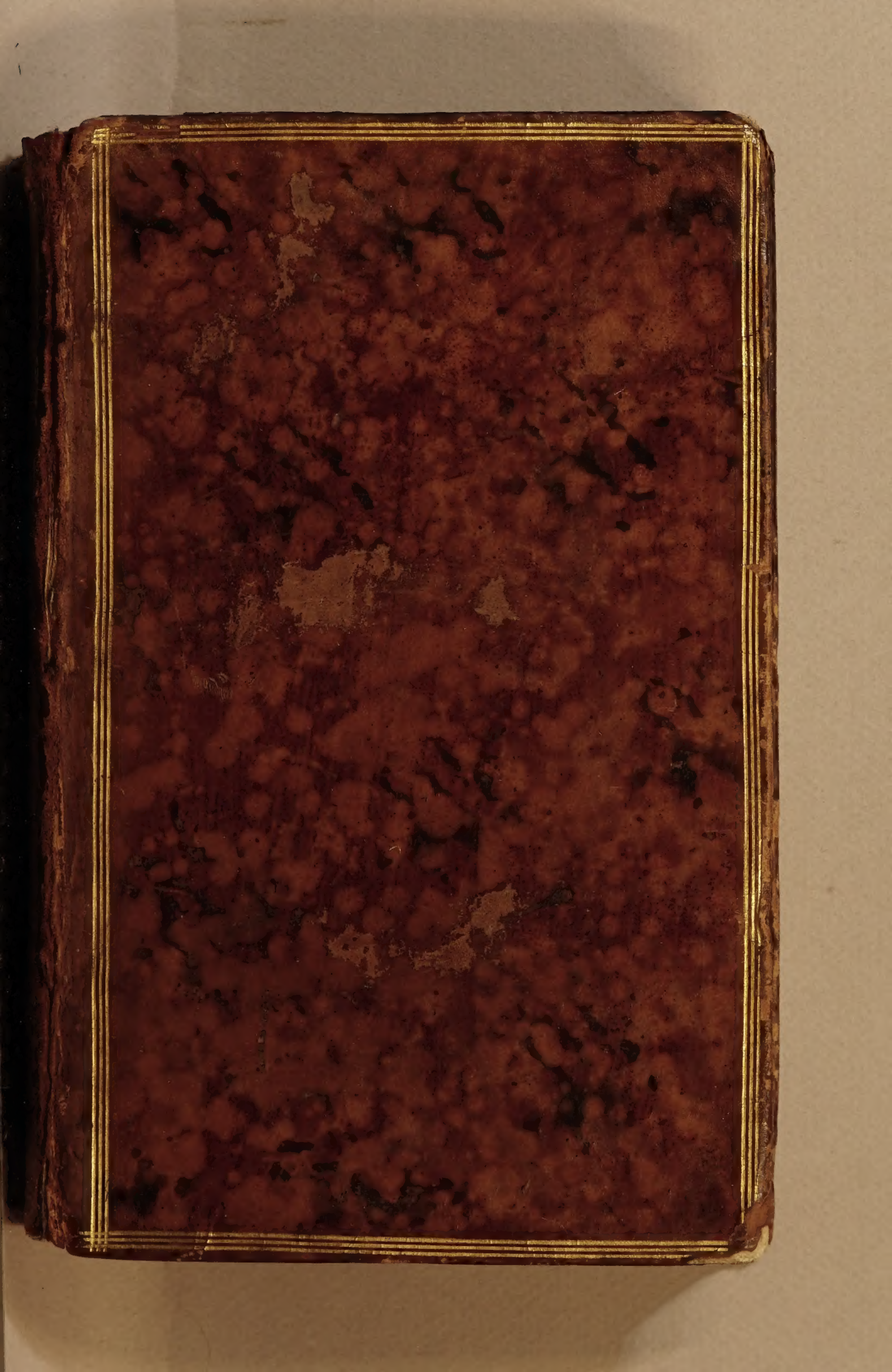
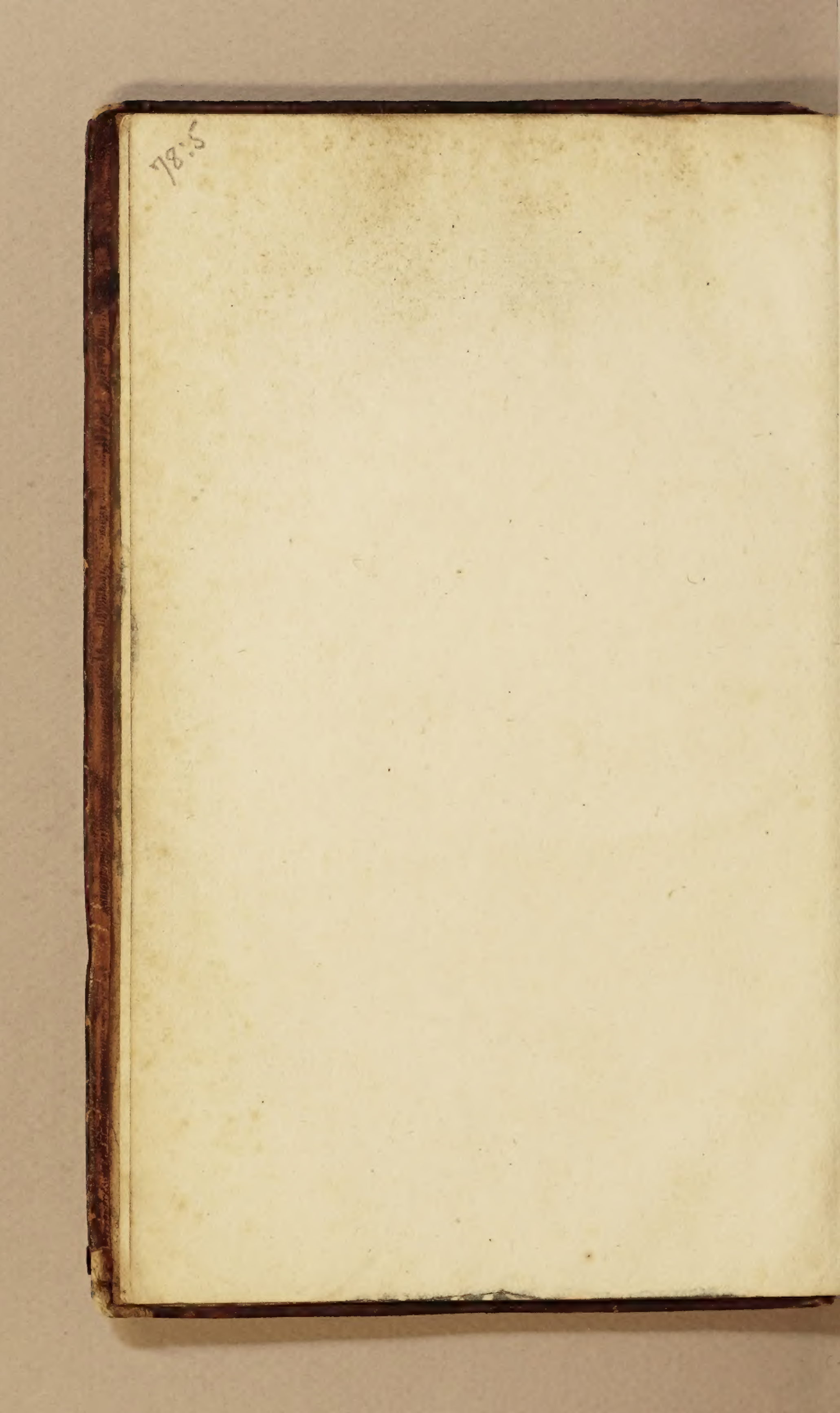



GAUDEO.
John Carter Brown.





ESSAIS
HISTORIQUES
ET POLITIQUES
SUR LA RÉVOLUTION
DE L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

ESSAIS HISTORIQUES ET POLITIQUES SUR LA RÉVOLUTION DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Par M. HILLIARD D'AUBERTEUIL.

TOME SECOND.

PREMIÈRE PARTIE.



A BRUXELLES,
Et se trouve
A PARIS,
Chez l'AUTEUR, rue des Bons-Enfans-Saint-Honoré.

M. DCC. LXXXII.

TABLE

DU TOME SECOND.

PREMIÈRE PARTIE.

LIVRE SEPTIÈME.

RÉUNION *des forces anglaises à* Staten-Island, *prise de* Long-Island *& de* New-York ; *les Anglais pénètrent dans le Jersey.*

Table des Chapitres, ou ordre des matières du Livre VII.

(Carte des Provinces du sud-ouest.)

CHAP. I.er Juin 1776.

LIVRE HUITIÈME.

Chapitres ou ordre des Matières.

CHAP. I.er hiver 1776.

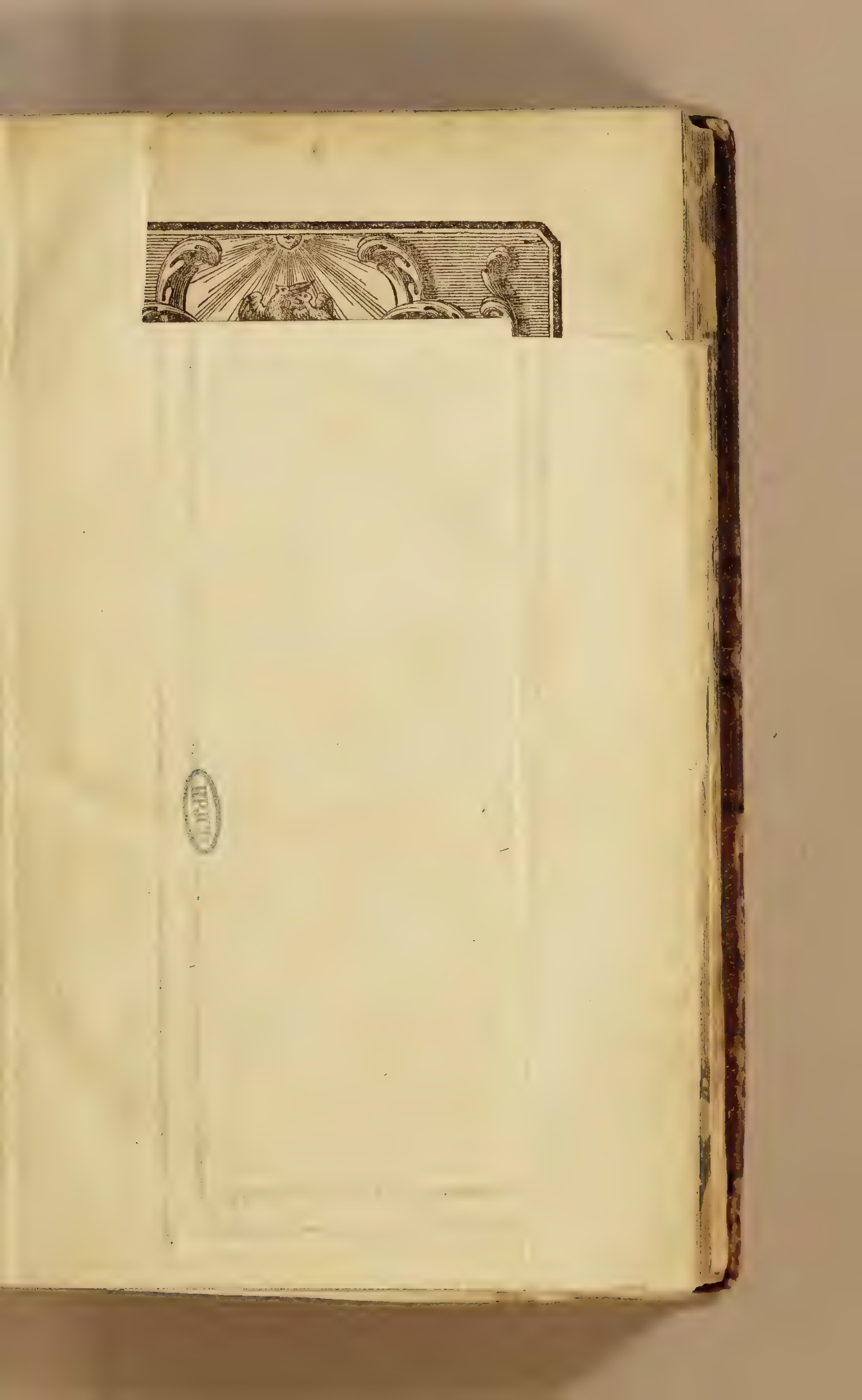
Année 1777.

LIVRE NEUVIÈME.

Chapitres ou ordre de Matières.

CHAP. Ier.

Fin de la Table de la troiſième Partie.



Longe. Occide. du Méridien de Paris.

Pl. 4.

CARTE DE LA NOUVELLE YORK,
y-compris
les Terres cédées du N. Hamp-Shire,
sous le nom
D'ETAT DE VERMONT.

Echelle.
Lieues d'une heure, de 20 au Degré.
5 10 15 20

Nord
Midi
Occident
Orient

82 81 79 78 77 76 75 74 73 72
45 44 43 42 41
299 300 301 302 303 304 305 306 307 308

CANADA
CONTRÉE DES SIX NATIONS
N. YORK
ETAT DE VERMONT
N. HAMPSHIRE
NOUVELLE ANGLETERRE
MASSACHUSETS BAY
CONNECTICUT
PENSYLVANIE
N. JERSEY

Lac Ontario
Baye des Couis
Fort Cadarakuy
Cadarakuy R.
la Grande Isle
I. du Fort Levi
Branche du F. S. Laurent
Oswegatchee R.
Lac Champlain
Pont More
I. à la Motte
B. des François
Longue
Baye de l'Est
Richelieu R.
Crown Point
Fort Frederick
F. Ticonderago
ci-devant Carillon
L. Scaron
F. Mayer Willards
Hudson R.
Lac George
Baye du Sud
Otter Creek
Sacondage R.
F. George
F. Amherst
F. Anne
F. Edward
F. Miller
F. Hardy
Saratoga
Winslow
Hosick
Schaticoke
Half Moon
F. Massachusets
F. Dummer
Benington
F. Hinsdels
Oswego
F. Ontario
Onondaga R.
L. Oneida
Oneida
Onondaga
F. Bute
le Grand Portage
F. Stanwix
Canada R.
F. Schuyler
German Flats
F. Harkemer
F. Harison
Stone Arabia
F. Hunter
F. Johnson
F. Hendrick
Canajohari
Mohawks Flats
Mohawks R.
Schenectady
Albany
Smiths Town
Schoharie
L. Ostega
Susquehannah R.
Br. de l'Est
Mohock R.
Branches de la Delaware
Popachton R.
Vromans
Coksaky
Kindershook
Lunenburg
Claverack
Katskill
Katsham
Livingston
Palatine Town
Esopus
Harley
Kingston
Rynbeck
Marble Town
Rochester
N. Paltz
Wawarsing
N. Brunswick
Wappingers
Poghkeepsie
Fishkill
N. Burg
Walkill
Bethlehem
N. Windsor
Croton R.
Goschen
F. Coles Jersey
F. West Point
Gardners Jersey
F. Clinton
F. Kingsbridge
Bedford
Delaware R.
Paltz R.
Orange Town
F. la Fayette
Philipsburg
Plaines Blanches
Rye
Chester
F. Yonkers
F. Lee
F. Washington
Hartford
Connecticut Fl.
Détroit de Long Id.
Montuck Pt.
Suffolk
Smith Town
Brooklyn
Jamaica
N. YORK
Richmond
Amboy
I. Staten (I. des Etats)
LONG ISLAND (l'Isle Longue)
B. de Raritan
Sandy Hook

Longe. du Merd. de l'I. de Fer.



ESSAIS *HISTORIQUES* ET POLITIQUES *SUR LA RÉVOLUTION* DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

LIVRE SEPTIÈME.

Réunion des forces anglaises à Staten-Island , *prise de* Long-Island *& de* New-York ; *les Anglais pénètrent dans le Jersey.*

LA Cour de Londres ignorant l'évacuation de Boston, avait destiné pour cette ville les prèmieres troupes qu'elle avait fait partir.

Année 1776.

Les flottes anglai-

ANNÉE 1776.

ses s'engagent dans la baie de Boston, ignorant que cette ville était évacuée.

Quatre vaiſſeaux de tranſport, qui portaient un bataillon du 71e. régiment, s'engagèrent dans la baie de Boſton & furent pris le 16 Juin par les corſaires américains; les troupes voulurent faire quelque réſiſtance, mais leur major ayant été tué, le lieutenant-colonel Campbell, qui commandait le bataillon, ſe rendit priſonnier. Le régiment du lord Murray fut plus heureux, une frégate qui l'eſcortait, ayant remarqué qu'il y avait peu de vaiſſeaux dans le port, força un pêcheur, qu'elle rencontra dans la baie, de venir à ſon bord, & apprenant l'évacuation de Boſton, elle fit virer tout le convoi au moment même où il allait être pris par une flotte de corſaires. Les corſaires ſortirent pour lui donner la chaſſe, mais ayant rencontré neuf vaiſſeaux venant de la Jamaïque, chargés de ſucre, ils préférèrent de s'en emparer & les conduiſirent à Rhode-Iſland, ce qui donna le temps au convoi de ſe mettre hors de pourſuite. Le général Howe & l'amiral Shuldham, avaient cependant envoyé des bâtimens armés pour prévenir les flottes, & leur donner rendez-

vous à Staten-Iſland, à l'embouchure de la rivière d'Hudſon. C'était là que devaient ſe raſſembler toutes les forces britanniques.

Année 1776.

Compoſition de l'armée de Washington. Affection des peuples pour ce Général.

MALGRÉ la puiſſance des armemens de l'Angleterre, Washington ne voulut compoſer ſa grande armée que de vingt-huit mille hommes. Des troupes qui ne ſont conduites à la guerre que par le courage ſe nuiſent réciproquement, quand elles ſont en trop grand nombre, & il faut trop de précautions pour leur procurer des ſubſiſtances. Il avait diſperſé dans tous les corps les braves guerriers qui l'avaient ſuivi depuis le commencement de la révolution, il ne voulait pas les mêler à un plus grand nombre d'hommes nouveaux, qu'ils n'en pouvaient animer & ſoutenir par leur exemple. A l'arrivée de ce Général à New-York, le Congrès provincial avait chargé le préſident de lui faire des remercimens au nom de la province, pour tous les ſervices qu'il avait déjà rendus : le peuple s'aſſemblait ſur ſon paſſage. Cette reconnoiſſance publique était pour lui le triomphe le plus

ANNÉE 1776.

doux; il en avait joui à Boſton, elle le ſuivait à New-York : il était généralement aimé des citoyens & de l'armée, & l'univerſité de Cambridge l'avait proclamé, par un diplôme daté du 3 Avril 1776, docteur ès droits de la nature, des gens & de la ſociété civile. Lui ſeul, peut-être, entre tous les guerriers, ne viola jamais aucun de ces droits chers à l'humanité. Il ne ceſſa point de regarder la guerre comme un malheur, & de ſe comporter, même envers ſes ennemis, comme le meilleur & le plus généreux des hommes.

Découverte d'une conjuration contre l'autorité du Congrès & la perſonne de Washington.

LE chevalier Howe ſe hâtait de quitter Hallifax; de preſſans motifs l'appellaient aux environs de New-York. A ſon approche le maire de cette ville & un grand nombre de ceux qu'on appellait *Torris*, avaient réſolu d'enclouer les canons pour faciliter le débarquement de ſes troupes & lui livrer la ville; ils devaient au même inſtant maſſacrer tous les officiers ſupérieurs, faire ſauter les magaſins & s'aſſurer des principaux paſſages. Cette conjuration avait été concertée avec le gouverneur Tryon &

William Franklin, gouverneur de Jersey.

ANNÉE 1776.

Il y avait aussi un complot particulier contre la personne de Washington. Deux des gardes de ce Général étaient séduits, & sa perte paraissait inévitable; mais l'attachement des peuples veillait à sa conservation : son courage & sa prudence inspiraient une confiance universelle. Les femmes, les enfans, les vieillards bénissaient son nom, tandis que les hommes & les jeunes gens s'empressaient à chercher sur ses pas les dangers & la gloire. Plusieurs particuliers ayant prévenu le Comité de sûreté de New-York que les Torris méditaient une trahison, on s'assura d'un armurier appellé Gilbert Forbes, que l'on apprit avoir des intelligences avec la frégate la Duchesse de Gordon, sur laquelle était le gouverneur Tryon. Cet homme avoua que le maire lui avait donné de l'argent pour lui payer des carabines qui avaient été distribuées à des sujets affectionnés au service du Roi; ne pouvant tirer de lui de plus grandes lumières, on prit le parti de visiter ses papiers; on y trouva le plan de la

ANNÉE 1776.

conjuration. Il contenait cinq articles, & par le cinquième les conjurés s'engageaient, dans le cas où ils seraient soupçonnés, détenus en prison, condamnés & exécutés, de ne révéler aucun secret, de quelques moyens que l'on se servît pour l'arracher.

Amours secrettes de Washington & de Marie Connor.

UNE pareille résolution ne permettant plus de douter que l'on n'eût tramé les projets les plus sinistres, on fit arrêter le maire de New-York, tous les amis de Forbes, & tous ceux que l'on sut entretenir quelque correspondance avec le gouverneur Tryon. Un garçon de la taverne du Sergent vint avertir que les conjurés avaient coutume de s'assembler dans cette taverne, qu'ils étaient en grand nombre, & qu'il y avait une femme dans le complot : il en dénonça plusieurs, qui furent arrêtés sur le champ. Il paraît que le général Washington, comme tant d'autres héros, cédait à l'amour, & que cette aveugle passion pensa lui coûter la vie *. Il subissait

* *Si non amplexus gustasset, Sanson amoris,*
Dalila non vires eripuisset ei.

la loi commune à tous les humains. On n'eſt point encore ſage quand on n'a point ſenti ſa faibleſſe & la violence de ſes paſſions. Comment ſe défier de ſes forces quand on n'a point encore combattu ? Le ſort avait conduit ce guerrier jusqu'au bord de l'abîme, pour lui en montrer la profondeur ſans l'y laiſſer tomber. Quoique tout atteſte les égards & le reſpect qu'il avait pour ſon épouſe, les conjurés déclarèrent qu'il était épris d'une belle femme de New-Jerſey, appellée Marie Connor; elle était veuve d'un Irlandois, nommé Gibbon, qui lui avait laiſſé peu de bien. Ses manières étaient engageantes, & ſa phyſionomie remplie d'agrémens; il règnait dans ſes traits, qui ſans être réguliers étaient parfaitement beaux, un air de ſenſibilité qui ne nuiſait pas à ſes graces & à ſa vivacité naturelles. On dit que Washington l'entretenait élégamment dans une maiſon près de la rivière d'Hudſon, & qu'il ſe rendait ſouvent à cette maiſon, déguiſé & pendant la nuit. Mais cette femme aimait en ſecret un jeune homme nommé Clayford : elle lui faiſait des préſens

ANNÉE 1776.

ANNÉE 1776.

& lui rapportait tout ce que disait le Général. Quelques-uns des conjurés ayant découvert cette double intrigue, firent si bien qu'ils mirent Clayford dans leurs intérêts. Non-seulement cet indigne favori rapportait tout ce qu'il avait pu découvrir à l'assemblée des conjurés, il leur communiquait même des lettres & des papiers que la fragile Gibbon tirait des poches de son bienfaiteur, & qu'il copiait à la hâte. Les conjurés, après en avoir pris lecture, en remettaient une seconde copie au maire, qui les faisait passer au gouverneur Tryon. William Savage ajouta que beaucoup d'autres papiers étaient communiqués par un officier d'un grade supérieur, qui approchait le Commandant général, & était dans sa confidence ; qu'il ignorait le nom de cet officier, mais que ces lettres étaient remises par un des conjurés. On fit à ce sujet beaucoup de recherches, mais on ne put découvrir quel était ce traître. Tout cela n'était encore qu'une partie du complot ; de nouveaux témoins déposèrent qu'on avait déterminé Clayford & plusieurs

de ſes compagnons à s'emparer de la perſonne de Washington. Ils ſe propoſaient de le mettre ſur un bateau, & de le conduire où l'on voudrait. On n'attendait qu'un moment favorable pour exécuter ce deſſein. Comme la publicité de ces dépoſitions pouvait compromettre le Général, les juges crurent devoir lui communiquer ce qui ſe paſſait, pour en délibérer avec lui. Néanmoins on ſe hâta de déconcerter de ſi funeſtes projets. Après s'être aſſuré de Mathews, maire de New-York, de la veuve Gibbon & de Clayford, on découvrit & on fit arrêter cinq autres conjurés, & le capitaine Willet fut chargé d'aller, avec quelques cavaliers, en enlever une troupe que l'on ſavait être cachée à Long-Iſland. Les conjurés, au nombre de dix-huit, s'étaient retirés dans un bois, ſur le haut d'une montagne, où ils étaient réſolus de réſiſter juſqu'à la dernière extrémité. Willet fut obligé de prendre du renfort pour inveſtir leur retraite : ils rendirent feu pour feu, & ſe défendirent en déſeſpérés, mais un d'entr'eux ayant été tué & pluſieurs

ANNÉE 1776.

ANNÉE 1776.

autres bleſſés, ils ſuccombèrent & furent emmenés priſonniers à New-York. Le Congrès traita cette affaire avec beaucoup de ménagemens & le plus grand ſecret.

En même temps que les royaliſtes faiſaient attenter aux jours de Washington, ils publiaient en Europe que ce Général avait abandonné la cauſe de ſes compatriotes; on montrait des fragmens de ſes lettres, où il ſe plaignait amèrement du Congrès & du peu d'influence qu'il avait dans la nomination des emplois de l'armée. Ces petits artifices, ouvrages de la crainte & de la faibleſſe, ajoutent maintenant à la gloire de Washington. On avait commencé par lui faire des ouvertures pour une négociation ſecrette; il en avait auſſitôt averti le Congrès, & c'était cette conduite qui avait mis en mouvement la vengeance du parti miniſtériel, & toutes les trames ourdies pour le faire périr.

Réunion des flottes de l'amiral Howe, de l'amiral Shuldham

LE commodore Hotham, qui était parti d'Angleterre le 7 Mai, était arrivé à Hallifax à l'inſtant où le général Howe venait d'en partir pour Staten-Iſland. Sa flotte

était chargée de la première division des Heſſois & de la brigade des gardes anglaiſes; elle était deſtinée pour Boſton, dont les miniſtres ignoraient l'évacuation. Si les Américains avaient eu une marine, de gros vaiſſeaux, il leur aurait été bien facile de s'emparer de toutes ces flottes aux atterrages de la Nouvelle Écoſſe, de les détruire, ou d'empêcher leur réunion. La diviſion du lord Howe était arrivée peu de jours après celle d'Hotham, & avait pris terre à Hallifax le 23 Juin : il en repartit le premier Juillet pour rejoindre ſon frère & l'amiral Shuldham à l'Iſle des États. L'eſcadre du chevalier Parker, déſemparée au fort Sullivan, vint auſſi ſe réunir ſous le commandement de l'amiral Howe. On dit que dans un combat livré par le commodore Hopkins à la frégate le Glaſcow, le capitaine ſe voyant en danger d'être pris, jetta à la mer les paquets que le chevalier Howe avait expédiés avant d'évacuer Boſton, au chevalier Parker & à l'armée de Clinton, pour leur faire changer leur marche du ſud au nord, S'ils avaient reçu ces

ANNÉE 1776.

& des commodores Hotham & Parker à *Staten-Iſland.* Aſſemblée de toutes les troupes anglaiſes dans la même iſle.

ANNÉE 1776.

dépêches, ils n'auraient point attaqué Charles-Town, & Parker n'aurait point été battu à l'isle Sullivan. Cet évènement doit faire réfléchir aux inconvéniens des guerres lointaines ; le défaut de concours entre le Cabinet & les Généraux de terre & de mer, suffit pour assurer la ruine des nations qui osent entreprendre de semblables guerres. Le succès de leur correspondance est aussi fragile que les vents, aussi incertain que les dangers de la mer sont multipliés.

Le lord & le général Howe cherchent à occuper une partie des peuples par des négociations.

LA grande armée destinée à subjuguer l'Amérique, se trouvait complette. Les deux frères Howe, comptant sur les amis qu'ils avaient dans les terres, voulaient entamer des négociations qui auraient occupé une partie des peuples, tandis que la force des armes aurait subjugué le reste. Mais les Américains connaissaient trop bien le prix du temps pour perdre en négociations infructueuses les momens dont leurs ennemis profiteraient pour les vaincre. Le ministère avait mis son espérance dans les divisions qu'il cherchait à semer parmi les membres du Congrès, dans les moyens

de corruption qu'il avait mis entre les mains des deux frères, & enfin dans les mesures des Torris : il avait cependant éprouvé déja plus d'une fois l'impuissance de ces moyens. L'amiral ayant envoyé le capitaine & le lieutenant de son vaisseau l'Aigle, vers l'armée américaine, & une lettre avec cette suscription : *à Georges Washington, écuyer*, l'Adjudant général leur déclara qu'il ne pouvait se charger d'une lettre où l'on ne donnait point à Washington son titre de Général en chef de l'armée confédérée des Etats-Libres de l'Amérique septentrionale. Ce refus fut approuvé du Congrès, qui ordonna qu'aucun message ne pourrait être reçu par le Commandant en chef ou aucun autre commandant, à moins qu'il ne leur fût adressé sous leurs qualités respectives.

ANNÉE 1778.

CEPENDANT soixante hommes portant quelques armes vinrent trouver le Général Anglais à Staten-Island, & lui demandèrent du service ; ils l'assuraient que cinq cens de leurs compatriotes se préparaient à suivre leur exemple. Sir William Howe les

Les maladies & la désertion s'introduisent dans la nouvelle armée du Chevalier Howe.

ANNÉE 1776.

reçut avec la plus grande joie ; ſon armée était remplie de malades & avait beſoin de repos & d'encouragemens. Il ne mettait pas autant de confiance que les miniſtres dans des troupes allemandes recrutées à la hâte, embarquées par force, & qui avaient ſupporté trois mois de navigation ſur de mauvais bâtimens, où les ſoldats étaient entaſſés les uns ſur les autres. Le miniſtère avait eu beaucoup de peine à ſe procurer des tranſports ; ils étaient ſi mal équipés, que les vaiſſeaux du roi avaient été obligés d'en prendre pluſieurs à la remorque pendant la traverſée. L'armée entière était effrayée des retranchemens & des forts qui garniſſaient par-tout les côtes ; les ſoldats mouraient par centaines, de la fièvre & de la dyſſenterie, & l'on regardait comme impoſſible d'arrêter la déſertion. On apprit bientôt que les ſoixante hommes paſſés comme transfuges à Staten - Iſland, & dont l'arrivée avait fait un ſujet de réjouiſſance, étaient des émiſſaires envoyés par les Américains pour engager les ſoldats à déſerter. Au bout de quatre jours il ne fut

pas possible au Général Anglais d'en retrouver un seul; mais il circulait dans l'armée un grand nombre de billets imprimés qu'ils avaient répandus, & qui contenaient tous les avantages dont jouiraient ceux qui prendraient le parti de la liberté.

ANNÉE 1776.

Le gouverneur Tryon va joindre William Howe à l'isle de Staten.

La petite isle de *Staten*, où toutes les forces de l'Angleterre étaient alors réunies, n'a que quatre lieues de long sur environ deux lieues de large; on n'y trouve qu'un seul village, appellé Richemont-Town: le terrein est montueux & rempli de marécages. Il n'y a qu'une seule plaine, & elle n'est habitée que par quelques Hollandais, descendans de ceux qui furent chassés de la Nouvelle-Amsterdam, lorsque les Anglais s'en emparèrent. Le gouverneur Tryon y était venu joindre le chevalier Howe, avec toutes les instructions qu'il s'était procurées au moyen de la conjuration de New-York. Il assembla à Richemont-Town la milice de cette isle; elle se montait à trois cens hommes, qu'il passa en revue, & à qui il fit prêter serment de fidélité.

ANNÉE 1776.

La Nouvelle-York forme une convention pour instituer un nouveau gouvernement.

LE Comité général des ville & comté de New-York conservait sa fermeté au milieu des allarmes & des conspirations. Il fit une déclaration pour inviter les francs tenanciers & hommes libres, possesseurs de biens & propriétés en leur nom, jusqu'à la somme de quarante livres, à se former en assemblée le lundi 17 Juin, pour former une convention chargée de régir la province & d'instituer un nouveau gouvernement, ainsi qu'il avait été recommandé par l'arrêté du Congrès continental.

Projet de Dunmore. Il est chassé du repaire qu'il s'était formé dans l'isle de Givin.

LE lord Dunmore avoit écrit au général Howe pour l'avertir du dessein qu'il avait de faire une incursion dans la Virginie chez le général Washington, dont il espéroit enlever aisément la femme & les domestiques. La plus grande partie des plantations de Washington étant situées sur une rivière navigable, il était facile de les dévaster, mais ce projet échoua. Dunmore forcé par les évènemens de suspendre ses courses, s'était retiré dans la petite isle de Givin, avec une frégate qui portait son nom, les frégates le Fowey & le Roebuck;

buck, le ſloop l'Otter qui avait ſervi à l'embraſement de Norfolk, pluſieurs autres vaiſſeaux armés en guerre, un grand nombre de priſes & environ douze cens Torris & Nègres armés, qui lui ſervoient de volontaires & de troupes de débarquement. C'était de-là qu'il était parti pluſieurs fois pour infeſter & ravager les côtes de la Virginie & du Mariland. Les Américains entreprirent de l'attaquer & de le chaſſer de cette iſle, & y arrivèrent ſur des chaloupes & des batteaux armés. Ils trouvèrent Dunmore campé ſur une des pointes de l'iſle, couverte par une batterie de quatre pièces de canon & un parapet fort étendu. Ils n'avaient que deux batteries flottantes; l'une, composée de canons de petit calibre, attaqua le camp, tandis que la ſeconde, qui n'était formée que de deux canons de dix-huit, tirait ſur les vaiſſeaux, qui répondirent pendant quelques temps de toutes leurs bordées. Dunmore ſe décida à évacuer l'iſle, & ſe rembarqua avec toute ſa troupe : un boulet qui entra par la hanche de ſon vaiſſeau, alla frapper

ANNÉE 1776.

ANNÉE 1776.

une grosse pièce de bois, dont les éclats le blessèrent à la cuisse. On dit que cet homme, tout à la fois cruel & voluptueux, manquait de courage, & qu'il s'écria: » Ciel! pouvais-je prévoir une pareille destinée »? Il n'attendit pas que son vaisseau fût totalement désemparé pour faire couper les cables & gagner le large; les frégates le Fowey & le Roebuck furent démâtées; le sloop l'Otter résista plus long-temps; mais bientôt il fut obligé de s'échouer, & une grande partie de l'Équipage fut faite prisonnière: tous les autres vaisseaux ayant reçu des boulets à fleur d'eau, se virent réduits à couper leurs cables & à prendre la fuite. Dans le même temps deux cens Américains débarquaient dans l'isle, avec autant de promptitude que la petitesse des bâtimens pouvaient le permettre. Ils furent saisis d'horreur en voyant sur la terre des corps morts, des malades expirans à côté de cadavres infects, & ne pouvant faire connaître leurs souffrances que par des signes. C'étaient les prisonniers que le barbare Dunmore avait faits dans ses courses.

Entaſſés dans la cale des vaiſſeaux, la petite vérole & les maladies peſtilentielles les avaient attaqués. Dunmore avait tranſporté cette peſte en l'iſle de Givin; plus de cinq cens hommes y étaient morts depuis peu: le colonel M^e. Clanahan, qui commandait le détachement Américain, compta cent trente foſſes creuſées nouvellement, & à peine couvertes de terre. Une de ces foſſes, qui était au milieu, était couverte de gazon, il ſuppoſa qu'elle renfermait le corps du Lord Goſport, mort depuis peu de temps. Pluſieurs des malades avaient été brûlés tout en vie dans des cabanes formées de brouſſailles, auxquelles Dunmore venait de mettre le feu en ſe retirant. Il n'y eut jamais de ſpectacle plus affreux de miſère & de cruauté.

ANNÉE 1776.

Dunmore, en évacuant l'iſle, avait fait échouer les priſes & y avait fait mettre le feu. Les Américains trouvèrent dans le camp un canon de fonte de neuf livres de balles, pluſieurs tentes & marquiſes, beaucoup de meubles, de chevaux, de bétail

ANNÉE 1776.

& trente-cinq nègres appartenans aux Royalistes, qui n'avaient pas eû le temps de les embarquer. Ils s'emparèrent de trois pataches qui étaient dans le port, avec leurs canons & menues armes, & des ancres & des cables des vaisseaux qui avaient coupé leurs amarres.

Arrêté du Congrès contre William Franklin, gouverneur du Nouveau-Jersey; sa condamnation & celle de tous les conjurés.

LE chevalier Howe avait toujours compté sur les effets de la conjuration, & le Gouverneur Franklin lui avait promis de le seconder de son côté, en soulevant le Nouveau-Jersey contre l'autorité du Congrès. On avait souffert jusqu'alors que ce Gouverneur restât dans la province, parce qu'étant né dans l'Amérique, & fils unique du célèbre docteur Franklin, on ne croyait pas qu'il préférerait l'avantage frivole & passager de conserver son autorité quelques jours de plus, à la liberté de son pays. Mais ayant osé convoquer une nouvelle assemblée au nom du Roi, malgré la déclaration d'Indépendance, tous ses mouvemens furent découverts; on sut qu'il avait employé toutes sortes d'intrigues,

& qu'il était en correſpondance avec le général Howe, le Gouverneur Tryon & le perfide Maire de New-York. Le Congrès le déclara ennemi de ſon pays, & ordonna de l'enfermer dans un lieu sûr, à moins qu'il ne s'obligeât par écrit de ſe confiner lui-même dans un diſtrict de ſix milles ou deux lieues d'étendue. Il refuſa de ſigner l'obligation qu'ils appellaient *parole écrite*, & il fut mis en priſon. Les principaux conjurés ne tardèrent pas à être jugés. Un des gardes du Général Washington fut pendu dans un champ auprès de New-York. Jacques Clayfort fut condamné le 3 Juillet, & exécuté peu de temps après. Clayfort, à peine dans ſa vingt-cinquième année, était doüé d'une figure douce & ſéduiſante; ſes longs cheveux blonds & treſſés ſemblaient deſtinés à relever l'élégance de ſa taille; il était adroit aux exercices du corps & rempli de graces dans tous ſes mouvemens; il poſſédait les talens qui rendent agréable, & le ſoin qu'il mettait à ſe parer l'embelliſſait encore; mais ſon éducation avait été né-

ANNÉE 1776.

ANNÉE 1776.

gligée du côté des ſciences & des arts utiles ; il avait même peu d'eſprit, & ſon caractère indolent & facile, le rendait capable de céder à toutes ſortes d'impreſſions. Tour à tour inſtrument & victime de toutes les ſéductions, il n'avait point, pour ainſi dire, d'ame à lui ; elle était toute entière au charme des paſſions & à la volupté. Malgré la grandeur de ſon crime, il inſpirait encore de l'intèrêt après ſa condamnation : les femmes émues par ſon extérieur aimable & touchant, ne purent lui refuſer des larmes au moment de ſon ſupplice.

David Mathews, Maire de New-York, & pluſieurs autres des conjurés, furent condamnés à mort, mais il fut ſurcis à l'éxécution de leur ſentence. William Franklin étant convaincu d'avoir comblé la meſure de la trahiſon, fut auſſi condamné & envoyé dans la priſon de Wallingfort, dans la province de Connecticut : les autres furent envoyés en différentes priſons de la même province, pour être jugés dans des momens plus tranquilles,

A l'égard de la belle Marie Connor, elle se défendit d'avoir formé le projet de livrer le Général à ses ennemis; mais son intrigue avec Clayfort étant évidente, elle aurait risqué de perdre la vie, si les égards qu'on doit, même aux foiblesses d'un grand homme, n'avaient fait préférer le parti de la reléguer dans un canton peu fréquenté de la Nouvelle-Angleterre, où elle alla se cacher à tous les regards.

ANNÉE 1776.

Prise de Long-Island.

SIR William Howe ayant attendu inutilement l'effet des promesses qui lui avaient été faites, & se trouvant trop resserré dans Staten-Island, résolut d'attaquer l'Isle-Longue. Cette isle a environ trente lieues de longueur sur huit de largeur, & n'est séparée de New-York que par un canal d'un mille environ, d'une pointe à l'autre. Il n'y croît pas un seul arbre dans la partie orientale, c'est un vrai désert; mais vers son extrémité occidentale, elle est riante & fertile : les négocians de la Nouvelle-York y entretenaient des jardins & des maisons de plaisance, qu'ils habitaient pendant l'été. Le Congrès avait fait élever

ANNÉE 1776. ver des retranchemens & des redoutes; vers les différens points de la côte où l'on pouvait craindre un débarquement. Le chevalier Howe s'y étant jetté le 26 Août avec quinze mille hommes, poursuivit de poste en poste les Corps Américains ; & si malgré la supériorité de ses forces sur celles qui se trouvaient dans cette Isle, il ne remporta pas une victoire bien éclatante, il eut le bonheur de faire un grand nombre de prisonniers. Forcé de prendre, du courage des Américains, une idée bien différente de celle que les Ministres voulaient suggérer au Parlement, il précipita son débarquement, & fut ouvrir ses tranchées à six cens verges de leurs redoutes ; il avait recommandé à ses officiers de ne rien hazarder : les troupes se tinrent cachées dans les bois. Le général Sullivan & le Lord Stirling, qui commandaient environ dix mille provinciaux chargés de la défense de l'Isle, s'avancèrent pour les repousser. Le Général Sullivan prit les devants avec quatre mille hommes pour se rendre à l'endroit où l'on avait indiqué que le débar-

quement se faisait, il n'y trouva point l'ennemi; quatre soldats seulement sortirent d'un buisson & s'enfuirent au premier coup de fusil : un piquet de quarante hommes s'avança ensuite, & disparut de même. Alors les Américains persuadés qu'ils avaient affaire à un détachement peu considérable, marchèrent vers le rivage pour couper la retraite à l'ennemi; mais aussi-tôt il partit du bois une décharge d'artillerie qui les prenait en flanc, & cinq mille hommes qui sortîrent au même instant de l'embuscade, profitant de leur surprise, les dispersèrent sans peine. Le lord Stirling arrivant avec le reste de ses troupes, se trouva rompu par les fuyards : la déroute devint générale, & il y eut des Corps entiers d'Américains massacrés par les Allemands, avec une barbarie atroce. Howe ne perdit dans cette conquête qu'environ trois cens hommes, mais les Américains eûrent plus de neuf cens tués ou blessés. Ils n'étaient à la vérité que dix mille hommes contre quinze, & ils avaient été surpris. Si dans ce moment Howe avait

ANNÉE 1776.

ANNÉE 1776.

poursuivi sa victoire, il aurait pu détruire toutes les troupes qui étaient à Long-Island, ou les forcer à mettre bas les armes. Il aurait pu anéantir les forces du Congrès dès le commencement de la campagne; mais il ne sut pas leur couper le passage, & Washington, par une retraite habile, évacua l'Isle pendant la nuit, & fit rentrer à New-York toutes les troupes Américaines.

Attaque de l'isle Manahatan, débarquement des Royalistes & prise de New-York.

LA perte de Long-Island devait être suivie de celle de New-York. Tous les préparatifs faits pour défendre cette ville ayant été découverts par la perfidie des Torris, il avait fallu changer de plan. Pendant que le général Howe se consumait à Staten-Island, Washington prévoyant qu'il serait difficile de faire une longue défense à New-York, & qu'il pourrait dans un autre temps reprendre cette ville toute ouverte du côté de la terre, avait employé l'été à fortifier le poste de Kings-Bridge, ou le Pont-du-Roi, & à rassembler toutes ses principales forces dans ce poste qui joint par un passage étroit

ANNÉE 1776.

l'isle de New-York à la terre ferme. Le chevalier Howe fit débarquer ses troupes le 15 Septembre à l'isle Manahatan, dans la baie de Kep, à une lieue de la ville, sous la protection de deux vaisseaux & de trois frégates, & à la faveur d'une diversion que trois autres vaisseaux avaient faite dans la rivière d'Hudson. Les Américains n'avaient laissé dans cette baie qu'un petit nombre de troupes, qui furent dispersées par le feu des vaisseaux. Les Hessois marchant à New-York, furent rencontrés par un gros d'Américains, il y eut de part & d'autre quelques hommes tués & blessés. Un autre corps de l'Armée Anglaise attaqua un corps d'Américains qui occupait une hauteur du côté de Kings-Bridge, & qui se replia sur le gros de l'Armée, dans les hauteurs de Norris; le jour même toute la garnison Américaine évacua New-York, & dès le soir une brigade Anglaise prit possession des ouvrages. Les Américains avaient enlevé leurs munitions & leur artillerie, sans faire aucun dommage dans la ville. Sans doute ils croyaient que le che-

ANNÉE 1776.

valier Howe ſerait tenté de ſéjourner dans cette Place, & ils eſpéraient l'y combattre avec plus d'avantage que dans tout autre poſte ; mais Howe connut le danger, & ne s'y arrêta que pour faire prêter ſerment aux habitans qui y étaient reſtés.

Dès le lendemain il y eut une action. Des détachemens Américains pénétrèrent par des bois dont les ſentiers leur étaient connus, juſqu'aux poſtes avancés de l'Armée du Roi, l'infanterie légère les repouſſa vers leurs retranchemens ; mais ils en ſortirent au nombre de trois mille, & l'infanterie Anglaiſe aurait été enveloppée, ſi le Commandant n'avait fait marcher promptement le corps de réſerve avec deux pièces de campagne ; alors les Américains furent repouſſés une ſeconde fois, & obligés de ſe renfermer dans leurs Ouvrages.

Les Américains, tant à New-York que dans les poſtes abandonnés, perdirent quinze cens hommes, ſoixante-huit pièces de canon & un obuſier. La flotte Anglaiſe fut de peu de ſecours dans cette conquête, il ne put même reſter dans la rivière d'Hud-

ſon que deux frégates & un brigantin pour soutenir l'aîle gauche de l'armée, que le général cherchait à étendre autant que les circonſtances le lui permettraient vers la côte occidentale de New-York.

ANNÉE 1776.

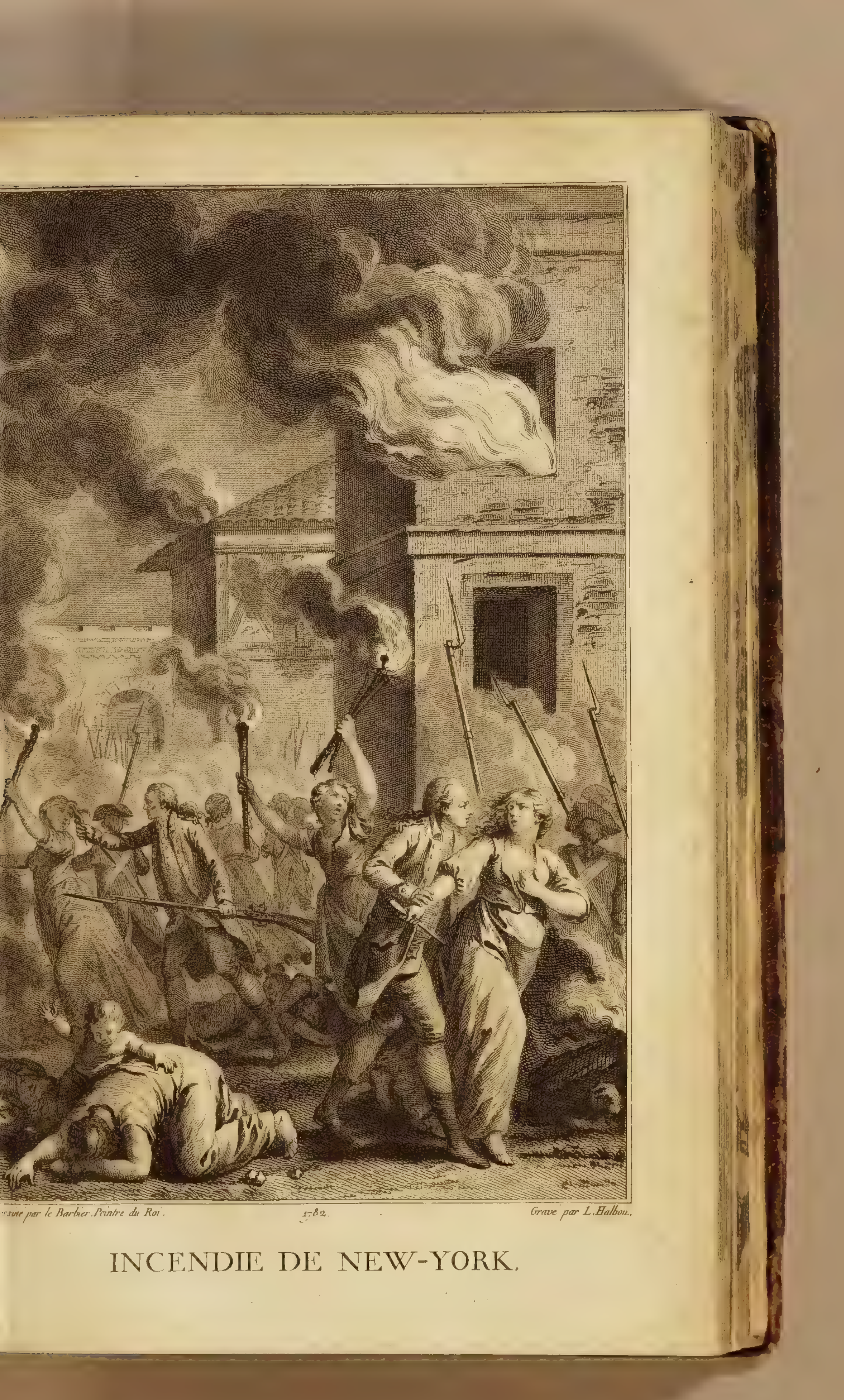
Incendie de New-York.

La priſe de cette ville était un ſujet de joie pour ceux qui précédemment y avaient exercé quelqu'emploi à la nomination du Roi, & l'avaient perdu par la révolution. Elle ne découragea point les véritables patriotes, ils regardaient New-York comme un poſte extérieur qu'il étoit impoſſible de conſerver. Les négocians mêmes qui y perdaient beaucoup, changèrent ſans regret le lieu de leur commerce; mais ce fut un malheur très-ſenſible pour ceux dont la fortune conſiſtoit en maiſons dans cette ville, ils ne la virent point ſans déſeſpoir paſſer au pouvoir des Anglais. Pluſieurs tentèrent de la réduire en cendres par des mêches combuſtibles. Un vent forcé s'étant élevé le 21 Septembre, les flammes menacèrent d'embraſer toute la ville. Les ſoldats furent diſtribués dans tous les quartiers pour éteindre l'incendie, mais pluſieurs perſonnes empê-

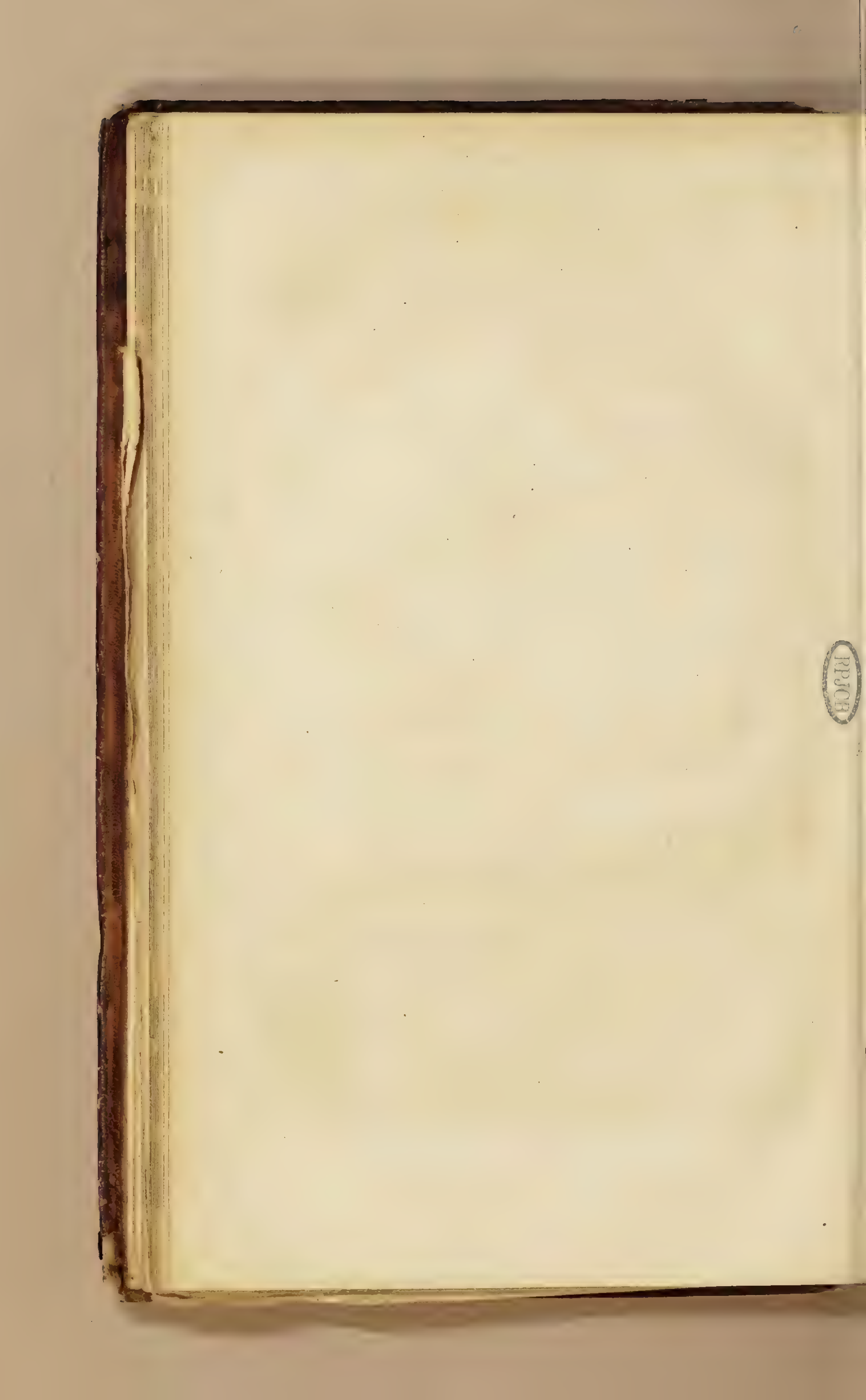
ANNÉE 1776.

chaient que le feu ne ceſſât. D'autres ſe réjouiſſaient en voyant brûler leurs propres maiſons ; on en arrêta un grand nombre portant à la main des flambeaux & des torches ardentes. Les ſoldats maſſacrèrent ſur la place dix-ſept hommes qu'ils ſurprirent à ranimer le feu dans différentes rues, ils en précipitèrent deux dans les flammes qu'eux mêmes avaient allumées. Pluſieurs des incendiaires échapèrent cependant à la vengeance des ſoldats, & reſtèrent cachés dans la ville. Un d'eux en s'enfuyant cria à ceux qui s'aprêtaient à tirer ſur lui, qu'au premier moment il acheverait de la brûler.

Les femmes ſurtout ſemblaient être animées du courroux des Furies. On les voyait courir égarées, les cheveux épars & hériſſés : tantôt elles fuyaient vers le rivage avec leurs enfans ; puis le regardant avec horreur & regrettant leurs foyers, elles rentraient précipitamment dans la ville en frémiſſant & pouſſant des hurlemens. Dans leur déſeſpoir elles veulent tout embraſer : la flamme vole, elle dévore les maiſons, les magaſins, les chantiers ; des tourbillons



INCENDIE DE NEW-YORK.



de fumée & de flamme s'élèvent dans les nues. Ces femmes que Virgile nous a peintes embrasant les vaisseaux Troyens, étaient encore loin de l'audace des Américaines. On raconte qu'une d'elles, le couteau levé, accusant les hommes de lâcheté remplissait l'air de ses cris. Un officier Anglais la saisit & la désarme à l'instant où elle alloit se poignarder elle-même, pour se soustraire à la loi du vainqueur. Une autre fuyait vers le camp de Washington en criant »*j'ai vu brûler ma maison, les tyrans ne l'auront pas*», une troisième est arrêtée le flambeau à la main, les soldats l'environnent & lui demandent avec colère ce qu'elle fait, »*je mets le feu à la ville*», leur répond-elle, avec fermeté. Un tiers de New-York devint la proie de l'incendie, & si le Général n'avoit pas détaché de son camp la brigade des gardes pour renforcer la garnison, cette ville aurait été entièrement consumée.

ANNÉE 1776.

Etrange traitement fait aux prisonniers Américains.

Les prisonniers faits à Long-Island ayant été envoyés en Angleterre, les Ministres voulurent en faire un éxemple capable d'effrayer leurs concitoyens. Ils offrirent aux

ANNÉE 1776.

Directeurs de la Compagnie des indes orientales de les leur donner, à condition qu'ils feraient conduits à la côte de Coromandel pour y être retenus toute leur vie en esclavage. Dans l'une des assemblées de la Compagnie, le Gouverneur Johnstone somma les Directeurs de déclarer si cette proposition n'avait pas été faite; leur Président répondit qu'elle avait eû lieu, mais qu'elle avait été rejettée. En effet, on n'avait pu s'accorder sur la question de savoir qui payerait la dépense du transport de ces malheureux. Il y en eut plusieurs qui furent exportés aux frais du Gouvernement, & dont le front courbé sous un joug d'airain, arrose encore de sueurs le pays des Marates. J'en ai vû un à Paris qui s'était sauvé de cette servitude affreuse.

Confédération générale des Etats-Unis.

PENDANT que les troupes Anglaises s'emparaient de New-York, le Congrès travaillait sans relâche à affermir l'indépendance des Colonies. La confédération, qui jusqu'alors avait existé entr'elles, n'était en quelque sorte que tacite; les articles de cette confédération n'étaient point écrits,

&

& ce n'était point une entreprise facile que de les rédiger. Jusqu'alors chacun des délégués au Congrès avait agi avec empressement pour l'avantage commun, mais sans mesure & sans règle tracée. Les circonstances devenaient difficiles. Le Congrès touchait au moment qui devait décider de son anéantissement ou de sa gloire. Il fallait tout à la fois résister à la puissance de l'Angleterre, & montrer aux peuples étonnés un corps politique, constitué réguliérement sur la base solide d'un intérêt commun, & qui n'eût de pouvoir qu'autant qu'il en fallait pour assurer le salut & la prospérité de ses subordonnés. Déjà chaque colonie travaillait à se donner des loix particulières & proportionnées à la situation de ses côtes, à sa fertilité, son commerce & ses besoins; déja l'acte d'indépendance annonçait la nécessité de former un conseil d'Etat, dont chaque province pût fixer & connaître les pouvoirs; il fallait prévenir les tentatives de l'orgueil & de l'ambition, & assurer aux Américains la durée de cette liberté pour laquelle ils avaient répandu tant de sang.

ANNÉE 1776.

ANNÉE 1776.

Les nouvelles qui arrivaient de l'armée; le maſſacre de Long-Iſland, ni l'invaſion, ni l'incendie de New-York, ni les nouveaux revers dont on était menacé, ne troublèrent point les délibérations des Sénateurs de Philadelphie, leur fermeté ſtoïque, ſupérieure aux évènemens, ſemblait défier la fortune, & le 4 Octobre fut le jour où ils arrêtèrent les articles de la confédération générale des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale : monument de ſageſſe & chef-d'œuvre d'égalité politique entre toutes les parties de la grande République qu'ils venaient de former ſous le nom des Treize Etats-Unis de l'Amérique.

Chaque Etat y réſerve ſon adminiſtration intérieure, & laiſſe à ſes Députés, aſſemblés en Congrès, la direction des affaires publiques. Aucun ſujet des Etats-Unis ne peut recevoir de dons ni penſions des Rois, Princes ou Puiſſances étrangères; & pour conſerver une égalité perpétuelle entre les ſujets de l'Amérique, l'aſſemblée générale des Etats-Unis, ni aucun autre Etat en

particulier, ne peuvent donner de titres de noblesse : toute autre distinction que celle qui résulte des suffrages du peuple, mérités personnellement, est proscrite à jamais. ANNÉE 1776.

L'établissement des impôts, la direction des armées, les ambassades, les traités avec les Princes & Rois étrangers, la guerre & la paix, sont dans les mains des députés des Etats-Unis assemblés au Congrès ; mais ces illustres citoyens, éprouvés d'abord dans d'autres emplois par le choix des peuples, ne peuvent jamais abuser de ce dépôt terrible & sacré ; parce que chaque état a plusieurs députés, & aucun Etat ne peut en envoyer ni moins de deux, ni plus de cinq ; ils peuvent être révoqués à toute heure & remplacés par d'autres, & doivent être renouvellés tous les ans. Chaque Etat, quelque soit le nombre de ses députés au Congrès, ne peut avoir qu'une voix, & les députés de chaque Etat nomment un d'entr'eux pour être un des treize membres du conseil d'Etat qui règle provisoirement les affaires publiques dans tous les momens

ANNÉE 1776.

où le Congrès général n'eſt pas aſſemblé.

AUCUN Etat en particulier ne peut entretenir de troupes ni de vaiſſeaux de guerre au-delà du nombre fixé par l'aſſemblée du Congrès. Enfin l'on ne peut craindre, ni que le Congrès uſurpe le pouvoir ſouverain, & ſe rende indépendant de ſes commettans, ni qu'aucun des Etats confédérés entreprenne d'aſſervir les autres. Il n'exiſte entre ceux qui gouvernent & les ſujets gouvernés, aucune occaſion de défiance ou de haîne; tout eſt fondé ſur l'équité, l'égalité, la confiance & l'eſtime. Il n'exiſte entre les différens Etats aucune occaſion de faire la guerre, ni aucun moyen d'en venir à des hoſtilités, quand même ils en auraient l'occaſion.

Les articles de cette confédération, au nombre de ſeize, furent propoſés aux corps légiſlatifs de tous les Etats-Unis, pour être examinés par eux, afin qu'ils puſſent autoriſer leurs délégués à les ratifier, pour être obſervés inviolablement & établir l'union à perpétuité. La plupart des Etats y accéda ſur le champ, d'autres voulurent

attendre, mais ils ont envoyé successivement leur ratification; le Maryland seul a tardé plus long-temps, & a laissé passer plusieurs années avant d'accéder à la confédération générale. Au surplus, le défaut d'approbation de la part de cette province n'apportait aucun obstacle aux opérations de la guerre, parce que la confédération porte : que le consentement de neuf des Etats suffit pour rendre les arrêtés du Congrès obligatoires pour les autres, & que c'est sur cette proportion que toutes les délibérations de cette assemblée ont été formées.

ANNÉE 1776.

APRÈS la prise de New-York les Américains, maîtres de Kings-Bridge, s'étaient établis dans un poste appellé la Cloche-Bleue, & y avaient construit une redoute sur une hauteur, à l'ouest de la rivière d'Hudson; cette redoute était soutenue de leur meilleure artillerie, leur armée garnissait des ouvrages fort étendus des deux côtés de Kings-Bridge; elle se prolongeait vers Connecticut, & bordait la rivière d'Hudson dans la partie de l'est. Howe ne

Affaire de Kings-Bridge, prise des forts Lée & Washington.

ANNÉE 1776.

pouvait pénétrer plus avant ſans les repouſſer & s'emparer de leurs poſtes : tout ce qu'il avait fait précédemment ne lui ouvrait aucun accès dans le Continent. Il envoya d'abord des détachemens, qui ne firent que très-peu de progrès; mais il les attaqua bien-tôt avec toutes ſes forces, & il avait alors plus de trente mille hommes ſous ſes ordres. Washington n'en avait que vingt-deux mille. Le maſſacre de Long-Iſland, la priſe de New-York, la fatigue d'une guerre très-active ſur les bords de la rivière d'Hudſon contre des ennemis ſupérieurs en nombre, cruels & diſciplinés, avaient découragé les ſoldats, qui n'étaient engagés que pour ſix ou huit mois. Ils ne firent rien qui ſoit digne de l'Hiſtoire; ils avaient fui de New-York aux Plaines-Blanches; malgré les habiles diſpoſitions que le Général avait faites, ils abandonnèrent Kings-Bridge & les bords de la rivière. Ils s'enfuirent de Berghen au fort Lée; ce fort leur fut encore enlevé, & le fort Washington tomba preſqu'en même temps au pouvoir de l'ennemi. L'Allemand

Kniphaufen fe diftinguait à la tête des Heffois, & donna fon nom à l'un de ces forts : la fortune femblait avoir retiré fes faveurs à la caufe de la liberté.

ANNÉE 1776.

Lord Howe, frere du Général & Commandant de la flotte, faifit cette occafion de publier qu'il avoit à faire, au nom de la Grande-Bretagne, des propofitions tendantes à la paix & à la réconciliation ; & qu'il était prêt à les communiquer. Il permit en même temps au Général Sullivan, qui était devenu fon prifonnier, de partir fur fa parole, & d'avertir le Congrès de cette nouvelle favorable : il efpérait par ces moyens femer des divifions dans cette Affemblée & dans tout le pays. Le Congrès favait bien que cet Amiral ne pouvait avoir d'autres termes de paix à offrir que ceux qui étaient fixés par l'Acte du Parlement ; un pardon, à condition de fe foumettre. Mais comme le peuple pouvait imaginer autre chofe, & concevoir des inquiétudes fi les propofitions n'étaient pas entendues ; il députa MM. Benjamin Franklin, Samuel Adams & John Rutledge, pour conférer

ANNÉE 1776.

avec Lord Howe. Celui-ci choiſit Staten-Iſland pour le lieu de la conférence : cette iſle était alors en la poſſeſſion des troupes Anglaiſes. Les trois Commiſſaires étant arrivés à Amboy, ville ſituée ſur le rivage le plus voiſin de l'iſle, & dont les Américains étaient maîtres, l'Amiral envoya ſa chaloupe pour les tranſporter, & laiſſer un de ſes principaux Officiers en ôtage juſqu'à leur retour. Ils n'avoient point demandé d'ôtage, & exigèrent que cet Officier retournât avec eux. L'Amiral vint les recevoir à leur débarquement, & les conduiſit, à travers ſes gardes, dans un appartement convenable pour la conférence. Il était ſurpris de la confiance qui les avait engagés à ramener ſon ôtage, & il le fut bien davantage du peu de cas qu'ils parurent faire de ſes offres de pardon, & de la promeſſe de faire examiner les griefs de l'Amérique. Il ſemblait s'être flatté, que le Congrès humilié par ſes derniers revers, devait être ſoumis & ſuppliant : il vit qu'il s'était trompé. Les Commiſſaires lui dirent avec fermeté, que s'il n'avait rien de plus

à proposer, il était venu trop tard; que les humbles pétitions du Congrès avaient été rejettées avec mépris, l'indépendance déclarée, & de nouveaux Gouvernemens formés. Alors, prenant un ton affectueux, il fit valoir son attachement pour l'Amérique, l'intérêt qu'il prenait à la dangereuse situation de ce vaste pays, & la peine qu'il ressentirait de la voir précipiter sa chûte. La perte d'un frère, disait-il, ne me serait pas plus sensible; il lui fut répondu que l'Amérique travaillerait à lui épargner ce chagrin. Les Députés s'en retournèrent & rapportèrent ces détails au Congrès, qui les rendit publics, & le Peuple, voyant qu'il ne lui restait de salut que dans les armes, ne tarda pas à raffermir son courage.

ANNÉE 1776.

ENTIÉREMENT maître de New-York, le général Howe résolut de faire un mouvement sur le Jersey, parce que l'Isle de New-York ne suffisait pas pour fournir des quartiers d'hiver à toutes les troupes. Kniphausen s'avança dans le pays avec six mille Hessois; le général Cornwallis

Howe pénètre dans le Jersey; il projette d'aller jusqu'à Philadelphie; Washington est a-

ANNÉE 1776.

bandonné de son armée.

le suivit, à la tête de dix mille hommes, & les armées du Roi s'emparèrent de tous les postes jusqu'à la Delaware. Il avait dessein de pousser jusqu'à Philadelphie, de s'en emparer au milieu de l'hiver, & d'y prendre ses quartiers.

Aussi-tôt après la prise des forts Lée & Washington, l'armée américaine manqua entièrement ; elle se sépara & abandonna son camp dans la nuit du 6 au 7 Décembre. Washington vit ses troupes réduites en vingt-quatre heures, à moins de trois mille hommes, avec lesquels il vint se placer sur les bords de la rivière, à dix lieues de Philadelphie, cherchant à saisir quelque poste avantageux, où il pût retarder la marche des Hessois, qu'il avait vus passer la rivière un peu plus bas que lui, & qui semblaient vouloir aller droit à Philadelphie.

Il écrit au Congrès, qui se hâte de rassembler de nouvelles troupes.

A la vue des étendars ennemis, & abandonné de ses troupes, il ne désespéra point du salut de sa patrie. Il écrivit au Congrès, & peignit sa situation sans trouble & sans faiblesse. Cette assemblée reçut la nouvelle

de ce malheur avec une égale fermeté, & trouva dans chacun de ſes membres l'activité & le courage néceſſaires pour le réparer. Les engagemens étaient près d'expirer ; mais on eſpérait que la plupart de ceux qui compoſaient l'armée s'empreſſeraient de les renouveller. Cependant on avait pris d'avance des meſures pour former de nouvelles troupes dans l'intérieur des différens Etats ; elles s'avançaient lentement, & leurs marches avaient été règlées de telle ſorte, qu'il ne ſe trouvât aucun vuide dans l'armée à l'expiration des engagemens. Les troupes ayant devancé ce terme par leur fuite précipitée, on expédia des couriers afin de hâter les marches, & trois mille hommes, qui étaient deſtinés à monter les frégates & les corſaires que l'on armait ſur la Delaware, furent envoyés à Washington.

ANNÉE 1776.

Allarmes & découragement à Philadelphie. Eloquence utile des Miniſtres de l'Evangile.

LE danger était grand, les circonſtances étaient preſſantes, & l'allarme fut très-vive à Philadelphie. En apprenant que l'armée s'était ſéparée, & que l'ennemi s'approchait, tout le peuple eſt glacé de crainte, chaque

ANNÉE 1776.

citoyen tremblant, interrogeant ſur le malheur public le citoyen qu'il rencontre, craignait d'entendre ſa réponſe. Déja pluſieurs des riches emportaient leurs effets; on réſolut d'évacuer la ville à l'arrivée de l'ennemi, & on devait pendant la nuit mettre le feu dans tous les quartiers. Les eſprits faibles commençaient à douter du ſuccès de la révolution, il s'élevait pluſieurs voix qui prétendaient que l'on s'était trop hâté de déclarer l'indépendance; mais les Miniſtres de l'Evangile avaient conſervé un grand aſcendant ſur les peuples; ils ſe ſervaient de l'autorité de la foi pour conſolider la liberté. « Dieu, diſaient-ils, a créé l'Amérique pour » être indépendante, & ce ſerait de notre » part une réſiſtance impie que de repouſſer » la main de l'Etre Suprême qui veut ſe ſer- » vir de nous comme d'inſtrumens pour ac- » complir ſes deſſeins. » Ces argumens entraînaient les dévots, & ils devinrent le texte de preſque tous les ſermons. « Dieu » nous obſerve, diſait un des prédicateurs » de Philadelphie, dans ces momens où » nous avons beſoin de courage. Il voit d'un

» ſeul regard le héros & le mauvais citoyen. Année 1776.
» Sa volonté ne s'eſt-elle pas manifeſtée par
» ſes œuvres merveilleuſes en faveur de
» l'Amérique, depuis qu'elle arroſe de ſon
» ſang l'autel de la liberté? Céderons-nous
» lâchement à l'inſtant de l'épreuve? Notre
» ſûreté politique & notre devoir envers lui
» ſont tellement liés enſemble, que refuſer
» de concourir à cet ouvrage divin, c'eſt
» refuſer d'être une nation célèbre, libre,
» religieuſe & heureuſe ». Ces efforts d'éloquence annoncent que le découragement avoit été prompt & pour ainſi dire général. Les exhortations étaient ſur-tout néceſſaires à Philadelphie. Il s'étoit formé dans cette ville une aſſociation libre pour la défenſe du pays, mais pluſieurs des habitans ne voulaient point prendre une part directe à la guerre, à cauſe des principes évangéliques qui leur défendaient l'effuſion du ſang. Heureuſement le Général Lée précipita ſa marche, & arriva avec un renfort; enfin les nouveaux corps ſe raſſemblant auprès du Général Washington lui formèrent en peu de temps une nouvelle armée plus con-

ANNÉE 1776.

ſidérable que la première, & tous les nouveaux guerriers étaient enrollés pour trois ans.

Le Congrès publie un manifeste pour encourager les peuples.

DANS ce moment de criſe, le Congrès avait cru qu'il était néceſſaire d'adreſſer aux peuples quelques paroles d'encouragement. Il publia le 10 Décembre une proclamation, dans laquelle après avoir rappellé toutes les raiſons qui avaient forcé les colonies de prendre les armes pour leur défenſe, & de ſe déclarer indépendantes de l'Angleterre, il recommandoit le courage, la perſévérance & la fermeté. «Il eſt reconnu, diſait cette proclamation, que le Congrès n'a déclaré les provinces unies *Etats libres & indépendans*, que d'après le vœu général des peuples, & avec la plus ſincère approbation de chaque province. Non-ſeulement cette déclaration était juſte, elle était indiſpenſable. Comment aurions-nous pu réſiſter aux armées formidables deſtinées contre nous, tant que nous nous ſerions avoués ſujets de l'Etat contre lequel nous ſoutenons la guerre? N'avions-nous pas éprouvé qu'on ne vouloit nous accorder de

termes d'accommodement qu'à titre de grace & à condition d'une foumiffion abfolue, ce que chacun de vous a rejetté avec dédain ?»

ANNÉE 1776.

« La réfiftance eft maintenant accompagnée de ce courage & de cette réfolution qui conviennent à un peuple libre, & a été jufqu'ici fuivie d'un fuccès que l'on pouvait à peine efpérer. Les ennemis ont été chaffés de la province du nord qu'ils avaient d'abord envahie, & ils ont été repouffés dans leurs entreprifes fur celles du fud, par la bravoure des habitans de ces provinces. Nous avons fait de grandes prifes fur mer, nous avons fuffifamment de munitions de guerre, & nous touchons au moment d'avoir affez d'habits pour toutes les troupes. »

« Ce que nous avons particulièrement en vue dans cette adreffe, c'eft non-feulement d'entretenir le courage & l'unanimité entre tous les Etats, mais encore d'exciter les habitans de la Penfilvanie, New-Jerfey & contrées voifines, à un prompt & vigoureux effort pour s'oppofer à l'armée qui menace maintenant de s'emparer de la ville

ANNÉE 1776.

principale. Vous ſavez que cette armée a été tenue en échec pendant toute la campagne, & que ce n'eſt que depuis deux ſemaines qu'elle a oſé s'éloigner de ſes vaiſſeaux. La réſolution qu'elle prend de s'avancer dans les terres ne vient, ni d'aucune défaite conſidérable, ni du manque de valeur de nos troupes, mais de la diminution de leur nombre par l'expiration des enrollemens trop courts que nous avions admis d'abord pour la facilité des peuples. Beaucoup de braves gens ont déjà joint l'armée pour remplacer ce vuide, & nous ſommons de la manière la plus preſſante tous les amis de la liberté de s'y rendre ſans délai dans cette critique occurrence. »

» Par-tout ailleurs nos armes ont été heureuſes, & notre cauſe ſacrée eſt dans la meilleure ſituation. Des puiſſances étrangères nous ont déja rendu des ſervices eſſentiels, & nous avons reçu les aſſurances les plus poſitives de ſecours ultérieurs. Une courte réſiſtance fera effet, car le Général Lée s'avance avec un gros renfort; &

& ses troupes sont dans la meilleure disposition. » Année 1776.

» O Philadelphie ! ville de paix si riche & si heureuse, tomberez-vous entre les mains des ennemis, & ne saisirons-nous pas cette occasion de détruire leur principale armée, maintenant qu'elle est éloignée de ses vaisseaux de guerre qui faisaient sa plus grande force ? »

» Il serait inutile de multiplier les raisonnemens dans une telle situation ; il s'agit de tout ce qui peut intéresser des hommes libres, nos ennemis orgueilleux n'offrent pour donner la paix à l'Amérique que le terme injurieux de *pardon* pour prix d'une soumission indéfinie. »

» Quoique la prise de Philadelphie n'entraîne pas, graces à Dieu, la perte entière de notre cause, tandis qu'elle peut être sauvée, ne donnons pas à l'ennemi un pareil sujet de triomphe ; mais plutôt arrêtons-là ses progrès, & faisons voir à nos amis des pays éloignés, qu'un même esprit n'a point cessé de nous animer tous. »

Il y a une remarque bien importante à

ANNÉE 1776.

faire ſur cette proclamation. C'eſt qu'elle annonce poſitivement & pour la première fois aux peuples, que le Congrès avait lieu de compter ſur l'aſſiſtance de quelques puiſſances de l'Europe. En effet les Américains commençaient à tirer de grandes reſſources du Portugal, de Livourne, du Texel & des ports de la Baltique. Les gouverneurs de la Jamaïque, de la Grenade & des autres iſles Anglaiſes des Antilles, prenaient des meſures pour empêcher le commerce américain avec les étrangers, & travaillaient à aſſurer la navigation contre les corſaires Amécains. Cependant les armateurs de la nouvelle Angleterre rempliſſaient les ports de la Martinique * & de Saint-Domingue, & continuaient d'arrêter en retournant dans leur pays les chargemens de ſucre deſtinés pour Londres. Les ports de Nantes & de Bordeaux commençoient à donner aſile aux corſaires de Boſton, les riches captures que

* Ils allaient principalement à Sainte-Lucie, entrepôt accordé pour les étrangers aux Iſles du Vent, comme le môle Saint-Nicolas à Saint-Domingue.

ces corsaires avaient faites depuis quelque temps portaient un coup fatal aux finances & au crédit en Angleterre. Les assureurs refusaient leur signature à quarante pour cent; tant on était effrayé de la multitude des corsaires qui couvraient les mers de l'Amérique. «Mes amis, j'en suis bien fâché pour vous, disait l'un d'eux à l'équipage d'un vaisseau richement chargé qu'il venait de prendre, mais les troupes du Roi ont brûlé ma maison; j'ai voulu faire le commerce, les loix prohibitives m'en ont empêché; j'ai voulu planter, les soldats ont ravagé mes champs, ils ont tué mon frère & ma famille était ruinée si je n'avais pris le parti de faire la course. D'autres, aussi malheureux que moi, attendent au passage les vaisseaux de la Jamaïque; ils ne les laisseront pas échapper.»

ANNÉE 1776.

Le chevalier Howe s'empare de Rhod-Island.

L'ISLE de Rhodes était le dépôt des prises de la plupart de ces corsaires; le général Howe reçut ordre de la cour de s'emparer de cette isle, & il y réussit avec beaucoup d'adresse. Il envoya cinq vaisseaux de guerre & cinq mille hommes de débarquement,

ANNÉE 1776.

dans des transports & des bâtimens armés; & pour cacher la destination de l'armement, il publia qu'il voulait faire une descente dans la Virginie. En effet, le convoi prit cette route jusqu'à ce qu'il fût hors de la vue du continent, mais il rabattit sur Rhode-Island, où il trouva peu de résistance; les Anglais s'emparèrent de cinq mille boucauds de sucre qui étaient dans les magasins, & le commandement de l'isle fut donné au lord Percy.

Les sauvages, excités par les royalistes, font des incursions dans la Caroline.

LES royalistes se trouvaient déja maîtres de deux provinces, de la plus grande partie du Nouveau-Jersey, & menaçaient la Pensilvanie : ils excitaient sans cesse la cruauté des Sauvages contre les Américains. Stuart, intendant pour le Roi chez ces peuples, avait travaillé dès le mois de Mai à les mettre en marche pour faire une diversion favorable à l'expédition du général Clinton contre Charles-Town; mais les Sauvages ne commencèrent leurs incursions qu'après que Clinton & le chevalier Parker eurent été forcés d'abandonner les provinces méridionales, pour se

rejoindre au général Howe. Un Anglais, nommé Ratclife, à la tête de plusieurs partis de Chiroquois & de Criques, pillait des villages dans la Caroline méridionale, & emmenait des prisonniers, dont la plupart furent massacrés. Les peuples du Seneca, armés par l'Ecossais Cameron, vinrent attaquer aussi les derrières de cette province, & forcèrent les milices à la retraite; mais le colonel Williamson repoussa à son tour toutes ces hordes sauvages, entra dans leur pays & fit cesser leurs incursions. » Nous savons, disait un des » ministres à la chambre des pairs, que le » général Carleton a rassemblé aux trois » rivières, le 24 Juin, cent chefs sauva- » ges amis du gouvernement, qui lui ont » apporté plusieurs chevelures de rebelles. » Ce traitement est horrible! mais il est » probable qu'il fera le plus grand effet » sur les révoltés : ils sont presqu'en- » tièrement chassés du Canada, & tout » me fait croire que nous ne serons pas » moins heureux dans la partie méridio- » nale. »

ANNÉE 1776.

ANNÉE 1776.

Le Congrès demande aux sauvages la neutralité ; ceux des six nations veulent qu'elle soit gardée.

Le Congrès, au contraire, ne demandait aux sauvages que la neutralité, & ne les a jamais employés que comme *découvreurs*. Dans le mois de Juin, les chefs des six nations assemblés à Onondaga, avaient promis au colonel Morgan de retirer du Canada tous leurs guerriers, & de prendre le parti de la neutralité. Ils envoyèrent des députés au grand conseil assemblé à Niagara, & à d'autres peuplades, pour leur persuader de ne point prendre de part à la guerre. *Kiashuta* un de ces chefs, vint trouver à son retour de Niagara, plusieurs autres chefs assemblés au fort du Quesne, & parlant au nom des six nations, déclara aux Anglo-Américains que leur intention était de rester neutres, pourvu que leur pays ne devînt pas le théâtre de la guerre. Il fut répondu de la part du Congrès qu'il ne mettrait point d'armée en marche sans avoir averti les six nations, & que ce serait dans le cas seulement où une des armées anglaises prendrait cette route pour venir à eux. » Cela n'est point à craindre, répliqua Kiashuta : les six na-

tions ſe chargent d'empêcher qu'aucune armée, ſoit anglaiſe ſoit américaine, paſſe ſur leur territoire. Vous, pourſuivit-il en s'adreſſant aux autres chefs, calmez l'ardeur de vos jeunes gens, rendez-leur cette parole, & apprenez-leur que les ſix nations & leurs tributaires ne veulent point être en guerre. »

ANNÉE 1776.

Pluſieurs nations s'arment pour les Américains, mais les Onéidas refuſent de prendre parti.

C'EST ainſi qu'une partie de ces meſures, dont les miniſtres avaient eſpéré tant *d'effet*, ſe trouva déconcertée. Cependant les Américains ayant à réſiſter à beaucoup d'autres ſauvages, dont rien ne pouvait arrêter la barbarie, ſe virent contraints de rechercher l'amitié des nations avec leſquelles ces derniers étaient en guerre. Quelques tribus ſe déclarèrent pour les Américains, & envoyèrent des découvreurs à l'armée du nord; le Congrès ne voulut point employer leurs haches contre les Anglais; de telles repréſailles lui firent horreur: mais il s'en ſervit utilement contre les ſauvages ennemis. Les Onéidas avaient ſeuls refuſé de prendre aucun parti. » Vous & les ſujets du grand Roi, dirent-ils, aux Envoyés du

ANNÉE 1776.

Congrès, vous êtes enfans d'une même famille, & vous voulez vous faire la guerre : nos pères ne nous ont point laiſſé le ſouvenir d'un ſi étrange évènement. Ne ſoyez point ſurpris que nous ne prenions point part à vos querelles : nous vous défendrions ſi vous étiez attaqués par une nation étrangère. » Ces peuples, ſi modérés, ſont gouvernés par des femmes : ils ſont juſtes & paiſibles, ils doivent être heureux. Dans le commencement d'une ſociété, le meilleur gouvernement doit être celui des femmes. Tant que l'état peut être gouverné comme une famille, les regles de l'économie domeſtique ſuffiſent à ſes beſoins. La poſtérité trouvera bien étrange que des nations civiliſées ayent mis le couteau entre les mains de pareils hommes, pour les faire ſervir aux querelles de l'Europe, & que depuis cent ans, les peuples ignorans que nous appellons barbares, ayent fait ſous les Français & les Anglais, l'apprentiſſage du meurtre & des forfaits.

Les royaliſtes contrefont le

IL n'y avait aucune eſpèce de fléau que la cour de Londres & les agens qu'elle

ANNÉE 1776.

entretenait, n'employassent pour désoler l'Amérique ; ils contrefaisaient le papier-monnoie ; ils en répandirent tout-à-coup une si grande quantité, qu'il en résulta des allarmes générales, & un discrédit qui causa de grands embarras dans les opérations publiques ; mais on fit des arrêtés dans les provinces respectives, pour empêcher le progrès du mal, & le Congrès y remédia par de sages mesures.

papier-monnoie.

TANDIS que le courage de cette assemblée était soumis aux plus rudes épreuves, Silas Deane riche planteur de la Province de Connecticut, & délegué au Congrès pour sa province, était venu en France afin d'ouvrir quelque négociation avec la cour.

Silas Deane, député du Congrès à la cour de France, arrive dans cette cour. Caractère de Caron de Beaumarchais.

IL était parti de Philadelphie aussi-tôt après la déclaration d'indépendance ; ses compatriotes avaient dès-lors un commerce avec les Hollandais & les Français, pour se procurer des habits & des munitions. On distinguait entre leurs correspondans Caron de Beaumarchais : cet homme aimable, actif, intelligent, dont le caractère énergique &

Service qu'il rend aux Insurgens.

ANNÉE 1776. l'esprit étendu ont joué tant de rôles différens sur la scène du monde, & avec un succès presque toujours égal. Le même homme qui avait attendri nos Dames sur le sort d'Eugénie, & les avait fait rire aux éclats dans un procès que ses ennemis croyaient rendre assez sérieux pour causer le malheur de sa vie, employoit ses efforts en faveur des Américains. Il avait eu l'occasion de connaître plusieurs d'entr'eux, dans deux voyages qu'il avait faits à Londres. Deretour à Paris, Beaumarchais, encore plein detout ce qu'il avait appris sur le véritable état de l'Amérique, sur ses dispositions, & la guerre que lui faisait la Métropole, s'attira la confiance de Silas Deane, qui craignait de solliciter sans succès les secours de la France. Deane était sur le point de passer en Hollande ; Beaumarchais le retint. « Qu'allez-vous faire ? lui dit » cet homme ingénieux, je connais mon » pays. Armons pour les Américains ce qu'on » appelle ici *le grand monde*; il n'ose pro- » noncer encore les noms peu familiers pour » lui d'*Hancock* & de *Washington*, de *Bun-*

» *kers'Hil* & de *Skenesborough*, mais il ne faut qu'un moment pour mettre tous ces » noms en crédit & vous procurer de grands » secours. « Tel fut l'effet de ce conseil, que peu de jours après on prenait à Paris le plus grand intérêt à la guerre des colonies anglaises ; on trouvait mal fondées les prétentions de la *mère patrie*, & le nom du Congrès retentit enfin dans toutes les assemblées de cette ville immense.

ANNÉE 1776.

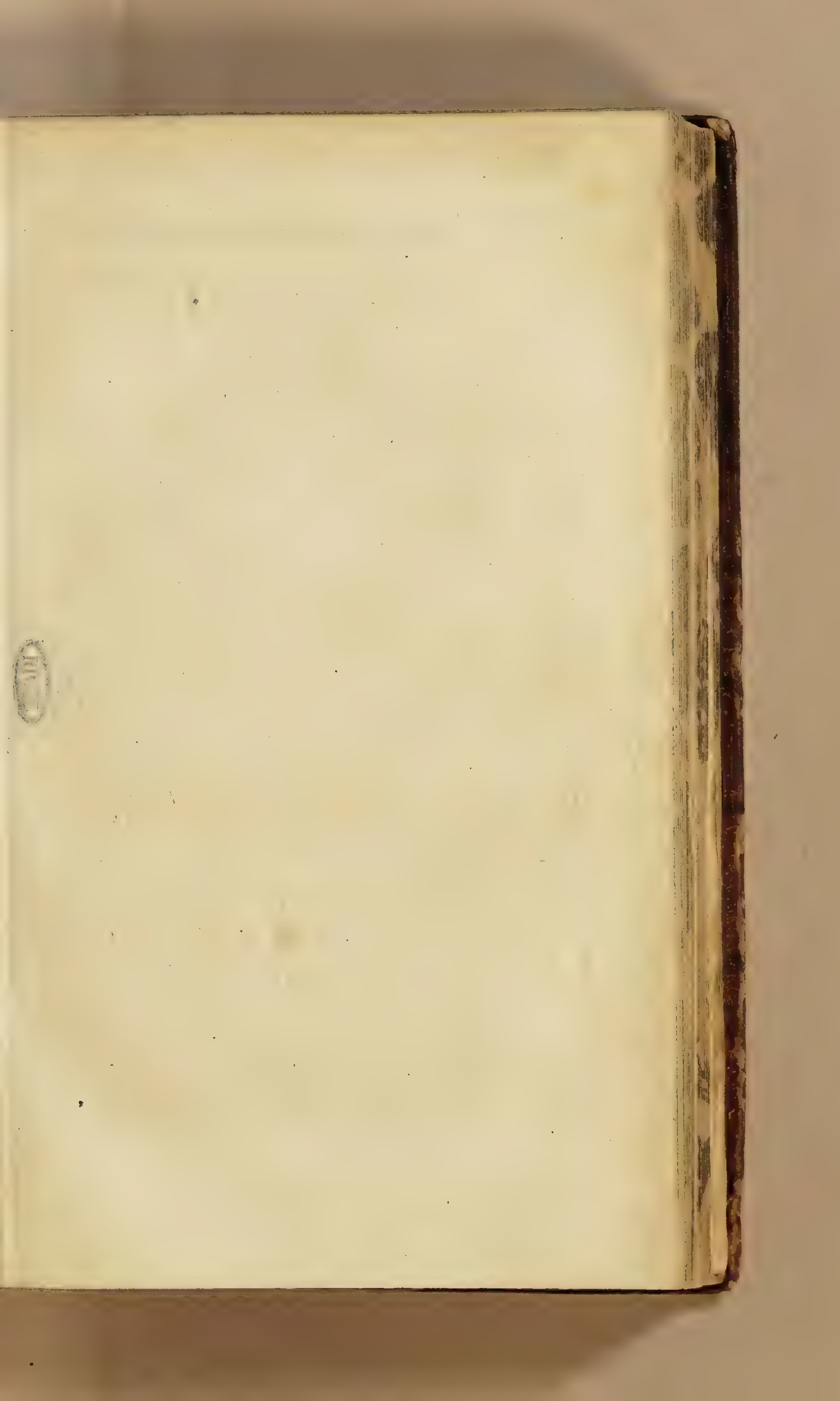
Une révolution soudaine se fait dans les esprits ; des réflexions sur la situation des Américains en produisent une plus grande dans le cabinet de Versailles ; il s'en fait une aussi dans la profession de Beaumarchais : spéculant sur les choses nécessaires aux Américains pour la campagne prochaine & sur l'importance qu'il y avait à les leur procurer secrettement, son caractère se décide ; il est armateur, il est négociant. Les capitalistes lui ouvrent leurs trésors. On s'occupe dans les ports des armemens de Beaumarchais. L'Amphitrite part avec un chargement complet d'armes, de munitions & d'habits, & douze autres

ANNÉE 1776.

vaiſſeaux ſont prêts à la ſuivre. Un vaiſſeau de guerre eſt réformé, Beaumarchais l'achette; le fait radouber & remettre à neuf, & bientôt le fier Rodrigue ſort des ports de France avec des batteries menaçantes, qui commandent à l'Angleterre de reſpecter le commerce de ſon armateur. Deane profitait de ſon zèle; il ſavait aprécier un homme qui ſaiſiſſait avec art les rapports de la politique & du commerce. On a dit que Beaumarchais avoit été aidé par le gouvernement, je ne prononcerai pas ſur ce qui n'eſt point à ma connoiſſance; mais il a certainement contribué d'une manière utile & grande aux approviſionnemens que demandaient les Américains, par ſon travail, les reſſources & l'activité de ſon eſprit, l'étendue de ſes liaiſons en tout genre, le libre accès que lui donnait le bonheur de plaire, & l'aſcendant de ſon caractère ſur les opinions publiques.

Arrivée du docteur Franklin

DANS cette diſpoſition, le Docteur Benjamin Franklin vint augmenter le crédit des Inſurgens, à Paris: il étoit aſſocié étranger





J. Pilcier. Sculp. 178

BENJAMIN FRANKLIN

de l'Académie des ſciences, ce qui le mettait en liaiſon avec les ſavans de la capitale. Il étoit né à Boſton en 1706 : s'étant adonné à la phyſique expérimentale, il avoit fait d'heureuſes découvertes. Ses expériences ſur le tonnerre & l'électricité lui avaient acquis une grande célébrité en Europe. Il paſſait dans l'Amérique pour un homme ſage & prudent. Il s'était établi dans la Penſilvanie, & avait été ſouvent élu parmi les repréſentans du peuple dans l'aſſemblée de cette province. Dès l'année 1754, il avoit communiqué au gouverneur Shirley, les raiſons qui devaient empêcher de taxer les colonies ; il avoit été interrogé à Londres à la barre du parlement ſur la même queſtion, en 1766; il étoit alors agent pour pluſieurs colonies; ſept ans après, en 1773, il avait été chargé conjointement avec *Arthur Lée* de préſenter au Roi *les humbles pétitions des bons peuples de l'Amérique.* Il avoit été préſident de la *convention* ou *commiſſion générale extraordinaire* de Penſilvanie pour donner à cette province une nouvelle forme de gouvernement; ſa ſageſſe

ANNÉE 1776.

en France; impreſſion qu'il fait ſur le peuple de la capitale.

ANNÉE 1776.

était grande & sa santé robuste; il avait de la réputation dans son pays, mais encore plus en Angleterre, il venait s'en créer une nouvelle parmi les français : il s'annonça d'abord comme un philosophe affligé des troubles de sa patrie, & qui détournant ses yeux de tant d'objets de désolation, venait chercher en France un séjour plus paisible; mais il se réunissait à Silas Deane, & correspondoit avec *Arthur Lée*, & il étoit chargé avec eux des négociations du Congrès auprès de la Cour d'Espagne, du Roi de Prusse & de la Maison d'Autriche. On lui conseilla de profiter des circonstances particulières qui l'annonçaient avantageusement parmi les Français, & de se rendre peu communicatif. Ce conseil étoit fondé sur la connoissance des peuples, & sur celle en particulier de la nation française. Les formes extérieures sont ce qui séduit le plus aisément le vulgaire. Franklin se logea dans un village aux portes de Paris, & sur le chemin de Versailles. Il fût demeurer à Passy; dans cette retraite il voyait peu de monde, & se tenait sur ses gardes : on se disoit à l'oreille que la haîne

des miniftres d'Angleterre pouvait lui faire courir de grands périls, & cette idée feule le rendait plus intèreffant. Franklin ne venait à Paris qu'accompagné d'un cortège nombreux, auquel fe mêlaient des hommes de génie, qui négligés & perfécutés de leurs compatriotes, n'en répandaient pas moins un luftre impofant fur l'étranger à qui ils paroiffaient accorder de l'eftime. Tout en lui annonçait la fimplicité & l'innocence de ces anciennes mœurs, que de grands philofophes ont fi bien peintes, & qui malheureufement n'ont peut-être jamais été auffi parfaites que dans leurs defcriptions. Franklin avoit dépouillé la chevelure empruntée, qui jadis cachait en Angleterre la nudité de fon front, & l'ajuftement inutile qui l'aurait laiffé au niveau de tous les autres Anglais. Il montrait à la multitude étonnée une tête digne du pinceau du *Guide* *, fur un corps droit & vigoureux couvert des habits les plus fimples; fes yeux

ANNÉE 1776.

* Peintre fameux, qui réuffiffait particuliérement dans les portraits de vieillards.

ANNÉE 1776.

étaient ombragés de deux larges lunettes ; & ſa main chargée d'un bâton blanc ; il parloit peu ; il ſavoit être impoli ſans rudeſſe, & ſa fierté ſemblait être celle de la nature. Un tel perſonnage était fait pour exciter la curioſité de Paris. Le peuple s'atroupoit ſur ſon paſſage ; on demandait » quel eſt ce vieux payſan qui a un air ſi noble ? « & l'on répondait à l'envi : *c'eſt le célèbre Franklin.* Il ſe rendait dans tous les lieux où les hommes peuvent être raſſemblés par des motifs eſtimables, & par-tout il était annoncé par des applaudiſſemens. Aux ſéances publiques de l'académie des ſciences & de l'académie françaiſe ; aux audiences du parlement ; à l'expoſition des ouvrages de l'académie de peinture & de ſculpture ; à la ſociété libre d'émulation pour l'encouragement des arts utiles, & dans ces lieux gardés par le myſtère où ſe trouvent la paix & la liberté au milieu des plaiſirs & des arts, qu'Helvétius & Voltaire ont fréquentés, & où il étoit digne de s'aſſeoir avec eux *. Jamais homme

* La loge des Neuf Sœurs, ſociété de Francs-Maçons

ne

ne fut plus honoré sans exciter l'envie, & toutes les fois qu'il arrivait de citer le nom de Franklin, il était passé en usage d'ajouter : *il est bien respectable.* Trois mois après son arrivée à Paris on voyait par-tout son portrait gravé avec ce beau vers.

ANNÉE 1776.

Eripuit cœlò fulmen, sceptrum que tirannis.

CEPENDANT on ne pouvoit se persuader dans le cabinet de Londres que la France

Opinion du cabinet de Londres sur les secours que les Americains pouvaient trouver en Europe.

---

qui cultivent les sciences & les beaux-arts, & où l'on jouit avec discernement de tous les plaisirs qu'ils procurent. Cette société compte parmi ses membres la plupart des hommes célèbres de la France, & les étrangers les plus illustres. MM. de Lalande, le comte de Milly, Court de Gébelin, Chamfort, l'Abbé de Lille, Cailhava, Roucher, de Sauvigny, Vernet, Houdon, Picciny, &c. &c. sont de cette assemblée. MM. Greuse & Lemiere ont été reçus le même jour: il était beau de réunir le peintre fameux & le poëte qui célébra la peinture. On y conserve le tablier d'Helvetius. Voltaire s'y était fait recevoir avant sa mort. Cette réunion de savans, de poëtes & d'artistes ne se livre pas uniquement aux arts; la sagesse est le but qu'elle se propose, & la vertu en est le fruit. Elle soulage les pauvres; délivre des prisonniers; éleve des enfans destinés à être artistes; aide à l'éducation des pauvres étudians qui remportent des prix à l'université de Paris, & ajoute des encouragemens aux récompenses qu'ils obtiennent.

ANNÉE 1776.

& l'Eſpagne priſſent parti pour les Américains. Les colonies françaiſes en Amérique, diſoit le Lord Germaine dans le Parlement, ſont peut-être encore plus mécontentes que les nôtres. Seroit-il donc croyable que la cour de Verſailles osât encourager une rébellion voiſine ; ne craindroit-elle pas que ſes propres colonies ne fuſſent tentées de participer aux droits illimités de la liberté ? celles de l'Eſpagne ne trouveraient-elles pas le commerce de toutes les nations plus avantageux que celui de la Compagnie de Biſcaye ; & la jouiſſance de leurs tréſors, plus agréable que l'obligation de creuſer des mines pour un Monarque Européen ? Le voiſinage d'un grand Etat indépendant ſerait pour la France & pour l'Eſpagne un ſujet perpétuel d'inquiétude, & ces Cours ne peuvent pas être aveugles à ce point ſur leurs propres intèrêts.



ANNÉE 1776.

LIVRE HUITIEME.

Le général Lée est fait prisonnier. L'armée de Washington étant dispersée, les Anglais menacent Philadelphie, mais les nouvelles troupes continentales arrêtent leurs progrès. Combats de Trenton & de Princetown. Washington repousse les Anglais jusqu'à la rivière d'Hudson; réflèxions générales sur la révolution.

Situation de la guerre dans le nord de l'Amérique. Arnold quitte le service du Congrès.

LE PLAN des Américains était de faire une guerre offensive pendant l'hiver, & pendant l'été de s'en tenir à une guerre défensive : ils s'attachèrent à disposer leurs troupes de manière à regagner tout ce qu'ils avaient perdu : ils envoyèrent le général Schuyler prendre le commandement de quinze mille hommes qui formaient l'armée du Nord, & rentrer dans le Canada. Arnold avait été poursuivi de poste en poste jusques vers l'Albanie. Cet homme persévérant & infatigable avait fait une retraite

ANNÉE 1776.

digne d'un général habile; mais en tout pays ce ſont les ſuccès que l'on juge & non pas les efforts. Arnold croyait avoir des ſujets de chagrin & de mécontentement. Il abandonna l'armée, irrité contre quelques membres du Congrès qui le taxaient d'avarice & de vexations: ils lui reprochaient d'avoir commis des exactions à Montréal, ſous le prétexte de ſuppléer aux beſoins de l'armée, & lui avaient fait refuſer le grade de Major général dû à ſes ſervices.

Bourgoyne retourne à Londres. Sujets de diviſion entre lui & le gouverneur Carleton. Différence de leurs ſyſtêmes.

CARLETON, après avoir repouſſé les Américains & avoir détruit leur flotte ſur le lac Champlain, s'était arrêté à Crown-Point & s'en était emparé; mais trouvant les Américains trop bien fortifiés dans le poſte qu'ils occupaient vers Ticonderago, il n'avait pas cru devoir les attaquer, quoiqu'il fût à la tête de pluſieurs milliers de ſoldats ſans compter les ſauvages; il craignoit d'ailleurs de manquer de vivres dans les environs d'Albany. Il ne pouvoit plus eſpérer de traverſer la nouvelle Angleterre, & de pénétrer dans la Penſilvanie; il ſe rembarqua pour retourner à Québec, où il fixa ſes quartiers d'hiver. Le

Général Burgoyne ne l'avoit pas accompagné dans cette expédition; il étoit retourné à Londres pour y faire juger ſes prétentions au commandement en chef. Auſſitôt après ſon arrivée à Québec, il s'était occupé de l'éxécution du grand projet dont il avoit flatté la Cour de Londres, c'était de traverſer les lacs, & de s'enfoncer dans l'intérieur des terres pour redeſcendre enſuite ſur la nouvelle York, en même-temps que le Chevalier Howe aurait attaqué cette province & celle de New-Jerſey du côté de la mer. Ce projet de campagne avoit quelque choſe de grand, mais beaucoup d'obſtacles ſe réuniſſaient pour empêcher qu'il ne pût s'accomplir. Il juſtifiait l'invaſion du Canada que le Congrès n'avait approuvée qu'avec peine. Si les Américains ne s'étaient pas emparés dans l'année précédente des forts de Chambly & de S. Jean, où ils avaient fait deux régimens priſonniers, & où ils avaient trouvé une grande quantité de munitions, ils n'auraient pas formé & agguerri pendant tout l'hiver devant les murs de Québec un corps redou-

ANNÉE 1776.

ANNÉE 1776.

table de volontaires. Il n'y avait point de prodiges de valeur que l'on ne dût attendre de ceux qui avaient ſuivi un ſiège d'une ſi grande importance avec autant d'intelligence, de perſévérance & d'activité. Si les Américains n'avaient point entrepris cette campagne, Burgoyne aurait peut-être éxécuté ſes projets ſans rencontrer d'ennemis, mais aux dangers que des hommes aguerris dans ces climats préſentaient aux troupes Anglaiſes, ſe joignaient ceux d'une marche de pluſieurs mois dans des bois, dans des montagnes & ſur des lacs, où tant d'Européens avaient été défaits avant lui. Chaque jour, à chaque inſtant, il pouvait être attaqué par de nouveaux partis, maîtres de le ſuivre ou de le devancer ſans qu'il pût s'en garantir.

Tous ces obſtacles n'avaient point échapé à la pénétration de Carleton, qui voulait ſe rendre redoutable aux Américains ſans jamais compromettre ſes forces. Le ſyſtême de Burgoyne était tout-à-fait différent, & quand même celui-ci n'auroit pas eu l'ambition de commander en chef, ces deux Of-

ficiers généraux n'auraient jamais pu s'accorder. 1776.

Succès des royalistes dans la campagne de 1776.

La situation de la guerre à la fin de 1776 était telle, que de tous côtés les forces de l'Angleterre paraissaient triompher. Elle avait dans les différentes provinces trente-quatre mille hommes de troupes réglées, une flotte considérable : elle comptoit sur les secours & la fidélité de plus de cent mille Torris, entre lesquels on remarquait des habitans distingués par leurs richesses & leur considération personnelle. Elle était en possession de New-York, de Rhod-Island & de la plus grande partie du pays de New-Jersey, & avait des postes & des magasins dans plusieurs autres parties du continent. Outre les douze vaisseaux qui formaient sa principale escadre, soixante-onze frégates ou bâtimens armés, & neuf mille matelots, parcouraient toutes les côtes, & prolongeaient, pour ainsi dire, d'un seul cordon, toute l'étendue du continent. Cependant les Chefs de la confédération ne manquaient point de confiance. Ce n'est pas au milieu des succès que l'on peut calculer

ANNÉE 1776.

les efforts & les reſſources d'un parti, c'eſt au milieu des revers. C'eſt en conſidérant la manière dont les Colonies-Confédérées ont ſoutenu leurs défaites & les ont réparées, que la politique pourra prononcer ſur la force ou la faibleſſe des Peuples les plus intéreſſans qui aient juſqu'à préſent été ſoumis à ſes jugemens.

Le général Lée eſt fait priſonnier le 13 Décembre.

UN évènement que l'on ne pouvait prévoir devait priver les Américains d'un de leurs Généraux. Charles Lée venait de rejoindre dans le Nouveau-Jerſey l'armée de Washington, & ſon eſprit inquiet & hardi, lui faiſait employer juſqu'aux moindres momens. Tantôt il s'occupoit à choiſir des poſitions militaires, où l'on pût établir quelques points de défenſe pour retarder la marche des Anglais vers Philadelphie; tantôt il allait reconnaître leurs diſpoſitions, ou conférer avec les principaux membres du Congrès, ſur les opérations de l'armée: il ne ſe tenait point ſur ſes gardes. Son activité, qui ne l'abandonnait jamais, ne lui permettait point de penſer au danger. Le quatrième jour

de ſon arrivée dans le pays de Jerſey, il s'était poſté avec douze hommes ſeulement, à deux milles de Moriſtown, où il avait laiſſé le corps de troupes qu'il commandait. Il ne ſavait pas que des Partis Royaliſtes battaient la campagne : il coucha dans la maiſon d'un habitant, le 12 Décembre, accompagné ſeulement de ſon Aide-de-Camp. Il écrivit le lendemain à Moriſtown, à l'un des Officiers qui étaient ſous ſes ordres. Le Colonel Harcourt était aux environs avec un détachement de cavalerie légère ; il arrêta la lettre & l'Américain qui en était porteur. Il briſa le cachet, & trouvant la lettre fraîchement écrite, il força l'Américain en lui mettant le piſtolet ſur la gorge, de le conduire où était ſon Général. Charles Lée était avec ſon Aide-de-Camp ; ils s'occupaient à conférer ſur un plan ; l'habitation fut inveſtie, & les onze Américains faits priſonniers avant qu'il fût averti du danger qui le menaçait. Les domeſtiques ſautèrent par les fenêtres aux premiers coups de fuſil que les Anglais tirerent en approchant de la maiſon. Alors

ANNÉE 1776.

Année 1776.

le Colonel Harcourt entra avec huit dragons dans la chambre où était Lée avec son Aide-de-Camp. Celui-ci sautant sur deux pistolets qui étaient à sa portée, les tira & se sauva, quoique dangereusement blessé. Un Officier Français était venu ce jour-là même se présenter au Général Américain; il était sorti par hasard, & se trouvait en ce moment à quelques pas de la maison: il vit de loin ce qui se passait & cherchait les moyens de s'enfuir, lorsque quatre hommes du détachement l'apperçurent; il essaya de se sauver par-dessus un mur voisin, mais les Anglais, après avoir tiré sur lui plusieurs coups de fusil qui ne le touchèrent pas, le joignirent & le forcèrent, à coups de plat de sabre, de se rendre leur prisonnier. Tous deux furent conduits au Lord Cornwallis, & ensuite au Général Howe, qui les tint dans une dure captivité. Ils éprouvèrent les plus mauvais traitemens pendant la route: l'Officier Français fut attaché à la queue des chevaux, & Cornwallis osa menacer Lée du dernier supplice.

Washington fait ses

MAIS les succès des Royalistes devaient

avoir un terme. Le Général Washington, ce même guerrier qui jufques-là n'avait fait pour ainfi dire que fe défendre, & n'avait point voulu confier aux hafards la caufe facrée de la liberté, fe préparait à repouffer l'ennemi, qu'il voyait avec chagrin occuper un grand nombre de poftes dans le Nouveau-Jerfey, & qui ouvrant un front large à fon armée, annonçait le defir de s'avancer avec sûreté jufques devant Philadelphie. Il entreprit de refferrer l'armée Anglaife, & de forcer tous les poftes avancés, fans rifquer de bataille. Quoi que puiffent dire les envieux de la fortune fans égale & de la réputation immortelle de Washington, un femblable deffein prouve de grandes connoiffances de l'art militaire, un coup-d'œil jufte fur les différentes fituations que préfentait l'immenfe étendue du pays, & un vafte génie.

ANNÉE 1776.

Difpofitions pour forcer les armées anglaifes.

Le pouvoir du Congrès était fi bien établi dès-lors, & le zèle des peuples en général fi ferme & fi conftant, que malgré les revers, malgré la déroute du 6 Décembre, la préfence de l'ennemi vainqueur & la

ANNÉE 1776.

terreur de Philadelphie, en moins de dix-huit jours l'armée ſe trouva renouvellée. Washington qui connoiſſait les hommes, leur courage & leur fragilité, voulait profiter de la première ardeur de ces troupes républicaines. Il raſſemblait & animait les troupes à meſure qu'elles arrivaient, & avant de ſe mettre en marche les Commandans de chaque corps firent à ſon exemple de courtes harangues à ces nouveaux guerriers qui n'avaient point encore combattu. Telle fut celle que Daniel Roberdeau adreſſa aux volontaires de Penſilvanie.

Harangue du colonel Roberdeau.

» MES amis, la providence a mis depuis quelque-temps notre patience à l'épreuve pour nous rendre les dignes défenſeurs de la liberté. C'eſt l'amour de la liberté qui nous a fait quitter le ſein de nos familles pour courir les haſards de la guerre : puiſque je marche à votre tête, je dois eſſayer de vous faire entendre ce qui me paraît néceſſaire pour votre intèrêt propre, & ce qui eſt encore au-deſſus pour l'intèrêt de tous.»

» Ce moment de criſe était réſervé pour l'âge où nous vivons ; tel eſt notre ſort, &

il eſt impoſſible de lui réſiſter : pour moi qui connais l'inſolence des chefs de l'Angleterre à notre égard, je crois fermement que tôt ou tard ces deux peuples devaient ſe ſéparer d'une manière violente, & je me réjouis d'exiſter pour y prendre part. Eſt-il une fortune comparable à la liberté & à la paix? pouvons-nous ſouhaiter de laiſſer un meilleur héritage à nos enfans & à notre poſtérité ? quant aux peines & aux fatigues de la guerre, je dois vous obſerver qu'une armée encore novice & qui n'eſt ſoutenue que par ſon courage, doit trouver d'abord d'innombrables difficultés à ſurmonter; c'eſt une nouvelle vie pour chacun de nous, & les commencemens, en tout état, ſont ce qu'il y a de plus pénible. L'épée du guertier n'eſt pas à ſa main un poids léger. De même qu'il affronte les dangers, il doit auſſi ſupporter les inconvéniens de la guerre. Une vie dure & laborieuſe eſt ſon partage, & il y a autant de gloire à la ſoutenir avec un mâle courage, qu'à tenir ferme devant le canon de l'ennemi. Il m'eſt venu beaucoup de plaintes au ſujet des ſubſiſtances; je vous

Année 1776.

ANNÉE 1776.

assure que rien n'a été négligé : cependant il ne faut pas vous flatter que l'abondance vous suivra par-tout ; dans des temps difficiles, il faut savoir sacrifier à la nécessité. Si parmi vous il se trouve quelque ame assez insensible aux précieux avantages que doit nous procurer un effort de vertu, & qui vont décider du sort de nos familles, ou assez lâche pour priver sa patrie des services qu'elle exige de lui dans les instans les plus essentiels qui puissent jamais s'offrir à son zèle, c'est un sujet que nous ne craignons point de perdre, & qui n'est digne de l'attention d'aucun vrai Américain ; mais il est d'autres mécontens dont je ne puis m'empêcher de parler, de quelque douleur que mon ame soit pénétrée. L'esprit chagrin que je remarque à plusieurs d'entre vous ne leur est point naturel. Je n'ai aucun doute sur votre valeur ; mais je vous exhorte comme mes amis & mes camarades, à ne point écouter les séducteurs qui veulent jetter dans vos cœurs le trouble & l'inquiétude. On a entendu une voix s'écrier *retournons chez nous, comment tiendrons nous contre les troupes du Roi?* Quoi

mes chers amis, à peine entrés en campagne vous tourneriez le dos à l'ennemi? Ne nous ſuivra-t'il pas dans ces maiſons où vous parlez de retourner, renforcé par des multitudes de *Torris* qui le joindront de toutes parts, auſſi-tôt que vous ſerez retirés; *mais nous avons des femmes & des enfans qu'il faut faire vivre?* & ce ſont autant de raiſons de plus pour que vous reſtiez dans l'armée. Vous êtes ceux que le devoir empêche de partir. C'eſt ici qu'il faut établir vos défenſes, ſi vous voulez garantir vos foyers de tous les affreux ravages que vous avez vu exercer dans les cantons de Jerſey. Que le ſalut de votre patrie ne ſorte pas de votre idée. Portez la vue ſur l'autre bord de ce fleuve, & qu'il ne ſoit jamais dit pour votre honneur que des hommes qui marchent pour ſix ſols par jour, qui ſont le rebut des priſons, qui n'ont eu d'option qu'entre ce métier & la mort, qui à ce prix ſeul ont promis de combattre pour la plus mauvaiſe des cauſes, & pour le plus mauvais des gouvernemens; que de tels hommes ont plus de cœur que vous, & ſavent mieux réſiſter aux

ANNÉE 1776.

fatigues de la guerre. Sans doute nous avons laiſſé derrière nous beaucoup de gens mal affectionnés, qui n'ont contribué en rien, ou que de mauvaiſe grace, au ſervice du pays qui les nourrit : j'avoue encore qu'il peut y en avoir d'autres qui profiteront lâchement de votre abſence pour s'enrichir ; mais la baſſeſſe de leur conduite vous ſervira-t'elle d'exemple ? s'ils ont manqué au plus ſacré des devoirs, ayons la gloire de le remplir tout entier ».

» Je ne puis trop vous recommander l'eſprit d'ordre & une ſtricte attention aux commandemens qui vous feront faits. L'ordre eſt l'ame de la liberté, ſans lui la bravoure peut perdre beaucoup de ſon prix. C'eſt de ſa diſcipline que l'armée Anglaiſe tire toute ſa force ; elle lui tient lieu de vertu, & quoique notre cauſe ſoit la plus belle que jamais des hommes ayent eu à défendre, la bravoure peut être inſuffiſante ſi l'eſprit d'ordre nous manque. Comme la bravoure eſt la partie qui abonde chez nous, ajoutons-y les avantages qui peuvent la faire valoir, & de cette union que le ciel daignera

gnera bénir, osons attendre les plus glorieux succès dans la défense de nos justes droits».

ANNÉE. 1776.

L'éloquence anime le courage & forme les guerriers.

De semblables harangues sont des monumens qui consacrent dans l'histoire, la disposition & le caractère des peuples & les talens des généraux. Daniel Roberdeau était un des citoyens les plus riches de la Pensilvanie, & avait été président des hommes libres de cette province qui avaient voté pour l'indépendance & formé la convention générale pour changer le gouvernement. Il avait, comme la plupart des officiers Américains, l'estime des peuples & le talent précieux de les encourager ; mais entre tous les autres le brigadier général *Mifflin* se faisait remarquer par son éloquence naturelle & l'ardeur de son courage. Il attroupait les habitans des villages, il montait sur la première élévation qui se rencontrait, & leur parlant avec autant d'abondance que d'énergie, il les animait en faveur de la patrie; ils le suivaient, il leur donnait des armes, & les conduisait aux combats où sans cesse il leur donnait des exemples de valeur.

Victoire de Trentown.

Ces soins réussirent tellement, que ces

ANNÉE 1776.

bons Républicains, qui entendaient pour la première fois le bruit du canon, ne formerent plus qu'une armée de héros. Ils se cantonnerent sur le bord de la Delaware depuis Philadelphie jusqu'à *Est-Town* pour empêcher l'ennemi de passer la rivière.

Les Royalistes se virent forcés par cette manœuvre de former des cantonnemens, qui trop éloignés les uns des autres diviserent leurs forces. Washington avec un corps de huit mille hommes passa la rivière dans la nuit de Noël. Le vingt dès le matin il arriva sur les postes avancés de Trentown; ceux qui les défendaient se replierent en fuyant. Alors il partagea ses troupes en quatre colonnes qui, ayant investi toutes les avenues, surprirent une brigade Hessoise qui s'était emparée de cette ville; elle était composée de seize cens hommes. A peine quatre cens s'échapperent, les autres furent faits prisonniers, & envoyés à Philadelphie. Les fuyars se répandant dans tous les quartiers de l'armée anglaise jusqu'à Brunswick y jetterent le trouble & l'allarme. Les généraux anglais commencerent à regretter de s'être

trop éloignés de leurs vaiſſeaux, & d'avoir laiſſé juſqu'à ſix lieues de diſtance entre leurs différens poſtes. Pluſieurs des ſoldats fugitifs périrent dans leur courſe ſaiſis du froid, égarés dans des chemins inconnus & enfoncés dans les bourbiers. Toute l'armée anglaiſe évacua auſſi-tôt les poſtes avancés, & ſe replia juſqu'à Brunſwick, où le lord Cornwallis s'enferma avec un corps de troupes conſidérable, tandis que Howe avec le reſte de l'armée prenait ſes quartiers d'hiver à New-Yorck.

ANNÉE 1777.

De ce moment les Américains ne ceſſerent plus de vaincre, ils ne craignirent plus les effets de la diſcipline allemande qui les avait d'abord étonnés par la multitude & la célérité des mouvemens & des évolutions. Le vingt-huit Décembre le général Mifflin chaſſa les troupes du Roi du poſte de *Montmouth-court* dans le Bas-Jerſey, leur enleva leur bagage, & fit beaucoup de priſonniers.

ANNÉE 1777.

Washington évite une bataille

Au commencement de Janvier le général Washington avait repaſſé la Delaware pour raſſembler toutes ſes troupes à Trentown. Le lord Cornwallis partit de Brunſ-

ANNÉE 1777. rangée pour ne pas compromettre ses forces & conserver le fruit de sa victoire.

wick avec tous les renforts que le général Howe avait pu détacher de New-Yorck, pour venir l'attaquer; mais ce général ne jugeant pas à propos de risquer un combat, dètacha le lord Stirling avec une brigade pour engager l'ennemi & retarder sa marche. Le lord, suivant ses ordres, fit un feu très-vif en se retirant vers le bourg qu'il traversa à cinq heures du soir pour rejoindre le gros de l'armée. Les Anglais firent halte à Trentown le 6 Janvier, & les gardes avancées des deux partis se trouverent à cinquante pas les unes des autres. Les Anglais s'attendaient à livrer le lendemain une bataille rangée, mais le moment n'était pas venu : Washington, par des mesures sagement prises, & laissant ses feux allumés, décampa pendant la nuit du sept; il évita par une marche précipitée une affaire décisive & meurtrière, où peut-être il auroit laissé trop d'avantage à son ennemi, & se ménagea le temps de choisir un campement plus commode.

Détour habile de Washing-

CORNWALLIS le croyait devant lui, mais dès le point du jour le général Américain

tomba ſur le village de Princetown qu'il eſpérait ſurprendre. Il rencontra trois régimens Anglais & un détachement des troupes Heſſoiſſes poſtés à cinq cens pas audevant du village, ils venaient d'être avertis de ſon arrivéee, & firent une vigoureuſe défenſe ; mais ils furent obligés de céder & de prendre la fuite, laiſſant les Américains maîtres de leurs bagages & de leurs munitions.

ANNÉE 1777.

ton. Déroute de Princetown.

WASHINGTON ne s'arrêta pas à Princetown. Il avait deſſein d'aller juſqu'à Brunſwick où il aurait délivré Charles Lée de ſa priſon ; mais ſes troupes étaient fatiguées, un de ſes détachemens qu'il attendait ne put le rejoindre, & fut arrêté par une chauſſée qu'il falloit traverſer & qui s'était rompue. Après avoir affaibli & déconcerté une armée ſupérieure à la ſienne, & l'avoir réduite à ne pouvoir rien entreprendre, il ſe retira à Sommerſet, & gagna Moriſtown, où il prit ſes quartiers d'hiver le 16 Janvier. Il s'attacha à reſſerrer les lignes de l'armée Anglaiſe, & de ce moment elles ne ceſſerent plus de l'être. Il s'était poſté ſur des hauteurs qui

Il prend les quartiers d'hiver à Moriſtown.

ANNÉE 1777.

commandaient abſolument tous les poſtes ennemis, & il était inattaquable dans ſa poſition.

Les détachemens & les convois de l'armée anglaiſe ſont ſans ceſſe battus, diſperſés ou pris.

LES détachemens Anglais étaient preſque toujours arrêtés, diſperſés, ou faits priſonniers par les Américains. Ils étaient obligés de mettre des corps nombreux en campagne pour ſe procurer des vivres & des fourages, & ſans ceſſe on leur enlevait des hommes, des chevaux, des chariots. Dans les premiers jours de Février les Américains enleverent au-delà des lignes autour de Brunſwick, une quantité conſidérable de beſtiaux, de chevaux & de caiſſons.

Beaux combats particuliers des colonels Scott & Dikenſon.

CHAQUE jour était marqué par de nouveaux ſuccès. Le 10 Février le colonel Scott, de la diviſion du Lord Stirling, ayant été attaqué dans ſes cantonnemens à Quibleton par trois mille Anglais ou Allemans ſortis de Brunſwick, leur tua trois cens hommes & leur fit cent priſonniers. Le 20 Février un détachement de la milice de Jerſey d'environ quatre cens cinquante hommes, ſous les ordres du colonel Dikenſon,

attaqua les Anglais dans leur poſte du Pont de Milſtone. Ce brave Américain, à la tête de ſon détachement, traverſa la rivière au milieu des glaçons, & dans l'eau juſqu'au-deſſus de la ceinture: ce poſte était défendu par ſix cens hommes, mais ſe trouvant pris en flanc, ils ne purent faire uſage que de trois pieces de canon qui défendaient le paſſage du pont. C'en devait être aſſez pour repouſſer les Américains qui n'avaient point d'artillerie: cependant ces derniers, quoique inférieurs en nombre, les chaſſerent de leur poſte, leur tuerent vingt-quatre hommes, firent douze priſonniers & un butin conſidérable.

Année 1777.

Les Anglais étaient obligés d'envoyer, pour ſe procurer des proviſions & des fourages, des partis de cinq à ſix cens hommes, & ſouvent ils ne revenaient pas. Tous les jours les détachemens Américains ramenaient des priſonniers, des chariots & des chevaux. Ils enleverent dans la ſeule journée du 21 Février quarante-ſept chariots & cens ſix chevaux. Putnam s'empara peu de jours après de quatre-vingt-ſeize chariots chargés de proviſions.

ANNÉE 1777.

Howe demande une ſuſpenſion d'armes qui lui eſt refuſée.

LE général Howe, que cette guerre réduiſait aux plus dures extrémités, voyant que les chevaux mouraient faute de fourage, que les proviſions manquaient pour les hommes, que les hôpitaux étaient ſurchargés de malades, que la dyſſenterie était dans ſon armée, tandis qu'elle s'affaibliſſait d'ailleurs par le grand nombre des déſerteurs & des priſonniers, fit demander à Washington une ſuſpenſion d'armes juſques au mois d'Avril : le Général Américain avait d'autres projets, & la refuſa. Il ſe hâtait de chaſſer les Anglais du pays de Jerſey.

Ce que faiſait alors Carleton dans le nord.

LA proſpérité des armes anglaiſes au Canada n'était pas à la fin de l'hiver beaucoup plus grande que dans le Jerſey. Le colonel Frazer commandait à Montréal un corps qui était réduit à deux cens hommes : il y avait cent cinquante ſoldats au fort Saint-Jean, & autant à Chambly. Un détachement des Allemands de Heſſe & de Waldeck, que l'on avait placé aux trois rivières, s'était ſoulevé pluſieurs fois. Carleton avait été obligé de faire marcher cont'reux les troupes anglaiſes. Toutes les

ANNÉE 1777.

opérations de ce gouverneur ſe bornèrent à envoyer ſur les frontières de la Nouvelle-Angleterre un parti de cent cinquante brigands canadiens, ſoutenus de quatre-vingt ſauvages déterminés, auxquels on avait promis vingt livres ſterlings pour chaque chevelure d'américain qu'ils rapporteraient. Par ce moyen toute communication était interrompue entre la Nouvelle-Angleterre & le Canada. Si quelque marchand, ſi quelque voyageur avait le malheur de s'égarer vers ces frontières déſolées, ſes ballots, ſes bagages étaient enlevés, ſa mort était certaine.

Affaire de Pecks'hill. Le Congrès fait faire à Macdougal des remercimens publics.

LE général Washington ayant repris tous les poſtes fortifiés dont les Anglais s'étaient d'abord emparés dans le pays de New-Jerſey, avait traverſé cette province & établi des cazernes & des magaſins aux environs du bourg de Pecks'hill, ſur la rivière d'Hudſon. Le Général Howe réſolut d'attaquer ce poſte, trop voiſin de la Nouvelle-York, & d'où les Américains auraient eu trop de facilité à faire quelqu'entrepriſe ſur cette conquête, encore mal aſſurée.

ANNÉE 1777.

Le dimanche 23 Mars, ſur les onze heures du matin, la frégate la Brune, deux galères, une petite frégate bâtie à New-York par les Anglais, & quatre vaiſſeaux de tranſport, vinrent mouiller dans la baie de Pecks'hill. Quatre régimens, quatre pièces d'artillerie & cinquante artilleurs débarquèrent, à une heure après midi, ſous le canon des galères, & prirent terre à l'anſe du *Lent*, ſur le côté méridional de la baie, à un mille & demi du bourg. Ils allèrent au *ſud-eſt* du bourg ſe former, vers la hauteur de Cronk : en même temps des bateaux à rames gagnaient l'embarcadère du nord, comme pour prendre les Américains en flanc & les tourner. Le grand nombre des bateaux fit juger au général Macdougal que les forces de l'ennemi étaient ſupérieures aux ſiennes ; mais il voulut s'en aſſurer avant de quitter ce poſte, dont la retraite était facile. Il attendit que l'ennemi ſe fût approché à la portée du fuſil, mais lorſqu'il eut vu des corps beaucoup plus nombreux que ceux qu'il avait ſous ſes ordres, il fit enlever, ſans

ceſſer de combattre, toute ſon artillerie, & détruiſit toutes les munitions, laiſſant un ſeul canon de fer qui reſta faute de chevaux. Alors il ſe retira en bon ordre, & faiſant un feu très-vif, au corps de cazernes, à deux milles & demi du bourg de Pecks'hill. Il n'eut qu'un ſeul homme bleſſé mortellement. L'armée anglaiſe s'établit auſſi-tôt dans le bourg, voulant s'aſſurer de l'entrée de la montagne & des moulins où ſe trouvaient les farines appartenantes aux troupes continentales. Elle mit le feu au magaſin du commiſſaire, où il y avait une aſſez grande quantité de boucauds de ſucre, que des corſaires y avaient mis en garde. Mais dans la ſoirée du 24, Macdougal détacha le colonel Willet, à la tête de ſoixante hommes : celui-ci pénétra, ſans être découvert, juſqu'au flanc droit du piquet des Anglais, tandis qu'un autre parti détaché vers ſa gauche, attirait leur attention de ce côté; par cette manœuvre, il arriva ſur le piquet avant qu'on l'eût apperçu : d'autres corps, diſpoſés à des diſtances combinées, s'avançaient

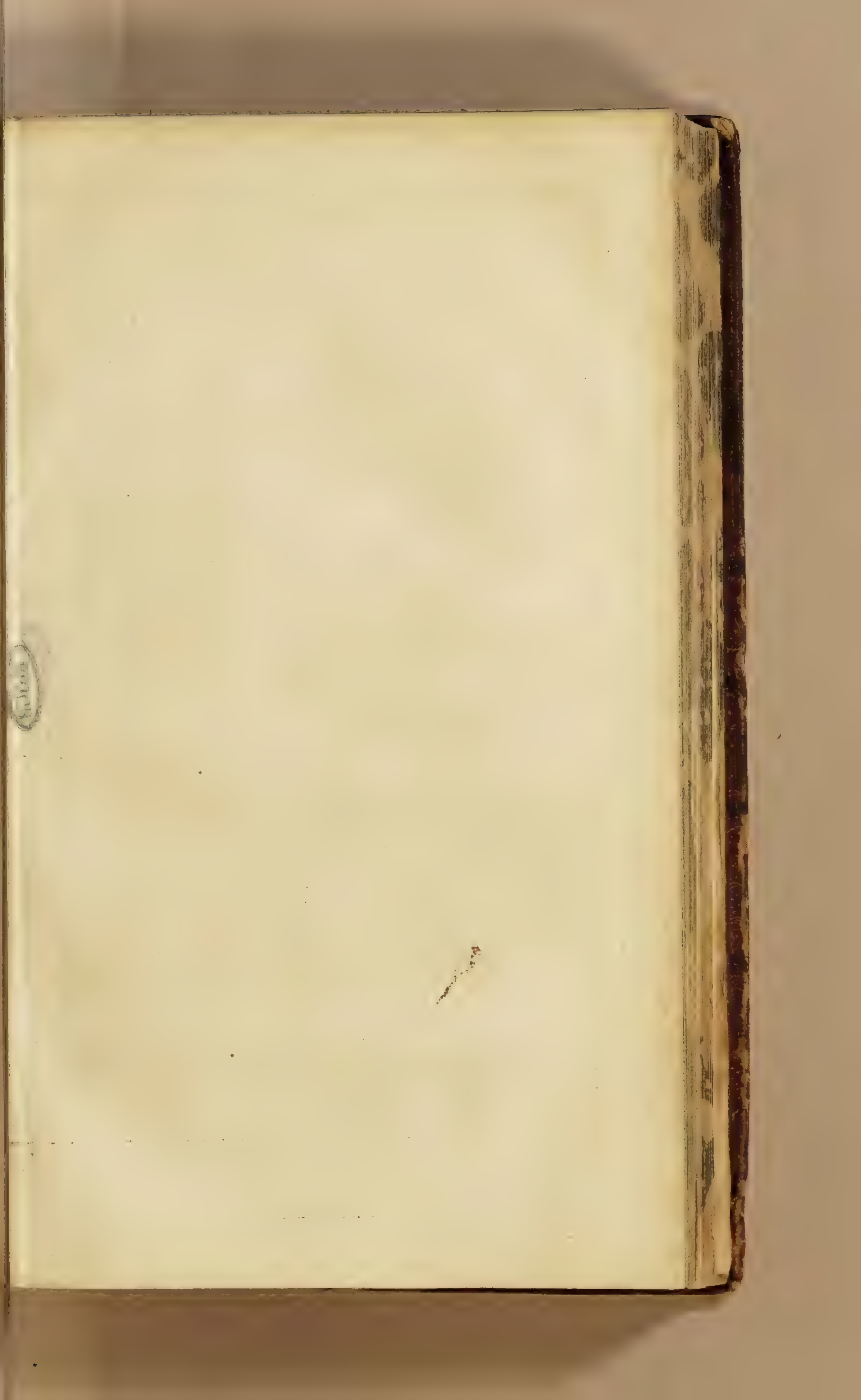
ANNÉE 1777.

ANNÉE 1777.

pour le ſoutenir. Les Anglais ignorant la force du détachement, & ſe voyant attaqués avec la plus grande fureur, ſe replièrent en déſordre, & les quatre régimens ſe rembarquèrent, perſuadés qu'il était arrivé un puiſſant renfort aux Américains. Dès le lendemain ceux-ci reprirent poſſeſſion du bourg, & dans l'après-midi l'armée anglaiſe redeſcendit la rivière, cherchant de côté & d'autre du bétail & des vivres. Macdougal & ſes principaux officiers donnèrent en cette occaſion des preuves de bravoure & d'intelligence, & le Congrès, habile à encourager les défenſeurs de la patrie, fit faire à ce général des remercimens publics.

Arrivée de l'Amphitrite & pluſieurs autres vaiſſeaux européens.

DANS le même temps la frégate l'Amphitrite & pluſieurs autres vaiſſeaux d'Europe arriverent à Portſmouth, dans la Baie de Maſſachuſett : ces vaiſſeaux apportaient aux Américains des chargemens complets d'habits, d'armes & de munitions, des officiers français ingénieurs & artilleurs, & toutes les choſes néceſſaires pour la guerre.



WILLIAMM PITT.



IL FAUT DÉCLARER LA GUERRE A LA FRANCE.

A la veille de recommencer une campagne ruineuse, les débats se renouvelaient dans le Parlement : il y avait deux ans que le lord Chatam, ce vieillard si célebre, n'avait paru aux assemblées; il s'en était retiré depuis que son projet, pour pacifier l'Amérique, avait été rejetté. Il s'était borné à déployer dans l'intérieur de sa maison les malheurs de sa patrie qu'il avait tant aimée, & à laquelle il avait procuré tant de gloire, il crut devoir faire un dernier effort. Je ne puis raconter avec trop de détail ce qui se passa dans cette assemblée, c'était le 30 Mai 1777. Pitt avait fait demander à être entendu. Il entra dans la chambre des pairs, s'appuyant sur ses béquilles. Après avoir fait des excuses, d'avoir demandé un jour fixe pour ouvrir un avis, il entra en matière, mais sa poitrine épuisée ne pouvait suffire à son éloquence; il parla d'un ton de voix si bas, que peu de personnes parvinrent à l'entendre. A peine eut-il dit quelques mots sur la ruine imminente de l'Angleterre, que ce terrible arrêt sortit de

ANNÉE 1777.

Débats du parlement; motion de William-Pitt.

Année 1777.

ſa bouche. « Si l'on s'obſtine à pourſuivre » la guerre en Amérique, ſi on ne la ceſſe » pas au contraire ſur le champ, l'Angle- » terre va être perdue ſans reſſource. La plus » prompte réconciliation avec les Améri- » cains eſt le ſeul moyen de ſalut qui lui » reſte. Tout délai, ne fut-il que de ſix » ſemaines, rendra cette réconciliation » impoſſible. »

Il cenſura vivement les pleins pouvoirs que l'on prétendait avoir donnés aux freres Howe pour traiter avec les Américains. Jamais des hommes libres, dit-il, ne conſentiront à vous rendre les armes. Ils vous diront, comme jadis les Lacédémoniens aux Perſes, *nous les poſerons à terre, mais venez vous-mêmes les ramaſſer.* Il parla des mercenaires étrangers dans les termes les plus mépriſans, & répéta cette vérité prononcée tant de fois. « Rien n'eſt plus abſurde que de prétendre conquérir une république auſſi vaſte, auſſi peuplée que l'Amérique ſeptentrionale avec une troupe d'Allemands diſciplinés. »

Pitt veut qu'on dé-

MAIS le motif qu'il fit le plus valoir,

c'eſt le danger qu'il y avait à continuer la guerre contre l'Amérique, au lieu de la déclarer à la France. « Les Français, diſait-il, de tous temps nos ennemis, tirent le plus grand parti de notre guerre en Amérique. Le commerce de nos colonies ſe tourne de leur côté, & ils lui donnent tout l'encouragement qui eſt en leur pouvoir. On agite même un traité entre la France & l'Amérique. Nous devons ſans balancer déclarer la guerre à la France. Il le faudrait encore, quand même nous n'aurions qu'une ſeule eſcadre en état de ſortir. La France trouve plus d'avantage à éviter de rompre ouvertement avec nous & à fomenter notre guerre d'Amérique; c'eſt ce qu'il nous importe de ne pas ſouffrir plus long-temps. C'était en effet le moment de ſe porter à cette réſolution vigoureuſe, l'Angleterre aurait encore une fois étonné les nations. Le cabinet de Londres pouvait-il ignorer qu'après que l'Angleterre aurait épuiſé ſes reſſources, il lui reſterait à combattre contre la France & l'Eſpagne, & que

ANNÉE 1777.

clare la guerre à la France.

ANNÉE 1777.

les cours de l'Efcurial & de Verfailles n'attendraient, pour accabler les Anglais, que le moment où elles ne les croiraient plus à craindre ? Si, deux ans après le difcours de Chatam, les Anglais chaffés de l'Amérique, agités dans leur pays par des divifions funeftes, ayant à pacifier des troubles en Irlande, n'ayant plus de commerce, épuifés d'hommes & d'argent, ont fçu, par les feuls effets de leur excellente conftitution politique, réfifter aux efforts réunis des Américains, de la France & de l'Efpagne, ne peut-on pas préfumer qu'à l'époque où Chatam leur confeillait la guerre, ils auraient pu s'indemnifer avec avantage fur les tréfors du Mexique & des Antilles, de Cadix & de Bordeaux, des pertes qu'ils avaient faites dans le feptentrion de l'Amérique. Ces pertes n'étaient pas alors la moitié de ce qu'elles font devenues. Tous les projets de traités & d'alliances auraient été déconcertés par cet évènement. Les querelles du thé & des impôts à Bofton fe feraient évanouies, l'héroïfme national fe

ſe ſerait régénéré d'un bout de l'univers à l'autre, & l'Amérique aurait été plus étroitement unie à la mère patrie par les liens heureux de l'intérêt & de la liberté, que jamais province aſſervie ne le ſera à ſes tyrans par les peſantes chaînes du deſpotiſme.

ANNÉE 1777.

CEPENDANT la motion du lord Chatam fut hardiment combattue par le lord Germaine, un des principaux agens de la junte & du parti de Betfort; envain le duc de Grafton voulut la ſoutenir; envain le lord Cambden l'appuya fortement, en diſant qu'il opinait pour que l'Angleterre eût *la guerre contre tout l'univers, & la paix avec l'Amérique*; envain le lord Shelburne donna les informations les plus préciſes ſur les armemens de la France & de l'Eſpagne, & parla en homme bien inſtruit de ce qui ſe tramait entre les agens Américains & les miniſtres de la France. Pouvez-vous ajouter foi, diſait-il, aux aſſurances de cette cour, tant que Deane & Franklin inſulteront à Paris l'Ambaſſadeur d'Angleterre? On veut vous

La motion du lord Chatam eſt ſoutenue par l'oppoſition; mais le parti de la cour la fait rejeter.

ANNÉE 1777.

faire croire que ce ſont des marchands qui aſſiſtent les Américains, & qu'on ne peut les en empêcher. Les marchands français ne le feraient point, s'ils n'étaient aidés par leur gouvernement. Les marchands français ſont trop pauvres pour courir de tels riſques, & il n'y en a pas un ſeul en état de faire un crédit de cinq mille livres ſterlings. * Le lord Weymouth,

* J'avoue avec bien du regret que le lord Shelburne avait raiſon. Il eſt déplorable que dans un État où les revenus annuels qui entrent net dans les coffres du Roi, montant à plus de 400 millions, dans un pays qui commande les deux mers, qui abonde en grains, en vins, en huiles, en fruits, en pâturages, & où la population s'élève à plus de vingt millions d'hommes, il y ait auſſi peu de négocians. Je l'ai dit quelque part dans un autre ouvrage : c'eſt que l'état de négociant ne paſſe point à trois générations. Les préjugés du gouvernement monarchique s'y oppoſent. Auſſi-tôt qu'un homme a acquis dans le commerce un capital de quinze ou vingt mille livres ſterlings, ce qui eſt regardé comme un commencement de fortune en Hollande & en Angleterre, il rougit de ſon état & ſe fait annoblir; achette une charge à ſon fils, & marie ſes filles avec des gentilshommes. Un colonel ne veut pas que ſon beau-père continue le commerce; celui-ci abandonne ſes correſpondances à des commis, qui comme lui travaillent ſans fonds, & s'ils ſont heureux, finiſſent de la même manière. Je trouve fort juſte

ſecrétaire d'état des affaires étrangères, entreprit de faire voir que l'Angleterre devait être parfaitement tranquille ſur le compte de la France, & cela paſſa pour démontré dans la majorité. La motion du lord Chatam fut rejettée. Ce fut un ſujet de félicitation dans le parti du Roi. Il ſemblait que ce fût un motif de ſatisfaction pour ſes favoris de voir la Grande Bretagne, cette puiſſance accoutumée à être l'arbître des querelles de ſes voiſins, qui briguaient ſes ſuffrages, réduite à la ſituation humiliante de ne devoir ſa ſûreté qu'à leur compaſſion; ſe contenter d'aſſurances d'amitié dont elle connaiſſait la fauſſeté, ſe plaindre d'hoſtilités dont elle n'oſait témoigner ſon reſſentiment, manquer à ſes alliés, traiter ſes ſujets avec

Année 1777.

d'accorder la nobleſſe à des négocians, dans un pays où la nobleſſe eſt une prérogative néceſſaire, & je déſirerais que les principaux armateurs fuſſent annoblis gratuitement tour-à-tour; mais je penſe que ce devrait toujours être à condition qu'un de leurs enfans continuerait le commerce, & qu'il perdît, en changeant d'état, les privilèges de la nobleſſe paternelle.

ANNÉE 1777.

injuſtice & violence, ramper devant ſes ennemis, & ne trouver d'appui que dans le ſecours de quelques ſerfs allemands, tandis que des millions de ſujets britanniques imploraient l'aſſiſtance de la France pour défendre leurs privilèges.

La ſéparation des colonies & de la métropole était achevée.

LA ſéparation de l'Amérique & de l'Angleterre était déſormais achevée. Non-ſeulement les Colonies avaient déclaré l'indépendance, elles avaient changé la forme de leur gouvernement. On pourrait s'étonner de voir treize provinces s'unir & ſe confédérer ſous l'adminiſtration générale du Congrès, & cependant créer dans leur intérieur des gouvernemens particuliers & différens. Pour juger de ces conſtitutions diverſes, quoique toutes établies ſur des baſes à peu près ſemblables, il faut conſidérer quelle était la diſpoſition des eſprits dans les principaux états au moment où l'indépendance avait été déclarée, & comment ils étaient parvenus à ſe déterminer tous en même-temps à cet acte important & hardi. Les diſcours faits au Parlement ſur la prétendue poltronerie

des Américains, avaient rendu la séparation inévitable; si ceux qui avaient alors quelque pouvoir à Londres avaient desiré une réconciliation, ils se seraient bien gardés de détruire les liens d'estime & de considération réciproques, qui pouvaient seuls rassembler les différentes parties du même empire. Mais la plupart des gens en place sont comparables à ceux que l'ennui ou la curiosité conduisent sur le faîte de ces tours élevées qui se rencontrent dans nos grandes villes. Lorsqu'ils jettent les yeux au-dessous d'eux, ils voudraient envain distinguer les objets. Ils n'apperçoivent que des flots de populace qui s'agitent confusément en différens sens, ils ne peuvent démêler les affaires qui mettent tant d'hommes en mouvement; s'il survient un tumulte, ils n'en reconnaîtront point les auteurs & n'en découvriront point les causes. Dans cette grande distance qu'ils ont mise volontairement entre le peuple & eux, plus ils fixent leurs regards, plus la tête leur tourne.

ANNÉE 1777.

RIEN ne hâtait & n'assurait davantage

Réflexions sur tous les

ANNÉE 1777. faits précédens.

la séparation de l'Angleterre & de ses Colonies que les actes de législation. Ces nouvelles loix en disaient plus à tout homme éclairé que les récits des gazettes, les proclamations du Congrès & les débats du Parlement. Elles constataient une volonté permanente & universelle de renoncer au gouvernement britannique, elles avertissaient & prouvaient en même temps que ce renoncement était devenu indispensable, & ne pouvait pas être longtemps retardé.

La guerre de l'Amérique, différente de toutes les autres guerres, par la foule des calamités qu'elle a produites, avait changé l'équilibre de la politique en Angleterre; elle avait causé une subversion dans les loix de ce royaume, elle s'était faite & soutenue par les armes & par les loix; réunissant ainsi les objets opposés & extrêmes, on n'avait pas fait un pas dans cette guerre sans fouler aux pieds quelque maxime de justice ou quelque principe naturel de l'administration publique. Les plus dangereux exemples avaient été don-

nés par l'interdit de Boſton, par le bill de Maſſachuſet, par celui de l'armée & par cette longue ſuite d'actes du Parlement, tous contraires à la conſtitution britannique. L'eſſai d'un ſeul de ces actes eût été impoſſible dans la Métropole, mais en les éloignant du ſol principal, ils avaient en quelque ſorte pris racine dans la légiſlation anglaiſe, & la poſtérité des habitans de Londres en trouvera les fruits amères.

Année 1777.

Cependant l'ébranlement de la conſtitution de ce puiſſant empire & ſes malheurs politiques ne ſont peut-être pas les plus dangereux effets de cette révolution.

Corruption de l'Angleterre.

Si les mœurs des Anglais étaient reſtées intactes, elles auraient pu corriger ou du moins tempérer les vices de la conſtitution dégénérée; mais les Anglais devenus preſque tous de riches voyageurs, avaient rapporté dans leur patrie la corruption des autres nations. Les principaux d'entr'eux avaient vu que dans d'autres pays, le mérite n'accompagnait pas toujours la puiſſance & les fauſſes grandeurs, & ils

ANNÉE 1777.

étaient parvenus à faire multiplier dans la chambre haute le nombre des ducs & des pairs afin de s'y placer ; ils avaient dérangé l'équilibre des ſuffrages, parce que leur élévation exigeait de la reconnoiſſance envers la cabale qui les avait portés à ce haut rang. D'autres avaient vu dans des empires qu'ils avaient parcourus, les peuples des villes & des campagnes courbés devant leurs ſeigneurs, opprimés par les gens de fortune. Malheureux, foulés aux pieds, dégradés pour ainſi dire des prérogatives de l'homme, & néanmoins portant avec eux l'extérieur de la joie, accoutumés à leur eſclavage au point de n'en pas ſentir le poids ; ils avaient penſé qu'ils ne devaient plus craindre de peſer ſur les peuples & de les opprimer ; & que ce qu'on appellait abus de la puiſſance n'était qu'une ſubordination utile pour celui qui y était ſoumis. On ne retrouvait plus en eux les traits de cette générosité, de cette humanité compagne de la grandeur d'ame, & qui avaient diſtingué la nation britannique.

Cette corruption n'avait pas tardé à s'emparer du gros de la nation. La guerre suspend l'effet des obligations morales. Les guerres civiles sur-tout sont celles dont la fatale influence agit le plus sur les mœurs d'une nation. En altérant sa politique elles détruisent les sentimens de justice & d'équité, car elles apprennent aux hommes à regarder leurs concitoyens comme leurs ennemis, & tout le corps de la nation leur devient insensiblement moins cher. Les noms mêmes d'affection & de parenté qui cimentaient entr'eux une union salutaire, ne sont plus qu'un aliment aux haînes & aux fureurs de parti. On en vient, comme le remarquait sagement Edmond Burke, à se réjouir sur la nouvelle du carnage ou de la captivité d'un grand nombre de personnes dont les noms nous sont familiers, & à trouver heureux qu'ils ayent été massacrés par de barbares mercenaires tirés de la fange des pays de Servage. « Je rougis, disait cet orateur, de ce que le bras féroce d'un soldat étranger faisant couler comme l'eau

Année 1777.

ANNÉE 1777.

le ſang de nos freres; pluſieurs d'entre nous triomphent & ſe félicitent, comme s'ils avaient fait eux-mêmes quelque grand exploit. »

Non-ſeulement cette guerre avait été déſaprouvée, par tout ce que l'Angleterre avait de patriotes & d'hommes d'état; elle conſternait les philoſophes, & le docteur Hume regrettait en mourant d'avoir vécu aſſez long-temps pour en être témoin.

L'Angleterre elle-même avait éclairé les Américains ſur le parti qu'ils devaient prendre.

DANS de telles circonſtances le petit nombre d'hommes juſtes & ſages qui reſtait à la nation ne ſervait qu'à éclairer les Américains ſur leurs propres intèrêts. Le fameux mémoire du docteur Price; les lettres d'Edmond Burke ſur la ſuſpenſion de l'*habeas corpus*, les repréſentations du lord Rich'mond, de Wilkes, de Dunning & de Fox ſur l'acte de Quebec & l'interdit de Boſton, avaient fixé par une diſcuſſion utile & publique, la plupart des principes ſi bien développés dans le manifeſte ingénieux, intitulé : le *Sens Commun*. Principes qui motivèrent depuis la déclaration d'indépendance.

Année 1777.

LIVRE NEUVIEME.

Nouvelles *conſtitutions des Etats-Unis.*

Discussions *qui avaient précédé la déclation d'indépendance.*

Quelles *formes de gouvernement & quelles loix les peuples adoptèrent après cette déclaration.*

Washington n'avait pas compté ſur une révolution auſſi prompte.

La plus grande partie du peuple ne s'attendait pas à une ſi prompte révolution. Washington lui-même n'avait point compté ſur cet évènement. Une lettre qu'il écrivait, peu de temps auparavant, à ſa femme, & qui, ayant été interceptée, a été imprimée en France & en Angleterre, prouve qu'il n'avait point alors d'autre objet en vue que de faire révoquer les actes oppreſſifs, & de procurer à ſon pays des conditions honorables,

ANNÉE 1777.

mais conformes aux anciennes chartres des Colonies & aux droits de la ſouveraineté britannique.

Lettre de Washington, du 24 Juin 1776.

... « POURQUOI vous plaignez-vous de » ma réſerve, & quelles ſont vos raiſons, » pour imaginer que je me défie de votre » prudence ou de votre fidélité ? Je ſais » qu'on ne peut poſſéder ces deux qualités » dans un degré plus éminent que vous. » Mais, pourquoi irais-je vous ennuyer de » détails faſtidieux, de projets & de plans » qui varient ſans ceſſe, & qui par conſé- » quent pourraient être abandonnés au mo- » ment où je vous les apprendrais ? Qu'il » vous ſuffiſe de ſavoir ce que je vous ai » déjà dit pluſieurs fois, c'eſt que tant » que j'aurai le commandement de l'armée, » tous les préparatifs de guerre n'auront » jamais que la paix pour objet. Il eſt im- » poſſible de ſuppoſer que, dans le loiſir » & le repos des quartiers d'hiver, les » eſprits plus calmes n'entendent pas la » voix de la raiſon. Le ſeul véritable in- » tèrêt de l'Amérique & de l'Angleterre, » c'eſt une réconciliation ; la guerre ne peut

» être que funeste aux deux partis, & il
» faudra une longue paix pour fermer leurs
» plaies. Ce sont-là des vérités de la plus
» grande évidence, il faudra bien à la fin
» que nous nous rapprochions & que nous
» redevenions amis, car nous ne pouvons
» nous passer des Anglais, & ils ne peuvent
» se passer de nous. *On a de la peine à*
» *concevoir ce qui nous empêche de con-*
» *venir dès-à-présent de quelques conditions*
» *raisonnables, sans attendre qu'à force*
» *de nous épuiser réciproquement par d'ex-*
» *travagantes hostilités, nous nous soyons*
» *mis les uns les autres à deux doigts de*
» *notre perte.* » Les commissaires anglais &
» les nôtres doivent sentir la force de ces
» raisons aussi bien que moi, & je ne puis
» imaginer ce qui peut mettre obstacle à
» une négociation & par conséquent à la
» paix. *Vous qui connaissez mon cœur, vous*
» *savez qu'il ne forme point de vœu plus*
» *ardent; mais je suis préparé à tous les*
» *évènemens, à l'exception d'un seul, je*
» *veux dire une paix honteuse.* S'il n'y a
» pas d'autre moyen de faire cesser la

Année 1777.

Année 1777.

» guerre, je continuerai malgré moi cet » horrible métier; & dût-il m'en couter » tout ce que j'ai de plus cher au monde, » je ne négligerai rien de ce qui pourra » ſuppléer à mon inſuffiſance, pour parve- » nir à remplir un objet *auſſi utile pour* » *la Grande Bretagne* & pour l'Amérique, » puiſqu'il tend à établir ſur une baſe ſo- » lide la ſûreté politique & la proſpérité » des deux pays, &c. » *Lettre de Waſhington à ſa femme, datée du 24 Juin 1776.*

Comment les peuples furent entraînés à l'indépendance.

Tels étaient les ſentimens intimes du général Washington. Cependant l'aſſemblée provinciale de la Caroline ſeptentrionale avait autoriſé, par délibération du 12 Avril précédent, ſes délégués au Congrès à vôter pour l'indépendance, & à contracter des alliances au-dehors, réſervant à l'aſſemblée le droit de ſe donner une conſtitution & des loix, & de nommer de temps à autres des délégués chargés de ſe joindre à ceux des autres Colonies pour les objets qui l'exigeraient.

La Caroline méridionale avait devancé toutes les autres Colonies en ſe donnant

à elle-même une forme de gouvernement. La convention de la Virginie assemblée en commission générale & extraordinaire le 15 Mai, au nombre de cent douze membres, avait unanimement résolu : que les délégués nommés pour représenter cette Colonie dans le Congrès général, recevraient pour instruction de proposer à ce corps respectable de déclarer les Colonies-Unies, états absolument libres & indépendans de toute soumission à la couronne ou au parlement de la Grande-Bretagne ; & de donner le consentement de cette Colonie, aux déclarations & aux mesures qui seraient jugées nécessaires par le Congrès pour contracter des alliances étrangères & former une confédération solide des Colonies dans le temps & de la manière qui lui paraîtraient les meilleurs ; pourvu que le pouvoir de faire un gouvernement & de règler l'administration intérieure dans chaque Colonie fût laissé à l'autorité législative de chacune d'elles respectivement.

La province de la Virginie était toujours celle qui montrait le plus d'ardeur pour la

ANNÉE 1777.

liberté, qui prenait les mesures les plus actives, qui fournissait les plus grandes levées d'hommes & d'argent & le plus promptement. C'était une suite des cruautés abominables du lord Dunmore qui avaient soulevé tous les esprits & armé toutes les mains.

La Nouvelle-Angleterre avait fait réitérer au Congrès général ses instances sur la nécessité de rompre avec la Grande-Bretagne, assurant que si le Congrès se décidait pour l'indépendance, les provinces la soutiendraient aux dépens de ce qu'elles avaient de plus cher.

Mais il y avait au Mariland beaucoup de catholiques romains : William Eden, gouverneur de cette province, avait compté sur les divisions qui devaient exister entr'eux & les Presbytériens ou les Anglicans. Il s'éleva en effet quelques troubles sur la résolution qui avait été prise, de ne plus prier pour le roi d'Angleterre. Les dévots prétendaient que les fautes du Roi étaient un motif de prier Dieu pour lui, parce que la Providence, exauçant les

vœux

vœux des bons peuples, le ramenerait peut-être à prendre ſoin de leur bonheur & à remplir ſes devoirs. Il ſe tint une aſſemblée où la majorité s'oppoſa à la déclaration d'indépendance; les choſes allèrent juſqu'à rappeller les délégués que la Colonie avait envoyés au Congrès général, mais enfin ils reconnurent la main qui voulait faire germer entr'eux les ſemences de diſcorde, & ſe réunirent pour ſecouer le joug de la Grande-Bretagne. Après de mûres délibérations, ils déclarerent qu'ils préféraient la liberté à toute autre conſidération. Le gouverneur fut renvoyé, les loix furent changées, cependant ils n'accédèrent point encore formellement à la confédération ni aux traités qui pourraient être faits avec des puiſſances étrangères, & ils n'ont donné leur conſentement & leur ratification qu'en 1781.

ANNÉE 1777.

William Eden avait épouſé une des ſœurs de Frédéric Calvert, dernier baron de Baltimore, qui lui avait conféré le gouvernement du Mariland. Quoiqu'il eût ma-

ANNÉE 1777.

nifeſté l'intention de travailler autant qu'il le pourrait à l'aſſerviſſement de la Colonie, la convention du Mariland eut égard à la modération dont il avait uſé dans des temps plus tranquilles, à ſes qualités perſonnelles, & aux pouvoirs qui le mettaient à la place des anciens fondateurs de la Colonie. Elle ne ſe permit aucune violence contre lui, elle le pria ſeulement de ſe retirer à bord d'un des vaiſſeaux du Roi, & ayant choiſi la frégate le Forrey, le Préſident de la convention & d'autres notables de la province l'accompagnèrent juſqu'à ſon embarquement. Eden partit pour Londres où il devint ſous-ſecrétaire d'état.

Débats en Penſilvanie au ſujet de l'indépendance.

IL y avait eu à Philadelphie de grands débats au ſujet de l'indépendance, le Congrès ayant arrêté que les Colonies travailleraient à ſe donner de nouvelles formes de gouvernement. Les hommes libres de la Penſilvanie s'aſſemblèrent à Philadelphie le 20 Mai, & Daniel Roberdeau ayant été nommé préſident, on fit lecture de l'arrêté du Congrès. On lut

ensuite les instructions de la chambre d'assemblée à ses délégués au Congrès, datées du 9 Novembre 1775. Elle enjoignait expressément de rejetter au nom du pays toutes propositions tendantes à opérer une séparation d'avec la métropole, & un changement dans la forme du gouvernement. La matière ayant été mise en délibération, il fut arrêté, 1°. que ces instructions pouvaient avoir l'effet dangereux de retirer la province de Pensilvanie de l'heureuse union qui faisait la gloire & la sûreté commune. 2°. Que la chambre de représentans, alors existante, n'avait point été élue pour former un nouveau gouvernement. 3°. Qu'il serait fait sans délai une protestation contre le pouvoir que cette chambre voudrait s'attribuer, de mettre en exécution l'arrêté du Congrès. 4°. Que le gouvernement actuel ne convenait point aux circonstances. 5°. Qu'il fallait qu'une convention provinciale fût choisie par le peuple, pour l'objet exprès d'en former un nouveau; qu'enfin le co-

ANNÉE 1777.

mité de la ville & libertés de Philadelphie ſerait prié d'envoyer l'arrêté du Congrès aux différens comités dans la province, & de convoquer un certain nombre de membres des comités de chaque comté, pour tenir une conférence provinciale & déterminer le nombre des membres dont ſerait compoſée la convention, pour former un nouveau gouvernement.

En conſéquence du troiſième article de cet arrêté populaire, il fut adreſſé à la chambre des repréſentans formée ſuivant l'ancienne chartre de Penſilvanie, des proteſtations ſignées de Daniel Roberdeau en qualité de préſident; la chambre répondit à ces proteſtations par une remontrance ayant pour titre. *Aux honorables les repréſentans des hommes libres de la province de Penſilvanie, tenant aſſemblée.* Elle prétendait que ces proteſtations étaient une démarche capable d'empêcher un grand nombre des habitans de la Penſilvanie, de conſerver leur ancien zèle pour la cauſe commune; que, pénétrés de la plus pro-

fonde vénération pour leurs droits civils & religieux, tels qu'ils leur avaient été aſſurés par leur chartre, ils n'avaient jamais penſé, lorſqu'ils s'étaient engagés au ſoutien des droits d'une province voiſine & au maintien de ſa chartre, qu'on les ſommerait un jour de faire le ſacrifice de leurs propres droits. Ces remontrances étaient terminées par une recommandation, de ne point oublier que, dans des temps de déſordre, on ne doit ſe décider à des changemens qu'avec la plus grande circonſpection, & n'adopter que ceux qui ſont abſolument néceſſaires.

ANNÉE 1777.

Pluſieurs des habitans de cette province renonçaient avec regret à des loix qui leur avaient été données par Guillaume Penn, dont la mémoire était adorée; mais toutes ces diviſions s'appaisèrent, & la perſuaſion ramena tous les eſprits.

L'aſſemblée populaire ayant déclaré que la queſtion de l'indépendance d'avec la Grande-Bretagne était trop importante, pour qu'elle oſât entreprendre de la déci-

ANNÉE 1777.

der; elle envoya les repréſentations qui lui avaient été faites pour & contre aux comtés & villes de la province. On parvint à connaître par ce moyen leurs véritables diſpoſitions, & l'on jugea par la pluralité que le vœu pour l'indépendance était général en Penſilvanie comme dans les autres Colonies. Une convention rédigea de nouvelles inſtructions pour les délégués au Congrès, & le but de ces inſtructions fut l'indépendance.

Comment il faut juger de la proſpérité future des Américains.

LE détail de toutes ces meſures & de ces débats ſur la déclaration de l'indépendance eſt eſſentiel dans l'hiſtoire de la révolution de l'Amérique ſeptentrionale; & s'il eſt quelque moyen de connaître d'avance l'état futur de cette contrée, c'eſt dans les différentes conſtitutions des gouvernemens particuliers qui compoſeront cette immenſe république.

Les plus illuſtres & les plus ſages d'entre les Américains s'aſſemblèrent dans toutes les provinces, ils ouvrirent les livres où les anciennes chartres qui avaient été concédées aux Colonies, & les légiſlations des

aſſemblées générales ſe trouvaient recueillies. Les peuples étaient ſaiſis de reſpect en voyant ce concours de vieillards que l'âge rendait vénérables ſans leur ôter la vigueur de l'eſprit. Leurs délibérations ſe faiſaient avec ordre, on voyait règner ſur leurs viſages graves une ſageſſe douce & tranquille, un air de franchiſe & de liberté qui inſpirait de la confiance aux plus timides & leur faiſait oublier les malheurs de la guerre.

On dit que dans la Virginie les membres choiſis pour établir le nouveau gouvernement s'aſſemblèrent dans un bois paiſible éloigné de la vue du peuple ; dans une enceinte où la nature avait préparé des bancs de gazon, & que, dans ce lieu champêtre, ils délibérèrent ſur le choix de celui qui préſiderait entr'eux. Ils nommèrent d'abord trois des plus recommandables, & les interrogèrent ſur le principe qu'ils croyaient devoir propoſer pour baſe de la nouvelle conſtitution de la république de Virginie. Preſque tous regardèrent quelques momens en ſilence l'aſſemblée

ANNÉE 1777.

dont tous les yeux étaient fixés ſur eux. Le premier répondit que le principe qui devait ſervir de baſe à la conſtitution devait être la liberté du peuple, qui conſiſte à n'être commandé que par les loix, & à ne reconnaître aucun homme ſupérieur à un autre que par le ſuffrage libre du peuple. Le ſecond que ce devait être la modération qui fixait les mœurs, mettait des bornes à l'ambition des hommes, & réduiſait leur volonté à ce qui était permis par les loix. Le troiſième aſſura que ce devait être la vertu, laquelle conſiſte dans l'habitude des actions utiles à la ſociété, & que les loix devaient avoir pour but de former & nourrir cette habitude dans tous les membres de la république. Tous trois furent applaudis : les ſuffrages demeurans incertains, on eut recours au ſcrutin pour élire l'un d'eux, & il fut arrêté que la liberté, la modération & la vertu ſeraient les principes de la conſtitution de la république de Virginie. Dès le moment où cette conſtitution fut rédigée, la réunion de ces trois principes obtint l'admiration des peuples.

Année 1777.

Conftitution de la Caroline du Sud.

La conftitution de la Caroline méridionale donnait une grande autorité au préfident ou gouverneur qui devait être pour un temps très-court, chef de la république. L'affemblée générale des délégués de chaque comté qui formaient & élifaient au fcrutin un fénat ou chambre - haute établiffait la repréfentation du peuple avec égalité. La réunion des deux chambres formait *la Légiflature*, c'eft - à - dire, le corps légiflatif.

Dans cette conftitution c'eft la chambre d'affemblée qui règle le montant & la perception des impôts. Il y a un confeil privé ou exécutif pour en règler l'emploi, conjointement avec le préfident. Ce confeil exécutif a un chef particulier, & peut en certains cas balancer l'autorité du préfident. C'eft le chef du confeil privé qui a le pouvoir de fubftituer le préfident en cas de mort ou tout autre empêchement. Le gouverneur ou préfident ne nomme pas feul aux emplois ou de la magiftrature, ou de la comptabilité, ou de la milice; mais tous ces emplois font amovibles, &

ANNÉE 1777. il peut deſtituer ceux qui en ſont revêtus par ſa volonté particulière, & encore ſur la demande de la chambre d'aſſemblée. La défenſe de la province ſe fonde ſur une milice territoriale, & le préſident en a le commandement. C'eſt le Congrès qui doit règler les autres moyens d'attaque ou de réſiſtance, lorſque les évènemens pourront l'exiger; & *la légiſlature* y envoye des délégués dont elle renouvelle le choix à des temps marqués, & des inſtructions toutes les fois qu'il eſt néceſſaire.

Après les précautions qui avaient paru les meilleures pour aſſurer la force de la république, on en avait pris d'autres pour aſſurer ſa liberté & ſa durée. C'eſt de renouveller les élections très-fréquemment, c'eſt de diſtinguer & de balancer les pouvoirs, & d'établir le droit ſalutaire & reſpectif de la cenſure. Cette première conſtitution républicaine, où l'on s'était attaché à conſerver les avantages & à retrancher les vices du gouvernement de l'Angleterre, ſervit de modèle à la plupart de celles qui furent faites enſuite; cependant

elles ont des différences qu'il eſt bien essentiel de remarquer lorſque l'on connaît les hommes, & que l'on étudie la ſcience difficile de les gouverner.

ANNÉE 1777.

Gouvernement du Mariland.

La nouvelle conſtitution du Mariland qui parut la première après la déclaration d'indépendance, commence par une déclaration des droits naturels & d'équité acquis au peuple de cet état. Les principes ſuivans y ſont établis pour ſervir de baſe à la conſtitution.

Déclaration des droits populaires.

« Tout gouvernement tire ſon droit du » peuple, & eſt uniquement fondé ſur un » contrat inſtitué pour l'avantage commun. » Le peuple a par conſéquent ſeul le droit » de règler ſon gouvernement & ſa police » intérieure. Toutes les perſonnes revêtues » de la puiſſance *exécutrice* lui ſont reſponſables de leur conduite. Le droit de participer à la légiſlation eſt le fondement de tout gouvernement libre, & » le gage le plus aſſuré de la liberté du » peuple.

» La puiſſance *légiſlative*, la puiſſance » *exécutrice* & l'autorité *judiciaire* ne doi-

ANNÉE 1777. » vent jamais être séparées & distinctes » l'une de l'autre. »

Cette dernière disposition ne devait pas être mise en principe, & laisse bien des problêmes à résoudre.

« Le pouvoir de suspendre les loix ou » leur exécution ne peut être exercé que » par la législature, & aucun impôt ne » doit être fixé ni levé sans son consen- » tement ».

Aucun impôt ne doit être levé sans le consentement du peuple, c'est-à-dire, *de l'assemblée* de ses délégués, qui le représentent; mais la *législature* étant à la fois composée de la chambre d'assemblée & d'une chambre haute, je pense que cette dernière chambre ne devrait avoir aucun pouvoir ni aucune influence en matière d'impôt, & qu'il fallait dire : « aucun » impôt ne doit être fixé ni levé sans le » consentement du peuple. » L'article qui suit vient lui-même à l'appui de mon opinion.

« Chacun doit contribuer aux taxes pu- » bliques pour le maintien du gouverne-

» ment, à proportion de ses propriétés » réelles ou personnelles. » ANNÉE 1777.

Cette proportion n'existe plus si la chambre haute, le conseil ou le sénat ont quelqu'autorité sur la fixation ou la levée de ces taxes.

« Il faut éviter les loix qui ordonnent » l'effusion de sang autant que la sûreté de » l'état peut le permettre. »

« Tout *homme libre* * doit pour toute

---

* Il existe dans les Etats-Unis de l'Amérique plusieurs classes d'hommes qui ne sont pas libres, c'est-à-dire, qui ne peuvent avoir part au gouvernement par eux-mêmes ou par des représentans.

De même qu'elles ne participent point au gouvernement, elles n'en supportent point les charges. Ces classes sont :

1°. Les *mineurs*, c'est-à-dire, ceux qui n'ont pas vingt ans accomplis.

2°. Les *apprentifs*, attachés à un maître pour apprendre de lui le commerce ou toute autre profession.

3°. Les *engagés*, ce sont des émigrans des différens cantons de l'Europe, qui n'ayant pas de quoi payer leur passage, s'obligent envers les capitaines qui consentent à les transporter & à les nourrir dans le trajet, de les servir, eux ou ceux à qui ils céderont leur droit, pendant une, deux ou trois années, selon leur âge & leurs talens. Les capitaines qui cèdent cet engagement de service en arrivant en Amérique, sont obligés de se rendre, ainsi que le cessionnaire

ANNÉE 1777.

» injure ou tort qu'il peut recevoir dans ſa » perſonne, ou dans ſes biens, trouver un » remède dans le recours aux loix, & doit » obtenir droit & juſtice ſans être obligé de » les acheter, complettement & ſans aucun » refus, promptement & ſans délai. »

« Tout accuſé a le droit d'avoir une

& l'engagé, devant un magiſtrat, qui oblige le maître de promettre par écrit que le domeſtique ou ouvrier ſera bien nourri, vêtu & logé, &c. qu'on lui apprendra à lire, à écrire & à compter (s'il ne le ſait pas); qu'on l'inſtruira dans une profeſſion (s'il n'en a point) qui puiſſe lui procurer de quoi vivre, & qu'à la fin du terme il ſera mis en liberté, & recevra en quittant ſon maître un habillement complet de hardes neuves.

Cette coutume, remplie d'humanité, en facilitant à ces républiques l'acquiſition de nouveaux habitans, fournit aux pauvres de l'Europe le moyen de ſe tranſporter dans des climats où ils trouvent une ſubſiſtance aiſée, qu'ils ne pouvaient eſpérer dans leur patrie.

Il y a une dernière claſſe d'hommes qui ne ſont pas libres; ce ſont les nègres, qui ſont privés tout à la fois de la liberté perſonnelle & de la liberté civile : leur nombre diminue tous les jours dans l'Amérique ſeptentrionale, & la plupart des maîtres les ont affranchis.

Les maîtres & chefs de famille ſont les protecteurs nés des mineurs, des apprentifs, des engagés & des eſclaves; ils repréſentent & ſtipulent pour eux.

» copie de la plainte ou des charges, lorſ- Année 1777.
» qu'il le requièrt; pour préparer ſa défenſe,
» d'obtenir un conſeil, d'être confronté
» aux témoins qui dépoſent à ſa charge,
» & de faire entendre ceux qui ſont à ſa
» décharge. ».

Tel devrait être le droit criminel dans toutes les nations, & toute autre juriſprudence peut compromettre l'honneur, la liberté, la vie de tout citoyen qui a des ennemis puiſſans.

« Tout *warrant* * (ordre) général ou par-
» ticulier pour arrêter quelqu'un, ou ſaiſir
» ſes biens hors des cas d'accuſation judi-
» ciaire, eſt injuſte ou vèxatoire. »

« Une milice bien règlée eſt la défenſe
» convenable & naturelle d'un gouverne-
» ment libre. Des armées toujours ſur
» pied ſont dangereuſes pour la liberté,

---

* Un *warrant* eſt un ordre des Magiſtrats pour faire la recherche de perſonnes ou de choſes, ou les ſaiſir. Il eſt ainſi nommé parce que celui qui le donne en eſt reſponſable, *garant*. Les Juges ſont fort attentifs à ne l'accorder que ſur des preuves ſuffiſantes.



ANNÉE 1777.

» & il ne doit en être ni levé, ni entre-» tenu ſans le conſentement de la *légiſla-» ture*. Dans tous les cas & dans tous les » temps le militaire doit être éxactement » ſubordonné à l'autorité civile, & gou-» verné par elle. »

« En temps de paix il ne doit point être » logé d'homme de guerre dans une maiſon » ſans le conſentement du propriétaire, » & en temps de guerre le logement ne » doit être fait que de la manière ordonnée » par la légiſlature. »

« Ceux qui ſont partie des troupes de » terre ou de mer peuvent ſeuls être » aſſujettis à la loi martiale. »

La même déclaration règle les objets ſuivans.

« Les juges pourront être deſtitués pour » mauvaiſe conduite, après avoir été con-» vaincus dans une cour de loi, ou ſur la » demande de l'aſſemblée générale. »

« Aucun homme revêtu d'un emploi » public ne recevra de préſent d'un prince » ou état étranger, ni des Etats-Unis, ni » d'aucun

ANNÉE 1777.

» d'aucun d'eux ſans l'approbation de cet » Etat. »

« Aucun homme ne ſera forcé de fré» quenter ou d'entretenir aucun lieu de » culte, ni aucun miniſtre de religion. Les » biens actuellement appartenans à l'égliſe » lui demeureront pour toujours, mais au» cune cour n'impoſera à l'avenir ni une » quantité de tabac, ni une ſomme d'ar» gent ſur la demande d'aucun ſacriſtain » ou marguillier. Tous dons, ventes, ou » legs, faits aux miniſtres enſeignans ou » prêchans l'évangile, à quelque ſecte, ordre » ou dénomination religieuſe que ce ſoit, » ſeront nuls.

» Quiconque ſera revêtu d'un emploi » public ne ſera ſoumis à d'autre épreuve » qu'au ſerment; & l'affirmation ſolem» nelle des Quakers, Dumplers, Memno» niſtes & autres, qui ne ſe croyent pas » permis de faire de ſerment, ſera reçue » pour en tenir lieu. »

» La liberté de parler ne pourra faire la » matière d'aucune accuſation, & la li» berté de la preſſe ſera inviolablement

ANNÉE 1777.

» conſervée. Il ne ſera accordé dans l'état » ni titres ni honneurs héréditaires. »

« La forme du gouvernement ne ſera » corrigée ou changée que de la manière » que la convention l'aura preſcrit & or- » donné. »

Remarques ſur cette déclaration.

LE grand défaut de cette déclaration des droits populaires du Mariland ſe trouve dans la forme elle-même de la déclaration. On a dû remarquer dans l'analyſe qui vient d'en être faite qu'elle confond preſque toujours les principes des loix avec leurs diſpoſitions. Mais il y règne une grande ſageſſe. Les droits religieux y paraiſſent ſeulement un peu trop reſtreints. La défenſe de rien donner au clergé, & de rien ajouter au revenu des anciennes fondations, paraît excéder les bornes de l'équité, & donne lieu de penſer que les biens affectés juſqu'alors à l'entretien des égliſes étaient conſidérables & ſuffiſans.

En même-temps que cette déclaration paraît traiter avec rigueur les membres du clergé, & ſe tenir en garde contre leur cupidité, elle ne prend aucune précaution

contre leur ambition, & ne les exclut point des charges publiques.

ANNÉE 1777.

Constitution. Remarques qu'elle entraîne.

Si la déclaration des droits du peuple du Mariland eſt bonne en elle-même, il n'en eſt pas ainſi de la conſtitution ou forme du gouvernement en ſoixante-un articles ou ſections. On y prend beaucoup de précautions pour établir l'égalité & la liberté dans les ſuffrages des Electeurs, mais preſque toujours d'une manière ſujette à de grandes difficultés, ſelon les temps & les hommes. Au ſurplus, le fonds de la conſtitution eſt pris de celle de la Caroline méridionale. Le conſeil *légiſlatif* y prend le nom de *Sénat*, mais il eſt compoſé pareillement. Le nombre de ſes membres n'eſt que de quinze, qui choiſiſſent entr'eux leur préſident. Il y a en outre un gouverneur dont les fonctions ſont à peu près les mêmes que celles du préſident de la Caroline méridionale, & un conſeil compoſé de cinq membres. Le premier d'entr'eux tient lieu de vice-gouverneur. Les fonctions du gouverneur & celles des membres de ſon conſeil ne durent qu'un

ANNÉE 1777.

an, après lequel ils ſont renouvellés; mais le même gouverneur peut être continué pendant trois années. Les députés au Congrès général ſont renouvellés de manière que perſonne ne puiſſe être délégué au Congrès plus de trois années ſur ſix, & ſi un de ces délégués eſt nommé à quelqu'emploi de profit, à la nomination du Congrès, ſa place eſt vacante par le ſeul fait. Tout homme réſident depuis plus d'un an dans un comté, ayant plus de vingt-un ans, & ayant une propriété valant plus de trente livres argent courant, peut-être député à l'aſſemblée générale de l'Etat. La conſtitution conſerve l'établiſſement des *sherifs* & des *juges de paix*, * on peut en même-temps être ſénateur, mem-

* Le *sherif* eſt le premier magiſtrat de chaque comté, ce nom vient de *ſhire*, qui ſignifie comté. C'eſt le sherif qui préſide aux aſſemblées du comté, & qui fait la liſte des jurés. Les *juges de paix* ſont des juges inférieurs chargés de la police; il y en a pluſieurs dans chaque comté, & ils forment une cour qui connaît de pluſieurs crimes, même capitaux.

bre du conseil ou délégué au Congrès général, & être juge de paix. Le gouverneur, de l'avis de son conseil privé, peut nommer tous les juges de paix, le chancelier, le procureur-général & les officiers civils du gouvernement, les officiers de marine, & des troupes de terre & de mer, ce que ne peut pas faire le président de la Caroline méridionale. Cette extension de pouvoir peut être sujette à beaucoup d'inconvéniens & d'abus; il y a une multitude, une complication d'offices. Sherifs, coroners, gardes des registres des testamens, commissaires de l'office du prêt public, * tréforiers, gardes des registres des concessions de terres, gardes des registres de la chancellerie, commissaires-arpenteurs, auditeurs des comptes publics, clercs des cours, &c.

ANNÉE 1777.

* L'office du prêt public est une banque dont les billets ont cours dans l'Etat, elle prête par hypothèque sur les fonds de terre, jusqu'à la moitié de leur valeur. L'emprunteur reste en possession de la terre, & peut acquitter dans l'espace de seize ans par voie d'annuité les intérêts & le capital.

ANNÉE 1777.

La plupart de ces offices pourraîent être ſupprimés ou réunis à d'autres. Dans la Caroline, la chancellerie eſt réunie à la place de préſident. L'aſſemblée peut elle-même élire l'orateur ou procureur-général, les archives ou offices peuvent être réunis en un ſeul dépôt public, les sherifs & coroners ſemblaient devoir diſparaître avec la domination britannique.

Il paraît que l'on a laiſſé beaucoup trop à l'arbitraire du gouverneur & du conſeil privé, ſur les pouvoirs, le nombre & les limites de toutes ces places, qui ſont d'ailleurs mal à propos à leur nomination. Il importe au peuple d'élire lui-même tous ceux qui peuvent influer ſur ſon bonheur; & plus leurs pouvoirs ſont rapprochés de lui, plus il a droit de ſe plaindre de ce qu'ils ſoient choiſis ſans ſon conſentement. En toute république bien conſtituée, ſi quelqu'un a le droit de nommer aux emplois civils, ce ne doit être que par *interim*, dans l'intervalle des aſſemblées populaires, & en attendant le ſuffrage du peuple.

On a exigé beaucoup de ſermens ou d'affirmations inutiles. Ceux qui connaiſſent les hommes & la légiſlation évitent, autant qu'il eſt poſſible, de recourir à ce moyen. Les articles 53 & 54 font des menaces pour prévenir la corruption. Ce n'eſt point par des menaces que l'on prévient la corruption, c'eſt par des précautions ſages. L'article 55 oblige toutes les perſonnes nommées à quelqu'emploi à jurer, indépendamment de tous les autres ſermens, qu'ils ne ſe croyent point obligés à l'obéiſſance envers le roi de la Grande-Bretagne, & à déclarer & ſigner qu'ils croyent la religion chrétienne. Les uſages de l'Angleterre ſont au ſurplus conſervés, mais ce qu'il eſt intèreſſant de ſavoir, c'eſt que cette forme de gouvernement ne peut être changée ou abrogée, à moins que l'aſſemblée générale n'ait paſſé un bill pour ces changemens, & que ce bill ne ſoit confirmé par une ſeconde aſſemblée générale dans ſa première ſeſſion après le renouvellement des élections. Et lorſque le changement intèreſſera la côte de l'eſt du Ma-

ANNÉE 1777.

riland, il faudra que les deux tiers des membres de l'aſſemblée ayent conſenti au changement & à ſa confirmation.

Cette diſpoſition prend ſes motifs dans la ſituation même de la Colonie. La partie de *l'eſt* étant reſſerrée entre la grande mer & la baie de Cheſapeack, & ne pouvant par conſéquent étendre ſes établiſſemens ni accroître ſa population, les légiſlateurs paraiſſent avoir craint que la côte de l'oueſt ne prît une trop grande influence dans le gouvernement. Mais cette précaution eſt contraire aux principes mêmes du gouvernement que l'on s'eſt propoſé d'établir ; car ſi c'eſt un droit du peuple que d'influer activement ſur ſon gouvernement, il en réſulte que le nombre des délégués à l'aſſemblée générale doit être proportionné à celui des électeurs. En ménageant à cet égard quelques prérogatives à la partie de l'eſt, il s'enſuit que le plus petit nombre gouvernera le plus grand, & il n'y aura plus d'égalité.

Gouvernement de la Virginie.

LA conſtitution de la Virginie parut le premier Juin ; elle commençait auſſi par



CARTE DE LA VIRGINIE, DU MARYLAND et DE L'ETAT DE DELAWARE.
Echelle.
Lieues d'une heure, de 20 au Degré.
5 10 15 20
Nord
Midi
Occident
Orient
Longitude du Méridien de l'Isle de Fer
INDIENS DE L'OHIO
INDIANA
PENSYLVANIE
MARYLAND
DELAWARE
N. JERSEY
VIRGINIE
CAROLINE DU NORD
BAYE DE CHESAPEAKE
Baye Delaware
Ohio R.
Allegheny R.
Fort Pitt ci-devant du Quesne
Monongahela R.
F. Necessité
Long Reach
Grand Kanhawa R.
Petit Kanhawa R.
Mt. Laurel
Monts Allagany ou Allegheny
Mt. Jacksons
Mts. du Nord
Mts. Bleus
Cohongoronto R.
Cumberland
Wappocomo R.
Cacapehon R.
Frederick Town ou Winchester
Shennando R.
Jacksons R.
North R.
Monocacy R.
Patowmack R.
Susquehannah R.
Shuylkill R.
Brandiwine R.
Elk R.
PHILADELPHIE
Delaware R.
Nottingham
Charles T.
Wilmington
Christiana Bridge
Newcastle
S. George
Baltimore
George T.
Chester
Chester R.
Patapsco R.
Annapolis
London
Upper Marlborough
Belhaven ou Alexandria
Colchester
Dumfries
Charles Town
Marlborough
Falmouth
Fredericksburg
Port Royal
Leeds
Hobes Hole ou Tappahanock
Rapid Ann R.
North Anna R.
South Anna R.
Rivanna R.
Pamunkey R.
Newcastle
Chickahominy R.
Westham
Richmond
Chester
James R.
Fluvannah R.
Bermudas Hund.
Williamsburg
James Town
York Town
Petersburg
Blandford
Apomatok R.
Cobsham
Suffolk
Norfolk
Portsmouth
Hampton
Fort George
Baye Lynhaven
C. Henry
Cap Charles
I. Egg
I. Longue
B. Mockjack
York R.
Delawar
Urbanna
Walkerton
Tappahanock R.
Patuxen R.
S. Mary
Choptank R.
Oxford
Bolinbroke
Queens Town
Dover
Lewis
C. Hinlopen
Rohoboth
False C.
Cap May
Bumbo
Pocomock R.
Sommerset
I. Chingoteaeg
I. Matchapungo
Nottoway R.
Black Water R.
Meherrin R.
Staunton R.
Dan R.
Moratue ou Roanoke R.
Det. de Currituck

nement de la Virginie. premier Juin ; elle commençait

Année 1777.

une déclaration des droits du peuple, que je transcris en entier, parce qu'étant la base de la constitution, il sera utile de la comparer avec celle du Mariland; elle ne contient que dix-huit sections ou articles.

Déclaration des droits, & remarques auxquelles elle donne lieu.

I. « Tous les hommes sont nés également libres & indépendans : ils ont des droits certains dont ils ne peuvent, par aucun acte, priver leur postérité. »

II. « Toute autorité appartient au peuple, & par conséquent émane de lui : les magistrats sont ses mandataires, ses serviteurs, & lui sont comptables dans tous les temps. »

III. « Tout gouvernement doit être institué pour l'avantage commun, pour la protection & sûreté du peuple. De toutes les formes de gouvernement, la meilleure est celle qui peut procurer au plus haut degré le bonheur & la sûreté, & qui est le plus réellement garantie contre le danger d'une mauvaise administration. Toutes les fois qu'un gouvernement se trouvera insuffisant pour remplir ce but, la majorité



ANNÉE 1777.

de la communauté a le droit inaliénable de le réformer, de le changer, ou de l'abolir. »

IV. « Aucun homme ni aucune association d'hommes, ne peuvent avoir d'autres privilèges dans la communauté que la considération des services rendus, & ce titre n'étant ni transmissible aux descendans, ni héréditaire, l'idée d'un homme né magistrat, législateur, ou juge, est absurde & contre nature. »

V. « La puissance législative & la puissance exécutrice de l'état doivent être distinctes & séparées de l'autorité judiciaire.... »

Cette disposition est absolument contraire à celle qui y correspond dans la déclaration des droits du Mariland, & sur laquelle il a été fait une remarque.

« .... Et afin que devant supporter eux-mêmes les charges du peuple & y participer, tout desir d'oppression puisse être réprimé dans les membres des deux premières, ils doivent, à des temps marqués, être réduits à l'état privé, rentrer dans le corps

de la communauté d'où ils ont été tirés originairement, & les places vacantes doivent être remplies par des élections fréquentes, certaines & régulières. »

Année 1777.

VI. « Les élections des membres destinés à représenter le peuple dans l'assemblée doivent être libres, & tout homme donnant des preuves suffisantes d'un intérêt permanent à la communauté, & de l'attachement qui en est la suite, y a droit de suffrage. »

VII. « Aucune partie de la propriété d'un homme ne peut lui être enlevée, ni appliquée aux usages publics, sans son propre consentement, ou celui de ses représentans légitimes; & le peuple n'est lié que par les loix qu'il a consenties de cette manière pour l'avantage commun. »

VIII. « Tout pouvoir de suspendre les loix ou d'arrêter leur exécution en vertu de quelqu'autorité que ce soit, sans le consentement des représentans du peuple, est une atteinte à leurs droits, & ne doit point avoir lieu. »

IX. « Toutes les loix ayant un effet

Année 1777.

rétroactif, & faites pour punir des délits commis avant qu'elles existassent, sont oppressives, & il faut se garder d'en établir de semblables. »

Cette disposition qui a été répétée dans les déclarations de la plupart des autres Etats, n'est que secondaire & même inutile, elle n'aurait point trouvé place sans doute dans la législation des Colonies, si ce qui s'était passé dans les querelles de Boston n'avait pas fixé trop vivement leur attention sur un abus très-rare, & que la raison la plus commune doit proscrire d'elle-même.

X. « Dans tout procès pour crimes, tout homme a le droit de demander la cause & la nature de l'accusation qui lui est intentée; d'être confronté à ses accusateurs & aux témoins, & de requérir tout ce qui est à sa décharge; d'exiger une procédure par un juré impartial du voisinage, sans le consentement duquel il ne puisse pas être déclaré coupable. Il ne peut être forcé à produire des preuves contre lui-même; & aucun homme ne peut être privé de sa

liberté, qu'en vertu de la loi du pays, ou par le jugement de ſes pairs. » Année 17,7.

XI. « Il ne doit point être exigé *de cautionnemens exceſſifs*, ni impoſé de trop fortes amendes, ni infligé de peines cruelles ou inuſitées. »

Pour bien entendre cet article, il faut ſavoir que dans tous les pays de la domination britannique tout homme qui a été inſulté, menacé, ou qui croit avoir de juſtes ſujets de craindre un ennemi, peut ſe retirer devant un juge de paix, & lui faire ſa plainte de l'inſulte ou des menaces qui lui ont été faites, & même de ſes craintes; & qu'alors le juge de paix éxige de celui qui eſt l'objet de la plainte une *caution de ſa bonne conduite*, juſqu'à concurrence de telle ou telle ſomme proportionnée aux dommages qui peuvent réſulter du délit indiqué dans la plainte. S'il ne peut trouver de caution, il eſt envoyé en priſon pendant que l'on informe ſur la plainte. Il eſt par conſéquent très-important pour la liberté des citoyens, que l'on n'exige pas de cautionnemens exceſſifs. Sur la plainte faite



Année 1777.

au juge de paix, ce magiſtrat citoyen lance un décret (warrant) contre l'accuſé. S'il ſe repréſente & fournit caution, il demeure libre ; à défaut *le warrant* eſt exécuté, & il eſt mis en priſon. Cette explication était néceſſaire pour bien entendre la diſpoſition ſuivante.

XII. « Tous warrants ſont vèxatoires & oppreſſifs s'ils ſont décernés ſans preuves ſuffiſantes, & ſi l'ordre ou la réquiſition qu'ils portent à aucun officier ou meſſager d'état, de faire des recherches dans des lieux ſuſpects, d'arrêter une ou pluſieurs perſonnes, ou de ſaiſir leurs biens, ne contiennent pas une déſignation & deſcription ſpéciales des lieux, des perſonnes ou des choſes qui en ſont l'objet, & jamais il ne doit en être accordé de ſemblables. »

La déclaration des droits du Mariland proſcrit comme injuſte & vèxatoire, tout warrant décerné hors des cas d'accuſation judiciaire. Celle-ci éxige qu'il ne puiſſe être décerné ſans preuves ſuffiſantes.

XIII. « Dans les procès qui intèreſſent la propriété, & dans les affaires perſon-

nelles, l'ancienne procédure par jurés eſt préférable à toute autre, * & doit être regardée comme ſacrée. »

* La procédure par jurés tire ſon origine de l'ancien droit d'être jugé par ſes pairs. Le sherif fait tous les ans une liſte des *francs* tenanciers ou notables du comté; les juges choiſiſſent ſur la liſte un certain nombre des perſonnes enrégiſtrées, & toujours beaucoup plus qu'il n'en faut pour compoſer le juré. Les parties, ſoit en matière civile, ſoit en matière criminelle, ont, outre les cas de récuſation portés par la loi, le droit d'en recuſer un grand nombre, ſans articuler aucune raiſon. La prononciation des jurés s'appelle *verdict*, du latin *vere dictum*, dit véritable, elle eſt portée au juge qui décide d'après la loi.

En matière criminelle, la plainte ou accuſation s'appelle *bill* d'indictement, c'eſt-à-dire, bill qui ſert à donner indice. *L'indictement* eſt remis à un *grand juré*, c'eſt-à-dire, à un juré compoſé de quinze perſonnes au moins, qui met au dos *ignoramus* ſi l'accuſation paraît ſans fondement, ou *billa vera* ſi elle paraît fondée; mais, pour décider de cette manière & donner cours à l'accuſation, il faut les voix réunies de douze des membres du grand juré : dans ce dernier cas l'indictement eſt reçu, & l'accuſé eſt ce qu'on appelle *indicted*, frappé d'indice. Alors un petit juré compoſé de douze perſonnes procède aux informations, enſuite l'accuſé eſt entendu par lui & par ſes conſeils, & le petit juré prononce *guilty*, il eſt coupable, ou *no guilty*, ou innocent; mais l'accuſé ne peut être déclaré coupable que par l'unanimité des douze mem-

ANNÉE 1777.

XIV. » La liberté de la presse est un des plus fort boullevards de la liberté de l'Etat, & ne peut être restrainte que dans les gouvernemens despotiques. »

La déclaration des droits du Mariland dit de plus que « la liberté de parler ne pourra faire la matière d'aucune accusation. » Lorsque cette liberté n'existe pas, il arrive que des discours innocens sur les mœurs, le culte religieux ou le gouvernement peuvent être changés en crime par de fausses interprétations, & il est peu d'homme sage qui puisse se croire à l'abri d'une telle accusation.

XV. « Une milice bien règlée, tirée du corps du peuple, & accoutumée aux armes, est la défense propre, naturelle & sûre d'un état libre. On doit éviter d'avoir des armées toujours sur pied en temps de paix, parce qu'elles sont dangéreuses pour la liberté, & dans tous les cas le militaire

---

bres du petit juré : le juge ouvre ensuite la loi & prononce la peine qu'elle prescrit.

doit

doit être tenu dans une ſubordination exacte à la loi civile, & gouverné par elle. »

XVI. « Le peuple a droit à un gouvernement uniforme, ainſi il ne doit être légitimement élevé, ni établi aucun gouvernement ſéparé ni indépendant de celui de la Virginie, dans les limites de cet Etat. »

Cette diſpoſition eſt captieuſe. Pourquoi vouloir empêcher le peuple de diviſer par la ſuite la grande province de la Virginie, s'il y trouve ſon intérêt, & au lieu d'une ſeule république d'en faire pluſieurs? Les comtés inférieurs de New-Caſtle, Kent & Suſſex, ne ſe ſont-ils pas ſéparés de la Penſilvanie pour former une république ſéparée, ſous le nom d'état de Delaware? Ce droit eſt une conſéquence des trois premiers articles de la déclaration elle-même. Chaque canton, diſtrict ou comté, peut donner pour inſtruction à ſes délégués à l'aſſemblée de la Virginie, de demander à être ſéparé de la république, ſi tel eſt ſon plus grand avan-

ANNÉE 1777.

tage, & si la majorité des électeurs du comté le veut ainsi. A plus forte raison lorsque plusieurs comtés formeront la même résolution. Si le gouvernement de l'Amérique n'a pour but que l'avantage du peuple, la volonté d'en changer & d'en former un nouveau distinct & séparé, ne doit pas être restreinte. Ne peut-il pas arriver après quelques années, qu'en raison de la situation des terres, des rivières & des ports, de la population, du commerce & des cultures, il soit de la plus grande importance, pour quelques cantons de la Virginie, de se séparer de la république? Il est vrai que les gouvernemens doivent avoir plus de force & de moyens lorsqu'ils sont d'une grande étendue; mais outre que cette règle générale entraîne une infinité d'exceptions, les grands gouvernemens sont sujets à beaucoup de difficultés & de maux politiques. Si les Etats-Unis de l'Amérique, en se donnant des gouvernemens particuliers & séparés, & en se confédérant pour l'avantage commun, ont su, par la sagesse même de cette consti-

tution, ſe procurer tous les avantages dont peuvent jouir les grands empires, ſans s'expoſer aux inconvéniens qui les affaibliſſent ordinairement ; s'ils ont ſu prévenir les abus ſans nombre qui cauſent la misère & le déſeſpoir des peuples, lors même que l'état politique eſt floriſſant ; qu'importe qu'au lieu de treize républiques confédérées il y en ait vingt, ou plus encore ? Le réſultat de la confédération n'en ſera point dérangé, puiſque le nombre des députés que chaque province a le droit d'envoyer au Congrès général eſt proportionné à ſon étendue. La Virginie eſt aſſez grande pour former à elle ſeule un état très-puiſſant, & pluſieurs républiques ; mais qu'importe l'étendue des pays, ou le nombre des peuples, lorſqu'il s'agit uniquement de leur bonheur, & lorſque leur tranquillité politique eſt aſſurée par d'autres meſures. Sans doute les monarchies doivent être grandes pour ſe rendre reſpectables à l'extérieur ; mais les républiques n'ont pas beſoin d'un grand terrein pour avoir de la puiſſance ; l'activité, le travail,

ANNÉE 1777.

Année 1777.

le patriotisme la donnent avec le temps. L'appareil de la puissance monarchique est à la vérité formidable ; mais souvent ce n'est qu'un appareil. Considérez dans l'histoire des monarchies la plupart des traces de leur administration, vous trouverez trop de petits moyens & de force réelle, toutes les fois que le chef n'a pas des talens personnels proportionnés à son pouvoir.

XVII. « Un peuple ne peut conserver un gouvernement libre que par une adhésion ferme & constante aux règles de la justice, de la modération, de la tempérance, de l'économie & de la vertu, & par un recours fréquent à ces principes fondamentaux. »

Cette belle maxime ne se trouve point dans la déclaration des droits du Mariland, mais ce n'est ni l'explication d'un droit acquis au peuple, ni un principe de loi.

XVIII. « La religion ou le culte qui est dû au Créateur, & la manière de s'en acquitter, doivent être uniquement dirigés par la raison & par la conviction, & jamais par la force ni par la violence : d'où il suit

que tout homme doit jouir de la plus entière liberté de conſcience, & de la liberté la plus entière auſſi dans la forme de ce que ſa conſcience lui dicte, & qu'il ne doit être ni gêné ni puni par le magiſtrat, à moins que ſous prétexte de religion, il ne troublât la paix, le bonheur ou la sûreté de la ſociété. C'eſt un devoir réciproque de tous les citoyens de pratiquer la tolérance, l'amour & la charité les uns envers les autres.»

Année 1777.

En général, la clarté ſe réunit à la ſimplicité dans cette déclaration des droits populaires. A l'égard de la conſtitution, elle commence par une condamnation du gouvernement de Georges III & du parlement : condamnation déſormais aſſez inutile, & dont les motifs ſe trouvent mieux exprimés dans l'acte d'indépendance.

Conſtitution & remarques particulières de l'Auteur.

Ensuite de cette condamnation, les repréſentans du peuple de Virginie « ayant » murement réfléchi, diſent-ils, ſur la ty» rannie de ce Roi, voyant avec une vive » douleur à quelle condition déplorable, » leur pays autrefois heureux, ſerait né-

ANNÉE 1777.

» cessairement réduit, si une forme régu» lière & convenable de police civile » n'était promptement concertée & adop» tée, & voulant se conformer à la re» commandation du Congrès ; » ordonnent qu'il sera formé une assemblée ou chambre de délégués, à laquelle chaque comté aura le droit d'envoyer deux délégués ; que cette assemblée élira un sénat composé de vingt-quatre membres, & que ces deux chambres réunies feront le corps *législatif*, qu'elles éliront par le scrutin des deux chambres un gouverneur, dont les pouvoirs dureront trois ans, & que les loix seront d'abord proposées faites & discutées dans la chambre d'assemblée pour être ensuite approuvées ou rejettées par le sénat.

Il est essentiel de remarquer que le gouverneur n'a pas comme au Mariland le pouvoir d'approuver ou rejetter les loix ou actes de la législature, que c'est le sénat.

« Ils établissent un conseil privé composé de huit membres pour assister le

gouverneur dans les affaires du gouvernement. Le conseil se choisira un président qui, dans le cas de mort ou d'empêchement du gouverneur, en fera les fonctions jusqu'à une nouvelle élection. A la fin de chaque année deux membres seront retranchés, & ne pourront être *réélus* pendant les trois années suivantes. Les délégués au Congrès général seront choisis tous les ans. ANNÉE 1777.

Le gouverneur fera les fonctions de commandant général, & nommera, de l'avis du conseil privé, les officiers militaires & les juges de paix. Les sherifs & coroners sont nommés par les cours respectives. Les juges de paix nommeront les *connétables* ou *constables* (espèce de sergens qui arrêtent les débiteurs & les accusés) tous les officiers de justice & de police seront taxés par la loi.

Il y a une *cour générale* pour juger les malversations des officiers publics & les crimes d'état; & une *cour des appels* où les juges de la cour générale peuvent être eux-mêmes accusés & poursuivis.

ANNÉE 1777.

Les conceſſions ſont intitulées au nom de la *république de Virginie*, & expédiées ſous le ſceau de la république.

Le tréſorier eſt nommé tous les ans au ſcrutin par les deux chambres réunies. La république ſe réſerve la libre navigation & l'uſage des rivières *Potomack* & *Pocomoke*, & la propriété des bords de ces rivières du côté de la Virginie & de toutes les améliorations qui ont été ou pourront être faites ſur ſes bords.

Emblêmes ingénieux du ſceau de la Virginie.

TEL eſt le ſceau de la république. La vertu d'une main tenant une lance ſur laquelle elle eſt appuyée, & de l'autre une épée, foule aux pieds la tyrannie, repréſentée par un homme renverſé, une couronne tombée de ſa tête, une chaîne rompue dans ſa main gauche & un fouet dans ſa droite. L'exergue porte VIRGINIE, & au-deſſous *ſic ſemper tyrannis.* Sur le revers un groupe repréſentant la liberté, l'abondance & l'éternité. La liberté a ſur la tête le bonnet de liberté *pileus*, & une baguette à la main. Cérès tenant d'une main une corne, & de l'autre un épi de

bled repréſente l'abondance. L'éternité eſt caractériſée par un globe & le phœnix. Ces emblêmes ſont tout-à-la-fois ingénieux & nobles.

ANNÉE 1777.

Gouvernement du Jerſey & de la Nouvelle-York.

LE Congrès provincial du nouveau Jerſey aſſemblé à Burlington avait arrêté une déclaration de droits en forme de chartre & une nouvelle conſtitution en vingt-trois articles, mais ce travail n'eſt point aſſez complet pour exiger que l'on en faſſe un extrait raiſonné dans cette hiſtoire.

La puiſſance exécutrice eſt remiſe à un gouverneur & à un conſeil privé tiré du corps légiſlatif, & la puiſſance légiſlative à l'aſſemblée générale formée de deux chambres; ſavoir, le conſeil ou chambre haute, & l'aſſemblée ou chambre des repréſentans du peuple, le gouverneur a le commandement des armes & les fonctions de chancelier. L'article 19 prive les catholiques romains de tous les emplois, mais l'article 18 leur laiſſe le libre exercice de leur religion. Les procédures uſitées en Angleterre, & les loix de ce

ANNÉE 1777.

royaume ſont conſervées. Enfin la chartre déclare que s'il y avait une réconciliation entre la Grande-Bretagne & les Colonies, & que celles-ci rentraſſent de nouveau ſous le gouvernement britannique, toutes les diſpoſitions qui ſont contenues dans ladite chartre ſeraient nulles; mais que, dans le cas contraire, elles feront inviolablement établies.

La convention de la Nouvelle-York publia au mois d'Août la nouvelle conſtitution de cet Etat; les habitans de cette partie n'en ont pas joui long-temps ſans troubles, l'iſle de New-York & les principaux cantons de la province, ayant été envahis un mois après. Cependant ils n'ont point ceſſé d'avoir part à la confédération & d'entretenir des délégués au Congrès général, la Colonie eſt envahie, mais non pas ſoumiſe, c'eſt ce qu'il eſt important de diſtinguer.

Conſtitution de la Nouvelle-York.

LA nouvelle conſtitution contenait quarante-deux articles, par leſquels il était établi qu'il ne ſerait exercé ſur les peuples aucune autorité, que celle qui ſerait émanée

d'eux ; que le pouvoir législatif serait donné à l'assemblée générale, composée de l'assemblée des représentans & d'un sénat qui tiendrait lieu de chambre-haute. Qu'il y aurait un gouverneur choisi tous les trois ans par les francs tenanciers, qui, avec le chancelier & les juges de la cour suprême, formerait un conseil pour reviser les actes de l'assemblée générale, qui ne deviendraient loix qu'après avoir été revisés par ce conseil, lequel ne pourraît cependant pas les rejetter, mais fournirait ses objections, afin que le bill fût pris de nouveau en considération par le sénat & l'assemblée.

ANNÉE 1777.

L'élection des membres de l'assemblée devait se faire tous les ans; les électeurs étaient tenus de prêter serment avant de vôter. Les membres du sénat devaient être élus pour quatre ans au nombre de vingt-quatre, & divisés par première, seconde, troisième & quatrième classes, ensorte qu'une classe formée de six membres devait être renouvellée tous les ans. Le sénat & l'assemblée étaient créés juges

ANNÉE 1777.

de leurs membres ; le pouvoir de divifer par la fuite l'état de New-York, en un plus grand nombre de diftricts ou comtés, leur était concédé. Le peuple devant être inftruit des opérations du gouvernement, il était ordonné que les portes de l'affemblée & du fénat feraient ouvertes en tous temps, à moins que le bien de l'Etat n'éxigeât que leurs débats fuffent tenus fecrets ; & leurs journaux devaient être rendus publics, à l'exception des chofes que l'on déciderait ne devoir pas être publiées. Règlement inutile & contraire à lui-même, puifque l'on n'inftruirait le peuple que de ce que l'on voudrait bien ne lui point cacher. Si le bien de l'Etat exige en quelques circonftances que les débats foient tenus fecrets, & que le réfultat des délibérations ne foit pas publié, il ne faut pas pofer en principe que le peuple doit être inftruit des opérations du gouvernement.

On prenait des précautions pou rétablir le droit de repréfentation fur un pied d'égalité proportionnelle. Le gouverneur

avait le droit de pardonner tous crimes, hors le meurtre & la trahiſon; & à l'égard de ces derniers crimes il pouvait ſuſpendre l'éxécution de la ſentence, juſqu'à ce qu'il fût fait un rapport *à la légiſlature*, ſur lequel elle ferait grace au coupable, ou ferait éxécuter ſa condamnation. Le gouverneur avait le pouvoir de correſpondre avec le Congrès. Il y avait un lieutenant-gouverneur élu dans la même forme que le gouverneur, & qui devait être préſident du ſénat; &, dans le cas où il remplacerait le gouverneur, les ſénateurs devaient élire un d'entr'eux ſous le titre de préſident pour le remplacer lui-même. Les juges ne pouvaient conſerver leurs fonctions que juſqu'à ſoixante ans. Le gouverneur avait le droit de les changer & de les révoquer. Le choix des délégués au Congrès général étant d'une extrême importance, ils devaient être élus à l'avenir dans une forme particulière.

Le ſénat devait faire publiquement une liſte de ceux qu'il nommerait, & l'aſſemblée une autre liſte. Les deux corps ſe

ANNÉE 1777.

réunissaient ensuite, & les personnes qui se trouvaient sur les deux listes étaient des délégués; &, pour completter le nombre, on choisissait par un nouveau scrutin entre ceux qui n'étaient que sur l'une des listes.

L'article trente-huit établissait le libre exercice de toute religion, & les prêtres d'aucune religion n'étaient éligibles pour l'exercice d'aucun emploi civil ou militaire.

Le droit commun & le droit criminel de l'Angleterre étaient au surplus conservés, & il n'y avait dans la constitution d'autres changemens que ceux que je viens d'expliquer.

Gouvernement de l'Etat de Delaware.

LA constitution de l'Etat de Delaware parut le 11 Septembre. La déclaration des droits du peuple est celle de la Virginie, mais mieux rédigée, augmentée & corrigée avantageusement en quelques endroits. Un extrait bien exact de cette déclaration mettra les lecteurs attentifs à portée de juger de ces corrections.

Déclaration des

« TOUT gouvernement tire son droit

du peuple, eſt uniquement fondé ſur un contrat réciproque, & eſt inſtitué pour l'avantage commmun. » *Cet article eſt le troiſième de la déclaration de Virginie.*

Année 1777.
droits comparée à celle de la Virginie & du Mariland.

« Tous les hommes ont le droit naturel & inaliénable d'adorer Dieu à leur manière, & ne peuvent être légitimement contraints de ſalarier des Prêtres contre leur conſentement. » *Cet article eſt le dix-huitième de la déclaration de Virginie, mais il eſt plus précis.*

« Toutes perſonnes profeſſant la religion chrétienne jouiront des mêmes droits dans l'Etat. »

« Le peuple a le droit eſſentiel & excluſif de ſe gouverner, & de règler ſon adminiſtration intérieure. »

« Ceux qui ſont revêtus de la puiſſance légiſlative, ou exécutrice, ſont les mandataires & les ſerviteurs du public : & par conſéquent comptables de leur conduite. » *Ces deux derniers articles correſpondent au premier & au ſecond de la déclaration des droits de Virginie.*

« La participation du peuple à la lé-

ANNÉE 1777.

giflation, eft le fondement de la liberté, & de tout gouvernement libre. Pour que ce fondement foit affuré, toutes les élections doivent être libres & fréquentes; & tout homme libre donnant preuve fuffifante d'un intérêt permanent à la communauté, a le droit de fuffrage. » *Cet article répond au fixième de la déclaration de Virginie.*

« Le pouvoir de fufpendre les loix & d'en arrêter l'exécution ne peut être exercé que par la *légiflature.* Elle doit être affemblée fouvent pour *redreffer les griefs*, corriger & fortifier les Loix. » *Cet article fe rapporte au huitième de la déclaration de Virginie, il a plus d'étendue & eft mieux exprimé.*

« Tout homme a le droit de demander *le redreffement des griefs*, pourvu que cette demande foit faite avec décence & tranquillité. »

« La fociété doit protéger chacun de fes membres dans la jouiffance de fa vie, de fa liberté & de fa propriété; chacun en conféquence eft obligé de contribuer pour

pour sa part aux frais de cette protection, & de donner, lorsqu'il le faut, son service personnel ou un équivalent; mais aucune partie de la propriété d'un homme ne peut lui être enlevée avec justice, ni appliquée à aucun usage public, sans son consentement propre, ou sans celui de ses représentans légitimes. » Année. 1777.

« Aucun homme qui se fait un scrupule de conscience de porter les armes, ne peut dans aucun cas y être légitimement contraint s'il paye un équivalent. » *Cette disposition est relative aux Quakers, Dumplers & Memnonistes. Comme il n'y en a presque point dans la Virginie, elle y aurait été inutile.*

« Toute homme libre pour toute injure, ou préjudice qu'il peut avoir reçu de quelqu'autre homme que ce soit, dans sa personne ou dans ses biens, doit trouver un remède dans le recours aux loix du pays. Il doit obtenir droit & justice, & une justice facile & sans obstacle, complette & sans délai; le tout conformément aux loix du pays. » *L'article XIII. de la*

ANNÉE 1777.

déclaration de la Virginie, qui correſpond à celui-ci, n'eſt pas aſſez étendu, il laiſſe trop à faire à l'interprétation. Celui-ci, qui eſt pris en grande partie dans la déclaration du Mariland, vaux mieux, ſurtout en le rapprochant de ceux qui le ſuivent.

« La vérification des faits par jurés dans les lieux où ils ſe ſont paſſés, eſt la meilleure ſauve-garde pour la vie, la liberté, & les propriétés des citoyens. »

« Dans tout procès criminel ; tout homme a le droit d'être inſtruit de l'accuſation qui lui eſt intentée ; d'obtenir un conſeil, d'être confronté à ſes accuſateurs & aux témoins ; de faire examiner les témoignages ſous ſerment à ſa décharge ; & il a droit à une procédure prompte par un juré impartial, ſans le conſentement unanime duquel il ne peut pas être déclaré coupable. » *Cet article eſt tiré en partie de la déclaration du Mariland, mais il va plus loin, en ce qu'il ne veut pas que l'accuſé puiſſe être déclaré coupable, s'il n'eſt condamné unanimement.*

« Aucun homme ne doit dans les cours de *loi commune*, être forcé d'adminiſtrer des preuves contre lui-même. » Année 1777.

On diſtingue dans la juſtice anglaiſe les cours de loi commune, où les juges ne peuvent prononcer que ſuivant la lettre de la loi, & les cours d'équité, où ils peuvent tempérer ou modifier les loix ſelon l'eſpèce & les circonſtances des affaires.

« Il ne doit point être exigé de cautionnemens exceſſifs, ni impoſé de trop fortes amendes, ni infligé de peines cruelles & inuſitées. » *Cet article eſt le onzième de la déclaration de Virginie.*

« Tout warrant, pour faire des recherches dans des lieux ſuſpects, pour arrêter quelqu'un ou ſaiſir ſes biens, eſt injuſte & véxatoire, s'il n'eſt décerné ſur une accuſation affirmée par ſerment, & tout *général warrant*, (ordre général) pour faire des recherches dans des lieux ſuſpects, ou pour arrêter toutes perſonnes ſuſpectes, dans lequel le lieu ou la perſonne ne ſeraient pas nommés, ou exactement déſignés, eſt illégal & ne doit point être accordé. »

ANNÉE 1777.

« Une milice bien règlée eſt la défenſe naturelle, convenable & sûre d'un gouvernement libre. » *Cet article eſt une partie du quinzième de la déclaration de Virginie.* »

» Des armées toujours ſur pied ſont dangereuſes pour la liberté, & il ne doit en être levé ni entretenu ſans le conſentement de la *légiſlature.* »

« Dans tous les cas & dans tous les temps, le militaire doit être parfaitement ſubordonné à l'autorité civile & gouverné par elle. » *Cet article eſt tiré du quinzième de la déclaration de Virginie.*

Ces trois derniers articles ſe trouvent en ſubſtance dans preſque toutes les conſtitutions des Etats-Unis. J'ignore quel motif a pu les faire omettre dans celle de la Nouvelle-York. Serait-ce parce que la convention de cette province, n'ayant point fait de déclaration de droits, a cru que ces loix ſages devaient toujours être ſous-entendues dans une république? Pluſieurs conſtitutions ont auſſi omis de déclarer qu'on ne pourrait être à-la-fois membre du corps

légiſlatif, & exercer un emploi lucratif dans l'adminiſtration civile. ANNÉE 1777.

« L'indépendance & l'intégrité des juges ſont eſſentielles pour l'adminiſtration impartiale de la juſtice, & ſont les meilleurs garants des droits & de la liberté des citoyens. »

« La liberté de l'imprimerie doit être inviolablement maintenue. » *Cette diſpoſition eſt fondamentale dans toutes les conſtitutions des Etats-Unis.*

Constitution, légiſlature.

CETTE déclaration de droits eſt préciſe & bien conçue, & la conſtitution de l'Etat de Delaware eſt auſſi plus ſimple & meilleure que celle des autres provinces. Elle eſt renfermée en trente articles ou ſections qui laiſſent peu de choſe à réformer ou à prévoir.

Le premier article fixe le nom. L'Etat de Delaware composé des comtés de New-Caſtle, Kent & de Suſſex. Le ſecond, le troiſième, le quatrième & le cinquième établiſſent la repréſentation du peuple dans l'aſſemblée générale compoſée de deux corps appellés, l'un la chambre d'aſſemblée

ANNÉE 1777. qui ſe forme de ſept repréſentans pour chaque comté, choiſis entre les francs tenanciers ; & l'autre le conſeil. Neuf membres le compoſent : trois pour chaque comté, & ils ſont élus en même-temps que ſe fait l'élection de l'aſſemblée. A la fin de l'année le conſeiller qui aura eu le moins de voix dans chaque comté ſortira de ſa place, & il ſera fait une nouvelle élection. La ſeconde année, celui des conſeillers qui n'aura été que le ſecond pour le nombre des voix dans chaque comté ſortira auſſi de ſa place, & il ſera encore pourvu au remplacement par une nouvelle élection ; enfin, au bout de la troiſième année, le conſeiller qui aura eu le plus grand nombre de voix dans chaque comté lors de ſa première élection, ſortira auſſi de ſa place, & ſera remplacé par une nouvelle élection. Cette vote doit ſe faire dans la ſuite, de manière que chaque conſeiller demeure en place trois ans, à compter de ſon élection, & ſoit enſuite remplacé par une nouvelle élection, du même ſujet, ou d'un autre.

Cette disposition est sage & avantageuse au peuple ; car, d'un côté, c'est le peuple lui-même qui choisit non-seulement ses représentans immédiats, mais aussi les membres de la chambre-haute, & d'un autre côté chaque conseiller est engagé à bien mériter de son pays par l'espoir d'être élu une seconde fois & même une troisième. Si le conseil était nommé par le scrutin de l'assemblée, il serait dangereux que les mêmes conseillers pussent être élus plusieurs fois de suite, à cause des brigues & des cabales qui pourraient se former, & par lesquelles leur autorité se perpétuerait & dégénérerait en tyrannie; mais le suffrage libre du peuple accordé par lui-même, décidant seul les élections, assure que les mêmes sujets ne conserveront d'autorité que pour son bonheur. Ce n'est pas qu'il ne puisse arriver qu'un homme accrédité s'empare de tous les suffrages des électeurs eux-mêmes, comme de ceux d'une assemblée, mais des brigues si générales ne se forment point sans mérite personnel, & sans être précédées par des ser-

Année 1777.

ANNÉE 1777.

vices rendus à l'Etat. Quoique ce cas ſoit très-rare, on pourraît deſirer qu'il eût été prévu. Céſar ſubjugua par ſes talens & ſa généroſité la république romaine. L'Etat de Delaware eſt ſitué de manière à devenir puiſſant, c'eſt, pour ainſi dire, le centre des Etats-Unis; & ſi l'Etat eſt puiſſant, tôt ou tard il y naîtra des ambitieux.

Chacune des chambres choiſit ſon orateur, nomme ſes officiers, juge des qualités & de la validité des élections de ſes membres, a le droit de faire des règlemens pour ſes formes de procéder, & enverra des lettres de nomination lorſqu'il y aura des vacances imprévues dans l'intervalle d'une élection générale à l'autre. Elles pourront auſſi, chacune en ſon particulier, exclure leurs membres, mais jamais deux fois pour la même faute, ſi l'expulſé eſt réélu après la première: les deux chambres ont toutes les autres autorités néceſſaires à l'exercice du pouvoir légiſlatif d'un Etat libre & indépendant.

La législature étant ainſi fixée, l'article ſix règle la perception des impôts. Année 1777. Impôts.

Tous les bills de levée d'argent pour le ſoutien du gouvernement, ſeront propoſés dans la chambre d'aſſemblée, & ne pourront être changés, corrigés, ni rejettés par le conſeil légiſlatif... Cette première partie de la loi eſt bonne; parce que la chambre d'aſſemblée eſt, comme nous l'avons déja remarqué, celle qui repréſente le peuple; & que, ſelon la conſtitution, c'eſt le peuple qui doit être ſeul juge de ce qu'il peut payer pour ſon gouvernement, mais la fin de la même *ſection* ou article forme un objet de loi ſéparé, & devrait par conſéquent faire une ſection différente. Elle porte que tous autres bills pourront être propoſés indifféremment dans la chambre d'aſſemblée ou dans le conſeil, *& ne pourront être reſpectivement changés, corrigés ou rejettés par l'autre chambre.* » Il y a probablement erreur dans la copie que j'ai eue, car il en réſulterait que neuf perſonnes, où la majorité de cinq contre quatre, pourraient

ANNÉE 1777.

donner des loix au peuple, ſans examen, diſcuſſion ni conſentement de ſes légitimes repréſentans, & les repréſentans ſans la participation de ceux en qui le peuple a mis ſa confiance pour la ſupériorité des lumières. Je penſe qu'il y a dans l'original, *que les bills* pourront être propoſés indifféremment dans l'une des deux chambres, & admis ou rejettés reſpectivement par l'autre. Il me paraîtrait meilleur que les objets de loi fuſſent débattus dans la chambre d'aſſemblée & propoſés par elle au conſeil, que le conſeil procédât en conſéquence à la rédaction de la loi, & qu'elle fût enſuite examinée, modifiée, approuvée par l'aſſemblée générale, formée de la réunion des deux chambres, qui y donnerait ſanction de loi.

Pouvoir exécutif du gouverneur ou préſident.

LES trois ſections ſuivantes règlent le pouvoir exécutif. Les deux chambres ſe raſſemblent pour élire un préſident. Les orateurs des deux chambres ouvrent le ſcrutin; & dans le cas où les deux perſonnes qui réuniraient le plus de ſuffrages en auraient un nombre égal, l'orateur du

confeil aura une nouvelle voix pour dé- ANNÉE
partager. Le préfident reftera trois ans en 1777.
place, &, en étant forti, il ne fera éligible de nouveau qu'après un intervalle de trois ans. Ses appointemens feront fuffifans, mais modiques. Il fera refponfable envers l'affemblée, des fommes dont elle aura arrêté la deftination, & dont il aura été chargé d'éxécuter l'emploi. Dans l'abfence de l'affemblée générale, il pourra, s'il eft néceffaire, & de l'avis du confeil privé, retenir les vaiffeaux dans les ports pendant trente jours. Il aura le droit de faire grace dans les cas feulement, où la loi n'aura point prononcé, mais dans les affaires pourfuivies au nom de l'affemblée, ou dans lefquelles la loi aura prononcé, il ne pourra être accordé ni grace, ni répit, que par une réfolution de la chambre d'affemblée. En cas de mort, empêchement ou abfence, il fera remplacé par *interim* par l'orateur du confeil, fous le titre de vice-préfident; &, dans le cas de mort, abfence ou inhabileté de celui-ci, l'orateur de la chambre d'affemblée le

ANNÉE 1777.

remplacera jusqu'à une nouvelle nomination.

Du conseil privé.

La section huitième établit le conseil privé. Il sera composé de quatre membres, dont deux choisis par le conseil législatif, & les autres par la chambre d'assemblée ; aucun officier de terre ou de mer, au service de l'état de la Delaware ou de tout autre état, ne pourra être élu membre du conseil privé, & tout membre, soit de l'assemblée, soit du conseil législatif, qui sera élu pour le conseil privé, perdra sa place dans l'une ou l'autre de ces deux chambres. Trois membres du conseil privé suffiront pour délibérer, & leurs délibérations seront enrégistrées ; & ceux qui seront d'un avis différent, pourront l'inscrire sur le registre, pour le tout être présenté à l'assemblée générale lorsqu'elle le demandera. Deux des membres du conseil privé en seront retranchés au scrutin, au bout de deux ans, l'un par le conseil législatif, l'autre par la chambre d'assemblée : ceux qui resteront, sortiront de place l'année suivante, & ils seront remplacés les uns

& les autres par de nouvelles élections, & ne redeviendront éligibles qu'après un intervalle de trois ans. Le président pourra convoquer le conseil privé toutes les fois & en tel lieu qu'il jugera nécessaire. ANNÉE 1777.

Par la section neuvième, le président peut, avec le consentement du conseil privé, assembler la milice & faire les fonctions de capitaine général.

En vertu de l'article dix, les deux chambres s'ajourneront respectivement, mais de l'avis du conseil privé, ou sur la demande des membres de l'une ou l'autre chambre. Le président pourra la convoquer pour un temps plus prochain que celui auquel elle serait ajournée. Les assemblées tiendront leurs séances dans le même temps & dans le même lieu, & l'orateur de la chambre d'assemblée, préviendra l'autre chambre, du jour pour lequel la première se sera ajournée. La section onze veut que les délégués au Congrès général soient choisis tous les ans au scrutin par les deux chambres réunies en assemblée générale.

Justice distributive.

TOUTES les sections, depuis la douzième

ANNÉE 1777.

jusqu'à la dix-huitième inclusivement, sont consacrées à l'établissement des cours de justice. Il y a dans chaque comté un juge de l'amirauté, des cours de plaids communs, & des cours pour les orphelins; un des juges dans chaque cour a le titre de chef-juge, & les juges sont autorisés à tenir les cours inférieures de chancellerie. Les appels de ces cours sont portés devant trois juges, qui forment une cour suprême pour tout l'Etat; & enfin, on peut encore se pourvoir contre leurs jugemens en matière de loi & d'équité, devant la cour des appels, composée du président de l'Etat & de six autres membres, dont trois sont nommés par le conseil législatif, & trois par la chambre d'assemblée. Tous les autres juges seront nommés au scrutin par le président & l'assemblée générale; & en cas de partage d'opinion, le président a une nouvelle voix pour départager. Les juges ou chefs-juges, dans les différentes cours, nomment eux-mêmes leurs greffiers, & leurs fonctions durent cinq ans. Leurs commissions leur sont dé-

livrées par le préſident, ſous le grand ſceau de l'Etat. Les sherifs & coroners ſont élus par les francs tenanciers, & en cas de mort, d'abſence, ou inhabileté, le préſident & le conſeil privé peuvent les remplacer dans l'intervalle ſur deux ſujets qui leur ſeront préſentés par l'aſſemblée. L'aſſemblée préſente auſſi vingt-quatre ſujets pour chaque comté; le préſident, avec l'approbation du conſeil privé, en choiſit douze pour être juges de paix, & leur fait expédier des commiſſions pour en exercer les fonctions pendant ſept ans. Les membres du conſeil légiſlatif & du conſeil privé ſont juges de paix pour tout l'Etat, tant qu'ils reſtent en place, & les juges des plaids communs ſont conſervateurs de la paix dans leurs comtés reſpectifs.

L'aſſemblée générale nomme tous les officiers de terre & de mer. Le préſident a le droit de nommer à tous les emplois qui ne ſont point déſignés dans la conſtitution, & pour le temps qu'ils le juge à propos.

Les juges, les clercs, & tous autres

ANNEE 1777.

engagés au ſervice de l'Etat, par un contrat civil ou militaire, ne peuvent être en même temps membres des corps légiſlatifs, & les membres de l'une ou de l'autre chambre qui accepteront quelques-uns de ces offices, excepté celui de juge de paix, en ſont exclus, & doivent être remplacés par une nouvelle élection. Les articles dix-neuf & vingt, rendent le préſident dépoſitaire du ſceau de l'Etat, & lui donnent le droit de ſigner en certification toutes les commiſſions données au nom de l'Etat de Delaware, de même qu'aux chefs juges, la garde des ſceaux de leurs cours, & le droit de ſigner les actes en certification.

Sermens.

LA loi paſſe enſuite à la forme des ſermens, elle en éxige deux: un de fidélité envers l'Etat, un de profeſſion de foi. Elle éxige que chaque officier affirme, qu'il croit en *Dieu le père, Jeſus-Chriſt ſon fils unique, & au Saint-Eſprit, un ſeul Dieu béni à jamais,* (c'eſt-à-dire la Trinité) & qu'il reconnaiſſe l'Ancien & le Nouveau Teſtament pour avoir été *donnés*

par

par inſpiration divine. * Ce ſerment eſt plus ſtrict que le ſecond article de la déclaration des droits, qui accorde la liberté abſolue en matière de foi, & dit que c'eſt le droit naturel & inaliénable de chacun des hommes.

ANNÉE 1777.

La ſection vingt-trois conſtitue le conſeil légiſlatif pour juger les prévarications commiſes dans les charges publiques; & tout officier ou juge, ne peut être deſtitué que pour trois cauſes : ſur un jugement des cours de loi commune, qui le déclare convaincu de malverſation : ſur une accuſation d'Etat au nom de la chambre d'aſſemblée, jugée par le conſeil légiſlatif, ou ſur une adreſſe de l'aſſemblée générale. **

* *Formulaire du ſerment.*

« Je N** fais profeſſion de croire en *Dieu le père*, » *en Jeſus-Chriſt ſon fils unique*, & *au Saint-Eſprit*, » un ſeul Dieu béni à jamais; & je reconnais les ſaintes » Ecritures de l'Ancien & du Nouveau Teſtament pour » avoir été données par une inſpiration divine. »

** Une grande différence entre cette loi & celles faites ſur le même objet dans la Caroline & la Nouvelle-York, c'eſt que dans ces Etats les juges peuvent être deſtitués *ad nutum* par le gouverneur ou préſident.

ANNÉE 1777.

Il eſt juſte que la volonté de l'aſſemblée générale équivale à une condamnation. Comme alors c'eſt la légiſlature elle-même qui parle, ſa ſeule opinion doit ſuppléer au jugement des motifs de deſtitution.

Les ſections vingt-quatre & vingt-cinq conſervent l'éxercice du droit commun d'Angleterre, & des actes de légiſlation précédemment faits dans la Colonie, juſqu'à ce que la nouvelle *légiſlature* en ait autrement ordonné.

La ſection vingt-ſix déclare qu'à l'avenir aucun nègre, indien, ou mulâtre ne ſera tenu en eſclavage dans l'étendue de l'Etat.

Les articles ſuivans aſſurent la liberté des élections, & empêchent qu'elles ne ſoient troublées notamment par la préſence ou intervention d'aucuns hommes armés.

La ſection trente-deux déclare tout prédicateur de l'Evangile incapable des emplois civils, & établit l'égalité & la liberté de toutes les ſectes du Chriſtia-

nifme; elle femble exclure non-feulement toute autre religion, mais encore l'indifférence & le doute en matière de religion, malgré tout ce que l'on pourrait induire de la déclaration des droits.

ANNÉE 1777.

Les règles fondamentales, & les fections effentielles de la conftitution ne peuvent être changées que par le confentement des cinq feptièmes de l'affemblée, & de fept des membres du confeil.

Remarques.

CETTE conftitution peut fans doute fouffrir quelques objections; cependant elle eft, à mon jugement, la meilleure qui ait été faite dans les treize Etats-Unis, & les autres me paraiffent défectueufes dans les parties qui lui font contraires. La rédaction pourrait être plus parfaite, on pourrait y faire des changemens, mais le fond me parait calculé fur le véritable intèrêt des peuples, & établi en général fur des principes de juftice & de raifon naturelle.

Gouvernement de Penfilvanie

L'ASSEMBLÉE des députés de la Penfilvanie, en adhèrant à l'acte d'indépendance, avait réfervé formellement au peuple de cette

ANNÉE 1777.

province le droit de ſe choiſir lui-même une forme de gouvernement, & de règler ſon adminiſtration intérieure. Ce n'était pas une facile entrepriſe que de ſurpaſſer la ſageſſe ingénue de Guillaume Penn, & que de ſubſtituer à un gouvernement heureux, un gouvernement plus heureux encore. Les hommes les plus éclairés du pays y avaient travaillé long-temps. C'était le docteur Franklin qui préſidait la commiſſion. Le projet demeura plus de deux mois ſur le bureau, & chaque jour on y faiſait d'utiles changemens. Enfin la conſtitution de Penſilvanie parut le 28 Septembre 1773.

Déclaration des droits.

LA déclaration des droits du peuple de cette république ne contenait que ſeize articles.

Liberté politique dans la plus grande étendue.

Liberté indéfinie en matière de religion.

Le peuple a ſeul le droit de ſe gouverner.

Tous officiers publics ne ſont que ſes mandataires.

La majeure partie du peuple peut réformer & changer le gouvernement. Année 1777.

Les officiers publics doivent à des époques fixes rentrer dans l'Etat privé.

Tout homme ayant intérêt à la communauté doit avoir part aux élections.

Chaque membre de la société en doit supporter les charges, en échange de la protection qu'il reçoit d'elle.

L'instruction des crimes doit être publique, & aucun homme ne doit être privé de sa liberté que par *les loix du pays* ou le jugement de ses pairs.

Les warrans ne doivent être décernés que dans les formes prescrites. (*Ces formes prescrites* sont celles de l'Angleterre.)

En tout procès l'instruction par jurés doit être regardée comme sacrée.

Le peuple a la liberté de parler, d'écrire & de publier ses sentimens.

Il ne doit point être entretenu d'armée en temps de paix, & toujours le militaire doit être subordonné à l'autorité civile.

Le recours fréquent aux loix constitu-



ANNÉE 1777.

tives eſt néceſſaire pour conſerver la juſtice & la liberté.

Cet article qui ne ſe trouve pas dans la déclaration des droits de Delaware, eſt tiré de celle de la Virginie.

Les hommes ſont toujours maîtres de quitter la ſociété à laquelle ils étaient attachés; &, en la quittant, ils ceſſent d'être ſoumis à ſes loix.

Cet article fondé ſur le droit naturel ne ſe trouve point dans les autres conſtitutions.

Le peuple a droit de s'aſſembler, de conſulter pour le bien commun, de donner des inſtructions à ſes repréſentans, & de demander au corps légiſlatif, par des pétitions ou remontrances, le redreſſement des torts qu'il croit lui être faits.

Ce dernier article n'eſt exprimé auſſi poſitivement, & n'a autant d'étendue dans aucune autre des déclarations de droits des Etats-Unis.

Conſtitution.

LA conſtitution comporte beaucoup plus d'étendue en quelques parties que celles des autres gouvernemens. La répu-

blique eſt gouvernée par un préſident, un conſeil & une aſſemblée ; les pouvoirs légiſlatifs réſident dans l'aſſemblée. Les cours de juſtice ſont auſſi à l'inſtar des autres Colonies, & conformes à la Juriſprudence anglaiſe ; la défenſe du pays eſt confiée à des milices, & le peuple en état de porter les armes choiſit lui-même les colonels & les autres officiers qui le commandent. Tout homme libre, âgé de vingt-un ans, *tenancier* * ou non, eſt admis à voter, du moment qu'il a payé les taxes, ce qui n'éxiſte point ailleurs. ANNÉE 1777.

L'aſſemblée générale ne peut enfreindre, changer ni abolir la conſtitution.

Elle n'éxige aucun autre ferment religieux, que la croyance *d'un ſeul Dieu* & le reſpect pour les Ecritures de l'Ancien & du Nouveau Teſtament.

Lorſque cet article paſſa à la pluralité des voix, le docteur Franklin, qui préſidait la commiſſion extraordinaire, fit une

* *Tenancier*, propriétaires d'immeubles.

ANNÉE 1777. obſervation. S'il y a, dit-il, dans la république un athée honnête homme & de bonne foi, il ne fera pas ce ſerment, ce qui priverait l'Etat des lumières & de l'aſſiſtance d'un bon citoyen; s'il y a, continua-t-il, un athée mal-honnête homme, il n'héſitera pas, il fera le ſerment, & vous n'aurez obvié à rien.

Le nombre des repréſentans de chaque comté eſt proportionné à celui des habitans qui payent les taxes.

Le conſeil eſt compoſé de douze membres, & les élections ſont fixées de manière à accoutumer ſucceſſivement aux affaires publiques tous ceux qui ſont capables de s'en occuper. Le préſident doit être choiſi par la réunion des deux chambres entre les membres du conſeil.

Tous ceux qui rempliſſent des charges lucratives ne peuvent avoir entrée, ni dans l'aſſemblée, ni dans le conſeil.

Les débiteurs ne peuvent être détenus en priſon; lorſqu'il n'y a point de fraude de leur part. (Cette loi eſt dictée par la juſtice & l'humanité.)

Les juges de paix ne peuvent être en même-temps membres de l'assemblée, ce qui n'est point dans les autres constitutions.

Il n'y a qu'un seul office ou greffe pour la vérification des testamens, & accorder des lettres d'administration dans les successions ; & un autre pour le dépôt & enregistrement des actes, ce qui prouve que les remarques ci-devant faites sur la multiplicité & la complication des offices au Maryland, ont aussi frappé les législateurs de Pensilvanie.

La liberté de la presse est accordée à tous ceux qui voudront examiner le gouvernement.

Les emplois lucratifs seront modérés de manière à n'exciter l'ambition de personne, mais seulement à tenir lieu de dédommagement.

Les substitutions ne pourront être perpétuelles.

Les loix pénales d'Angleterre seront réformées & rendues moins sanguinaires. Il y sera suppléé par des châtimens de



ANNÉE 1777.

longue durée, des travaux rudes & publics.

Les officiers civils feront un ſerment de fidélité à la république, & un autre de ſe bien acquitter de leur emploi.

Pour exiger un impôt, il faudra que l'objet de l'impoſition ſoit plus utile à l'Etat que ne ſerait l'argent de la taxe à chaque particulier. Beau règlement dans la théorie, mais dont il eſt difficile de remplir les vues & de ne point s'écarter dans l'exécution. Que celui de Guillaume Penn ſur la même matière était bien meilleur & plus ſimple ! « La majorité des ſuffrages ſuffira pour » établir une loi, il en faudra les deux tiers » pour établir un impôt. » La voix de l'intèrêt perſonnel qui ſe faiſait entendre, valait bien mieux que cette évaluation ſubtile que l'on exige des membres de l'Etat gouvernant.

Tout étranger pourra acquérir des biens en Penſilvanie, & devenir libre citoyen, après un an de réſidence, mais il ne pourra être élu dans l'aſſemblée qu'après une réſidence de deux ans.

La chasse & la pêche sont libres.

Il doit y avoir dans chaque comté des écoles publiques, & dans l'Etat plusieurs universités.

Il sera fait des loix pour l'encouragement de la vertu & la garde des mœurs.

Les sociétés religieuses sont maintenues dans leurs privilèges & immunités.

La déclaration des droits fait partie de la constitution, & ne doit jamais être violée.

Il y aura, pour assurer la conservation de la liberté, un corps électif, appellé le Conseil des Censeurs, qui veillera à ce que la constitution ne soit point enfreinte, examinera si les taxes auront été imposées & levées justement. Ils pourront citer devant eux les personnes, & se faire représenter les registres & les actes, & ordonneront la poursuite des crimes d'état. Le pouvoir des censeurs ne durera qu'un an, après lequel d'autres seront élus; ils pourront convoquer une commission extraordinaire, pour réformer ou éclaircir quelques articles de la constitution, si cela leur parait nécessaire au bonheur du peuple;



ANNÉE 1777.

mais ils feront publier les articles à réformer ſix mois avant le jour fixé pour élire la commiſſion extraordinaire, afin que le peuple puiſſe les examiner & donner ſes inſtructions à ſes repréſentans.

Remarques.

CETTE conſtitution eſt établie ſur les principes d'une ſaine philoſophie; mais qui ne regretterait pas ces arbitres bienveillans, qui ſuivant les loix de Guillaume Penn, s'appliquaient à concilier dans chaque canton les différends qui pouvaient s'élever, & ne renvoyaient les parties devant les tribunaux, que dans les cas ſeulement où ils n'avaient pu parvenir à les mettre d'accord?

La nouvelle conſtitution de la Penſilvanie a été généralement applaudie en Europe. Cependant on y a négligé une condition eſſentielle : la ſuppreſſion poſitive de toute nobleſſe & prérogatives héréditaires. Mais le Congrès y a heureuſement pourvu par l'un des articles de la confédération générale, en ne permettant à aucun état en particulier, ni même aux repréſentans des treize Etats-Unis, d'accorder

des lettres de nobleſſe. La conſervation des ſociétés religieuſes avec des immunités, ne peut-elle pas devenir dangereuſe? Le conſeil des cenſeurs, qui n'exiſte pas dans les autres conſtitutions, peut être d'une grande utilité; mais n'a-t-il pas trop de pouvoirs à la fois, & la balance réciproque du corps *exécutif* & du corps *légiſlatif*, la cenſure reſpective des membres de ces deux corps, la publicité des actes, & la liberté de la preſſe, ne ſuffiſent-elles pas? Les loix pour l'encouragement de la vertu, pour la garde des mœurs, ſont louables; mais elles peuvent dégénérer en une ſorte d'inquiſition. La liberté du gouvernement n'eſt-elle pas la gardienne la plus ſûre des mœurs & la ſource des vertus? Lorſque les hommes n'ont ni motifs d'ambition, ni pouvoir à redouter, ni injuſtices à craindre, ni taxes trop fortes à payer, ni impoſſibilité de vivre ſans vices, que tout homme laborieux trouve de l'occupation, & que le ſol fertile accorde l'abondance en échange du travail, qui pourrait corrompre les mœurs? Dans les pays

ANNÉE 1777.

malheureux, où la glèbe eſt exténuée par tout ce qu'elle paye, où le mariage eſt un fardeau, où le journalier agreſte languit une partie de l'année ſans trouver de l'emploi, & ne peut être en aucune ſaiſon aſſez riche pour payer les ſubſiſtances qu'il tire du ſein de la terre, tandis que l'opulence dévore en un jour la nourriture de cent familles; dans de tels pays, la misère entraîne tous les vices qui flattent les riches & les grands, & la contagion augmente, gagne, corrompt toute la maſſe du peuple à meſure que l'ennui multiplie leurs paſſions. De pareils malheurs ne ſont point à redouter dans la Penſilvanie; auſſi la plupart des remarques que j'ai faites paraiſſent l'avoir été de même par les citoyens de cette république, & il a été déjà propoſé des changemens & des modifications.

L'aſſemblée générale de la Caroline méridionale, uſant du droit qui lui était attribué par la conſtitution proviſoire, du 26 Mars 1776, de changer ou réformer à la pluralité des voix, les articles de cette

constitution, publia le 3 Février 1777, les conditions définitives du gouvernement qu'elle adoptait. Elle ne prit point la sage précaution de fixer les droits du peuple envers le gouvernement, & du gouvernement sur le peuple par une déclaration positive. Mais elle divisa les articles de la constitution en quarante sections au lieu de trente-trois que contenait la chartre provisoire, & modifia plusieurs de ses dispositions. Le fonds fut entièrement conservé, & le changement le plus remarquable qui se trouve dans cette constitution nouvelle est renfermé dans les art. XXXVIII & XXXIX, tous deux relatifs au culte divin, aux sociétés religieuses, aux ministres de la religion, à leurs salaires & à leurs privilèges, qui y sont extrêmement bornés. Ces deux articles sont très-longs & très-étendus, & permettent, non-seulement le libre éxercice de tous les cultes connus jusqu'à présent en Europe, mais encore de tous ceux que le zèle ou l'erreur des hommes pourraient adopter dans la suite, pourvu

ANNÉE 1777.



ANNÉE 1777.

qu'il se trouve quinze personnes mâles, & n'ayant pas moins de vingt-un ans, qui soient du même avis.

Réflexions générales sur tous ces nouveaux gouvernemens. Avantages qu'ils procurent aux peuples.

JE termine ici l'examen particulier des constitutions des Etats-Unis. Ce qui resterait à examiner entraînerait trop de répétitions, & l'exposé qui vient d'être fait des constitutions, entre lesquelles il y a le plus de différences, doit faire connaître assez le système général des autres règlemens, dont je ne fais pas l'extrait.

Livrons-nous maintenant aux utiles réflexions que ces nouvelles formes de gouvernement doivent inspirer.

Entre tous les avantages qu'elles rassemblent pour les peuples, elles ont particulièrement celui d'éxercer aux emplois civils & de l'administration un grand nombre de sujets, de placer successivement tous les hommes nés avec quelques dispositions dans un jour utile à leur patrie. Ailleurs il arrive souvent que le mérite n'est alimenté que de chagrins & de regrets; que les lumières sont un présent funeste

funeste, & ne servent qu'à éclairer le malheur de ceux qui en sont doués.

Année 1777.

Comparaison de quelques gouvernemens européens & de ceux des nouvelles républiques de l'Amérique.

La formation des nouvelles constitutions dans l'Amérique septentrionale, terminant la révolution, les peuples allaient jouir d'une administration préférable, à tous égards, à celle qu'ils avaient sous l'autorité britannique : il était facile à l'homme le moins éclairé d'entr'eux de s'en convaincre, en comparant les deux gouvernemens. Les manufactures de fer, de laines, de cotons, que le gouvernement de la Grande-Bretagne empêchait, étaient encouragées; le commerce, gêné jusqu'alors, & la navigation qui avait été restreinte, n'avaient plus d'autres bornes que celles de l'univers. Les nouvelles constitutions avaient pour but le bonheur du peuple, & l'homme le plus pauvre pouvait, par sa vertu & son mérite, être élevé à la premiere dignité. Avec un gouvernement fondé sur des principes aussi naturels, aussi justes, & dont toutes les vues tendaient à rendre les peuples riches, puissans, vertueux & heureux,

ANNÉE 1777.

qui aurait pu desirer de retourner sous l'ancienne domination ?

Défauts des constitutions de ces républiques.

IL y avait dans plusieurs de ces nouvelles loix, formées par les délibérations & le consentement de l'Amérique, des inégalités dans des points essentiels, & quelquefois trop de combinaisons qui n'atteignaient pas leur but. L'objet principal des constitutions de ces nouveaux Etats était de procurer la juste proportion des représentans du peuple dans la *Legislature*, & de subordonner à la *Législature* tous les autres pouvoirs. On a dû voir que cet objet n'a pas toujours été aussi bien rempli qu'on pouvait le désirer ; mais il y a lieu de croire que les méditations de l'expérience * serviront à règler dans la suite les changemens qui pourront être nécessaires.

---

* *Les méditations de l'expérience.* Cette expression pourrait paraître incorrecte à ceux qui n'appercevront pas qu'elle est particulièrement propre à la matière que l'on traite. On dirait envain que l'expérience ne médite point, & que c'est un sentiment purement passif ; cela est vrai dans le sens où il s'agit d'un enfant qui se blesse, l'expérience lui apprend à éviter dans la suite tout ce qui peut le blesser, & il n'a

ANNÉE 1777.

Révocation des juges.

UNE chose qui doit étonner la prudence des politiques & des législateurs, c'est que dans plusieurs de ces constitutions, les juges sont amovibles, à la volonté des gouverneurs ou Présidens. On a peine à concevoir comment des assemblées d'hommes sages ont pu adopter, d'après la constitution provisoire de la Caroline méridionale, une détermination aussi vague & aussi contraire aux principes même des loix. Elles doivent laisser le moins qu'elles peuvent à l'arbitraire des hommes, dont mille passions & mille erreurs égarent la raison. Un gouverneur, un président, à moins qu'on ne leur suppose des vertus dont l'humanité n'est point capable, trouveront qu'un juge se comportera mal toutes

point besoin pour cela de méditation, parce que la blessure est un mal physique, du genre de ceux auxquels tous les animaux sont sensibles; mais les expériences morales comportent des méditations infinies, telles sont celles qui résultent d'une loi dont on a éprouvé les bons ou les mauvais effets. Les leçons de l'expérience montreront que la loix est mauvaise, mais ce seront les méditations qui serviront à la corriger.

ANNÉE 1777.

les fois qu'il ne donnera pas gain de caufe à fes parens, à fes maîtreffes, à fes amis, à fes domeftiques. La sûreté des peuples exige que les juges foient inamovibles, & ne puiffent être deftitués que pour forfaiture. Le droit de propriété eft la bafe facrée de tous les autres droits dans la fociété civile; les gardiens de ces droits ne peuvent qu'abufer du dépôt qui leur en a été fait, s'ils font dans une trop grande dépendance de ceux qui gouvernent, quelques précaires & paffagers que foient les pouvoirs de ceux-ci, car peut-on être affuré que le choix des électeurs ne tombera jamais fur un homme d'un caractère ambitieux & tirannique? Alors il trouvera que les juges fe comporteront mal, lorfqu'ils n'obéiront pas à fon injuftice, & refuferont de fervir fes paffions & fes haînes. Si l'on objectait que dans plufieurs Etats l'affemblée & le fénat ont le privilège de juger leurs membres, que par conféquent le gouverneur, dont les haînes ou les paffions n'auraient ordinairement pour objet que les membres de ces corps, ne peut abufer de fon

pouvoir à leur égard, & que ses vengeances ne sont point à craindre pour le reste du peuple, je répondrai que si le gouverneur était ambitieux, le commandement des troupes lui suffirait pour subjuguer ces deux corps & changer la constitution; que le privilège des membres de la législature, d'être jugés par leurs pairs, est lui-même dangereux, parce qu'il entraîne plusieurs des inconvéniens de l'aristocratie; que le gouverneur se servira de son pouvoir sur les juges pour armer les peuples contre la constitution qui les rendait heureux. Il dira au forgeron assemble toi-même les fers qui vont enchaîner ta famille & tes concitoyens, & s'il résiste, il dira au juge enlève-lui son héritage, que sa tête soit proscrite, poursuis-le dans sa personne & dans ses biens, & si le juge s'y refuse, il le révoquera. La condition des justiciables sera pire que s'il n'y avait point de loi, car il s'en trouvera pour accabler le malheureux, & il ne s'en trouvera point pour punir l'injustice.

Année 1777.

Ces vérités n'avaient point échappé à la

ANNÉE 1777. pénétration des habitans de Maſſachuſet, « Il eſt eſſentiel pour la liberté, diſaient-ils à leurs délégués au Congrès, que les pouvoirs légiſlatifs, judiciaires & exécutifs, ſoient, autant qu'il eſt poſſible, *indépendans & ſéparés les uns des autres*; s'ils étaient réunis dans les mêmes perſonnes, ou dans le même nombre de perſonnes, on ne ſerait plus éclairé par cette cenſure mutuelle qui donne tant de ſûreté contre l'établiſſement des loix arbitraires, & contre l'inutile exercice du pouvoir dans l'éxécution de ces loix.»

On trouve la diſpoſition ſuivante dans la déclaration des droits du Mariland.

« Les juges pourront être deſtitués pour mauvaiſe conduite, *après avoir été convaincus dans une cour de loi*, ou ſur la demande de l'aſſemblée générale.

La convention de l'état de Delaware, dans l'article XXII. de la déclaration des droits dit:

« *L'indépendance* & l'intégrité des juges ſont eſſentielles pour l'adminiſtration impartiale de la juſtice, & ſont les meilleurs garans des droits & de la liberté des citoyens. »

Et l'article XXIII. de la conſtitution du même Etat veut que tout officier civil ou juge ne puiſſe être deſtitué que pour trois cauſes ; ſur un jugement des cours de loi commune, qui le déclare convaincu de malverſation ; ſur une accuſation d'état, au nom de la chambre d'aſſemblée, jugée par le conſeil légiſlatif; ou ſur une adreſſe de l'aſſemblée générale. »

ANNÉE 1777.

VOILA les principes dont il ne faut pas s'écarter.

Continuation du droit commun & du droit criminel de l'Angleterre.

Ces conſtitutions pêchent encore en ce qu'elles conſervent le droit commun de l'Angleterre & ſes loix criminelles. Le droit commun de l'Angleterre eſt ſurchargé d'une foule inextricable de loix anciennes & modernes qui preſque toutes manquent d'équité, de convenance & de juſteſſe. L'application en eſt difficile, & l'étude ſi longue, que ceux qui s'y livrent en Angleterre ſont obligés de paſſer pluſieurs années dans des eſpèces de collèges ou ſéminaires, pour en connaître ſeulement les élémens. La procédure civile eſt par conſéquent très-embarraſſée: ajoutez la longueur & l'inconſéquence des

ANNÉE 1777.

formes, & vous trouverez pour ainſi dire l'impoſſibilité de rendre juſtice. Le droit civil de France, tout incohérent qu'il eſt, ſerait encore préférable, & les procès en France, tous ruineux & horribles qu'ils ſont, paraiſſent courts, ſimples & peu couteux, en comparaiſon de ceux de Londres. La moindre difficulté en matière de droit, engendre des chicanes éternelles. Il faut être doué d'un caractère vraiment patient & laborieux, pour étudier ce qu'on appelle un procès dans ce royaume. Le moindre contrat ne peut être lu en moins d'un jour *. Les clauſes ſont chargées de répétitions ſans nombre, & noyées dans des formules barbares, tirées des coutumes

* Ces actes ne ſont point rédigés par des notaires, mais par des praticiens ou gens de loi. Ils s'appellent *indentures*, c'eſt-à-dire actes dentelés, parce que le haut des feuilles de parchemin ſur leſquelles ils doivent être écrits, ſont effectivement d nteléés. Ces feuilles ſont écrites *recto* & *verſo* dans toute leur étendue, en écriture gothique, & revêtues de la ſignature & du ſceau ou cachet de toutes les parties; les rédacteurs y ſignent comme témoins, & y mettent auſſi leur ſceau.

ſaxonnes & normandes, ou du droit romain; dans des déclarations relatives aux religions ou à la féodalité : le ſtyle n'en eſt pas moins obſcur que le fond. Enfin, tout ce que les ténèbres de l'ignorance ont pu voiler de plus rebutant & de plus bizare s'y trouve conſervé. Il n'en eſt pas de même des loix relatives aux opérations du commerce, à la police générale & à la liberté perſonnelle : il y en a d'excellentes, & même de ſublimes, qu'il faudrait conſerver.

Année 1777.

Le droit criminel de l'Angleterre a été ſouvent annoncé aux peuples comme un objet d'admiration, cependant les loix pénales en Angleterre ſont trop ſévères en bien des cas. Les délits pécuniaires ſont preſque toujours punis de la mort, qui ſemble ne devoir être le châtiment que des crimes de ſang. La loi ne doit pas être plus ſanguinaire que l'homme qu'elle condamne. Les habitans de la Penſilvanie ont ſenti cet abus, & ont arrêté dans leur nouvelle conſtitution, que les loix criminelles de l'Angleterre ſeraient réformées, & les châtimens mo-

ANNÉE 1777. dérés. Mais d'un autre côté la forme de procéder est trop favorable à l'accusé. Il a trop de moyens d'éviter le châtiment & d'écarter la preuve du crime. L'humanité se plaît à dire qu'il vaut mieux sauver un coupable que de punir un innocent. Cependant les loix qui font craindre trop souvent l'un ou l'autre de ces inconvéniens sont funestes aux peuples. En France tout est contre l'accusé, il n'a point assez de moyens de se défendre ; en Angleterre tout est en faveur de l'accusé, il a trop de moyens de se soustraire, quoique coupable, à la condamnation. Il en résulte qu'en France on évite, autant qu'il est possible, de livrer à la justice ceux qui ne sont point évidemment coupables, ou dont les crimes n'excluent pas tout sentiment d'honneur ; & qu'en Angleterre on a introduit, à l'égard de certains criminels, une forme de procèder plus célere que celle qui se fait par *jurés*. Rien ne ressemble plus à ces procédures par commissaires que l'on a vues trop souvent en France, & qui sont en horreur à tous ceux qui ont

quelqu'idée de juftice. Cet abus rare en Angleterre éxiftait en Amérique fous le nom de *bill d'atteinder*, ce qui fignifiait une procédure abrégée & illégale. La convention de la Nouvelle-York déclarait par l'article XLI de la conftitution de cet Etat, qu'il ne ferait déformais paffé aucuns *bills d'atteinder* que pour des crimes commis avant la fin de la guerre de l'indépendance. Mais fi ces fortes de jugemens font foufferts dans le cours d'une guerre jufte & néceffitée par les violations de la liberté publique, ils deviendront fréquens à plus forte raifon, dans des temps où les conftitutions auront vieilli, où les abus feront enracinés, où une longue paix & l'ambition des francs tenanciers diminueront le refpect qui eft du aux droits du peuple.

La forme des *warrans* elle-même eft fujette à mille inconvéniens, la plupart ont été apperçus par les nouveaux légiflateurs, & les ont jettés dans l'incertitude. La conftitution du Mariland ne veut point qu'il foit délivré de warrant hors des cas



ANNÉE 1777.

judiciaires. Celle de la Virginie veut qu'il n'en soit point délivré *sans preuves*, mais elle ne détermine point la nature de ces preuves, & fait naître de plus grands embarras. Sera-ce comme en France une information ? Voilà les dangers & les abus de la procédure secrette. L'information sera-t-elle faite publiquement ? Alors l'accusé aura le temps d'éviter l'effet du warrant avant qu'il soit décerné. La constitution de Delawarre exige seulement que l'accusation soit affirmée par serment. Enfin celle de Pensilvanie veut qu'il ne soit délivré aucun warrant que dans les formes prescrites. Sans spécifier ces formes, ce qui suppose que ce sont généralement celles qui sont usitées dans le gouvernement britannique.

Il y aurait des remarques infinies à faire sur l'étendue & la nature des cautionnemens, car ils mettent une disproportion considérable entre la liberté de l'homme riche & celle du pauvre.

Enfin toutes ces constitutions paraissent avoir trop oublié le droit de propriété &

la tranquillité des hommes privés, pour ne s'occuper que d'établir promptement de nouveaux gouvernemens. Ce n'eſt pourtant que de la réunion des propriétés, des ſûretés & des félicités particulières, que peuvent réſulter dans les républiques la force & la proſpérité de l'Etat.

ANNÉE 1777.

Comment il faut conſidérer ces nouveaux réglemens.

JE regarde ces premiers règlemens d'un peuple libre & éclairé comme proviſoires. Si j'avais penſé qu'ils ne feraient point corrigés & achevés, au lieu d'en faire une analyſe raiſonnée, j'en aurais donné ſimplement le recueil à la fin de cette hiſtoire, mais ce recueil déjà imprimé n'offre que des ébauches ou des répétitions. J'ai préféré comparer rapidement entr'elles les principales conſtitutions, & en faire, pour ainſi dire, un tableau inſtructif pour toutes les claſſes de lecteurs.

Il me ſemble qu'en portant cette comparaiſon beaucoup plus loin que ne me le permettaient les bornes que je me ſuis preſcrites, & réuniſſant enſuite les meilleurs principes de ces conſtitutions diver-

ANNÉE 1777.

ſes ; fixant ce qui n'a été qu'indiqué ; ſuppléant à quelques diſpoſitions eſſentielles qui ont été oubliées, & règlant tous les objets acceſſoires ; on parviendrait à établir une théorie parfaite du gouvernement républicain. Théorie preſqu'encore inconnue, & que Monteſquieu lui-même n'avait fait, pour ainſi dire, qu'entrevoir, à travers les nuages de l'antiquité, les rêves de Platon, & les ſyſtêmes généraux des républiques modernes.

Projet d'un chef-d'œuvre de légiſlation politique & civile.

SI, par un travail d'une importance plus grande encore, on faiſait dériver le droit civil & le droit criminel de la déclaration des droits du peuple & du ſyſtême politique ; ſi le code était tellement rédigé, qu'il y eût une correſpondance directe entre le régime du gouvernement, & celui des familles & des propriétés, tant civiles que rurales, les actions utiles à la ſociété, & toutes les volontés de la loi ; qu'enfin, par la liaiſon des principes & de leurs applications, il y eût une forte cohéſion entre les loix générales de l'Etat, & la conduite privée des citoyens ; la force &

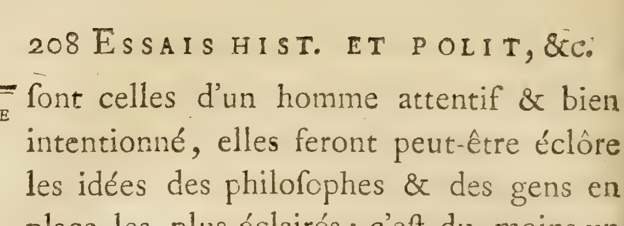
l'équité ſe concilieraient enfin pour former le gouvernement le plus heureux qui pût être deſiré par des hommes. Année 1777.

Bien des difficultés s'oppoſent ſans doute à cet ouvrage, tout à la fois ſi néceſſaire & ſi glorieux au peuple qui le verrait éclôre; mais ces difficultés, dont la pareſſe des hommes s'eſt effrayée depuis tant de ſiècles, ne ſont pas impoſſibles à ſurmonter.

Elles ne paraiſſent invincibles que dans les pays où il exiſte beaucoup de droits & de loix arbitraires, & où les abus ſont auſſi multipliés que les fonctions de l'adminiſtration publique.

Pour vous, Américains, dégagés de toutes entraves, vous pouvez vous rendre heureux, & offrir aux infortunés le partage de votre bonheur. Hâtez-vous, le temps eſt précieux; craignez que par une fatalité attachée à l'eſpèce humaine, de nouveaux préjugés, de nouveaux abus ne s'introduiſent preſqu'auſſi-tôt que les anciens auront été chaſſés de vos climats.

Mes réflexions ſur vos loix me paraiſſent à moi-même au-deſſous du ſujet; mais ce



ANNÉE 1777.

sont celles d'un homme attentif & bien intentionné, elles feront peut-être éclôre les idées des philosophes & des gens en place les plus éclairés : c'est du moins un de mes vœux. Tout ce que le monde renferme de sagesse & de génie, doit concourir à perfectionner des gouvernemens si consolans pour l'humanité.

Fin de la troisième Partie.

ESSAIS
HISTORIQUES
ET POLITIQUES
SUR LA RÉVOLUTION
DE L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

ESSAIS
HISTORIQUES
ET POLITIQUES
SUR LA RÉVOLUTION
DE L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

Par M. Hilliard d'Auberteuil.

TOME SECOND.

Seconde Partie.



A BRUXELLES,
Et se trouve
A PARIS,
Chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans-Saint-Honoré.

M. DCC. LXXXII.

TABLE
DE LA SECONDE PARTIE
DU TOME II.
LIVRE DIXIEME.

Chap. Ier.

LIVRE ONZIÈME.

Chapitres ou ordre des Matières.

CHAP. I.er

LIVRE DOUZIEME.

Chapitres, ou ordre des Matières.

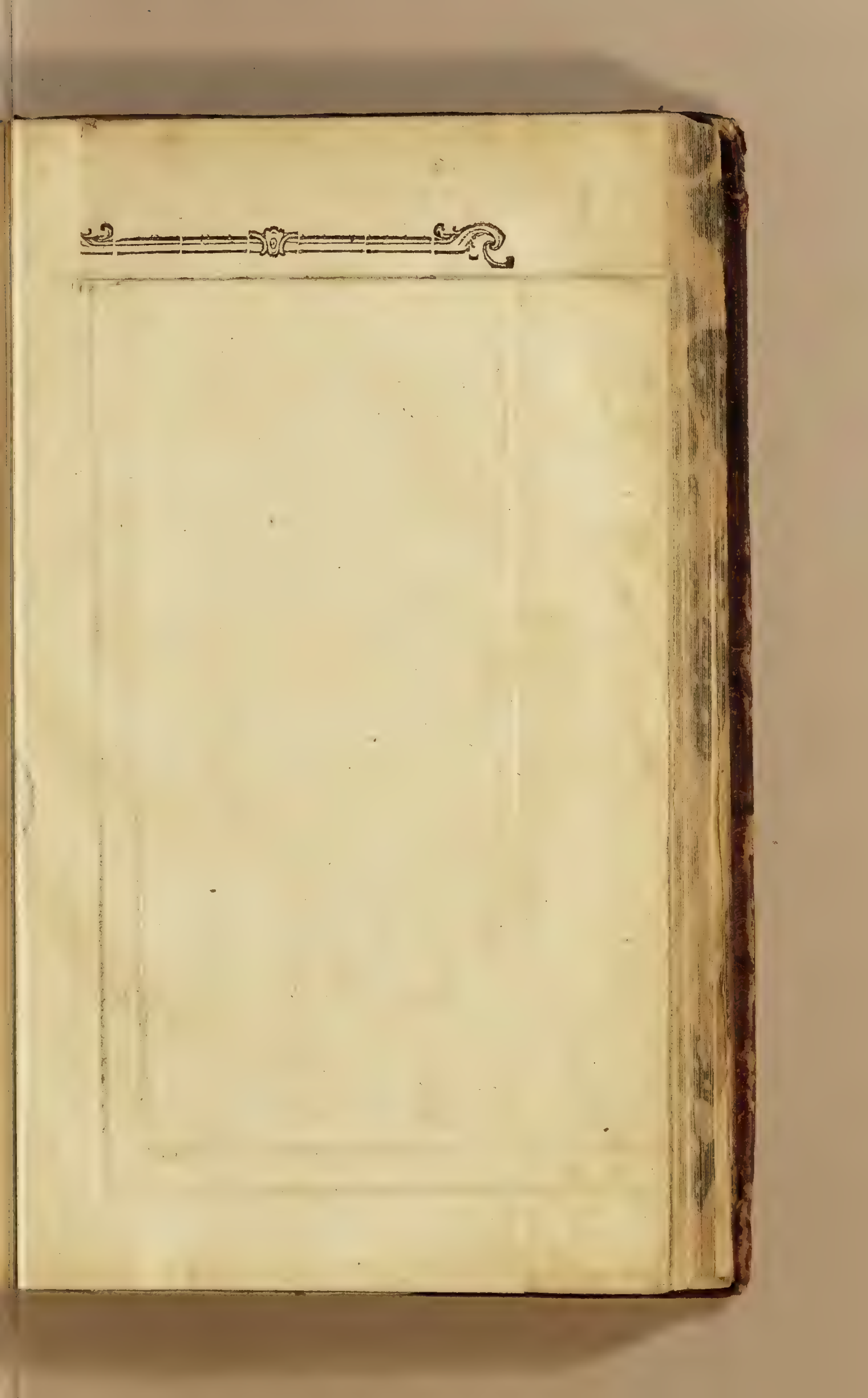
CHAP. I.er.

Année 1778.

Pièces imprimées à la suite de l'Histoire.

Fin de la Table de la seconde Partie du Tome II. & dernier.

ESSAIS



Longitude Occid.e du Méridien de Paris

Nord

CARTE DE LA PENSYLVANIE et DU NOUVEAU JERSEY.

Echelle.

Lieues d'une heure, de 20 au Degré.

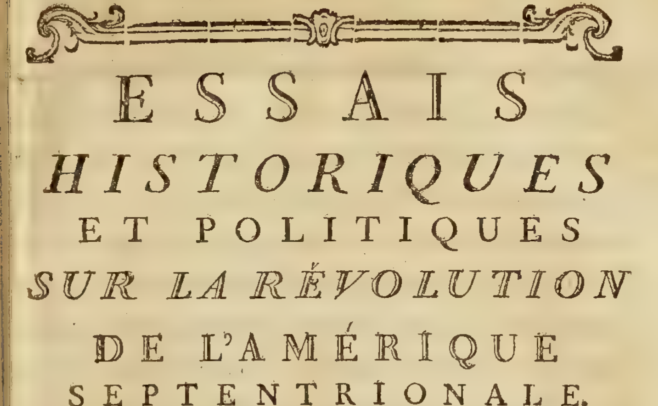
5 10 15 20

Midi

Longitude du Méridien de l'Isle de Fer.

Occident

Orient



ESSAIS HISTORIQUES ET POLITIQUES SUR LA RÉVOLUTION DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

LIVRE DIXIEME.

ARRIVÉE du Général Burgoyne au Canada. Il avance dans les terres par la route des lacs; son armée reprend Ticonderago & tous les postes fortifiés jusqu'à Saratoga. Les Généraux américains Schuyler & Saint-Clair sont rappellés & remplacés par Gates & Arnold. L'armée du général Howe évacue les Jerseys, s'embarque & remonte la baie de Chésapeack. Bataille de Brandiwine. Les Anglais entrent dans Philadelphie.

ANNÉE 1777.

Marche du Général

LE Général Burgoyne arriva de Londres avec le pouvoir de commander en chef

ANNÉE 1777.

Burgoyne vers Ticonderago.

l'armée du Canada. Les ſervices de Guy Carleton, de ce Général actif & intrépide qui avait ſauvé cette grande province lors des invaſions de Mongommery & d'Arnold, avaient été oubliés. Burgoyne, guerrier & courtiſan, membre du Parlement & Général d'armée, ce même homme qui s'amuſait à jouer la comédie dans Québec avec les officiers de la garniſon, & qui ſe flattait de triompher des Américains ſur la route des lacs, arrivait avec un grand nombre de chariots, d'uſtenſiles de guerre & un approviſionnement immenſe. La Cour de Londres était éblouie de l'avantage de ſéparer entièrement les Colonies ſeptentrionales d'avec les Etats de l'oueſt & du ſud, & de communiquer librement au Canada par la rivière d'Hudſon; elle ſacrifiait tout à cette chimère, & Burgoyne emportait ſix cens mille guinées, tant pour le payement des troupes que pour les autres dépenſes de ſon armée. On ne pouvait ſe faire une juſte idée des peines & des fatigues que ce Général avait à ſurmonter. Il en a fait depuis la peinture dans ſes mé-

moires, mais il ne lui était pas possible d'entrer dans les détails qui auraient été nécessaires pour que l'on pût juger des frais que cette expédition a dû coûter. L'armée dont il prit le commandement était formée de près de dix mille soldats; son plan était de percer rapidement à travers la partie haute de l'Etat de New-York, de soumettre les cantons qui se trouveraient sur son passage, & tous les postes fortifiés qui bordaient les lacs, afin d'aller rejoindre le Général Clinton, que le Chevalier Howe avait laissé à New-York avec 9000 hommes. Les troupes anglaises espéraient trouver dans les environs d'Albany une subsistance aisée. Si après avoir réduit les forts Ticonderago, Crown-Point, Skenesborough, Edouard & Stanwir, & y avoir laissé des garnisons, Burgoyne s'était rendu maître de cette contrée, Clinton & lui auraient enserré entre la mer & leurs armées toute l'étendue de la Nouvelle-Angleterre; la flotte de l'Amiral Howe aurait bordé & enchaîné les rivages, tandis que les efforts de son frere auraient conquis à la fois Philadelphie & Bos-

ANNÉE 1777.

ANNÉE 1777.

ton, vaincu les troupes de Washington; & réduit les peuples à la soumission.

Mais il fallait traverser le lac George & le lac Champlain. Il fallait faire porter en plusieurs endroits, par les soldats, les bagages & les bateaux, & les difficultés devaient augmenter à mesure que l'on avancerait vers Albany. Les terres, encore dans leur premier état, sont couvertes d'arbres, qui s'étendent jusqu'au bord des rivières. Ces rivières, qui sont la seule route que l'on puisse tenir pour arriver de Montréal à Albany, sont couvertes de glaces jusqu'au mois d'Avril; alors la fonte des neiges leur donne une crue considérable, mais les eaux se retirent en peu de temps.

Idée du climat qui regne dans les pays voisins des monts Apalaches, & qui séparent le Canada de l'Albany.

DÈS le mois de Mai le soleil a beaucoup de force, & dans les mois de Juin, de Juillet & d'Août, les sources qui descendaient des montagnes & qui rendaient seules les rivières navigables, se perdent dans les terres, ou restent à sec. Les rivières de l'Amérique sont quelquefois des torrens, & souvent des ruisseaux. Ce sont, comme

l'a dit un écrivain renommé *, *des fleuves d'un jour, tarris le lendemain.* Les climats de l'Amérique ne feraient pas plus froids que ceux qui sont situés sous les mêmes degrés dans l'Europe & dans l'Asie, si l'immensité des forêts qui couvrent les montagnes de leur chevelure, n'entretenaient pas l'humidité & la fraîcheur de la terre, & si les vents du nord ne venaient pas transformer en neiges les nuages assemblés sur le sommet de ces montagnes. Tant que la coignée n'aura point éclairci ces forêts, leurs feuillages répandront sur toute l'étendue du continent septentrional, les eaux & les glaçons; mais le soleil n'en conserve pas moins son empire, & la chaleur de ses rayons, plus forte & plus durable que la température ne semble l'annoncer au premier regard, attire & dissipe promptement, dans les beaux jours de l'été, ces fleuves nourris de frimats, qui paraissaient le disputer à l'orgueil des mers. Ils vont former de nouveaux nuages, qui remplissant les vuides de l'atmosphère, se

ANNÉE 1777.

* M. Raynal.

ANNÉE 1777.

diſperſent dans tout l'univers, l'embelliſſent & le fécondent; & ſi la sécheresse n'a point déſolé les cantons méridionaux, ſi tout reverdit en Afrique & dans l'Aſie ſans le ſecours de ces nouveaux nuages, d'autres nuages les repouſſent vers les chaînes de montagnes où ils s'étaient amaſſés; &, pourſuivis par la force des vents, ils viennent retomber aux lieux de leur naiſſance, que la nature paraît avoir choiſis juſqu'à préſent pour en faire le réſervoir du monde.

Difficultés de la marche & retards qu'elles occaſionnent.

DANS ces climats une armée qui voyage ſur des bateaux, ne peut avancer que lentement. Il peut arriver que quand l'armée défile vers les rivières, la crue des eaux n'exiſte plus, ſans qu'on puiſſe accuſer juſtement quelqu'officier d'avoir cauſé par ſa négligence, le retard des opérations. Le Général Burgoyne, qui connaiſſait d'avance une partie de ces obſtacles, avait eu la précaution de faire conſtruire en Angleterre un grand nombre de bateaux plats; mais l'armée manquait de mariniers habiles. Une partie du peuple d'*Albany* & de *Shenectadi* gagne ſa vie à conduire les

bateaux, en remontant & en descendant les rivières. Les bateliers de ce canton gouvernent adroitement, avec des perches, un bateau plat, dont la charge est souvent très-pesante, & savent les moyens d'empêcher qu'il ne soit entraîné par la rapidité des torrens. Il était impossible à des hommes novices dans ce métier de le faire avec diligence. Il n'est pas étonnant, d'après ces détails, que le Général Burgoyne, qui avait d'ailleurs à traverser des marais & un grand nombre de *creeks*, où l'on avait abatu des arbres pour retarder sa marche, ait employé trois mois pour parvenir de Montréal jusqu'au lac Champlain. Les obstacles qu'il rencontrait à chaque pas l'arrêtèrent plus long-temps qu'il n'avait cru, & il ne parut vers Ticonderago qu'au commencement de Juillet.

Année 1777.

Saint-Clair évacue Ticonderago avant l'attaque.

SAINT-CLAIR, général américain, avait le commandement de ce poste important. Les troupes destinées à le couvrir & tenir la campagne étaient sous les ordres du général Schuyler, le même qui, en 1775, devait commander l'armée américaine au

ANNÉE 1777.

Canada, & qui laiſſa le commandement à Mongommery. Il était riche & ſi conſidéré dans l'Amérique, que le Congrès, dès ſes premières aſſemblées, lui avait accordé le grade de major-général. On a fait courir le bruit que la cauſe de la liberté avait été trahie, & que Saint-Clair s'était engagé de livrer le fort aux troupes de Georges III. Schuyler lui-même n'a pas été à l'abri du ſoupçon. A l'approche de l'armée de Burgoyne, Saint-Clair ſe décida à évacuer avant l'attaque, prétendant que cette forteresse & le fort *indépendance* étant inveſtis, la garniſon n'était pas ſuffiſante pour défendre les ouvrages. Cependant il avait près de quatre mille hommes ſous ſon commandement. Il tint un conſeil de guerre, dont le réſultat fut ſigné de trois autres officiers généraux, entre leſquels était un français devenu brigadier-général en Amérique, appellé Rochefermoi. Après ce conſeil de guerre, Saint-Clair partit le 5 Juillet avec toute la garniſon, en ſe repliant par la route de terre ſur Skeneſborough, où il avait déjà envoyé par des

bateaux plats toutes les munitions, & les provisions qu'il avait pu tirer de Ticonderago. Mais les évènemens étaient tellement enchaînés, que les bateaux furent détruits & brûlés par un gros détachement de l'armée anglaise qui s'était posté sur Skenesborough, & en avait chassé deux régimens américains, qui formaient la garnison. Saint-Clair changea de route, & marcha vers le fort Edouard, où Schuyler commandait. Pendant sa marche qui dura sept jours entiers, les anglais tombèrent sur son arrière-garde, & lui prirent ou tuèrent près de douze cens hommes.

ANNÉE 1777.

Saint-Clair est rappellé.

ON a vu plus d'une fois des généraux s'étayer du suffrage d'un conseil de guerre pour refuser de faire leur devoir, ou pour excuser leur courage. Saint-Clair est le premier parmi les Américains qui se soit laissé entraîner par ce dangereux exemple. Le Congrès apprit avec chagrin qu'il avait perdu sans combat une place, sur la résistance de laquelle il avait compté, qui ouvrait tout le pays à l'armée de Burgoyne, & lui assurait à la fois un entrepôt

ANNÉE 1777.

& une retraite. Il ſe hâta d'ôter le commandement à Saint-Clair, & donna des ordres pour que l'on s'opposât vigoureuſement d'un poſte à l'autre aux progrès de Burgoyne & du chevalier Clinton, & à la jonction de leurs armées.

Putnam coupe le paſſage aux troupes de Clinton pour empêcher ſa jonction avec l'armée du nord. Gates remplace Schuyler dans le commandement de l'armée américaine en cette partie.

PUTNAM partit avec quatre brigades, & alla ſe poſter au-delà de Saratoga dans un pays dont la force naturelle était augmentée par de grands travaux. Une nouvelle marine américaine fut formée au-deſſus des Higlands ſur la rivière d'Hudſon; les bois, les agrès, l'artillerie y avaient été conduits par terre de la Nouvelle-Angleterre: trois vaiſſeaux armés, conſtruits ſur le lieu même, attendaient les troupes, que l'on ſuppoſait devoir être envoyées par Clinton pour faciliter les progrès de Burgoyne, & étaient diſpoſés de manière à leur couper le paſſage.

Schuyler fut remplacé par le général Gates; on a publié à Londres que Schuyler avait voulu ſe rendre, afin de conſerver & de garantir du ravage les grands biens qu'il poſſédait du chef de ſa femme entre

Saratoga & Albany. Mais non, Schuyler ne s'était point rendu coupable d'une pareille lâcheté. Comment lui seul, entre tant de citoyens qui avaient dévoué leur fortune & leur sang sur l'autel de la patrie, auroit-il pu concevoir des sentimens si bas? Quand on n'a pas sous les yeux l'exemple de la trahison, il est rare que l'on en médite les desseins. Depuis le commencement de la guerre les ministres de Londres n'avaient négligé aucune occasion d'étendre des nuages sur la fidélité des chefs américains; le rappel de Schuyler parut favorable à la calomnie; mais, quoiqu'elle ait versé ses poisons parmi les membres du Congrès, toutes les présomptions sont en faveur de l'innocence de ce républicain, & si j'ai rappellé les soupçons dont il a été chargé trop légèrement, c'est que je demeure persuadé que ces soupçons n'ont eu d'autre fondement que la haîne que les envieux portent naturellement à ceux qui ont de grandes richesses. La position où Schuyler se trouvait placé, entre la honte de se rendre & la gloire de

ANNÉE 1777.

défendre ſes biens, doit elle-même ſervir à faire préſumer ſon innocence. Enfin ſa conduite & celle de Saint-Clair ont été examinées depuis dans une cour martiale, & tous deux ont été honorablement déchargés de toute accuſation. Les évènemens ont d'ailleurs juſtifié ce général d'une manière qui lui fait honneur, puiſque l'armée anglaiſe ayant ravagé depuis ces mêmes biens, auxquels on lui faiſait l'injuſtice de le croire ſi baſſement attaché, puiſque cette armée ayant renverſé ſes bâtimens & ruiné ſes moiſſons, il ſoutint avec généroſité ce fâcheux évènement, & donna, dans cette circonſtance à ſon pays, un exemple rare de patriotiſme & de déſintéreſſement, en refuſant toute eſpèce de dédommagement & d'indemnité.

Arnold rentre au ſervice des Etats-Unis.

DANS cette occaſion preſſante Arnold reprit le commandement d'une diviſion de l'armée du Nord; une action d'éclat venait d'ajouter encore à ſa gloire. Quoique mécontent du Congrès & retiré du ſervice, apprenant que les Anglais faiſaient une irruption à Dambury dans le Connecti-

cut, il avait rassemblé les milices de la Nouvelle-Angleterre, & avait volé au secours du général Woster qui commandait en cette partie. L'action avait eu lieu le 27 Avril, & Woster ayant été blessé mortellement, Arnold par son courage avait sauvé dans cette journée les troupes continentales, & repoussé les ennemis; le combat avait été opiniâtre de part & d'autre; un de ses chevaux avait été tué sous lui, & l'autre blessé. Le Congrès n'avait pu dans une telle circonstance lui refuser des éloges. Quoique le jugement de sa conduite passée fût alors soumis à l'examen d'une cour martiale, cette assemblée, en même-temps qu'elle avait ordonné qu'il serait érigé un tombeau aux mânes de Woster, mort pour la défense de sa patrie, avait fait présent à Arnold d'un cheval de prix magnifiquement caparaçonné, qui lui avait été délivré par le quartier-maître général de l'armée au milieu des honneurs militaires. Enfin ce dernier exploit avait répandu sans doute un jour favorable sur sa cause, puisque les

ANNÉE 1777.

ANNÉE 1777.

plaintes excitées par les exactions, & les violences qu'on l'accusait d'avoir commises, avaient été déclarées mal fondées, & le rapport confirmé par acte du Congrès le 23 Mai.

Il avait formé par son exemple des hommes intrépides comme lui. Barton, autrefois chapelier & lieutenant-colonel d'un des régimens de milice, qui l'avaient suivi à Dambury, avait osé entreprendre d'enlever le général Prescot de la même manière que Charles Lée avait été pris par le colonel Harcourt; Prescot, le même qui étant au Canada sous les ordres de Carleton, avait traité si durement Ethan Allen & ce malheureux marchand de Montréal, Thomas Walker, le même qui avait été déjà fait prisonnier avec la garnison du fort Saint-Jean par le général Mongommery. Il commandait à Rhod-Island depuis le départ du lord Percy, & habitait une maison de campagne éloignée de quelques milles de la ville de Newport. Barton, à la tête de quelques miliciens de bonne volonté, s'y était

rendu par eau, & l'avait enlevé de ſon lit, ainſi que William Barington ſon aide de camp. Le Congrès avait fait préſent d'une épée à Barton, & lui avait donné le rang de Colonel dans l'armée continentale.

ANNÉE 1777.

Arnold étant rentré au ſervice du Congrès, partit avec cinq mille hommes, & ſe rendit vers les plaines de Saratoga, où Gates travaillait à rallier les troupes diſperſées : tandis que l'un ſe livrait à ſon zèle & l'autre aux paſſions violentes qui relevaient ſon courage, d'autres faits de guerre ſe paſſaient dans les contrées où Howe & Washington occupaient le terrein.

Howe avait ouvert la campagne par l'évacuation de New-Jerſey.

LES équipages de l'armée du chevalier Howe n'étaient arrivés en Amérique que le 24 Mai, & il ne les avait reçus qu'au mois de Juin ; par conſéquent il ne put ouvrir la campagne que très-tard. Ce ne fut qu'à la fin de Juin qu'il fit quitter les quartiers à ſon armée ; il aurait bien deſiré engager Washington dans une affaire générale, mais n'ayant pu y parvenir, il n'oſa

ANNÉE 1777.

pas le faire charger par ſes troupes, dans une poſition auſſi avantageuſe que celle qu'il occupait: il aurait riſqué de perdre un grand nombre de ſoldats, & aurait été expoſé à des défaites, en quelqu'endroit qu'il eût voulu pénétrer & paſſer la Delawarre. Il aima mieux évacuer le Jerſey & entrer par un autre côté dans la Penſilvanie; par ce mouvement il diviſait les armées des Américains, & il croyoit déconcerter tous leurs plans.

L'évacuation du New-Jerſey s'effectua à la fin de Juin, & les derniers bataillons des gardes anglaiſes s'embarquèrent le 30. Les corps que commandait le lord Cornwallis avaient été harcelés depuis le 22 par des pelotons de l'armée de Washington, & il y eut le 24 une action très-vive, pendant laquelle l'artillerie des Américains leur ayant été priſe, ils parvinrent à la reprendre. Finch, colonel aux gardes & frere du comte de Suffolck, alors miniſtre, fut tué; le général Grant eut un cheval tué ſous lui. Howe ſe rembarqua pour l'iſle des Etats, où le rendez-vous général

général était marqué, laiſſant à New-York & ſur la rivière d'Hudſon environ neuf mille hommes, commandés par le général Clinton.

ANNÉE 1777.

IL perſiſtait toujours dans le deſſein de s'emparer de Philadelphie ; c'était-là que tendaient tous ſes deſirs, & la Cour n'en formait point de plus ardens. On était perſuadé que la ſoumiſſion des rebelles dépendait de la réduction de cette ville. Le chevalier Howe avait reconnu que la route qui conduit de la Nouvelle-York dans la Penſilvanie, était trop difficile par terre. Il n'y a que deux manières de faire la guerre dans un pays ennemi, ſitué comme le ſont les Colonies ſeptentrionales de l'Amérique. Il faut s'avancer par l'intérieur des terres, & couper les points de correſpondance entre les places fortifiées, ou bien attaquer du côté de la mer les places fortifiées, & s'emparer des rivages. La première de ces méthodes eſt ſujette à mille dangers ; il eſt toujours difficile de ſe procurer des vivres, des fourages ; on eſt trop ſouvent expoſé à ſe voir harceler & détruire par des enne-

Détails intéreſſans ſur la guerre de l'Amérique ſeptentrionale, qui prouvent la difficulté de ſubjuguer ce vaſte pays.

ANNÉE 1777.

mis inférieurs en nombre & en discipline, mais qui, maîtres du pays, en connaissent tous les sentiers, & forment pour ainsi dire à chaque pas des embuscades que l'on ne peut éviter sans de grandes précautions, & qu'avec beaucoup d'adresse. La désertion se met parmi les soldats, que séduisent l'aspect délicieux des campagnes & l'espérance d'un bonheur qui leur avait été jusqu'alors inconnu. Les dépenses qu'il faut faire en chariots, en chevaux, peuvent ruiner en peu de temps la nation la plus riche. Les dangers s'accroissent à proportion de la distance qui se trouve entre les flottes & l'armée. Le second système de guerre ne promet pas des succès décisifs, parce que le vainqueur, qui s'est rendu maître d'une place maritime, ne peut être assuré de trouver des subsistances, & peut être facilement bloqué. En prenant le parti de s'avancer dans l'intérieur du pays, le général Howe était trop habile pour ne pas ouvrir un chemin large à son armée, & pour ne pas s'emparer de tous les postes circonvoisins,

afin d'aſſurer en tous temps ſa retraite. C'était la marche qu'il avait ſuivie dans l'invaſion du Nouveau-Jerſey ; mais éloigné des renforts, obligé de tirer de l'Europe tous les objets dont il avait beſoin, il voyait ſes troupes diminuer de jour en jour, par la déſertion & les maladies : elles étaient réduites à quinze mille ſoldats. Ce nombre ne ſuffiſait point, ſon armée ſe ferait annéantie par ſes propres conquêtes, & il aurait compromis les intèrêts qui lui étaient confiés, s'il avait entrepris de ſuivre une ſeconde fois une route qui lui avait ſi mal réuſſi la première.

ANNÉE 1777.

Howe eſt blâmé en Angleterre d'avoir évacué le pays de Jerſey ; raiſons qui doivent le juſtifier.

A la nouvelle de l'évacuation du Nouveau-Jerſey, la conduite de Howe fut blâmée en Angleterre, & l'on ſe fondait ſur ce que les chemins entre Brunſwick & Philadelphie ne pouvaient pas être auſſi difficiles qu'il le diſait ; on déſaprouvait, ſans examen, qu'il eût multiplié les poſtes avancés, & étendu le front de ſon armée, au lieu de marcher droit à la ville où ſe tenaient les aſſemblées du Congrès, & dont on croyait que la priſe devait entraîner

ANNÉE 1777.

la ruine totale de la cauſe américaine. Il ne fallait pas, diſait-on, donner le temps au peuple de raſſembler de nouvelles troupes, il fallait bruſquer les momens. Les généraux des armées anglaiſes en Amérique étaient réellement à plaindre. Chargés d'une miſſion déſagréable au peuple, placés entre un public mal inſtruit ou prévenu, & une cabale de cour, quel fruit ou quel agrément pouvaient-ils eſpérer de leurs fonctions pénibles & dangereuſes? La vérité, qui doit préſider à l'hiſtoire, exige que, ſans prononcer légèrement ſur le mérite de Howe, je faſſe obſerver qu'on ne peut lui reprocher d'avoir manqué d'activité; mais il avait à combattre des ennemis ſans nombre, envain il aurait preſſé les momens, puiſque Washington, abandonné de ſon armée le ſix Décembre, était quinze jours après en état d'attaquer & de vaincre. Il ne pouvait pas employer une plus grande célérité, puiſque dans le court intervalle qui s'était écoulé depuis la priſe des forts de la rivière d'Hudſon, la diviſion de l'Allemand Kniphauſen avait pé-

nétré jusqu'aux portes de Philadelphie. Si au lieu de ce détachement Howe s'était porté en avant avec toute son armée, sans s'assurer de tous les postes qu'il aurait laissés derrière lui, il aurait eu le même sort que la division hessoise, environnée à Trenton : un peu plutôt, un peu plus tard, sa perte était certaine. Washington était trop attentif à ses mouvemens pour qu'il n'eût pas profité de son imprudence, & coupé la communication entre la flotte & l'armée anglaise ; & alors les milices du Jersey, les troupes de volontaires qui seraient arrivées pour l'investir de toutes parts, auraient suffi pour le forcer à la plus honteuse capitulation. ANNÉE 1777.

D'un autre côté, il ne faut jamais oublier qu'on ne peut établir aucune comparaison juste entre les chemins de France ou d'Angleterre, & ceux de l'Amérique septentrionale, ni entre les routes nouvelles que l'on ferait obligé de faire pour traverser en tous sens l'Angleterre ou la France.

Pour former un nouveau chemin en

ANNÉE 1777.

Angleterre, en France, en Allemagne, il y a peu de forêts à traverser, & lorsqu'il s'en rencontre, il y a peu d'arbres & peu de taillis à couper. Le travail des hommes a déjà préparé ces forêts depuis un grand nombre de siècles, le chemin est promptement tracé ; si on le recouvre de pierres ou de gravier, c'en est assez pour qu'il soit supérieur à tous les chemins qui traversent les Provinces de l'Amérique. On trouve à peine dans ce vaste pays des routes de quelques milles aux avenues des bourgs & des villages. Les bois de l'Amérique, plus épais que nos taillis, sont mêlés d'une infinité d'arbres grands & vieux, qui ont entrelacé la robuste étendue de leurs branches, sans autre direction que celles du hazard & de la nature. Le sol étant gras & humide, ils sont très-serrés les uns près des autres, & se couchent & se croisent dans tous les sens. Il arrive souvent que ces gros arbres seraient trop difficiles à couper ou à déraciner : il faut serpenter autour d'eux & changer de traces. Le sol est par-tout coupé par des rivières ou des sources courantes,

dont le lit profondément creusé dans le temps des grandes eaux, offre des bords très-élevés dans les autres saisons. Il faut d'un lieu à l'autre fabriquer des ponts, de vingt, trente ou quarante pieds d'élévation, & très étendus, pour traverser le plus faible ruisseau. Il faut combler des marécages, & c'était ce dernier obstacle qui nuisait le plus au passage des chariots de Howe dans le Nouveau-Jersey, & à la communication de son armée avec ses magasins & ses postes avancés. Les Américains traversent aisément ces marécages sur des arbres qu'ils renversent, & sur les branches desquels ils marchent en chasseurs habitués à imiter l'adresse & la légèreté du gibier qu'ils poursuivent. On ne peut y faire passer de l'artillerie qu'en y jettant une quantité de troncs de petits arbres, coupés à dix ou douze pieds de longueur; on les range très-près les uns des autres, & on en établit ainsi jusqu'à deux ou trois rangs. Il y a dans les routes des lacs un chemin qui est couvert de cette manière pendant près de douze milles, & ces sortes de ponts se

ANNÉE 1777.

multiplient dans tous les endroits où les Américains veulent former des chemins.

Il était heureux pour l'Angleterre que Howe eût senti de bonne heure les difficultés & les dangers qu'il y avait à s'avancer dans l'intérieur du pays, & à vouloir y faire de longues marches. Charles Lée écrivait à Washington avant d'être fait prisonnier, « si je prenais le parti de » me retirer, & que les royalistes vou» lussent me poursuivre, il en resterait » bien peu pour porter la nouvelle de » leur expédition. »

La cour d'Angleterre se trompe dans ses jugemens sur la guerre de l'Amérique.

CEPENDANT il fallait fournir des matières aux gazettes de la Cour. Cette Cour ne voyait l'Amérique que sur une carte très-rétrécie; elle ne voulait point remarquer que ce vaste pays est arrosé de fleuves, rempli de lacs & de défilés funestes aux aggresseurs; que c'était entreprendre de soumettre une grande partie du globe, qui, par le développement de ses côtes, offrait sept cents lieues de terrein à conquérir & à garder; que la plus courte distance entre l'Angleterre & l'Amérique

est de plus de mille lieues ; que l'intérieur de ces contrées n'est resserré par aucunes autres bornes que les établissemens sauvages ; & que les peuples qui les habitent possèdent en abondance les choses qui servent aux besoins de la vie, & en font les douceurs ; que dans la belle saison, l'Océan atlantique peut être couvert de leurs corsaires, & que leurs rivages sont, pendant l'autre moitié de l'année, le séjour des tempêtes ; que par conséquent toutes les armées navales de l'Europe ne suffiraient pas pour les bloquer dans leurs ports.

ANNÉE 1777.

Sans doute l'imagination suppose facilement que le chevalier Howe aurait pu partir de New-York, & s'ouvrir une marche rapide à travers les Jerseys jusqu'à Philadelphie ; qu'à force de courage & de talens il aurait pu repousser & disperser les brigades détachées que Washington aurait envoyées pour l'arrêter dans sa marche ; on se plait à croire qu'il aurait pu forcer au combat l'armée de ce guerrier, au pied des murs qu'il voulait con-

ANNÉE 1777.

quérir ; mais, avancé dans des pays immenſes ſans s'être ménagé des aſiles, la raiſon & l'expérience démontrent que le moindre revers l'aurait perdu ſans reſſources. Ne formant qu'un ſeul corps d'armée, fort en nombre, puiſſant en expérience & animé par l'exemple du chef & le deſir de la victoire, il aurait fait peut-être de rapides progrès ; mais tous les villages ſe feraient armés derrière lui pour lui fermer le paſſage, devant lui pour le combattre ; & tous à trente lieues à la ronde ſe raſſemblant contre lui, ce n'aurait plus été l'armée de Washington qu'il aurait fallu vaincre, c'eût été des guerriers ſans nombre, toujours actifs, toujours renouvellés, ſouvent prêts à prendre la fuite, mais toujours lançant leur trait, en fuyant comme les Parthes, & bien plus sûrs d'atteindre & de tuer un ennemi.

On ne peut apprécier les reſſources qu'un peuple attaqué dans ſes foyers peut tirer de milices bien conduites, à qui l'on peut faire comprendre ce qu'un homme doit valoir contre un autre homme, à

proportion de la différence des motifs qui les font agir. Howe avait été presque toujours victorieux depuis la prise de Long-Island, jusqu'à l'entrée de l'hiver; & cependant son armée avait été plus affaiblie par ces succès passagers, qu'elle ne l'aurait été dans un autre pays par des défaites.

ANNÉE 1777.

Howe se décide à attaquer Philadelphie du côté de la mer.

CES considérations le portèrent à attaquer Philadelphie du côté de la mer. Il fit la revue générale de ses troupes, & partit de Staten-Island le 23 Juillet. Il débarqua à la baye de Chesapeack le 25 Août, après avoir été battu par les vents contraires pendant un mois entier. La mer qui jusqu'alors semblait protéger les Anglais, & les regarder comme son peuple, leur devenait contraire. Nulle autre nation n'avait cultivé comme eux son empire; c'est par eux qu'elle était devenue le lien de la société entre tous les peuples de la terre. Mais elle avait paru les abandonner du moment qu'ils avaient voulu rompre ce lien par des guerres injustes; elle lâchait la bride aux vents, & soule-

ANNÉE 1777.

vait ſes flots. Depuis trois ans toutes les opérations maritimes avaient éprouvé des retards, les convois avaient été diſperſés, & les tempêtes avaient été ſur le point d'engloutir l'eſcadre du chevalier Parker. Elles l'avaient forcé de chercher un refuge dans une iſle éloignée de ſa deſtination. Il avait relâché à *Antigoa* l'une des petites antilles, ce qui avait retardé de deux mois le ſiège de Charles-Town, & était la principale cauſe du revers que les armes anglaiſes avaient éprouvé devant cette ville. Washington, inſtruit du départ de la flotte & de l'armée de l'amiral & du chevalier Howe, paſſa pluſieurs jours dans l'embarras & l'incertitude de découvrir la route qu'elles avaient priſes; ayant enfin appris l'arrivée de la flotte dans la baye de Cheſapeak, il eut le temps de pourvoir à la garde des Jerſeys, qu'il fallait garantir des incurſions des détachemens de l'armée de Clinton, & de ſe porter vers les lieux où l'ennemi devait faire ſon débarquement. William-Howe, qui projettait de ſurprendre Philadelphie,

n'était pas encore arrivé, que déjà les troupes américaines bordaient les frontières du Maryland. Son armée était affaiblie par les neuf mille hommes qu'il avait été obligé de laiſſer dans la Nouvelle-York, & les quatre mille cinq cents qu'il avait envoyés à Rhod-Iſland; il ne lui reſtait pas beaucoup plusde douze mille hommes.

Les ſauvages des environs d'Albany envoyent déclarer à Burgoyne qu'ils veulent garder la neutralité.

TANDIS que cette armée languiſſait ſur les vaiſſeaux qui luttaient contre les vents contraires, les ſauvages des environs d'Albany apprenant la priſe de Ticonderago, & ſollicités par les émiſſaires de Burgoyne de prendre les armes pour lui, avaient envoyé vers ce Général, pour lui demander la paix & la neutralité; ceux qui furent chargés de la parole, lui apportèrent des préſens. C'était des peaux de caſtors & d'ours blancs qu'ils avaient tués à la chaſſe, & des fruits du pays. Le général anglais les reçut dans ſa tente, environné de gardes & d'artillerie, & avec tout l'appareil de la grandeur ſouveraine. Ils mirent leurs préſens à ſes pieds, &

ANNÉE 1777.

lui parlèrent ainſi. « Chef des guerriers du grand Roi, * tu vois dans nos mains les flèches & les roſeaux. Choiſis ou la paix, ou la guerre : nous deſirons la paix. C'eſt pour l'amour d'elle que nous avons autrefois cédé à vos freres, la mer, nos filets, nos pirogues, & les terres fertiles qui bordent le rivage. La paix vaut mieux que les richeſſes ; c'eſt pour elle que nous nous ſommes retirés dans des cantons couverts de neiges & de frimats. Nous avons horreur de cette cruauté qui, ſous les noms de puiſſance & de gloire, ravage cette grande Iſle, ** & va juſqu'à répandre le ſang de ſes propres frères. Si c'eſt cette cruauté qui t'a conduit juſqu'en ces lieux, nous ne voulons point la partager. Nous ne pouvons nous mettre en fureur contre des amis qui ne nous ont point offenſé. Ceſſe

* C'eſt le nom que les Sauvages de ce canton donnent au Roi d'Angleterre.

** Les Sauvages de l'Amérique croyent que la terre eſt formée d'un nombre infini d'Iſles qui flottent dans l'étendue des mers.

donc d'envoyer parmi nous des hommes méchans pour nous engager à lever la hache, & de l'or pour nous séduire ; car nous prendrons tes agens pour ennemis & nous les tuerons ; & si l'ambition t'aveugle jusqu'à nous faire la guerre, tu apprendras, mais trop tard, que nous aimons la paix, mais que nous savons nous défendre ».

ANNÉE 1777.

Burgoyne leur répondit qu'ils seraient maîtres de garder la neutralité, & qu'il n'employerait contr'eux aucune violence s'ils ne prenaient point les armes contre les nations alliées du Roi : il leur fit donner des sabres, des fusils, de la poudre & de l'eau-de-vie, en échange de leurs présens. Etrange sujet de réflexions pour le sage ! Les Sauvages apportent au Général anglais de quoi nourrir & conserver les hommes, & l'homme policé leur rend tout ce qui contribue à la destruction de l'humanité.

Il avait compté sur leur assistance ; & il regrettait d'en être privé. Il poursuivait son entreprise avec courage,

ANNÉE 1777.

quoiqu'il commençât à en sentir vivement toutes les difficultés.

Débarquement de l'armée du général Howe en Pensilvanie; sa marche vers celle de Washington.

LA navigation des Anglais fut plus heureuse dans la baie de Chesapeack qu'elle ne l'avait été dans la grande mer. La flotte remonta jusqu'à l'embouchure de la rivière d'Elck, beaucoup plus facilement qu'ils ne l'avaient espéré; aussi-tôt que les troupes eurent quitté les vaisseaux, elles trouvèrent en campagne l'armée de Washington. Le gouverneur provincial du Maryland faisait assembler les milices, & le général Lewis, averti dans la Virginie, se mit à la tête des troupes de cet Etat, & s'avançait sur le flanc gauche de l'armée anglaise.

La crainte d'être attaqué par ces corps détermina le chevalier Howe à hâter sa marche vers l'armée principale. Elle ne put être aussi prompte qu'il l'aurait desiré, parce qu'il manquait de caissons & de chevaux. Le Général américain avait eu le temps d'étudier les mouvemens de son ennemi, & de prendre ses mesures pour les traverser. A peine Howe eut-il tracé ses routes pour aller s'emparer des

des forts & des batteries ſur les bords du Delawarre, pendant que la flotte aurait remonté ce fleuve, qu'auſſi-tôt Washington avait fait arriver dans ces forts des canons de 18 & de 24, qui traversèrent d'une rive à l'autre ſans que l'armée anglaiſe fût à portée de s'y oppoſer.

ANNÉE 1777.

Projets de la cour.

ON avait exhalté dans le parlement les avantages que l'on devait retirer de la priſe de Philadelphie; cette entrepriſe était toujours regardée comme devant décider du ſort de la guerre. Philadelphie, diſait-on, eſt une ville enfoncée à cinquante lieues dans l'intérieur du pays, c'eſt le principal grenier de l'Amérique. Les trois comtés inférieurs du Delawarre, & la côte orientale du Maryland devaient tomber, avec cette ville, au pouvoir des Anglais. Une ligne tirée de Philadelphie au fond de la baie de Cheſapeak, aurait été la baſe d'un triangle formé par ces trois comtés; une partie conſidérable de la Penſilvanie dont les côtes, ſur la baie & ſur le Delawarre, ſont par-tout acceſſibles aux vaiſſeaux, eût ſubi le même ſort; ainſi tout

ANNÉE 1777.

ce pays était ouvert, & devait être couvert en entier par les forces réunies des freres Howe. Alors les provinces méridionales n'ayant plus de communication avec la Nouvelle-Angleterre, les frégates auraient établi des croisières dans la baie de Maſſachuſet, devant Charles-Town, Savanah & le cap Fear, ſeuls aſyles qui reſtaſſent aux Américains. Telles étaient les ſpéculations du miniſtère ; mais le lord Howe, après avoir employé vingt jours pour venir du fond de la baie de Cheſapeak juſqu'à l'entrée du fleuve, s'y trouvait arrêté par les batteries & les chevaux de friſe. Il devait s'écouler bien du temps encore avant qu'il pût remonter juſqu'à Philadelphie, & il écrivait à la cour : « il me ſera impoſſible de remonter la Delawarre, à cauſe de la grande quantité de forts & de batteries qui couvrent les deux rives. Elles ſont placées très-avantageuſement & bien défendues, & par-tout elles commandent la rivière : ſi l'armée pouvait les prendre du côté de la terre, je viendrais à bout

de déranger les chevaux de friſe, mais pas autrement. » ANNÉE 1777.

Il fallait avant tout s'emparer du poſte de *Fort-Iſland*, & le moment de l'attaquer ne ſe préſentait point encore. L'armée de Washington s'oppoſait à tous les projets ; il fallait l'éloigner. Avant cette époque, Washington avait été dans la poſition la plus allarmante où puiſſe ſe trouver un Général d'armée. Au nord, Burgoyne, après avoir pris Ticonderago, s'avançait vers Albany ; au ſud, une armée de quinze mille hommes était embarquée, & pouvait ſe porter dans la baie de Cheſapeack, ou rentrer dans la rivière d'Hudſon, la remonter juſqu'à Weſt-Point, & couper l'armée américaine, qui alors aurait été ſéparée des Etats de l'eſt & du nord : c'était ce que Washington craignait le plus ; auſſi ne quitta-t-il le poſte qu'il avait pris à Midlebrook, qu'après s'être aſſuré que la flotte anglaiſe avait doublé le cap May. Qu'on ſe repréſente la ſituation d'un Général obligé de comprendre dans ſon plan de défenſe un pays immenſe, & trois cent

ANNÉE 1777.

lieues de côtes, réduit à consulter les vents avant de former une résolution, & que l'on se fasse, si l'on peut, une idée des talens de Washington, opposant par-tout une égale résistance, & se trouvant à jour précis au devant de l'ennemi. Toujours plein de prévoyance, il avait pris, avant de quitter Midlebrook, des mesures sages pour arrêter les progrès du général Clinton sur la rivière d'Hudson. Ce dernier ne pouvait affaiblir la garnison de New-York & remonter vers Albany, sans risquer le sort de la province qui lui était confiée. Washington, pour tenir en même temps en échec les trois armées anglaises, avait ordonné une diversion sur les isles de la rivière d'Hudson, tandis que les troupes du nord contiendraient l'armée de Burgoyne, & que lui-même repousserait les efforts combinés des freres Howe. Il avait concerté une attaque contre les troupes détachées de New-York, pour la garde de *Staten-Island*, où les Anglais avaient formé une espèce d'arsenal & de magasin général. Le poste de Kingsbridge & les forts de Long-

Iſland furent attaqués en même temps le 22 Août, mais ces deux attaques étaient fauſſes ; la ſeule qui fut ſérieuſe, était celle qui ſe faiſait à la même heure à Staten-Iſland. Deux mille hommes, ſous les ordres du général Sullivan, y étant débarqués, enlevèrent à une lieue du camp, un lieutenant-colonel, un major & trente ſoldats; ils dirigèrent enſuite leur marche par le centre de l'iſle, dans le deſſein de ſurprendre une diviſion de Torris qui renforçaient, au nombre d'environ quatre cens, la garniſon, qui était de mille hommes. Le cinquante-deuxième régiment & celui de Waldeck furent envoyés contr'eux, mais ils s'égarèrent dans pluſieurs fauſſes marches, & n'atteignirent que l'arrière-garde des Américains, au moment où ils ſe rembarquaient, emmenant avec eux tout le bétail qu'ils avaient trouvé, trois cens priſonniers, & la plupart des habitans de l'iſle. Les deux régimens anglais chargèrent ſi vivement, au milieu de la confuſion où ſe trouvaient les troupes américaines prêtes à ſe rembarquer, qu'ils tuèrent

ANNÉE 1777.

ANNÉE 1777.

ou blefsèrent cinquante hommes, firent foixante prifonniers & délivrèrent vingt-trois de ceux que les Américains avaient faits eux-mêmes. Pendant que ceci fe paffait à *Saten-Ifland*, le détachement envoyé à Kingfbridge enlevait un piquet anglais, avec le Capitaine-commandant.

Washington s'étant mis en marche à la tête d'environ douze mille hommes, parmi lefquels il y avait beaucoup de nouvelles levées, traverfa en filence la ville de Philadelphie, où le Congrès, qui lui ordonnait de combattre, était occupé pour la feconde fois à faire tranfporter plus loin dans les terres les archives & les papiers publics. L'armée paffa le Skuilkill, & vint camper près de Wilmington, fur le bord de la Delawarre. Les vaiffeaux de guerre, après avoir conduit le général Howe jufqu'à la rivière d'Elk, avaient defcendu la baie de Chefapeak, & remonté enfuite la Delawarre, dont ils travaillaient en vain à forcer les paffages. Alors Washington s'appercevant que le flanc droit de fon armée fe trouvait expofé, &

qu'elle ne couvrait point affez le comté de Lancafter & Philadelphie, repaffa la Creek de Brandiwine, & forma fon camp fur la rive gauche de cette rivière. Cette pofition était la meilleure que l'on pût choifir, les rives de la Creek, également élevées des deux côtés, en rendent le paffage difficile, & favorifent l'armée qui le défend. Le flanc gauche était appuyé à des bois épais, qui fe prolongent jufqu'à l'endroit où la Creek fe jette dans la Delawarre; mais vers la droite le terrein était fi couvert, qu'il était impoffible de juger les mouvemens de l'ennemi; ce qui obligea Washington de placer en échelon plufieurs brigades fous les ordres du général Sullivan pour veiller fur cette partie. Sufpendons un moment ces récits militaires, pour donner quelques pleurs à deux amans, qui, dans ce temps de crife, & trop près du théâtre de la guerre, fe jurèrent de s'aimer toute la vie, & dont le mariage ne dura qu'un feul jour.

ANNÉE 1777.

Hiftoire de Seymours & de Molly.

DANS les habitations fituées fur les bords du Delawarre, il y avait une jeune

ANNÉE 1777.

fille d'une grande beauté, nommée Molly; elle aimait le jeune Seymours, & en était éperduement aimée : Harvey, père de Molly, était riche; il avait des champs fertiles & de nombreux troupeaux, & Seymours était pauvre, il ne voulait point consentir à lui donner sa fille. Les deux amans auraient pû se passer du consentement de leurs parens, & ils y étaient autorisés par les usages du pays, mais le respect était plus fort, ils n'osaient en venir à cette extrémité. Seymours, dans son chagrin, résolut d'aller faire la guerre; il partit pour la Caroline à la suite d'une troupe de Volontaires : l'amour fait aussi des héros. Jaloux de rapporter des lauriers aux pieds de sa maîtresse, il se distingua à la défense du fort Sullivan, & le commandement d'une compagnie devint bientôt sa récompense. Ayant rejoint depuis l'armée de Washington, il desirait revoir sa maîtresse, il demanda & obtint un congé de trois jours. Le père de Molly le voyant revenu capitaine, le reçut avec joie, & ne crut pas devoir refuser pour gendre un

homme utile à la patrie. Le temps pressait, il fallait que Seymours retournât dans les camps, le mariage se fit dès le lendemain. Après la cérémonie, les parens du jeune homme & ceux de l'épousée se rassemblèrent sous de grands arbres environnés de treillages, à deux cens pas de la maison d'Harvey. Ils y faisaient un repas champêtre assaisonné par le plaisir, lorsque quelques soldats de l'infanterie légère du général Howe, qui parcouraient le pays pour y chercher des vivres, traversèrent l'habitation. Seymours & les témoins de son bonheur étaient en sécurité ; l'armée anglaise était très-loin de-là, & le pays était couvert par les détachemens de Washington qui tenaient la campagne. Cependant deux des soldats appercevant de loin entre les arbres un uniforme américain, s'avancèrent en appellant leurs camarades. Ils surprennent Seymours au milieu de la joie & de l'yvresse du plaisir, & veulent l'emmener prisonnier. Il n'avait point ses armes, mais le courage & l'amour ajoutant à sa force, il saisit un

ANNÉE 1777.

de ses aggresseurs, s'empare de son fusil & le renverse d'un coup de bayonnette. L'autre soldat prend la fuite, Seymours le poursuit & lâche son coup après lui. Il regarde, il voit le piquet anglais retourner sur ses pas, & précipiter sa marche, craignant sans doute de s'engager au milieu de quelque parti américain. Alors il revole vers ses parens & ses amis. Il avance joyeux de sa victoire, & il n'entend que des gémissemens & des cris; il frémit; il approche. La balle a frappé son amante, il la trouve baignée dans son sang. La parque avait choisi pour la moissonner le jour même de son hyménée, & son sein est frappé d'un coup mortel. Ne pouvant supporter ce spectacle douloureux & terrible, ni la voix d'Harvey qui lui redemande sa fille, il retourne éperdu dans le camp pour se livrer tout entier à la fureur & au désespoir. Il ne tarda pas à trouver dans les combats la mort qu'il désirait, & à suivre dans la nuit du trépas celle qu'il avait tant aimée.

Bataille de Brandy-wine.

LE chevalier Howe, ne pouvant rester



…sine par le Barbier, Peintre du Roi. 1782. *Gravé par L. Halbou.*

LA BALLE A FRAPPÉ SON AMANTE.

plus long-temps dans le poste qu'il occupait aux sources de l'Elk, ne tarda pas à se porter vers l'armée de Washington. Ce Général avait eu dessein d'éviter toute affaire décisive; mais le Congrès allarmé de l'approche de l'armée anglaise, & comptant sur la supériorité, demandait une bataille, & lui envoya des ordres: Washington obéit. Le général Howe fit marcher le matin du 11 Septembre un corps d'environ trois mille hommes le long de la rivière, comme s'il eût voulu la passer à quelques milles au-dessus des troupes américaines vers le gué de Chadd. Dès le point du jour on avait commencé à se canonner de part & d'autre, & Washington, observant les mouvemens de son ennemi, se préparait à lui couper le passage; la plus grande partie du jour se passa en escarmouches entre les postes avancés des deux armées. A trois heures après-midi le général Maxwell reçut ordre de traverser le gué avec un renfort pour provoquer l'ennemi, & s'emparer d'une éminence située de l'autre côté de la

ANNÉE 1777.

ANNÉE 1777.

rivière. Il repoussa d'abord les Anglais ; mais Howe ayant envoyé un détachement pour l'attaquer en flanc, il fut obligé de repasser la rivière. Cependant Howe faisait défiler par pelottons, derrière le corps qu'il avait mis en marche & qui couvrait le rivage, un autre corps qui, venant se former derrière les bois sur la droite de l'armée américaine, se disposait à la tourner. Washington avait pensé que les efforts des Anglais seraient dirigés contre l'aîle gauche de son armée, il en était d'autant mieux persuadé que Howe paraissait vouloir traverser le gué de Chadd ; néanmoins il avait ordonné au général Sullivan d'observer les mouvemens que l'ennemi pourrait faire vers la droite pour passer la rivière plus haut ; mais toutes les sages mesures qu'il avait prises furent déconcertées par des malheurs imprévus, par la méprise de quelques officiers & l'inexpérience des troupes. Il avait dirigé vers le gué de Chadd une batterie & un bon parapet ; & Howe en fit dresser une de l'autre côté. Washington voyant que le

feu de l'artillerie se prolongeait, sans que les ennemis se disposassent à passer le gué, jugea qu'ils avaient un autre objet. Il détacha plusieurs officiers à cheval pour éclairer la marche du lord Cornwallis qui commandait la gauche de l'armée anglaise, mais malheureusement leurs rapports furent contradictoires, & l'on perdit du temps à les vérifier. Les uns assurèrent que Cornwallis marchait par sa droite pour rejoindre du côté de Chadd le général Kniphausen; les autres que Cornwallis avait changé de direction, & qu'il s'avançait rapidement dans le chemin qui mène au gué de Jefferies à deux milles plus haut que Birmingham's Church; ce dernier rapport prévalut, il était fidèle. Sullivan eut ordre d'y marcher avec toutes les troupes de la droite, il n'y avait point de chemins ouverts; il eut beaucoup de peine à traverser les bois, & quand il en sortit pour gagner une hauteur qui est auprès de Birmingham, il trouva les Anglais qui montaient la même hauteur du côté opposé, il n'eut le temps, ni de choisir une position, ni

ANNÉE 1777.

de former ſa ligne; les Anglais gagnèrent la hauteur, chaſsèrent les Américains dans les bois, les ſuivirent juſques hors de ces bois, & achevèrent de les diſperſer entièrement. Pendant cette déroute, deux brigades américaines s'étaient formées ſur un terrein avantageux, & derrière ces deux brigades la ligne de Virginie était en bataille. La colonne de gauche des Anglais, qui n'avait point encore combattu, ſe déploya rapidement & marcha contre ces troupes qui firent un feu très-vif, mais les Anglais s'avançant, la bayonnette au bout du fuſil, au milieu du feu continuel des Américains, forcèrent les deux brigades. Le marquis de la Fayette était venu combattre comme volontaire avec ce corps de troupes, dont le poſte était le plus important, & où la réſiſtance devait être opiniâtre. Il fit de vains efforts pour rallier les troupes qui s'ébranlaient, & voulut leur donner lui-même l'exemple de charger avec la bayonnette. « C'eſt contre des » ennemis, s'écriait-il, c'eſt pour votre » patrie : abandonnerons-nous la cauſe de la

» liberté ? » Ils reprirent courage, & tinrent ferme pendant quelques inftans; mais un coup de fufil ayant bleffé le marquis de la Fayette à la jambe, ils lâchèrent pied, & il ne fut plus poffible de les ramener au combat. Le jeune marquis bouillant de courage, & irrité de fa bleffure, ne voulait point quitter le champ de bataille, & n'y confentit qu'après que le chevalier de Gimat fon aide-de-camp, fe fervant à propos de l'afcendant qu'un ami brave & fidèle a fur un héros de vingt-ans, dont il eft eftimé, lui eut montré le rifque qu'il courait d'être pris fans gloire, & d'ajouter un nouveau trophée à la victoire des Anglais. La ligne de Virginie faifait quelque réfiftance, mais Cornwallis devenu maître du terrein, avait gagné une hauteur, d'où fon artillerie prenait cette ligne en écharpe, & fit un feu fi vif, qu'en 1781, lorfque le chevalier de Chatelux vifita le champ de bataille, les arbres portaient encore l'empreinte des boulets & des balles de cartouche. Les Virginiens plièrent à leur tour, & la droite de l'ar-

ANNÉE 1777.

ANNÉE 1777.

mée américaine fut alors entièrement découverte.

Il y avait près d'une lieue de-là à Chadd'sfort, * où était le général Kniphausen; cependant au bruit lointain de l'artillerie, il jugea que le combat était engagé, & qu'il était temps d'attaquer la gauche des Américains. A cinq heures du soir il marcha sur deux colonnes, dont l'une vint déboucher au gué de Joh, & tourna la batterie des Américains, tandis que l'autre passant plus bas au gué de Chadd, marcha droit à la batterie & s'en empara. Le général Waine, dont la brigade était en bataille, se vit alors obligé de faire un changement de front, pour se replier vers les hauteurs qui étaient sur sa gauche, ce qu'elle exécuta avec précision; mais pendant ce temps-là les différens corps de la droite, qui avaient été battus & dispersés, se précipitèrent pêle mêle dans le grand chemin de Chester. L'artillerie, les bagages & les troupes, tout ne

* *Chadd'sfort*, gué de Chadd.

formait

formait plus qu'un amas confus qui fuyait à grands pas. Le général Waine foutint avec courage le feu de l'ennemi, & garda fa pofition jufqu'à l'entrée de la nuit, mais alors il fe vit réduit à gagner auffi le chemin de Chefter, où il fit fa retraite en bon ordre & fans être pourfuivi.

Année 1777.

Malgré cette déroute on ne peut avancer que les troupes américaines manquaffent abfolument de courage, ni leurs officiers de conduite, mais l'événement prouve que Washington aurait compromis la liberté de l'Amérique feptentrionale, s'il fe fût laiffé engager plutôt dans une affaire générale. Les Américains comme tous les peuples libres doivent combattre avec fupériorité dans des forts, derrière des retranchemens, en partis détachés, par-tout où le courage & l'adreffe perfonnelle affurent la victoire, mais ils feront ordinairement repouffés dans les conjonctures où l'obéiffance aveugle, & l'extrême difcipline remplacent la bravoure. Washington ne put tenter aucune opération mili-

ANNÉE 1777.

taire pour fermer le paſſage à l'ennemi qui s'avançait vers Philadelphie, & qui n'avait plus à traverſer qu'une ſeule rivière. Il paſſa la nuit à Cheſter, & campa les jours ſuivans ſur les bords du Skuilkill. Le général Howe aurait pu le pourſuivre à Cheſter, & le vaincre une ſeconde fois, mais il négligea le moment de diſperſer pour long-temps l'armée américaine.

La victoire de Brandiwine avait coûté beaucoup de ſoldats aux Anglais ; chacun des fuyards avait tiré pluſieurs coups de fuſil avant de quitter la place, & preſque toujours avec ſuccès. Il y eut environ mille hommes tués dans l'armée angiaiſe, & un plus grand nombre de bleſſés ; la perte des Américains ne monta pas à plus de douze cens tués ou bleſſés.

Le marquis de la Fayette & les officiers de ſa ſuite n'étaient, pas les ſeuls officiers français qui euſſent partagé les dangers de cette journée. Thomas Conway, chevalier de Saint-Louis, y commandait une brigade : le comte de Pulosky, le chevalier du Pleſſis Mauduit,

& plusieurs autres y donnèrent des exemples de bravoure. Le chevalier de Fleury se distingua à la premiere attaque auprès de Birmingham, & le Congrès ordonna au général Miflin, alors quartier-maître général de l'armée, de lui faire présent d'un beau cheval pour remplacer le sien qui avait été tué sous lui dans le combat. Tronson du Coudray n'y était pas. Cet officier d'artillerie que le Congrès avait élevé au rang de major général, n'avait point encore rejoint l'armée: il était dit que ses talens ne serviraient point à la cause de la liberté, & qu'il mourrait avant de pouvoir combattre sur les rivages de l'Amérique septentrionale. Le 16 Septembre il entra, accompagné de plusieurs autres cavaliers français, dans un bateau plat pour traverser le Skuilkill & rejoindre l'armée de Washington. Ces bateaux sont des espèces de bacs assez larges pour transporter les chevaux & les voitures. Il montait une jeune jument très-vive, qui ayant parcouru le bateau sans vouloit s'arrêter, se jetta à l'eau. Il dégagea ses pieds des

ANNÉE 1777.

ANNÉE 1777.

étriers, & Roger ſon aide-de-camp ſe précipita pour le ſecourir; mais ce dernier n'étant point ſecondé, ſe vit contraint de le laiſſer périr, & ne put le retrouver. Pendant que les officiers qui étaient venus avec lui d'Europe lui donnaient quelques regrets, le bac acheva ſon trajet, & d'autres événemens firent bientôt oublier ce malheur *.

* Ceci rappelle l'accident que le Spectateur Anglais raconte dans un de ſes Diſcours. Deux jeunes cavaliers ſervaient, dit-il, dans le même eſcadron, & paraiſſaient liés d'une étroite amitié. Un ſoir qu'ils devaient paſſer une rivière, l'un d'eux entra dans le bac avec pluſieurs perſonnes, pendant que ſon camarade attendait ſur l'autre bord. Bientôt après on entendit du bruit cauſé par un cheval qui venait de ſauter dans l'eau avec ſon cavalier. Là-deſſus celui qui ſe trouvait à terre, cria à haute voix, *holà! ho, qui s'eſt noyé?* On lui répondit auſſi-tôt : *votre ami, Henri Trompſon.* A quoi il répliqua fort gravement : *le pauvre diable! il avait un cheval bien fougueux.* Une ſi courte épitaphe prononcée d'un ton ſec, & ſans y ajouter le moindre mot, me donna, dit le Spectateur, une aſſez méchante opinion de l'amitié que ſe jurent la plupart des camarades d'armée. Uniquement occupés des périls qui les menacent eux-mêmes, ils deviennent inſenſibles à tout autre objet; le premier qu'ils rencontrent leur eſt auſſi bon que celui avec qui ils auront paſſé la moitié de leur vie. C'eſt aux gens de ce caractère, ajoute-t-il, à qui la déſolation des

Ce n'était point affez d'avoir gagné une bataille, il arrivait de tous côtés des renforts de milices à l'armée de Washington : Howe voulait éviter toute efpece de combat. Le fleuve Skuilkill reftait à traverfer, & les Américains en gardaient les paffages. Imitant la conduite que Washington avait tenue à Trenton, il parvint à traverfer le Skuilkill pendant la nuit, & évita une feconde bataille. Il fit le foir une marche feinte fur les bords de ce fleuve ; forçant enfuite le pas jufqu'à minuit, il le traverfa à quatre lieues de l'endroit où Washington l'attendait fur la rive oppofée, & ce ne fut qu'au point du jour que l'armée américaine fut informée de cet événement. ANNÉE 1777.

Les Anglais marcherent, fans s'arrêter ; droit à Philadelphie, & ils y firent entrer

villes, des bourgs & des campagnes, la misère des habitans ; les cris ou le morne filence des malheureux, ne font aucune peine. *The Spectator, tom. 2, Difc. 33.*

La reffemblance du nom, de l'accident, & même des circonftances, eft fort fingulière.

ANNÉE 1777.

une brigade le 30 Septembre : la ville était abandonnée. Le Congrès en était forti le 25, & avait transféré le lieu de fes affemblées à York-Town, d'où il continua fes délibérations. Tous les habitans qui prenaient part à la guerre s'étaient retirés ; il ne refta dans la ville qu'un grand nombre de Quakers, déterminés à tout fouffrir plutôt que de prendre les armes, mais toujours amis de la liberté, toujours foutenant fa caufe par l'argent & par les vœux. C'était un fpectacle bien intèreffant pour la Philofophie, qu'une ville remplie de guerriers farouches, vendus à la cruauté d'une cour corrompue ; de barbares, achetés dans le nord de l'Europe pour verfer le fang des peuples ; & de fages paifibles, exerçant par habitude & par principe toutes les vertus cheres à l'humanité. J'ai cru qu'il était du devoir d'un hiftorien fidele de prendre d'exactes informations fur la conduite des troupes de Howe dans Philadelphie, & lorfque j'interrogeais les témoins de l'invafion de cette ville, où le bonheur avait fi long-temps régné, je

craignais que la douceur, la patience des Quakers, n'eussent pas contenu l'insolence du vainqueur; je me félicite de pouvoir assurer aux nations, que la vertu obtint dans cette occasion l'hommage qu'elle doit recevoir en tous temps : elle fut respectée du soldat sanguinaire & de l'Allemand sans pitié. L'audace & l'orgueil se changerent en admiration, tant est grand le pouvoir de la sagesse & des mœurs, même sur les cœurs les moins accoutumés à leurs douces impressions.

Situation respective des Anglais & des Américains.

HOWE était maître de la ville; Washington possédait le pays. Ce dernier plaça des corps de troupes considérables, de manière à augmenter la défense des forts, & des chevaux de frise qui empêchaient les vaisseaux de remonter le fleuve.

Putnam, averti du mauvais succès des armes du Congrès à Brandiwine, s'était porté, par une marche prompte, à Elisabeth-Town. Ce Général, quoique déjà très-âgé, n'avait encore rien perdu de sa force; elle lui devint nécessaire en cette conjoncture; il y eut même un moment

ANNÉE 1777.

de découragement, tel que les jeunes gens eux-mêmes refusaient de retourner à l'armée. Putnam se rendit dans les villages, & leur remontrait avec toute la véhémence républicaine, la honte & le danger qu'il y avait dans leur défection. Naturellement simple & sans éloquence, on dit que sa colere patriotique l'élevait au-dessus de lui-même, & qu'il entraînait par la franchise de ses discours courageux, les cœurs les plus timides. Ce devait être une chose vraiment digne d'admiration, que de voir un vieillard plein de bravoure & couronné de lauriers, rendre le courage à des hommes foibles & fugitifs, & faire passer parmi eux les sentimens dont il étoit animé.



LIVRE ONZIEME.

BATAILLE de Germantown. Le colonel Stark, à la tête des milices de New hampshire, combat & défait les Anglais au village de Bennington. Burgoyne attaque l'aîle gauche de l'armée américaine ; il est vaincu par Arnold & Lincoln, qui s'emparent de ses lignes, & le forcent de se retirer au camp de Saratoga. Environné de tous côtés par les troupes américaines, il se rend prisonnier avec toute son armée.

ANNÉE 1777. La Cour commence à prendre des inquiétudes sur les intentions de la France.

L'ANGLETERRE voyait avec déplaisir le séjour du docteur Franklin, de Deane, & d'Arthur Lée en France, & l'ordonnateur des bâtimens de Georges III, meilleur courtisan que Physicien, fit ôter de dessus le pavillon que le Roi habitait ordinairement l'été, les pointes électriques qui en détournaient le tonnerre. La considération dont le philosophe américain jouissait à

ANNÉE 1777.

Paris; l'attention de cette capitale fixée depuis quelque temps ſur la guerre de l'Amérique; les armemens qui ſe faiſaient pour Boſton dans les ports de la Virginie & de la Caroline, faiſaient ombrage aux miniſtres de Londres, & tandis qu'ils affectaient dans le Parlement une grande ſécurité ſur les diſpoſitions de la France & le rétabliſſement de ſa marine, leur ambaſſadeur à Verſailles témoignait fréquemment des inquiétudes. Tantôt il demandait avec fierté qu'on lui déclarât le motif des armemens que l'on préparait dans les ports du Roi. Tantôt il priait en ſuppliant que l'on ne donnât aucun ſecours à l'Amérique révoltée. Il ne parlait que de paix, & la cour de France penſait que le moment de la rompre n'était pas encore arrivé. Mais le miniſtère anglais craignait ſérieuſement qu'il ne ſe formât des liaiſons étroites entre la Cour de France & le Congrès continental, & mettait une grande importance à n'en rien laiſſer pénétrer à la nation. Il aurait conſenti volontiers à l'abaiſſement de la gloire du royaume & à la

réduction du commerce national, pourvu qu'il eût été satisfait sur cette soumission absolue qui avait déjà coûté tant d'argent & de forfaits.

Année 1777.

Délibération du Congrès sur la perfidie des Ecossais.

Le salut des Etats américains reposait au contraire sur des hommes enflammés de ce patriotisme, qui rarement s'éloigne de la vertu. Un des membres du Congrès général considérant la perfidie des Ecossais, leur correspondance & leur liaison avec les ennemis de l'Amérique ; enfin, l'abus qu'ils avaient fait de la neutralité qui leur avait été accordée dans les différentes Colonies au commencement de la guerre, proposa de traiter avec rigueur les hommes de cette nation, qui avaient été faits prisonniers depuis le commencement de la campagne. Ils se plaisent, disait-il, dans les calamités qui affligent les peuples. Ils y trouvent leur avantage, ils ont été dans la Virginie & la Caroline les plus cruels agens de Dunmore, de Campbell & de Martin. Un des députés de la Caroline répondit à cette motion. Il déclara que malheureusement pour l'humanité, les faits allégués

ANNÉE 1777.

contre le caractère & la conduite des Ecossais étaient vrais; que lui-même il représentait une colonie, dans laquelle ils avaient demandé la neutralité, & l'ayant obtenue, ils avaient pris les armes contre leurs concitoyens, aussi-tôt que l'ennemi avait paru. Que leurs mauvais desseins ayant avorté, on leur avait accordé une seconde fois clémence & pardon, & qu'ils en avaient encore abusé dans toutes les occasions; mais qu'on n'avait exercé contr'eux aucune autre rigueur, que de les obliger à quitter une colonie, contre laquelle ils avaient donné tant de preuves de haîne. N'oublions pas, ajouta-t-il, que nous sommes engagés dans une guerre générale, non pas contre les Ecossais, mais contre les Etats britanniques. Le choix des victimes annoncerait plutôt des motifs de vengeance particulière que des raisons de justice publique. Nous combattons pour la cause la plus noble, la plus digne d'élever le cœur humain: que la grandeur de nos procédés réponde à la dignité de l'objet qui nous arme. La motion fut aussi-tôt rejettée.

La conduite des Anglais était bien différente : ils promettaient à ces mêmes Ecossais de leur distribuer les terres des Américains, pour prix de la perfidie & de la cruauté, & l'on en avait eu la preuve dans l'engagement anglais montré par un soldat Ecossais, qui était sur un des bâtimens de transport, pris par les Américains. ANNÉE 1777.

Bataille de Germantown.

LA saison s'avançait : Washington était sollicité par le Congrès & par les officiers étrangers qui servaient dans son armée d'engager une action. Ayant été informé que le général Howe avait détaché une partie de ses troupes dans le dessein d'attaquer les forts sur la Delawarre, il jugea cette occasion favorable pour déloger les corps qui étaient cantonnés à Germantown ou dans les environs. Il assembla ses officiers généraux le 3 Octobre, & il fut résolu que l'attaque se ferait le lendemain. Les divisions de Sullivan & de Waine soutenues par la brigade de Conway devaient entrer dans la ville, tandis que le général Armstrong, à la tête des milices de Pen-

ANNÉE. 1777.

ſilvanie, ſe porterait ſur l'aîle gauche & les derrières de l'ennemi. Les diviſions de Green & de Stephens ſoutenues par la brigade de Mac Dougal devaient faire un circuit pour attaquer l'armée anglaiſe ; & les milices du Maryland & de Jerſey devaient tomber ſur les derrières de l'aile droite. Le lord Stirling commandait un corps de réſerve.

Toutes ces diſpoſitions au premier coup d'œil paraiſſent formidables, & la ſupériorité du nombre ſemblait aſſurer aux Américains une victoire décidée ; mais le chevalier Howe, averti des mouvemens de l'armée américaine, accourut au ſecours de Germantown avec tout ce qui lui reſtait de troupes. C'était ce que Washington avait prévu : ſi ſon plan de bataille avait entièrement réuſſi, l'armée Anglaiſe aurait été perdue, & il ne lui ſerait reſté d'autre parti que de mettre bas les armes. Au lieu que le plus mauvais ſuccès ne pouvait produire rien de déciſif, il haſardait peu de choſe, & pouvait détruire ſon ennemi. Mais, quoique ce motif paraiſſe aſſez puiſſant

ANNÉE 1777.

pour l'avoir déterminé à adopter les projets d'attaques compliquées que je viens de retracer, il ne devait point oublier que de ſemblables projets n'étaient pas calculés ſur le genre de capacité des troupes qu'il avait à conduire. Devait-il écouter des officiers dont rien n'avait ſignalé les noms en Amérique, & les croire ſur leur parole plus éclairés que ceux qui avaient conduit les peuples de ſuccès en ſuccès, & protégé la révolution? Tous ceux à qui l'on ne peut diſputer le genre de mérite qui tient à la longue expérience & aux connoiſſances de la guerre, avaient ſenti que pour combattre avec avantage des troupes diſciplinées, il ne fallait pas employer les peuples à des évolutions & des contremarches, qu'ils exécuteraient toujours moins bien que leurs ennemis. Ils avaient loué le Général Washington d'avoir, pour ainſi dire, réduit cette guerre à des combats particuliers, à des affaires de poſtes, dont le ſuccès eſt toujours sûr contre un ennemi qui ne peut ſe recruter que par les renforts qui lui viennent de la mer. Dans ces combats

ANNÉE 1777.

ſans nombre, où l'homme peut diſpoſer de toutes ſes facultés, & où l'intérêt perſonnel agiſſant preſqu'autant que celui de la patrie, double pour ainſi dire ſes forces. De jeunes gens, qui n'avaient point encore vû le feu, ſe comportaient en héros. Quand on conduit à la guerre des ſtipendiaires, tirés du limon de l'eſclavage, il faut qu'ils ſoient maintenus par la diſciplice & les combinaiſons de la tactique; car en leur ôtant cet appui il ne reſterait que de l'inertie; mais parmi des républicains armés pour la défenſe de leur pays, animés par la vengeance & les mouvemens d'une juſte indignation, il reſtera toujours la force, la bravoure perſonnelles, & ces qualités leur aſſurent d'autant mieux la victoire, qu'ils attaquent leurs ennemis par le côté qui leur eſt le plus étranger.

L'armée américaine ſe mit en marche le 3 Octobre à 7 heures du ſoir, & le lendemain matin au levé du ſoleil un parti avancé de la brigade de Conway attaqua le piquet des Anglais campés à Germantown, qui plia ſur le champ. Germantown eſt une

eſpece

espece de bourg où il n'y a qu'une seule rue, qui se prolonge des deux côtés du grand chemin pendant près de trois quarts de lieue. Le corps qui y était campé était d'environ quatre mille hommes, & le camp était à l'extrêmité de la ville. ANNÉE 1777.

Le général Sullivan, qui commandait la colonne de droite, ayant attaqué l'infanterie légere & les autres troupes campées près du piquet, les chassa de leurs postes, où elles laisserent leurs bagages à l'abandon, & les tentes toutes dressées. Aucun Américain ne s'arrêta pour piller; ils traverserent le camp, laissant les maisons sur la gauche & pénétrerent dans la ville, où ils furent arrêtés par des troupes qui défendaient la place du marché. Le corps de réserve, qui attendait l'arrivée de la colonne de gauche, marchait par la grande rue; mais les Anglais avaient jetté des soldats dans une maison de pierres, que sa position rendait difficile à forcer. Ils pouvaient, en tirant par les fenêtres, incommoder les Américains; mais ils ne devaient pas espérer d'arrêter leurs progrès. Les

ANNÉE 1777.

Américains auraient pu se dispenser d'attaquer cette maison & poursuivre plus loin, en bravant le feu de mousqueterie qu'on aurait fait sur eux ; ils auraient pu s'emparer d'une maison située de l'autre côté de la rue, à la vérité moins élevée d'un étage, mais d'où ils auraient du moins balancé l'avantage de la position, & détourné le feu qui s'opposait au passage des troupes ; ils s'obstinerent à vouloir forcer les Anglais dans cette maison, & n'y réussirent point. En vain le chevalier du Plessis Mauduit & le jeune colonel Laurens s'emparerent d'une grange remplie de paille, & allerent sommer les Anglais de se rendre, en les menaçant de mettre le feu à la maison, déjà environnée par les troupes Américaines. Cet excès de témérité ne produisit aucun effet, on ne leur répondit que par une grêle de coups de fusil, auxquels ils échapperent par un hazard aussi rare que leur audace. Alors Washington envoya en parlementaire un officier américain avec un tambour, mais les Anglais, sans égard au signal de paix

qu'ils avaient arboré, & dont on a inventé l'usage pour diminuer quelquefois les horreurs de la guerre, les tuerent tous deux à bout touchant. L'artillerie de campagne était d'un trop faible calibre pour faire brêche à cette maison ; des boulets de quatre livres laissaient à peine une trace légere dans des murs de grès de trois pieds d'épaisseur ; on essaya inutilement de l'incendier, les flammes ne pénétrerent point au delà des portes du rez-de-chaussée : il fallut y renoncer.

ANNÉE 1777.

Pendant ce temps-là l'attaque de la colonne de la gauche, sous les ordres du général Green, avait été d'abord heureuse; les Anglais avaient été attaqués, rompus & repoussés, mais l'armée anglaise qui avait quitté le camp du Skuylkill pour secourir Germantown, ne tarda pas à arriver, & fit tout changer de face. Un brouillard épais s'étant élevé, les différentes colonnes de l'armée américaine étaient restées dans l'ignorance de leurs mouvemens respectifs ; elles ne purent ni se déployer, ni agir de concert. Les divisions trop multipliées qui

ANNÉE 1777.

devaient entourer Germantown & l'armée anglaiſe, ſe croiſerent, & ſe prirent réciproquement pour des corps d'ennemis. Le Général Cornwallis arriva de Philadelphie avec les grenadiers & les chaſſeurs, ſans rencontrer d'obſtacles, & le chevalier Howe, qui s'apperçut promptement de la confuſion de l'armée américaine, profita du déſordre occaſionné, tant par les mépriſes des troupes, que par le ſiége infructueux de la maiſon de pierres, pour rallier ſon armée & repouſſer les Américains, qui ſe retirerent à quatre milles de Germantown, dans une poſition avantageuſe. C'eſt ainſi que fut renverſé le grand projet de battre en un même jour le corps avancé des Anglais, enſuite leur armée, & de s'emparer de Philadelphie; ainſi doivent échouer preſque toujours les entrepriſes militaires auxquelles on veut donner trop d'étendue. Elles manqueront ſur-tout dans un pays coupé de montagnes & de rivières, & lorſqu'on n'a pas des corps nombreux de cavalerie qui puiſſent ſe porter rapidement vers les aîles de l'armée, & fondre avec impétuoſité ſur les flancs de l'ennemi.

Cette affaire générale devint la cauſe d'un combat particulier entre deux officiers généraux de l'armée de Washington. Thomas Conway, chevalier de Saint-Louis, élevé depuis peu par le Congrès au grade de Général, ne s'était pas fait aimer dans l'armée. Des diſcours défavorables furent répandus contre lui; il crut que ces bruits étaient fomentés par le général Cadwallader, & dit publiquement qu'il lui donnerait des coups de bâton. Cette menace ne tarda pas à être rapportée à l'officier Américain, qui ſe borna à aſſurer que cela n'arriverait pas. Mais comme on lui repréſenta qu'en pareil cas l'uſage des nations policées exigeait que l'on caſſât la tête ou perçât les flancs de ſon ennemi, il ſe détermina à ſe rendre ſur le pré avec le général Conway, & lui tira dans la tête une balle, qui ayant paſſé par la mâchoire droite, ſortit derriere le col. Celui-ci n'en mourut pas, mais bien-tôt après il quitta l'armée américaine, & rentra au ſervice de France, où il jouiſſait de la réputation d'un bon officier.

ANNÉE 1777.

ANNÉE 1777.

Après les combats de Germantown, il ne s'était trouvé du côté des Américains que fept cens hommes tués ou bleffés. Le général Nash, de la Caroline feptentrionale, avait été bleffé mortellement, & expira peu de jours après. La perte des Anglais était plus confidérable ; un officier général, deux colonels & le jeune fils du général de Heifter, furent tués. Le baron de Kniphaufen, général des Heffois, fut bleffé à la main, & ils eurent plus de mille hommes tués ou bleffés.

De femblables victoires annéantiffaient l'armée de Howe, qui n'avait aucun moyen de fe recruter. Auffi les miniftres de Londres employaient-ils d'autres démarches, & faifaient parvenir au général Washington & au Congrès, des lettres qui fuppofaient des intelligences entre l'armée du Roi & ceux des chefs américains qui avaient les plus grands droits à la confiance de leurs compatriotes. La cour efpérait fe procurer à l'avenir, par les intrigues & les rufes, plus de reffources qu'elle n'en avait trouvé jufqu'alors dans la violence & la force.

Elle cherchait à ſemer des diviſions, des haînes parmi le peuple, dans les aſſemblées provinciales & dans le Congrès. Les généraux employaient les Torris les plus actifs à leur lever des recrues dans l'Amérique; mais le nombre de ceux qui s'enrôlaient était ſi petit, qu'il remplaçait une faible partie des ſoldats que la déſertion enlevait aux troupes royales.

ANNÉE 1777.

Le général Arnold avait joint l'armée du nord avec cinq mille hommes & douze canons de fonte, & les ſoins que l'on avait employés pour raſſembler les corps diſperſés des garniſons de Ticonderago & du fort Edouard avaient réuſſi. L'armée, après l'arrivée d'Arnold, ſe trouva formée de treize mille hommes, dont ſix régimens de chaſſeurs. La réputation de ce guerrier avait rappellé ſur ſes pas un grand nombre de combattans, qui avaient laiſſé repoſer leurs armes tant qu'il avait ceſſé de commander : ſa cupidité, ſa véhémence lui avaient ſuſcité beaucoup d'ennemis, mais ſon courage intrépide lui avait acquis beaucoup de partiſans. Il était l'idole de

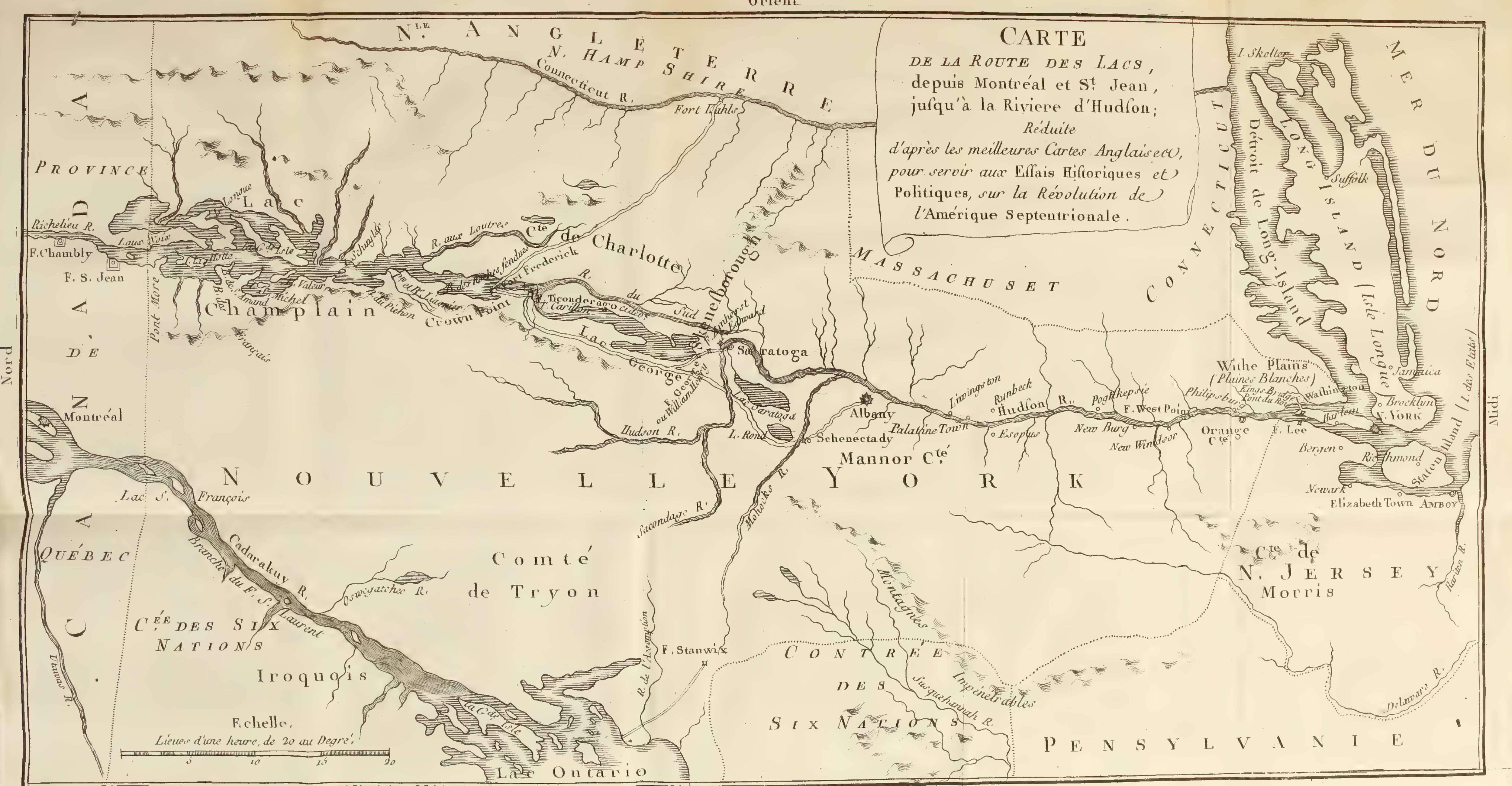
Arnold tient la campagne à la tête de cinq mille hommes.

Une diviſion de l'armée angla iſe, aux ordres du colonel Saint-Leger, eſt forcée de retourner à Montréal, après avoir été battue.

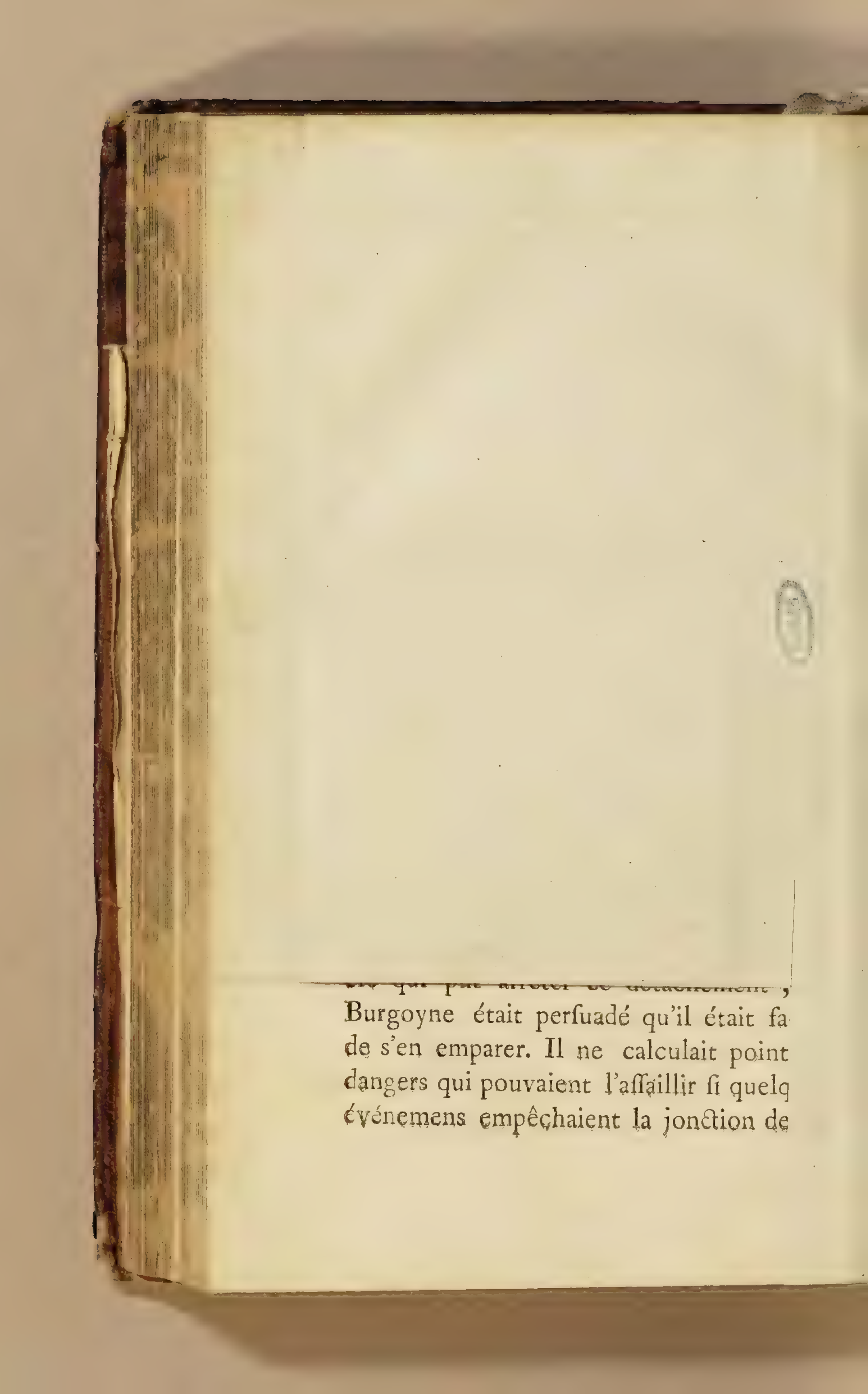
ANNÉE 1777.

ceux qui l'avaient accompagné dans ſa marche du Kennebeck, & dans ces jours de travail où périt Mongommery. Tous les corps étaient déterminés à s'oppoſer de tout leur pouvoir aux progrès de Burgoyne, & étaient en état de lui couper le paſſage. Ce général, enflé de ſes premiers ſuccès, ne s'arrêta point à s'aſſurer des poſtes circonvoiſins, ni à combattre les détachemens de milice qui ſe raſſemblaient aux environs. Preſſé d'arriver à Albany, il pénétra dans l'intérieur du pays, malgré les obſtacles naturels qui le retarderent & qui l'obligerent d'employer ſeize jours à faire ſix lieues.

Il avait fait prendre une route plus facile à l'aile droite de ſon armée, commandée par le colonel Saint-Leger, qui, ſous la conduite des ſauvages, devait traverſer le lac Ontario & le pays de Mowack, pour le venir joindre à Albany. Le fort Stanwix ſur la rivière Mokawk, était le ſeul obſtacle qui pût arrêter ce détachement, & Burgoyne était perſuadé qu'il était facile de s'en emparer. Il ne calculait point les dangers qui pouvaient l'aſſaillir ſi quelques événemens empêchaient la jonction de ce



Nta. *Le Colonel S. Leger, Commandant l'avant-garde de l'armée de Burgoyne, partit de Montréal pour faire le siège du Fort Stanwix; mais il fut obligé de le lever, et de reprendre la même route.*



Burgoyne était perſuadé qu'il était fa
de s'en emparer. Il ne calculait point
dangers qui pouvaient l'aſſaillir ſi quelq
événemens empêchaient la jonction de

détachement, ou le forçaient à la retraite; mais il apprit bien-tôt qu'il ne fallait plus compter sur cette partie de son armée. Saint-Leger avait été abandonné des sauvages qui avaient commencé la campagne avec lui; il avait été forcé de lever le siege de Stanwix, après avoir été battu par le colonel Alkerman, & s'était vu réduit à retourner sur ses pas jusqu'à Montréal.

ANNÉE 1777.

JOHN Burgoyne reconnut trop tard qu'il s'était imprudemment avancé dans le pays ennemi. Des corps de milice qui étaient survenus entre Ticonderago & son armée, s'emparaient de plusieurs postes voisins. Ils détruisaient les bateaux, enlevaient les prisonniers, & coupaient toute communication avec les magasins & les subsistances qu'il avait laissé derriere lui. En retournant sur ses pas, il perdait tout le fruit de ses rudes travaux & des dépenses de la cour; il entreprit de forcer ses ennemis, en leur passant sur le ventre en rase campagne, & de risquer une action d'éclat.

Burgoyne attaque, le 19 Septembre, le général Arnold; il est repoussé & battu.

Le 19 Septembre il attaqua les cinq mille hommes commandés par Arnold. Dans cette attaque dont il ne pouvait se

ANNÉE 1777.

promettre aucun avantage décisif, puisque l'armée de Gates était encore au-delà, il perdit trois cens hommes, & une grande partie de son artillerie. Il ne voulut point cependant retourner à Ticondérago, il ne fit même aucun effort pour rétablir la communication avec cette place, il aima mieux se porter en avant, & faire une tentative sur Benington, où il savoit que les Américains avaient rassemblé beaucoup d'approvisionnemens. En pénétrant vers Albany, il se rapprochait du général Clinton, qui, de son côté, remontait la riviere d'Hudson, & s'apprêtait à attaquer le fort Mongommery, dont la prise lui ouvrant tout le pays, pouvait réduire le général Gates à diviser ses forces, & assurer aux Anglais la supériorité & le succès d'une campagne qui leur avait coûté tant d'argent, de fatigue & de sang.

Il est abandonné des sauvages.

SON nom était abhorré dans ce canton. Des Sauvages de son armée étaient venus, lors de la prise de Ticondérago, y faire des incursions, & avaient massacré, avant que les milices fussent rassemblées, tout ce qui s'était trouvé sur leur passage. Faut-

il rappeller ici la fin déplorable de miſs M.c Rea, la fleur de cette contrée ; elle n'avait que ſeize ans, elle était fille unique d'un riche négociant de New-York, qui, après la priſe de cette ville, s'était retiré ſur ſes habitations dans le comté de *Manor*, à environ dix lieues d'Albany ; cette jeune demoiſelle avait fait connaiſſance à New-York avec un officier Anglais, à qui elle avait donné ſon cœur. Cet officier était paſſé depuis dans l'armée de Burgoyne. Elle partit de l'habitation de ſon pere, accompagnée de ſes domeſtiques, pour aller épouſer ſon amant : elle approchait du camp de Burgoyne, elle ſe croyait heureuſe ; mais ce camp était gardé par des Sauvages impitoyables. Ils s'emparerent de la jeune victime, l'entraînerent dans les bois, la dépouillerent de ſes habits. Après avoir exercé ſur elle tout ce que la fureur & la brutalité peuvent ſuggérer, ils lui enleverent le peri-crâne, & furent montrer ſa longue chevelure au milieu de l'armée anglaiſe, aux yeux même de ſon amant, qui ne ſe tua pas.

Glorieux de leurs exploits, ces barbares

ANNÉE 1777.

allaient à Montréal recevoir la récompenſe promiſe pour chaque tête d'Américain, & ſe promenaient par les rues, portant en trophée de longues perches, où pendaient enfilés juſqu'à ſoixante crânes d'Américains. Ils s'arrêtaient devant les maiſons, & demandaient que l'on payât de quelques vieux habits les preuves de leurs affreuſes victoires. Le deſir d'éloigner un ſpectacle ſi révoltant, & la crainte qu'inſpirait le pouvoir qui armait les mains de ces hommes innocens & cruels, leur faiſaient obtenir des habitans effrayés, tout ce qu'ils demandaient, & doublaient la gratification que le gouvernement leur donnait. Ils retournaient joyeux dans leurs nations; & comme ils n'aimaient point la cruauté pour elle-même, mais ſeulement à cauſe des récompenſes qu'on y attachait, Burgoyne en fut abandonné auſſi-tôt qu'il voulut les aſſujettir à ſa diſcipline. Non-ſeulement tous ceux qui étaient dans la diviſion du colonel Saint-Leger, s'étaient enfuis devant le fort Stanwick, il n'en reſtait preſque plus dans le gros de l'armée. Burgoyne fut tout-à-coup privé du ſe-

cours de ceux du lac Ontario ; de ces Sauvages dont la vélocité, la vue perçante, l'habitude de parcourir les bois, de gravir les rochers, avaient fait pour ainſi dire les flambeaux de ſon armée. Ils ſe brouillerent même avec leur chef nommé Saint-Luc. Cet homme féroce était né en France, & avait ſervi dans les troupes employées au Canada. Après avoir paſſé ſa jeuneſſe à faire maſſacrer les Anglais, il ſe piquait, diſait-il, de réparer cette barbarie en exterminant les Américains. Mais, voyant que Burgoyne touchait au moment de ſa perte, il fit offrir ſes ſervices au général Gates, qui les refuſa avec indignation.

ANNÉE 1777.

BURGOYNE envoya contre Benington un détachement de quinze cens hommes ; ils furent attaqués & battus deux fois par le colonel Stark, vieux militaire du comté de New-Hampshire qui commandait une brigade de milice. Stark s'était diſtingué à Trenton & à Princetown. Il avait été oublié par une fatalité ſinguliere dans la diſtribution des grades. Schuyler lui avait ordonné d'évacuer Benington, mais il avait refuſé de ſe conformer à ſes ordres, &

Victoire remportée ſur les Anglais à Benington par le vieux colonel Stark.

ANNÉE 1777.

s'était obstiné à vouloir défendre ce poste. Il avait même obtenu du Congrès une permission d'agir seul, & en chef avec sa brigade. Les troupes anglaises s'étaient retranchées, & crurent devoir ouvrir un siége régulier, mais Stark les attaqua dans leurs retranchemens & les en chassa. Les suites de la victoire qu'il remporta sur ce détachement devinrent funestes pour l'armée anglaise; il tua ou prit environ neuf cens hommes.

Burgoyne livre une bataille le 7 Octobre. Il réunit ses efforts contre l'aîle gauche de l'armée américaine, & est repoussé & vaincu par Arnold & Lincoln.

CETTE armée était diminuée de plus d'un tiers depuis son départ du Canada; mais sir Henry Clinton agissait de son côté, & remontait la riviere d'Hudson. Il s'empara le 6 Octobre du fort Mongommery. Le terrible Waughan marchait en avant à la tête de quatre mille hommes, & menaçait la ville d'Esopus. Il ne fallait plus qu'un effort pour achever la jonction si desirée entre l'armée septentrionale & celle de la Nouvelle-York. Burgoyne se résolut à une action décisive, & attaqua le 7 Octobre le camp du général Gates; il réunit tous ses efforts contre l'aîle gauche de cette armée. C'était là qu'Arnold

combattait, ſoutenu par le brave Lincoln, de la province de Maſſachuſett. Arnold voyant que ſes troupes ſouffraient beaucoup du feu de cinq pieces de canon, que Burgoyne avait avantageuſement placées, ſe mit à la tête de deux cens hommes de bonne volonté, qui, marchant droit à la batterie, l'emportèrent l'épée à la main. Le ſixieme régiment d'infanterie anglaiſe qui défendait cette batterie fut taillé en pieces. Les deux officiers généraux américains furent bleſſés dans cette action, mais la bleſſure d'Arnold le rendait plus redoutable encore, il ne voulut point quitter le combat. Le fer & le plomb volaient de part & d'autre comme la grêle tombe dans la campagne pendant un orage. L'armée anglaiſe fut repouſſée juſques dans ſes lignes, & les Américains y entrèrent en vainqueurs ; ils enleverent en entier le bagage d'un des régimens allemands : le général Frazer qui commandait ſous Burgoyne fut tué; ils s'emparerent des malades & des bleſſés, & forcerent enfin les vaincus à ſe retirer dans une eſpece de camp fortifié auprès de Saratoga. Le colonel

ANNÉE 1777.

Morgan, secondé par le chevalier de Kermorvau, l'un des officiers français passés des premiers en Amérique, se distinguerent dans cette journée à la tête des Riflemen, en tournant la droite de l'ennemi par une marche prompte, & hâtant la victoire par un feu soutenu, qui tua beaucoup de soldats, & ne permit pas au genéral anglais d'exécuter une manœuvre habile qu'il avait préméditée pour rentrer dans les lignes & garder le terrein.

Il est poursuivi à Saratoga par l'armée victorieuse.

BURGOYNE arriva le 10 au camp de Saratoga. Gates le poursuivait en bon ordre; alors voyant que les chasseurs harcelaient continuellement l'arriere-garde & les flancs de son armée, & interceptaient ses provisions; que ses troupes harassées, & épuisées par le service le plus rude, étaient prêtes à succomber sous le fer de l'ennemi, & qu'il ne leur restait de vivres que pour environ douze jours, il assembla un conseil de guerre. Ses officiers, dont plusieurs lui avaient représenté depuis long-temps la témérité de ses projets, le déciderent à un mouvement *rétrograde*, devenu d'autant

plus

plus néceſſaire que la ſaiſon était fort avancée. Burgoyne dans les cenſures qu'il avait faites à la cour de la conduite des autres généraux, avait fait ſentir combien les marches *rétrogrades* étaient fatales au pouvoir du Roi, parce qu'elles augmentaient, diſait-il, l'audace des rebelles. Il ſe ferait trouvé heureux dans ce moment de pouvoir dérober à ſon ennemi la connoiſſance de celle qu'il était preſſé d'entreprendre pour regagner le lac George.

ANNÉE 1777.

Le général Clinton ne peut lui donner de ſecours ni de conſeils.

IL avait écrit au général Clinton, & lui avait demandé des conſeils; il n'en reçut point de réponſe; elle tomba entre les mains des Américains. L'eſpion qui en était porteur ayant été arrêté & fouillé, on ne lui trouva d'abord aucune lettre, ni rien qui pût donner des éclairciſſemens; mais comme on avait de fortes indices contre lui, on prit le parti de lui faire avaler de l'eau chaude, & il rendit une olive d'argent, dans laquelle était renfermé un billet du général Clinton. « Je ne puis, lui diſait » ce général, prendre ſur moi de donner » aucun avis, ni de rien ordonner : je

« ſouhaite que vous puiſſiez vous en tirer ».

ANNÉE 1777.

Mais déjà l'armée anglaiſe était environnée : un corps d'Américains commandé par le colonel Brown, parut à la tête d'un défilé qu'il fallait paſſer pour ſortir du camp de Saratoga. Ignorant la force de ce détachement, qui était de ſix mille hommes de milices, le général anglais n'oſa faire aucun mouvement, & paſſa toute la journée du 13 dans l'incertitude & les délibérations. Le lendemain l'armée principale du général Gates parut de l'autre côté du camp ; alors il ne lui reſta plus d'autre parti à prendre que de ſe rendre priſonnier de guerre avec toutes ſes troupes. Il employa deux jours à dreſſer les articles de la capitulation. Elle fut intitulée, convention entre le général Burgoyne & le major-général Gates : elle fut ſignée le 16. Les troupes anglaiſes, au nombre de ſix mille quarante hommes, ſortirent du camp le 17, à trois heures après-midi, avec les honneurs de la guerre & leur artillerie, & marcherent juſqu'à l'endroit où était l'ancien fort de Saratoga, ſur les bords de la rivière. Là elles laiſſerent trente-ſept canons de cam-

pagne, qui composaient leur artillerie, & les soldats mirent leurs armes en faisceaux. Les officiers garderent leurs chevaux; on ne visita point leurs bagages, on leur laissa même leurs épées. Ils ne se séparerent point de leurs soldats pendant la marche: les Canadiens, matelots, ouvriers & autres, eurent la permission de retourner au Canada. On donna des passe-ports à trois officiers pour porter les dépêches du général Burgoyne au chevalier Howe, au gouverneur du Canada, & à la cour de Londres. Tout le reste de l'armée, sous une escorte nombreuse, prit la route de Boston, d'où les officiers & les soldats devaient être renvoyés à Londres, à condition de ne plus porter les armes contre les Colonies confédérées, tant que dureraient les hostilités.

Le général Burgoyne demanda que son nom ne fût point compris dans la capitulation. Les papiers publics ont attribué cette particularité à un excès d'orgueil, mais l'humilité de la priere d'un général vaincu, qui demande à son ennemi qu'on ne le

ANNÉE

nomme point, doit lui faire pardonner le motif mal entendu d'une telle demande. Que John Burgoyne ait été nommé ou non dans la capitulation de Saratoga, l'avenir ſaura qu'il a mis bas les armes avec toute ſon armée, devant les troupes des Provinces confédérées de l'Amérique ſeptentrionale, commandées par Horatio Gates. Ce général ne conteſta point à ſon ennemi déſarmé une ſatisfaction ſi frivole. Il écrivit ſeulement en apoſtille, que le général Burgoyne, quoiqu'il ne fût pas nommé dans la capitulation, n'en était pas moins tenu à l'exécution de tous les articles.

Gates envoie le vieux colonel Starck reprendre Ticonderago, & va lui-même délivrer les environs de l'Albany & de la Nouvelle-York des ravages du féroce Waughan.

HORATIO Gates était né en Angleterre, dans le comté de Derby; il avait ſervi en Amérique dans la guerre contre la France, en qualité d'aide-de-camp du général Monkton; & à la paix il s'était marié & fixé à New-York. Profitant de la victoire, il envoya le brave Starck avec un détachement de quatre mille hommes, reprendre Ticonderago, & lui-même, avec le reſte de ſon armée, ſe porta vers les bords de la rivière d'Hudſon, qui étaient déſolés

par un brigand anglais, appellé Robert Waughan. Le Congrès lui fit faire des remercimens publics, & fit frapper, en mémoire de cet évènement, une médaille d'or, qu'il lui fit présenter au nom des Etats-Unis ; il arrêta pareillement qu'il ferait fait des remercimens publics à Arnold & à Lincoln de leurs braves & heureux efforts pour foutenir l'indépendance de ces Etats.

ANNÉE 1777.

Ce fut à cette époque que John Hancock, après avoir travaillé fans relâche pour affurer la liberté de fon pays, crut pouvoir prendre quelque repos avec fécurité; il quitta alors la place de préfident du Congrès, dans laquelle il avait fuccédé à Peyton Randolph, & fut remplacé par Henri Laurens, vice-préfident de la Caroline méridionale. Voici le difcours qu'il adreffa au Congrès, le 31 Octobre, en remettant le fauteuil à fon fucceffeur.

« Il y a eu, Meffieurs, vendredi dernier » deux ans & cinq mois que vous m'avez » fait l'honneur de m'élire pour occuper » cette chaire. Comme je n'ai jamais pen-

ANNÉE 1777.

» fé que votre choix procédât de l'idée que » vous aviez conçue de mon habileté, » mais feulement de la connoiffance que » vous aviez de mon attachement aux liber- » tés de l'Amérique, je me fuis trouvé » dans la plus forte obligation de remplir » les devoirs de cet office, & je l'ai » accepté avec la plus ferme réfolution d'en » remplir toutes les fonctions, le mieux » qu'il me ferait poffible. Tout a confpiré à » me mettre dans un jour éclatant, & j'ai » tâché, du moins par mon travail & mon » attention, de remplacer ce qui me man- » quait d'ailleurs. »

« Ce n'eft pas à moi de parler de ma » conduite dans l'exécution des affaires » publiques, au Congrès & hors de cette » affemblée; vous en êtes les meilleurs » juges: mais je crois que vous me pardon- » nerez de dire que je n'ai épargné ni dé- » penfes, ni peines, ni veilles, pour fatif- » faire vos defirs & remplir les vues de » mes concitoyens. »

« Ma fanté étant très-dérangée, il eft » néceffaire que je prenne quelque relâche,

» après une application auſſi conſtante, & » j'implore votre indulgence pour me per- » mettre de m'abſenter pendant deux » mois. »

ANNÉE 1777.

» Je ne puis, Meſſieurs, m'éloigner de » vous ſans vous exprimer mes remerci- » mens de tout ce que vous m'avez fait » éprouver d'agrémens, & il m'eſt impoſſi- » ble d'en faire mention ſans que mon cœur » treſſaille de plaiſir. Mais ſi dans un auſſi » long période que celui pendant lequel » j'ai eu l'honneur de vous préſider, il » m'eſt échappé quelqu'expreſſion qui ait » pu offenſer quelqu'un des membres de » cette aſſemblée, je déſire que ſa candeur » veuille bien me la pardonner, parce » que ç'a été certainement contre mon » intention. »

« Puiſſe toute ſorte de félicité vous ré- » compenſer ſans ceſſe, & comme membres » de ce Congrès & comme particuliers! » Je prie le ciel que l'unanimité & la per- » ſévérance puiſſe toujours aller de main » en main dans cette aſſemblée, & que » tout ce qui pourrait tendre à diſtraire ou

ANNÉE 1777.

» diviser vos conseils, soit banni pour ja-» mais. »

Je me plais à rapporter ce discours, parce qu'il porte l'empreinte du caractere de John Hancock; de ce caractere simple & bon, qui dit naïvement du bien de soi-même, devant les témoins de sa conduite, & qui, sans employer la politesse européenne, fait bien sentir la droiture & l'urbanité du cœur. Le Congrès voulut d'abord adresser des remercimens à John Hancock, pour son attention continuelle & l'impartialité constante dont il avait donné les preuves en remplissant les fonctions variées & difficiles de la place de président du Congrès; ce fut Samuel Adams, son ami, qui s'y opposa. Républicain toujours inflexible, toujours règlant sa conduite sur les modeles éternels des grands personnages de la Grece & de Rome *, il repré-

* Le chevalier de Chatelux a peint dans son Journal le caractere de Samuel Adams, avec cette légereté & ces graces de l'esprit qui sont particulieres aux Français. « On » lui reproche, dit-il, de passer toujours par les Grecs & les » Romains, avant d'en venir aux Wighs & aux Torys. »

ſenta qu'il était déplacé de remercier aucun préſident d'avoir rempli les devoirs de ſon office ; que ce ſerait un uſage dangereux qui dégénérerait un jour en flatterie, & que ſi l'on accordait cet hommage à ceux qui auraient bien mérité de la patrie, ceux qui ſeraient diſpoſés à s'en rendre moins dignes, ſeraient en même temps les plus empreſſés à vouloir l'uſurper. Alors on fut aux voix, & la propoſition d'Adams fut décidée à l'affirmative.

Le cruel Waughan, qui conduiſait quatre mille Irlandais & Allemands, avait emporté pluſieurs paſſages fortifiés, & remonté la rivière d'Hudſon. Sir James Wallace, le même qui l'année précédente avait inutilement tenté d'incendier le bourg de Conanicut, l'accompagnait ſur des galeres à rames armées de canons, & qui portaient les bagages. Ils parvinrent, dans la ſoirée du 15 Octobre, devant la ville d'Eſopus, & tandis que Wallace mettait le feu aux navires & aux bateaux qui étaient à l'ancre, Waughan entrait dans la ville qui n'était pas fortifiée, & livrait tout au

ANNÉE 1777.

pillage. Les habitans ſurpris, coururent aux armes, & voulurent quelques momens défendre leurs foyers ; mais après s'être convaincus de leur impuiſſance, ils jetterent leurs armes & demanderent quartier ; ne pouvant l'obtenir, ils ſe réfugierent tumultueuſement dans leurs maiſons, qu'ils regardaient encore comme un aſyle contre la férocité de leurs ennemis. Alors Waughan fit mettre le feu aux maiſons, rien ne fut épargné, & lorſqu'il ne reſta plus d'autres veſtiges de la ville d'Eſopus que ceux que le pillage avait mis entre les mains de ſes ſoldats, il continua ſa marche, enlevant les beſtiaux, pillant les villages, égorgeant les habitans déſarmés & diſperſés dans la campagne, mettant le feu aux chaumieres & faiſant la guerre aux fermiers, aux femmes, aux troupeaux. Il ſurpaſſait les ſauvages eux-mêmes, par ſa maniere féroce de traiter les priſonniers, les eſtropiant à coups de ſabre après qu'ils s'étaient rendus à diſcrétion, Ses ſoldats s'abandonnaient à l'envi à tous les excès & à toutes les abominations dont l'hiſtoire craint de

se souiller, & qu'elle rejette sur les temps fabuleux, pour que l'humanité ne conçoive pas une trop juste horreur d'elle-même *. A leur approche, les sombres asyles des forêts devenaient la retraite d'un sexe timide, que les bêtes farouches effrayaient moins que l'iniquité des hommes. Le nom de Waughan était devenu en peu de temps l'indignation & l'effroi de l'Amérique entiere; mais ses troupes se disperserent aussitôt qu'elles apprirent que Burgoyne avait mis bas les armes, & que Gates s'approchait.

Année 1777.

Réjouissances des Américains; attaque du fort de Red-banck.

La joie fut universelle dans toute l'Amérique à la nouvelle de l'heureux évènement qui venait de précéder la fin de la campagne. Il y eut des illuminations à Boston, à Charles-Town, & dans plusieurs villes. On applaudissait sur-tout à la modération, avec laquelle le général Gates avait

* On dit qu'à la ferme de Lancev ils retirerent de la tombe le corps d'une jeune & belle personne nouvellement inhumée, & que pendant plusieurs jours le spectacle de ses appas flétris, amusa leur curiosité barbare.

Année 1777.

usé des droits de la victoire, en faisant des conditions honorables à son ennemi. C'était la premiere fois qu'on voyait une armée entiere forcée de mettre bas les armes, & de se rendre à la merci des vainqueurs, sans pouvoir se délivrer, ou sauver du moins son honneur dans les hasards d'une bataille.

Le général Howe projettait depuis un mois l'attaque du fort de Redbanck, l'un des forts du Delawarre destiné à appuyer la gauche des chevaux de frise, & qui couvrait Fort-Island; le 22 Octobre fut le jour qu'il choisit pour mettre ce projet à exécution; l'armée américaine avait appris la veille l'évenement de Saratoga, & célébrait les victoires de Gates & d'Arnold par des réjouissances. Howe s'était persuadé que dans ce moment il surprendrait la garnison de Redbanck au milieu de l'yvresse & hors d'état de se défendre. Il envoya un détachement considérable de troupes Hessoises; mais le vin de la joie & de la liberté n'avait fait qu'ajouter au courage des Américains. Le colonel Gren

commandait le fort, & il était accompagné du chevalier Dupleſſis Mauduit. Tout à la fois ingénieur & officier d'artillerie, ce jeune français s'était hâté de réduire les ouvrages trop étendus que la garniſon n'aurait pu défendre, & y avait ſubſtitué un bon rempart en terre fraiſé à la hauteur du cordon, un foſſé, & un abatis en avant du foſſé. Les Heſſois parurent dès le matin à la portée du canon au nord de Redbanck; ils établirent de ce côté une batterie, & firent un feu très-vif, auquel l'artillerie du fort répondit conſtamment. A quatre heures après-midi ils marcherent au premier retranchement. Ignorant les changemens que le chevalier de Mauduit avait faits aux ouvrages, & trouvant ce retranchement abandonné, ils ſe crurent vainqueurs, & s'avancerent vers la redoute, en dedans de l'ancien retranchement, laiſſant la Delawarre ſur la droite. Ils étaient déjà parvenus à l'abatis, mais comme une partie de la courtine de l'ancien retranchement ſubſiſtait encore, & formait un angle ſaillant, le chevalier de Mauduit imagina d'y jetter

ANNÉE 1777.

ANNÉE 1777.

quelques fusilliers qui, prenant en flanc la gauche des ennemis, les tiraient pour ainsi dire à coup-sûr. Les officiers Hessois voulant rallier leurs soldats, & remarchant ensuite à l'abatis, tombaient morts avec eux au milieu des branches qu'ils s'efforçaient de couper. On vit bientôt le colonel Donop, remarquable par l'ordre dont il était revêtu, par la noblesse & la beauté de sa figure, & sur-tout par son courage, tomber comme les autres. Alors les Hessois consternés & repoussés essayerent de changer l'attaque, & se porterent sur la rivière du côté de l'escarpement; mais le feu des galeres qui en défendaient l'approche leur tua beaucoup de monde, & à la fin du jour ils se retirerent en désordre. Le colonel Gren défendait le côté du sud qu'une autre colonne attaquait en même-temps. D'abord plus heureuse que la première elle passa l'abatis, & ne fut arrêtée que par la fraise, mais elle n'en fut pas moins repoussée & obligée de se retirer. Le chevalier de Mauduit sortant du fort après la retraite de l'ennemi pour visiter les endroits

de l'abatis qui avaient besoin d'être réparés, découvrit une vingtaine de soldats Hessois qui, ayant eu le courage de parvenir jusqu'au parapet, n'avaient pu s'en retourner, & se tenaient cachés. Il les fit prisonniers. Bientôt contemplant, autant que le permettait l'obscurité de la nuit, l'horrible spectacle des morts & des mourans entassés les uns sur les autres, il entendit, au milieu des gémissemens, une voix s'écrier en anglais: *qui que vous soyez, tirez-moi d'ici!* c'était la voix du colonel Donop; il le fit transporter, & l'accompagna dans la maison d'un Quaker, qui demeurait à peu de distance du fort. Ce colonel allemand y mourut au bout de deux jours. Avant de mourir il voulut écrire une lettre à son ami le comte de Saint-Germain, alors ministre de la guerre en France, pour lui recommander son vainqueur. « Je suis content, lui écrivait-il, j'ai la consolation d'expirer entre les bras de l'honneur même. »

Le fort Miflin, voisin de celui de Redbanck, fut attaqué peu de jours après. Le lieutenant-colonel Smith y comman-

ANNÉE 1777.

dait; les aſſaillans furent repouſſés comme à Redbanck, mais l'attaque & la défenſe furent moins opiniâtres, il y eut moins de ſang répandu.

Tandis que les forts étaient attaqués du côté de la terre, la flotte s'efforçait de remonter la rivière pour pénétrer juſqu'à la ville. Mais les paſſages furent ſi bien défendus par les galeres, les batteries, & par les chevaux de friſe, que pour y parvenir il en coûta à l'Angleterre deux vaiſſeaux de guerre qui furent entierement détruits. Quatre autres furent contraints de ſe retirer, & toute la flotte fut déſemparée.

Le Congrès arrêta qu'il ſerait préſenté une épée au colonel Gren, une autre au lieutenant-colonel Smith, & une au commodore Hazlewood en récompenſe de leur bravoure. Le chevalier de Mauduit fut oublié, mais Washington, toujours juſte, écrivit au Congrès. « La conduite brave de » ce jeune gentilhomme à Brandiwine, à Ger» mantown, & ſes ſervices diſtingués au » fort Mercer, où il réuniſſait les fonc» tions d'ingénieur à celles de commandant

» de

» de l'artillerie, lui donnent des titres parti- ANNÉE 1777.
» culiers au souvenir du Congrès : il a fait des
» changemens utiles dans les travaux du
» fort de Redbanck, & a montré une
» grande habileté dans la défense de ce
» fort ; & lorsque dans la suite on a été
» obligé de l'évacuer, il a trouvé les moyens
» de sauver la meilleure artillerie & les
» provisions, & a entrepris comme volon-
» taire l'opération périlleuse, de faire sauter
» les magasins sans aucun des appareils que
» l'on employe ordinairement dans de telles
» occasions. Mais ce qui ajoute à son éloge,
» c'est qu'il possède un degré de modestie
» qui se rencontre rarement parmi les
» hommes qui ont fait des actions aussi
» brillantes. » *Lettre de Washington au Congrès, datée du 13 Janvier 1778.*

Les promotions nombreuses des officiers français, qui avaient passé les premiers en Amérique, & la maniere peu satisfaisante dont la plupart avait répondu à cet encouragement, avaient excité, parmi les officiers américains, des murmures qui empêchaient l'avancement

ANNÉE 1777.

de leurs compatriotes, & le chevalier de Mauduit n'obtint pour récompenſe que le rang de lieutenant-colonel.

Le général Burgoyne paſſe pluſieurs jours chez le général Schuyler, dont il avait, peu de temps auparavant, incendié l'habitation principale.

APRÈS la capitulation de Saratoga, Schuyler ſe chargea de conduire lui-même John Burgoyne dans l'intérieur du pays, pour lui procurer des logemens, & voulut que les aides-de-camp de ce général le ſuiviſſent. Il avait fait bâtir, à peu de diſtance de Saratoga, une maiſon qui lui avait coûté dix mille livres ſterlings. Burgoyne, alors dans ſa proſpérité, la détruiſit, ſous le prétexte que ne pouvant la faire occuper par ſes troupes, elle aurait pu ſervir de retraite aux rebelles. Devenu priſonnier, il lui fit des excuſes de la néceſſité où il avait été de brûler ſa maiſon. « Vous n'avez rien fait de blâmable, lui » dit Schuyler; en pareille circonſtance j'en » aurais fait autant, & pour ce qui me » regarde, c'eſt un léger ſacrifice en com» paraiſon de ceux que je ferai toujours » prêt de faire à la liberté de mon pays. » Ils partirent, & Burgoyne, ſuivi du général Philips, de ſes aides-de-camp & de

quelques autres officiers, s'étonnait de la longueur de la route. Schuyler s'excusait sur la difficulté de trouver dans ce canton reculé, des asyles convenables. Après une marche assez longue, le général anglais se trouva, à son grand étonnement, chez Schuyler lui-même, où la femme & les filles de cet Américain le reçurent avec tous les égards qu'il aurait pu prétendre dans sa plus haute fortune.

ANNÉE 1777.

Comme ils s'entretenaient des affaires de l'Europe & des circonstances de la guerre : racontez-nous, lui dit Schuyler, les malheurs de l'Angleterre & les intrigues de la cour de Londres. Occupés du labourage & du soin de nos troupeaux, nous ignorons en ces lieux écartés ce qui se passe dans cette capitale, qui naguère régnait sur toutes les parties du monde & est devenue pour lui un sujet de pitié. Nous ignorons même les desseins qui ont fait armer contre nous la moitié de nos compatriotes, & ont causé la mort de tant de braves gens. Nous ne savons que les faits publiés dans les gazettes qui peuvent

ANNÉE 1777.

parvenir jusqu'à nous. Je n'ai point été à Londres depuis la fin de la guerre contre la France. Pitt était alors à la tête des affaires; je l'ai vu, ce grand ministre, j'ai été admis à ses audiences particulieres; il s'informait de la richesse & de la force de nos provinces, du nombre des hommes, de la fécondité des mariages & des différentes branches de commerce & d'industrie que l'on pouvait établir. Alors l'Angleterre faisait l'étonnement & l'admiration de tous les peuples : il suffisait d'être Anglais pour sentir la dignité des prérogatives de l'homme, & inspirer du respect aux nations.

Récit de Burgoyne chez le général Schuyler.

QUEL temps me rappellez-vous, lui répondit Burgoyne, je ne puis, sans qu'il m'échappe des larmes, comparer ces jours fortunés à ceux qui viennent éclairer ma défaite. Le gouvernement est devenu corrompu, & les sujets sont devenus rebelles au gouvernement. O Schuyler! deviez-vous céder à ce funeste exemple, & prendre les armes contre votre Roi? S'il est injuste, ou s'il se laisse aller aux mau-

vais conſeils de ſes favoris, êtes-vous diſpenſé pour cela du ſerment que vous aviez fait de défendre ſa couronne? Pour moi, dans mes malheurs, il me reſte du moins cette conſolation, que je n'ai point ſuivi d'autre parti que celui de mon devoir. Le généreux Américain, qui connaiſſait les égards que l'on doit aux malheureux, garda le ſilence, & Burgoyne reprit ainſi.

Vous ſavez que le comte de Bute conſerve l'aſcendant qu'il a pris ſur le Roi depuis la jeuneſſe de ce Prince. George III eſt attaché à ſes amis comme à ſa famille; on ne peut voir un Prince plus humain pour ceux qui l'environnent, plus reconnaiſſant envers ſes domeſtiques, dont les mœurs ſoient plus douces & plus pures; qui ſoit meilleur mari, meilleur pere; mais il eſt faible, il croit aiſément ce qu'on lui dit; il eſt d'ailleurs d'une opiniâtreté invincible, & quand il ſe trouve engagé dans quelqu'opinion, rien ne ſaurait l'en faire revenir. La Princeſſe de Galles * s'était

* *The Princeſſ of* Wales.

ANNÉE 1777.

appliquée à lui persuader de donner aux Ecossais la préférence de tous les emplois à sa nomination. Ils sont fiers, lui disait-elle, mais obéissans; courageux, mais ils aiment le faste. Ils ont été de tout temps les favoris & les défenseurs des Rois; c'est eux que vous devez opposer sans cesse à la fluctuation des volontés britanniques, c'est eux qui affermiront votre trône : les moyens dont vos ancêtres se sont servis pour s'y placer, ne sont pas ceux qu'il faut choisir pour augmenter votre puissance. Elle lui représentait le parlement comme un vain appareil, qui ne sert qu'à conduire plus sûrement les peuples selon les vues de la cour, & les opposans comme une troupe mêlée d'ambitieux, qui attendent que les graces & les emplois viennent leur imposer silence, & de fanatiques, qui entraînent par des déclamations fausses & frivoles, une vaine multitude sans force & sans appui. Elle & le comte de Bute *

* Presque tous ceux qui sont au fait des affaires d'Angleterre, connoissaient les lettres de Bolinbroke à Caleb d'Anvers,

lui faiſaient croire qu'il pouvait ſe rendre plus réellement monarque que les rois de France & d'Eſpagne, parce que diſpenſateur des graces & des emplois, il s'aſſurait par là le plus grand nombre des voix dans le parlement; mais ces graces étant devenues inſuffiſantes, la corruption a fait de rapides progrès, elle eſt maintenant à ſon dernier degré. Ce ſyſtême de corruption exigeait des mains plus habiles que celles du comte de Bute; il ſe forma un conſeil ſecret de ceux que l'on appellait les amis du Roi. Ils placerent & déplacerent les miniſtres, & dirigerent toutes les affaires. L'écoſſais Mansfield, chef-juge, & l'un de nos meilleurs orateurs, y jouait le premier rôle; il dictait les harangues des miniſtres, il provoquait la volonté du Roi, il rédigeait les bills &

dédiées au miniſtre Walpole, & les lettres fameuſes de *Junius* au comte de Bute, au Roi, au chef de juſtice Mansfield, &c. On y trouve de grandes leçons ſur le caractere des hommes & l'art de gouverner; c'eſt d'ailleurs ce qui a été écrit de plus éloquent depuis la deſtruction de l'Empire Romain.

ANNÉE 1777.

les ſoutenait dans la chambre des pairs, par la force de ſon éloquence *. Né vain & voluptueux, tant d'occupations ne l'empêchaient point de ſe livrer au faſte & aux plaiſirs. Le duc de Richemond était ſon contradicteur ordinaire, & ce Seigneur ne diſſimulait pas ſa haîne contre la junte miniſtérielle. C'était aſſez qu'il fît quelque propoſition pour que tout le parti de la cour réunît ſes efforts pour la faire rejetter.

* Lorſque William Pitt, rentré dans le miniſtere, ſe vit forcé de l'abdiquer, & qu'il annonça ſa retraite au parlement, il dit en ſe tournant vers Mansfield & le déſignant avec la main : « il eſt dans ce royaume un pouvoir ſupé» rieur à celui des miniſtres, à celui du Roi lui-même; » j'ai vu changer du ſoir au lendemain les réſolutions priſes » avec moi dans le conſeil, & cela par l'intervention d'un » ſeul homme, d'un homme qui ſacrifie tout à ſon ambi» tion, à ſes deſirs ſecrets de renverſer la conſtitution bri» tannique. Dans de telles circonſtances pourrais-je reſter » plus long-temps miniſtre? Je vois chacun de vous déjà » prêt à me reprocher des actes qui tôt ou tard tourneront » au détriment public, que ma conſcience déſaprouve, & » qui ne ſont pas mon ouvrage. Le premier principe de » notre conſtitution, eſt que les miniſtres ſont comptables au » peuple de tout ce qui ſe fait ſous leur adminiſtration; je » ne puis plus l'être. »

Les actes les plus néceſſaires à la proſpérité de l'Angleterre ont été écartés de cette maniere, & le peuple, qui ſupportait ce malheur, ne pouvant concevoir ce qui faiſait prendre à chaque inſtant des réſolutions contre ſa félicité, attribuait à l'aveuglement de la cour, ce qui était l'effet de l'inimitié, de l'eſprit de diſcorde & de vengeance.

ANNÉE 1777.

George III n'était encore que Prince Royal, lorſqu'il devint éperduement amoureux de la ſœur du duc de Richemond. Malgré la loi, qui ne permet plus aux Rois d'Angleterre de choiſir une épouſe parmi leurs ſujettes, il lui avait promis dans ſa paſſion de l'épouſer; il avait promis au duc de Richemond de réſiſter à cette loi, qu'il appellait barbare, de placer la couronne ſur la tête de celle qu'il aimait, & de vaincre tous les obſtacles. Né dans la Grande-Bretagne, la nature ſemblait l'autoriſer à choiſir une femme de ce royaume. Des ſouverains nés dans d'autres pays avaient pu s'aſſujettir ſans peine à épouſer des Princeſſes étran-

ANNÉE 1777.

geres ; mais George était depuis la révolution le premier Prince anglais destiné à porter la couronne dans le pays qui l'avait vu naitre. Il jurait à son amante de ne jamais souffrir d'autre lien que celui que l'amour avait formé pour eux; cependant tous ses projets de résistance s'évanouirent à l'instant où il fut environné de l'éclat de la royauté. La raison d'Etat prévalut, il trahit ses sermens & plaça la couronne sur le front d'une Allemande. Le duc de Richemond ne pouvait renfermer le chagrin d'un pareil outrage. Ses talens & ses lumieres lui fournissaient les moyens de s'en venger, autant que le peut un sujet : il contrariait dans le parlement tous les desseins de la cour. Sa réputation venait d'éclorre, lorsque George fut entraîné à ces actes de rigueur, qui ont révolté l'Amérique. Alors on le vit paraître & s'élever tout-à-coup comme un nouveau Démosthenes; son éloquence, semblable à ces torrens rapides qui renversent tout ce qui s'oppose à leur passage, entraînait les opinions. Jamais le parti de l'opposition n'eut un plus grand nombre

de voix, & ſi l'intérêt perſonnel n'avait pas enchaîné la majorité des membres du parlement dans le parti de la cour, il n'y aurait point eu de guerre en Amérique. Le deſtin en a autrement ordonné, il a permis que la diſcorde ſecouât ſes flambeaux dans toute l'étendue de l'empire britannique.

ANNÉE 1777.

PARDONNEZ-MOI, lui dit Schuyler, de vous rappeller un ſouvenir importun, mais informez-nous par quelles fatigues inouies juſqu'à préſent, vous avez oſé parvenir dans l'intérieur du continent, à la tête de dix mille hommes, par la route pénible & dangereuſe des lacs. Un des priviléges de l'homme libre, eſt de rendre juſtice à ſes ennemis, & d'admirer leur courage. Hélas! dit Burgoyne, il n'eſt point d'entrepriſe militaire où le général ait fait de plus grands efforts, & qui ait été plus malheureuſe. Tout ce que pouvaient la force, l'expérience & le courage des hommes, s'eſt anéanti devant les obſtacles formés par la nature. *

Détails qu'il fait lui-même de ſa marche par la route des lacs.

* Les détails qui ſuivent ſont tirés des Lettres & des Mémoires du général Burgoyne, imprimés en Angleterre.

ANNÉE 1777.

Avant de partir d'Angleterre j'avais fait faire cent bateaux plats pour tranſporter par les rivieres, l'artillerie, les munitions & les bagages de l'armée ; & l'on conſtruiſait au Canada trente bâtimens armés pour traverſer les lacs. J'avais fait faire pour les ſoldats de doubles équipemens, afin qu'ils puſſent ſupporter le froid. Les approviſionnemens étaient complets pour une campagne d'un an. J'emportais une proviſion immenſe d'armes, d'eau-de-vie, d'habits & de préſens pour diſtribuer aux Sauvages, & les engager dans le parti du Roi ; & l'on avait deſtiné une forte ſomme d'argent pour ſuppléer à tout ce qui pouvait reſter imprévu. L'embarquement d'une armée de dix mille hommes, & de tous les ſujets néceſſaires à l'entretien du ſervice, avait exigé l'armement de pluſieurs bâtimens de guerre & de cinquante vaiſſeaux de tranſport. Parvenu après une longue & pénible navigation à l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, j'ai été forcé d'attendre pour remonter ce fleuve, que les glaces laiſſaſſent aux vaiſſeaux un libre

passage. Le débarquement des troupes, des chariots, des provisions, des bateaux nous a retardés plusieurs jours. Nous avons traversé le Canada par une marche pénible & lente, transportant une partie de nos bagages sur les chariots, tandis que l'autre remontait les rivieres. Parvenus sur les lacs, les soins continuels de charger & décharger les chaloupes, les transports & les bateaux ont accablé les troupes de fatigues, & ont causé des maladies qui, en affaiblissant l'armée, augmentaient nos embarras. La perte de chaque soldat qui mourrait était inappréciable, à cause des sommes qu'il en avait coûté pour l'amener jusques-là, & de l'impossibilité de le remplacer. J'avais à la vérité un assez grand nombre de Canadiens à la suite des troupes, mais je ne pouvais compter sur eux, & je ne trouvais pas dans leur zèle les secours que j'en avais attendu. Les Sauvages accouraient vers nous par troupes, mais après avoir reçu de nous des armes, des habits, & avoir consommé nos vivres, ils désertaient presque tous, ils ne tardaient pas à être remplacés

ANNÉE 1777.

& imités par d'autres, les difficultés augmentaient à mefure que j'avançais dans l'intérieur du pays. Je n'avais d'autre route à fuivre que des rivieres bordées d'arbres élevés, qui fe courbent & fe joignent en forme de voûte, des pluies continuelles fe répandent fur leurs branches, dont l'étendue & l'épaiffeur interceptent la clarté du jour; nous ne voyions au-deffus de nous que des arbres qui percent les nuages, & au-deffous que des rochers, fur lefquels nos bateaux fragiles étaient prêts à fe brifer à chaque inftant. Ces rivieres, dont le courant eft très-rapide & difficile à remonter, n'avaient cependant point affez d'eau pour entretenir nos bateaux à flot. Interrompus dans notre marche par des rochers & des gués, notre armée s'avançait lentement; & fouvent la crainte d'être attaqués dans une pofition fi défavantageufe par des Sauvages ennemis, ou par des détachemens américains ajoutait à nos peines. Il fallait alors faire les plus grands efforts pour cacher mon inquiétude, & ranimer par mon exemple le courage des foldats. Je ne pro-

Année 1777.

nonçais que les noms pompeux de fêtes, de plaiſirs, de triomphe & de gloire, tandis que mon cœur était cruellement déchiré, & que je ſouffrais conſidérablement de la fatigue & de l'intempérie du climat. J'avais des troupes excellentes & remplies de bonne volonté. Au milieu des plus rudes travaux, ſi on leur donnait l'eſpoir de la licence & du pillage, tous leurs maux étaient oubliés. J'étais obligé de me faire rendre compte chaque jour de l'état où ſe trouvaient les approviſionnemens, les bagages, l'artillerie, les inſtrumens pour le ſervice des ingénieurs & de la navigation. Un grand nombre d'ouvriers était ſans ceſſe occupé à diſpoſer, ou à réparer les choſes néceſſaires. Des accidens forçaient ſouvent une partie de l'armée de s'arrêter; alors il fallait recommencer de nouveau les préparatifs de la marche; retirer les chaloupes, les mortiers, les canons & les affuts enſevelis ſous les neiges. Malgré la légèreté des bateaux plats on était ſouvent obligé de tout débarquer, & de faire paſſer ces bateaux à force de bras par-deſſus les ro-

ANNÉE 1777.

chers, les troncs d'arbres & les bancs de ſable, en s'expoſant à mille dangers. Les bateliers & les ſoldats, preſque toujours dans l'eau juſqu'à la ceinture, tombaient malades. Ces difficultés n'étaient rien encore en comparaiſon de la néceſſité de tranſporter ſouvent ſur les chariots, non-ſeulement les munitions, les bagages, mais même les bateaux pour éviter la rapidité des écueils; alors il fallait abattre les arbres pour ouvrir un chemin aux chariots, & quelquefois l'inégalité du terrein obligeait de faire de grands circuits. Les Américains avaient encore augmenté nos embarras, en coulant dans pluſieurs endroits des chaloupes défoncées, & croiſant au milieu des paſſages des arbres abattus; il fallait auſſi traverſer des marais d'une grande étendue, & y établir des routes ſolides. Un ſiècle entier s'écoulera avant que les traces de mes travaux en ce genre ſoient entièrement effacées.

Tels ſont les obſtacles qui ne m'ont pas permis d'arriver avant le mois de Juillet à Ticonderago. Alors la campagne était trop avancée

avancée pour pouvoir eſpérer de m'emparer d'Albany, ſi le général Clinton ne venait point à mon ſecours. Les ennemis avaient eu le temps de ſe fortifier, & moi j'avais perdu un tiers de mon armée. Je voyais avec effroi approcher le moment où je manquerais de proviſions, il fallait preſſer les inſtans ; enfin, après avoir fait tout ce qui devait paraître le plus difficile, & m'attirer l'eſtime des hommes de guerre ; parvenu pour ainſi dire au terme déſiré, tout m'a trompé, tout m'a manqué en même temps, tout a ſemblé concourir à ma perte. Il ne fallait plus qu'un effort, & il m'eſt devenu impoſſible. Quoique je n'aye aucun reproche à me faire, je ne puis me défendre d'un mouvement de déſeſpoir, quand je réfléchis que l'Angleterre eût été victorieuſe, ſi, de ſon côté, le général Clinton avait remonté juſqu'à Albany.

ANNÉE 1777.

Lorſqu'il eut achevé, l'on avoua que malgré le mauvais ſuccès, cette campagne était mémorable, & que la réputation du général en deviendrait plus brillante aux

ANNÉE 1777.

yeux de la poſtérité. Pendant qu'il avait parlé, les filles de Schuyler ſe regardaient, & diſaient entr'elles : Europe ! pays de nos ancêtres ! Eſt-il poſſible que vous nourriſſiez des hommes capables d'entreprendre de ſi grands travaux en haîne de la liberté ? Burgoyne de ſon côté ne pouvait s'empêcher de les contempler ſans ceſſe, il ne pouvait s'empêcher de ſuivre des yeux les traces de leurs pas ; il paſſa pluſieurs jours au milieu de cette aimable famille : il s'arrachait avec peine de ces heureuſes campagnes, où la douce hoſpitalité lui offrait la paix, & les plaiſirs dont il avait été privé ſi long-temps.

A peine fut-il arrivé à Boſton, qu'il déclara qu'il ne ſe croyait pas obligé de tenir une capitulation faite avec des ſujets en rébellion contre leur Souverain. Alors le Congrès réſolut qu'il ſerait retenu en Amérique juſqu'à ce que la ratification du roi d'Angleterre y fût arrivée.

Traité pour le tabac de Virginie, entre les Améri-

TANDIS que tous ces évènemens ſe paſſaient en Amérique, les députés américains faiſaient toujours des progrès utiles

à leur pays : ils firent à Paris, avec les fermiers-généraux, un traité pour le tabac de la Virginie ; & la durée en fut fixée à sept, quatorze & vingt-un ans, sous la clause expresse que l'Etat de Virginie ne fournirait point de tabac à d'autres acheteurs, avant d'avoir rempli chaque année son marché. Cet accord qui ne pouvait être fait sans l'agrément du ministre des finances, annonçait les dispositions du gouvernement, & devait naturellement précéder d'autres traités.

cains & les fermiers-généraux de France.

LE lord Howe faisait les plus grandes tentatives pour couper les chevaux de frise & remonter le fleuve Delawarre. Washington fut prendre ses quartiers d'hiver sur les bords du Skuylkill à Walley-Forge, & envoyait continuellement des partis qui enlevaient toutes les provisions destinées pour les troupes anglaises. Il détacha un corps de riflemen & de milices sous les ordres du général la Fayette, pour aller reconnaître les dispositions de l'ennemi dans le Jersey. Ce détachement ayant rencontré le 25 Octobre 1777 un corps de Hessois, &

Situation respective des armées aux environs de Philadelphie, dans l'hiver de 1777.

ANNÉE 1777.

plusieurs piquets anglais sous le commandement du lord Cornwallis : le combat s'engagea avec la plus grande chaleur ; les Anglais avaient la supériorité du nombre & l'avantage de la discipline ; mais que ne peut pas le courage, quand il est excité par l'exemple du chef ? Les Anglais furent dispersés & défaits. Le marquis de la Fayette n'avait sous ses ordres dans ce combat d'autre colonel continental, que le marquis de la Rouërie, autrefois officier aux Gardes-Françaises, & connu en Amérique sous le nom du colonel Armand. Il seconda avec intelligence & valeur les efforts de son illustre compatriote, & prouva combien il serait à regretter qu'un désespoir amoureux l'eût retenu plus long-temps parmi les sectateurs pénitens de l'Abbé de Rancé. C'est à la gloire seule qu'il appartient de consoler les guerriers des chagrins de l'amour, & les Français la connaissent trop bien, pour ne pas la préférer à l'inutilité de la vie monastique.

Howe fit hiverner ses troupes à Philadelphie : les subsistances y parvenaient avec

la plus grande difficulté: deux vaiſſeaux de tranſport s'étaient briſés ſur les chevaux de friſe, & la plupart des vivres & des proviſions ne pouvaient paſſer que ſur des bateaux plats. Des galères américaines qui avaient remonté la rivière au-deſſus de la ville, empêchaient que rien ne pût arriver par eau, tandis que les troupes légères écartaient tout ce que l'armée anglaiſe entreprenait de ſe procurer par terre. Telle fut la poſition reſpective des deux partis pendant tout l'hiver, l'armée de Clinton dans la Nouvelle-York ne pouvait rien entreprendre, les troupes envoyées à Rhod-Iſland empêchaient le général Pigot de ſortir de ſes retranchemens, & la frégate la Sirene de trente-deux canons ayant échoué ſur cette côte, avait été brûlée par les Américains.

ANNÉE 1777.

DEPUIS que le général Burgoyne s'était rendu priſonnier, il avait donné au Congrès pluſieurs ſujets de plainte. Cette aſſemblée eut bientôt à lui reprocher un manque de foi. Le général Gates lui avait accordé, par le dixième article de la capi-

Manque de foi, & perfidie de Burgoyne.

ANNÉE 1777.

tulation, la permiſſion d'envoyer trois officiers porter ſes dépêches aux généraux Anglais en Amérique, & à la Cour de Londres, & lui avait promis ſous la foi publique qu'elles ne ſeraient point ouvertes. Burgoyne abuſa de cette promeſſe dans les lettres qu'il écrivit au général Howe & à l'amiral ſon frère. Les bâtimens de tranſport expédiés par ce dernier, pour embarquer les troupes priſonnières qui étaient cantonnées à Cambridge, vinrent mouiller à Boſton, & déjà le Congrès avait donné des ordres pour qu'elles ſe miſſent en marche, lorſque l'on découvrit que ces bâtimens contenaient ſix mille fournimens cachés à fond de cale. Le projet concerté entre le général priſonnier & le général Howe, était d'armer les ſoldats auſſi-tôt qu'ils ſeraient en mer, & de leur faire tenter, la nuit en rentrant dans la baye, un coup de main qui devait réuſſir à la faveur de la ſurpriſe. On ſe hâta de contremander les priſonniers, & de les renvoyer dans leurs cantonnemens. On enleva les fournimens, & les vaiſſeaux de tranſport s'en retournèrent à vuide.

Année 1777.

Burgoyne retourne à Londres sous serment. Le Roi refuse de le voir.

On accorda néanmoins au général Burgoyne la permiſſion de partir, pour remplir en Angleterre ſes fonctions de repréſentant au parlement dans la ſeſſion d'hiver, mais ſous la condition qu'il repaſſerait en Amérique au premier ordre du Congrès qui le rappellerait. L'infâme Saint-Luc crut trouver un moyen de fortune en le ſuivant pour l'accuſer, & fut bien accueilli des miniſtres qui firent refuſer au général d'être admis dans la préſence du Roi.

Dernier effort de William-Pitt en faveur de la patrie ; il lui coûte la vie.

A la nouvelle de ce qui s'était paſſé dans le nord de l'Amérique, on propoſa dans le parlement les plus vives réſolutions. Le lord Chatam vint à la chambre des pairs, & s'oppoſa à la motion du duc de Richemond, qui tendait à ce que le parlement reconnût ſans reſtriction l'indépendance de l'Amérique, il était ſi faible qu'on eût dit qu'il touchait à ſon dernier moment. La préſence de ce grand homme d'état rappellait encore à la nation ſes fautes, ſes malheurs, mais il ſemblait ne plus exiſter que pour lui faire un éternel adieu, en diſant comme un autre grand

ANNÉE 1777.

homme : * *Dieux, ſauvez mon pays, & que je meure.*

A peine eut-il commencé de parler qu'il fut obligé de s'arrêter pour prendre haleine, & tandis que le Duc de Richemond ſe préparait à lui répondre, on le vit s'évanouir; les ſecours qu'on lui donna ne pouvant réuſſir à le rappeller à la vie, on l'emporta dans l'appartement du greffier de la chambre, d'où il ne put être tranſporté chez lui que le lendemain.

Grands honneurs qui accompagnent ſa pompe funebre.

IL mourut quelques jours après: ſon grand âge avait préparé le peuple à cette perte, néanmoins ſa mort cauſa une conſternation générale. Il fut enterré à Weſtminſter; les plus grands honneurs furent rendus à ſa mémoire, mais l'hiſtoire de ſon ſiécle eſt le plus beau monument de ſa gloire. Il avait donné à ſa patrie une puiſſance juſqu'alors inconnue, la ſouveraineté de l'univers; & juſqu'au dernier ſoupir il a défendu le vaiſſeau de l'Etat contre les

* Cobham.

flots ennemis qui s'élevaient pour le brifer.

ANNÉE 1777.

Il avait obligé fon fils à quitter les armes, pour qu'il ne trempât point fes mains dans le fang des Américains.

L'Etat affigne une penfion perpétuelle à fa famille.

CE grand homme, qui avait rendu tant de fervices à fon pays par les plans les plus vaftes & le choix des plus habiles officiers, qui avait ouvert des fources de commerce inconnues, & en avait dirigé les canaux vers l'Angleterre, qui avait enfin, par fes confeils, élevé la nation à un degré de gloire où elle n'était jamais parvenue, & dont elle n'avait point d'idée, mourut pauvre comme Ariftides; mais Ariftides ne laiffait qu'une fille, & le lord Chatam laiffait une nombreufe famille fans aucun établiffement. Son défintéreffement avait été fi grand qu'il avait négligé jufqu'au revenu de fes places, & cet argent, refté fans emploi, avait été dépenfé pendant les miniftères fuivans, au fervice public. Les vertus du pere devinrent la richeffe des enfans, & le parlement accorda à la famille du lord Chatam,

ANNÉE. 1777.

à titre d'annuité perpétuelle, les quatre mille livres ſterlings dont il avait joui à titre de penſion pendant ſa vie. Marlborough avait été juſqu'alors le ſeul dont les ſervices euſſent obtenu une pareille récompenſe. La prééminence du mérite du lord Chatam, miniſtre d'état, éclata tellement dans le parallele qu'on en fit avec celui de Marlborough, négociateur & guerrier, que le Roi & ſes courtiſans ſe virent forcés de réunir leurs ſuffrages à ceux du parti de l'oppoſition, pour ne pas aliéner entièrement l'eſprit de la nation.

Le peuple veut encore ſe charger de payer ſes dettes, malgré la réſiſtance des courtiſans.

LA chambre des communes arrêta que le Roi ſerait ſupplié d'accorder en outre une ſomme de vingt mille livres ſterlings pour payer les dettes du feu lord, & que la chambre allouerait cette ſomme; mais le chancelier, le duc de Chandos & l'archevêque d'York proteſtèrent contre cet acte glorieux de la reconnaiſſance publique, & les officiers de l'armée de Howe, dans l'yvreſſe de la fête écoſſaiſe le jour de la Saint André, renversèrent

en Amérique la ſtatue du lord Chatam, perſuadés qu'ils faiſaient la choſe la plus agréable à la cour.

ANNÉE 1777.

DANS le même temps, les négocians du Canada ayant préſenté un mémoire au gouvernement pour obtenir la révocation de l'acte de Québec, les débats s'étaient renouvellés dans le parlement. Le parti de l'oppoſition demandait avec inſtance la révocation de l'acte, & faiſait craindre de nouveaux ſoulevemens dans le Canada. Les miniſtres juſtifiaient cet acte, en diſant que c'était la meilleure loi pour faire aimer des Français la domination anglaiſe; puiſque c'était le gouvernement civil de France, uni au droit criminel d'Angleterre. L'acte de Québec n'en paraiſſait pas moins à tout Anglais une loi cruelle & tirannique, qui établiſſait le gourvernement arbitraire & militaire dans le Canada, & faiſait craindre le même ſort à toutes les autres provinces. La nation était dans l'agitation & le deuil; les courtiſans étaient incertains; le peuple demandait qu'on rappellât les troupes de l'Amé-

Débats au ſujet de la révocation de l'acte de Québec.



ANNÉE 1777.

rique : le parti de l'oppoſition s'écriait qu'il n'était plus temps d'eſpérer une heureuſe réconciliation.

La cour prend la réſolution tardive de travailler à une réconciliation.

DANS ces circonſtances le lord North promit d'offrir des conditions qui ne feraient point déroger l'Angleterre, & que l'Amérique ſerait contrainte d'accepter.

Les miniſtres faiſaient tous leurs efforts pour raſſurer le peuple ſur les craintes d'une guerre contre la France & l'Eſpagne ; le premier commiſſaire de l'amirauté annonçait que la marine anglaiſe était en état de réſiſter à ces deux puiſſances. Le lord North ne tarda pas à propoſer un bill conciliatoire ; cependant le lord Shelburne ne ceſſait de faire enviſager que tout donnait lieu de croire qu'il exiſtait un traité entre la France & les Etats-Unis de l'Amérique. Le Duc de Richemond inſiſtait pour que l'on reconnût l'indépendance.

Burgoyne ne peut parvenir à faire entendre la

BURGOYNE, de retour à Londres, était pour le public un objet de curioſité : les uns le maudiſſaient, les autres le traitaient

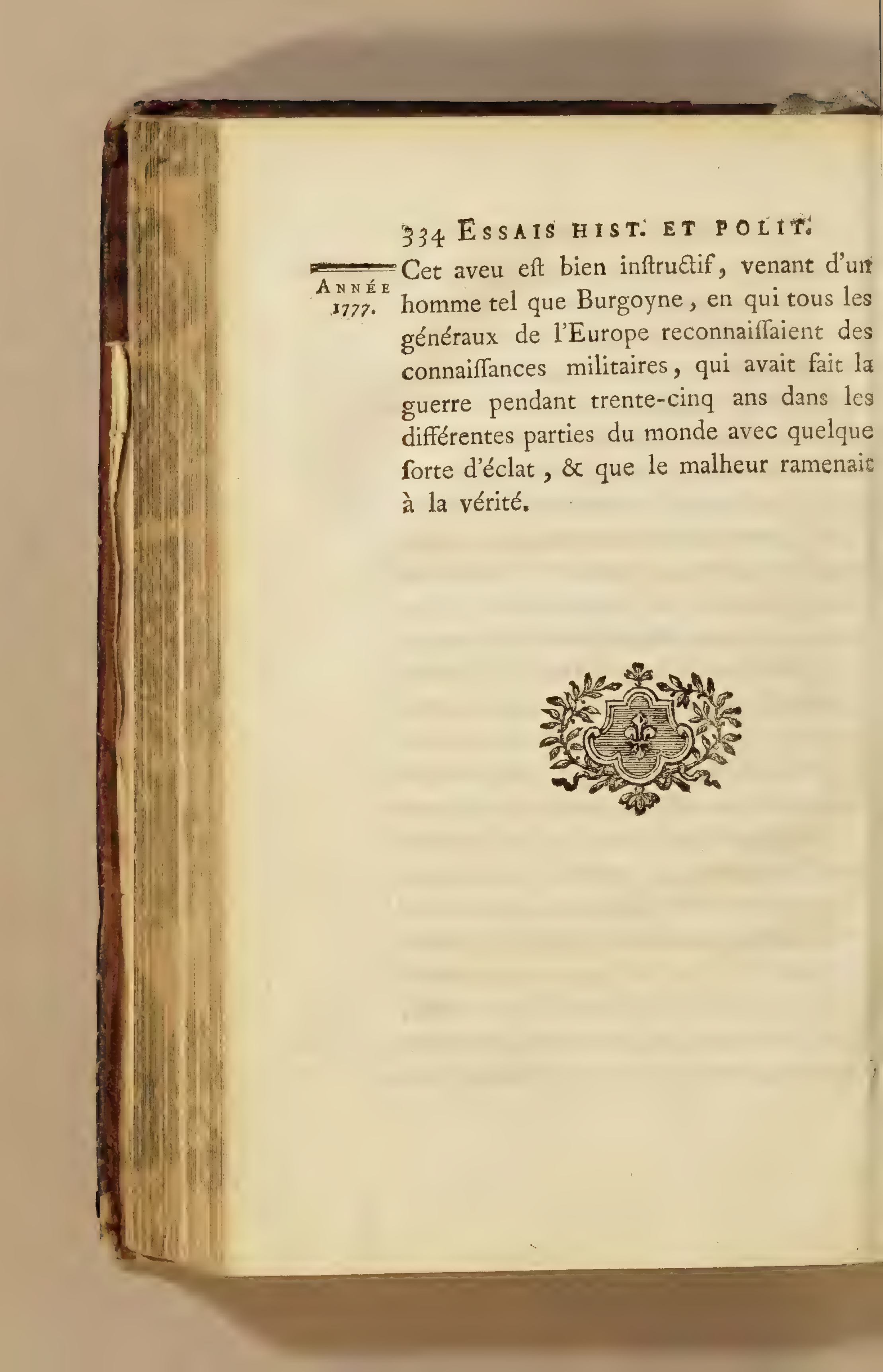
avec plus d'indulgence ; il ne put parvenir, ni à se faire donner un conseil de guerre, ni à forcer les ministres de mettre au jour les instructions qu'ils lui avaient données, ni à obtenir audience du Roi, ni à faire examiner sa conduite dans le parlement. Ses idées avaient bien changé depuis son malheur. Les moyens de défense à employer, si la France tentait une invasion, ayant été discutés dans la chambre des communes, il soutint que cette invasion n'était point à craindre, & que dût-elle se faire, il n'en fallait point être allarmé. « J'ai pris, » disait-il, la plus haute opinion du courage & de la force de la milice d'un » peuple libre, depuis que j'en ai vu & » éprouvé les effets. Comme je connais » actuellement tout ce que peut faire une » milice ardente, je ne suis point effrayé » des suites d'une descente, mais il est » nécessaire de ranimer l'ardeur de cette » milice, & je ne suis que trop persuadé, » s'il est permis d'en juger par le passé, » que la conduite du gouvernement ne sera » jamais propre à la tirer de léthargie. »

ANNÉE 1777.

Justification de sa conduite dans le parlement ; changement de ses opinions militaires.

ANNÉE 1777.

Cet aveu eſt bien inſtructif, venant d'un homme tel que Burgoyne, en qui tous les généraux de l'Europe reconnaiſſaient des connaiſſances militaires, qui avait fait la guerre pendant trente-cinq ans dans les différentes parties du monde avec quelque ſorte d'éclat, & que le malheur ramenait à la vérité.



LIVRE DOUZIEME.

DISPOSITIONS de la France. Etat de l'Angleterre. Projets inutiles de réconciliation. La France reconnaît par un traité l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique. Considérations sur les suites de ce traité.

ANNÉE 1777.

Nécessité où se trouvaient les Américains, de contracter une alliance avec une Puissance maritime.

APRÈS tant de succès, il ne manquait aux Américains que d'avoir en Europe des alliés puissans, pour aider la faiblesse de leur marine militaire, contre les flottes redoutables de l'Angleterre : tant que ces flottes ne seraient point détournées pour combattre des ennemis étrangers, elles pouvaient empêcher les Anglo-Américains d'étendre leur commerce dans les marchés européens, & les priver par conséquent de toute la prospérité qu'ils attendaient des suites d'une révolution entreprise avec tant de courage, & conduite avec tant de fermeté. Leurs agens auprès des Cours de

ANNÉE 1777.

France & d'Efpagne croiffaient en crédit & en confidération, à proportion des avantages remportés par leurs armées. L'agitation était générale dans toutes les Cours: on voulait abaiffer l'Angleterre, & la réduire à n'être déformais qu'une puiffance du fecond ordre dans la hiérarchie politique de l'Europe. Le peuple de France fe rappellait tout ce qui avait précédé la paix de 1763; il fe montrait ardent pour la guerre, & femblait être preffé du defir de la vengeance; le même efprit fermentait à la Cour.

Ce qui s'était paffé jufqu'alors relativement aux liaifons que les Américains defiraient contracter avec la France.

LE Roi avait d'abord refufé de reconnaître la qualité de commiffaire, que le Congrès avait donnée à Silas Deane, & s'était borné à lui accorder la même protection, dont jouiffent les étrangers qui habitent le royaume. Cette conduite toute modérée qu'elle était ne fatisfaifait point la Cour de Londres; elle l'avait regardée comme une infraction des traités, & avait chargé le vicomte de Stormont, fon ambaffadeur en France, de réclamer Deane comme un fujet rébelle, ou d'infifter au moins

moins ſur ſon expulſion des Etats de Sa Majeſté. Cette démarche orgueilleuſe n'avait point eu de ſuccès, la réponſe du Roi avait juſtifié l'opinion que les peuples commençaient à prendre de ſon caractère & de ſon gouvernement. ANNÉE 1777.

Bientôt la Cour de Londres multiplia ſes plaintes, & demanda que le Roi défendît à ſes ſujets toute eſpèce de relation & de commerce avec les Américains; qu'il défendît ſur-tout de vendre à ces rébelles, des armes & des munitions de guerre; qu'il empêchât les corſaires américains de vendre leurs priſes, & que les traitant comme des pirates; il leur interdît l'entrée de ſes ports. La plupart de ces demandes furent admiſes, & les corſaires américains n'obtinrent la permiſſion de demeurer dans les ports du Royaume que le temps preſcrit par le traité d'Utrecht. Les ordres du Roi furent exécutés avec tant d'exactitude, que pluſieurs Américains qui avaient voulu les enfreindre, furent arrêtés & punis, malgré les repréſentations des divers agens que le Congrès

ANNÉE 1777.

entretenait en Europe. Ils porterent leur mécontentement en Amérique, où l'on désespérait assez généralement alors de voir s'établir aucune liaison avantageuse avec la France.

Les Anglais forcent la cour de France, par des hostilités, de se préparer à la guerre.

LE ministere avait doublé les garnisons de Saint-Domingue, & avait envoyé des troupes dans toutes les Antilles; mais cette précaution pouvant avoir un autre objet que les approches de la guerre, on ne se hâta point d'envoyer des vaisseaux dans les mers de l'Amérique; les ports de Saint-Domingue, d'où il sortait depuis quinze années plus de richesses que n'en a jamais produit le Potose, resterent sans gardes & tous ouverts à l'ennemi. Ils ne tarderent pas à être insultés par les chaloupes des frégates anglaises qui croisaient depuis Portorico jusqu'au canal de la Jamaïque. Les navires insurgens qui cherchaient un asyle contre des ennemis supérieurs, y furent poursuivis: on les brûla sur la côte.

Les frégates anglaises le *Maidstone* & le *Squirel* ayant fait échouer un bâtiment américain dans la baie de Jean Rabel,

tirerent à boulet ſur un corps-de-garde & ſur des caſes de pêcheurs: trente hommes placés dans une chaloupe firent un feu continuel de mouſqueterie ſur le corps-de-garde. Voyant qu'on ne répondait point à leur feu, & certains de ne point rencontrer de réſiſtance ſur cette côte, où l'on vivait dans la paix & dans la ſécurité, ils deſcendirent à terre, renverſerent les canons des batteries, s'avancerent dans les terres à la pourſuite des Américains, & ne ſe rembarquerent qu'après avoir vu brûler entièrement le bâtiment échoué. Une ſemblable audace dans les circonſtances où l'Angleterre ſe trouvait, doit étonner tous ceux qui n'ont pas une juſte idée de l'arrogance anglaiſe.

ANNÉE 1777.

Les mêmes excès ſe commettaient aux iſles du Vent. Les frégates anglaiſes venaient croiſer juſques ſous les forts, & il y avait preſque tous les jours des violations de territoire; dans le même temps où le Maidſtone & le Squirel inſultaient les batteries de Jean Rabel, une frégate chaſſa & prit un bâtiment américain ſur

ANNÉE 1777.

les atterrages de la Guadeloupe, & envoya des hommes à terre à la pourſuite d'une partie de l'équipage, qui s'était ſauvée dans la chaloupe. Un bâtiment français, armé à la Martinique, fut pourſuivi & canoné par une frégate anglaiſe, juſques dans un des ports de Sainte-Lucie, où il fut pris par les Anglais, qui envoyerent des chaloupes couper les cables & l'enlever au mouillage. Enfin les officiers de la marine anglaiſe n'agiſſaient pas avec plus de réſerve dans les mers de l'Europe. Vingt-deux navires américains furent pris à l'entrée de la rivière de Bordeaux : les vaiſſeaux français eux-mêmes étaient ſouvent arrêtés. Le Navire *la Providence*, ſortant du Cap Français, *le Traiteur*, ſortant de Jean Rabel, & vingt autres bâtimens furent pris & conduits à la Jamaïque, où ils furent confiſqués & vendus, ſous prétexte qu'ils étaient chargés de marchandiſes pour les Américains. Une multitude de navires, deſtinés pour les iſles françaiſes, furent arrêtés en pleine mer, par le ſeul motif qu'ils avaient des marchandiſes qui auraient pu convenir aux Américains.

Ces offenſes, les examens & les viſites injurieuſes que l'Angleterre faiſait ſubir aux bâtimens français, les forçant d'amener à coups de canons chargés à boulets, faiſant enlever les capitaines à main armée, maltraitant & pillant les équipages *, devaient hâter une démarche que la raiſon d'état aurait ſeule juſtifiée, quand même l'Angleterre n'aurait pas été la premiere à violer la paix. Cependant le conſeil du Roi balançait encore ; mais la cour de Londres avait plus d'un moyen de fixer ſon irréſolution ; elle accumulait ſes plaintes ſur les prétendus ſecours que les Français donnaient aux Américains, & accuſait le gouvernement de France d'avoir ſouffert que les Américains euſſent établi, dans le ſein du Royaume, une place d'armes d'où leurs aſſociés expédiaient des vaiſſeaux pour croiſer juſques ſur les côtes d'Angleterre : le lord Stormont renouvellait périodiquement

ANNÉE 1777.

* Il exiſte dans les amirautés, tant des ports de France que des Colonies, cent trois déclarations de Capitaines, qui conſtatent ces traitemens hoſtiles.

Année 1777.

ces griefs. Le 8 Juillet 1777, il s'était exprimé avec une chaleur si peu convenable, que le comte de Vergennes avait été obligé de l'interrompre, en lui observant que si ce qu'il venait de dire était l'objet de sa mission, il allait en rendre compte au Roi, & que la cour de Londres devait être trop éclairée sur la dignité des Souverains, pour ne pas pressentir la réponse de Sa Majesté. Cette fermeté inattendue le frappa, & il pria le ministre de regarder comme non avenu ce qu'il venait de proférer. Il s'apperçut avec étonnement peut-être, que le temps n'était plus où les Anglais bravaient impunément les grandes puissances de l'Europe.

Le calme ne pouvait pas être de longue durée; & les plaintes ne tarderent pas à se renouveller de part & d'autre. L'Angleterre était toujours exigeante, & la modération de Louis XVI devait avoir un terme. Les ministres de Londres s'étaient flattés d'amener les choses au point que les Américains, convaincus qu'ils n'avaient rien à attendre de la France, & au contraire tout à re-

douter d'elle, croiraient ne pouvoir trouver leur ſalut que dans la clémence de George III. C'étoit pour remplir l'objet de cette politique inſidieuſe, qu'ils avaient fait inſérer dans les papiers publics de la Nouvelle-York, avec autant d'affectation & d'exagération que d'éclat, toutes les contrariétés que les Américains éprouvaient en France; & les témoignages de complaiſance & d'amitié du Roi de France envers la cour d'Angleterre. Nouvelles plaintes de l'Ambaſſadeur de cette cour le 3 Novembre 1777; nouvelles demandes; mais il y fut répondu que Sa Majeſté croyait avoir rempli à l'égard du Roi d'Angleterre, tout ce que ſa juſtice & ſon amitié pouvaient lui permettre, & qu'elle attendait en retour que ce Prince donnât de ſon côté des ordres précis pour prévenir & arrêter des excès qui devenaient trop fréquens de la part des officiers de ſa marine.

ANNÉE 1777.

Les choſes en étaient à ce point quand les nouvelles de la défaite du général Burgoyne vinrent changer tout-à-coup les diſpoſitions & les deſſeins de la cour d'An-

ANNÉE 1777.

gleterre. Ne pouvant plus eſpérer de ſoumettre les Américains, elle déſira ſe réconcilier avec eux pour déclarer la guerre à la France. Elle employa d'habiles agens pour rechercher & ſonder les commiſſaires Américains qui réſidaient à Paris, & leur propoſer la paix, à condition que le Congrès réunirait ſes efforts à ceux de l'Angleterre contre la maiſon de Bourbon. *Il faut*, leur diſait-on, *ceſſer d'être dupes de la France, il faut ſe rallier avec la cour de Londres, pour tomber ſur cette puiſſance, notre ancienne ennemie, & qui eſt la cauſe premiere de nos querelles.*

Alors il ne reſtait plus de temps à perdre pour garantir la France des projets de la cour de Saint-James; cette cour, réſolue de faire la guerre, avait envoyé d'avance des ordres aux Indes orientales pour attaquer les établiſſemens Français. Il était temps que Louis XVI prévînt les deſſeins de ſes ennemis; il s'agiſſait de l'intérêt de ſon peuple autant que de ſa propre gloire: il n'en fallait pas moins pour le déterminer à prendre en conſidération les ouvertures qui

lui étaient faites de la part du Congrès.

ANNÉE 1777.

Raisons qui pouvaient engager les peuples de l'Europe à faire des traités avec les Américains.

IL était naturel que les nations eussent plus de confiance dans les Américains que dans la vieille Angleterre. Toutes les comparaisons étaient en faveur des premiers, tant pour les facultés & le crédit que pour les emprunts intérieurs; ils réunissaient la solidité des fonds aux espérances d'un accroissement dans leurs biens; la prudence dans les affaires, à la bonne foi & l'exactitude dans l'acquittement des dettes; & depuis leur insurrection, ils avaient eu la probité de payer une grande partie de ce qu'ils devaient aux particuliers de l'Angleterre.

Préliminaire du traité avec la France.

DÈS le 16 Décembre Conrad-Alexandre Gerard, secrétaire du conseil d'Etat, se rendit chez les plénipotentiaires du Congrès, & les informa par ordre du Roi, qu'après de longues & mûres délibérations dans le conseil sur leurs affaires & leurs propositions, il était décidé que Sa Majesté très-chrétienne pouvait regarder l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique comme existante, & conclure avec eux

ANNÉE 1777.

un traité d'amitié & de commerce; que dans ce traité, on ne tirerait point avantage de leur ſituation actuelle, pour obtenir d'eux des conditions qui, dans d'autres circonſtances, pourraient ne point leur convenir; Sa Majeſté déſirant que le traité une fois conclu, fût durable, & que l'amitié reſpective des deux nations ſubſiſtât éternellement; ce qu'on ne pouvait eſpérer qu'autant que le même avantage qu'elles auraient trouvé l'une & l'autre à former cette alliance, les engagerait encore à la continuer; que l'intention de Sa Majeſté était que les articles du traité fuſſent tels que les Etats-Unis pourraient les ſouhaiter, ſi depuis long-temps établis, ils jouiſſaient de toute la plénitude de leur force & de leur puiſſance, & qu'ils fuſſent de nature à les ſatisfaire également quand ce temps ſerait venu.

Que le Roi très-chrétien était bien déterminé, non-ſeulement à reconnaître l'indépendance des Etats-Unis, par tous les moyens qui ſeraient en ſon pouvoir; qu'en agiſſant ainſi, il ne ſe diſſimulait point,

que le royaume ſerait peut-être bientôt engagé dans une guerre, & dans toutes les dépenſes, riſques & pertes qui l'accompagnent ordinairement; que cependant Sa Majeſté n'attendait de la part des Etats-Unis aucun dédommagement pour cet objet; qu'elle ne prétendait pas non plus faire entendre que ce fût uniquement leur intèrêt qu'elle avait en vûe, puiſque, indépendamment des avantages réels qu'elle procurerait à eux & à leur cauſe, il était notoirement de l'intèrêt de la France que le pouvoir de l'Angleterre fût diminué par la ſéparation de l'Amérique d'avec cette puiſſance; que de plus Sa Majeſté très-chrétienne, ſi elle s'engageait dans une guerre avec l'Angleterre à ce ſujet, n'entendait pas même exiger que les Etats-Unis ne fiſſent point une paix ſéparée dans le cas où on leur ferait des propoſitions utiles & avantageuſes; que la ſeule condition requiſe par Sa Majeſté très-chrétienne, & ſur laquelle elle comptait, était que dans aucun traité de paix avec l'Angleterre, les Etats-Unis ne renonceraient à leur indé-



pendance pour retourner ſous l'obéiſſance de ce gouvernement.

Concluſion du traité d'alliance ; 6 Février 1778.

D'APRÈS ces propoſitions préliminaires Conrad Gerard, porteur des pouvoirs du Roi, datés du 30 Janvier 1778, & Benjamin Franklin, Silas Deane & Arthur Lée, ſignèrent à Paris, le 6 Février ſuivant, un traité d'amitié & de commerce entre la Couronne de France & les Etats-Unis de l'Amérique. Les députés du Congrès inſiſtaient pour obtenir en même temps une alliance offenſive & défenſive, par laquelle le Roi s'engagerait, non-ſeulement à reconnaître purement & ſimplement l'indépendance des Etats-Unis, mais auſſi à la garantir & à la défendre les armes à la main : ce traité fut refuſé. Le Roi pouvait bien regarder l'indépendance des Colonies comme exiſtante, mais il ne voulait point la juger ; il ne pouvait par conſéquent la garantir, ni entreprendre une guerre pour la ſoutenir : néanmoins comme il paraiſſait que la Cour de Londres avait un deſſein formé d'attaquer la France, le Roi crut devoir faire avec les Etats-Unis une al-

alliance éventuelle & purement défenſive.

ANNÉE 1778. Principales conventions d'un ſecond traité conditionnel.

IL fut convenu par l'article premier *que ſi la guerre ſe déclarait entre la France & la Grande-Bretagne pendant la préſente guerre entre les Etats-Unis & l'Angleterre*, Sa Majeſté très-chrétienne & les Etats-Unis feraient cauſe commune, & s'aideraient mutuellement de leurs conſeils & de leurs forces, ſelon la néceſſité des circonſtances, ainſi qu'il convient entre de bons & fidèles alliés. On déclarait par l'article ſecond que l'objet eſſentiel & direct de l'alliance était de maintenir efficacement la liberté, la ſouveraineté & l'indépendance abſolue & illimitée des Etats-Unis, tant en matière de gouvernement que pour l'objet du commerce. Enfin le Roi s'engageait, dans le cas où la guerre ſe déclarerait entre la France & l'Angleterre, à ne poſer les armes qu'après que l'indépendance & la ſouveraineté des Etats-Unis de l'Amérique auraient été reconnues de la Grande-Bretagne.

Ce traité n'était alors qu'un être de raiſon qui n'empêchait point les Colonies de traiter avec l'Angleterre ſans le concours

ANNÉE 1778.

de la France, aussi long-temps que la guerre n'était engagée que vis-à-vis d'elles seules, & il laissait le Roi & le Parlement d'Angleterre maîtres absolus de la guerre ou de la paix. Il n'a acquis de réalité que par les hostilités commises de la part de l'Angleterre, qui faisait assiéger Pondichery avant même que ce traité fût conclu. Il demeura secret, parce qu'au moment de sa conclusion il n'avait encore aucune valeur, mais le traité de commerce fut notifié à la Cour de Londres par le comte de Noailles, ambassadeur de France, le 13 Mars 1778. Le jour même de cette notification, le lord North déclara au Parlement qu'il regardait la guerre contre la France comme inévitable.

Le docteur Franklin parut devant le Roi; il lui fut présenté dans la galerie par le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères; il était accompagné & suivi d'un nombreux cortège d'Américains & de particuliers de tous les états que la curiosité avait attirés. Son âge, son extérieur vénérable, la simplicité de ses habits en

une telle cérémonie, tout ce qu'il y a d'heureux & de ſingulier dans la vie de cet Américain, augmentait l'attention publique. On battait des mains, & tout annonçait à l'entour cet enivrement d'imagination dont les Français ſont plus ſuſceptibles qu'aucun autre peuple, & dont leur politeſſe & leur douceur augmentent encore les charmes pour celui qui en eſt l'objet. Sa Majeſté lui dit : « Aſſurez de mon amitié les Etats-Unis de l'Amérique, je ſuis très-ſatisfait en particulier de la conduite que vous avez tenue dans mon royaume. » Lorſque le nouvel ambaſſadeur traverſa les cours pour ſe rendre chez le miniſtre des affaires étrangères, la multitude l'attendait au paſſage, les acclamations publiques le ſuivirent, & le même accueil dura quelques temps à Paris.

ANNÉE 1778.

Le traité d'amitié & de commerce était le ſeul qui parût alors ; il fut notifié à la Cour de Londres par le Marquis de Noailles, ambaſſadeur de France : cette notification fut le ſignal des hoſtilités.

AU moment où toutes ces choſes ſe

Diviſions

ANNÉE 1778.

en Amérique, & dispositions des peuples à l'égard de la France.

passaient en Europe, l'esprit de division s'était introduit parmi les chefs de la Nouvelle-Angleterre : on commençait déjà à reprocher au général Washington de ne s'être jamais montré victorieux dans les batailles rangées. La Cour de Londres entretenait des émissaires adroits qui, paraissant zèlés pour la cause de l'Amérique, travaillaient à la renverser, & fomentaient des dissentions entre les chefs des conseils & de l'armée. Des hommes secrètement ennemis de la France, cherchaient à inspirer de la défiance pour le gouvernement français, & de la haîne pour les particuliers. Quelques avanturiers qui se décoraient du titre d'officiers de France, avaient favorisé par leurs désordres & leurs dérèglemens tout ce que l'on disait de leurs compatriotes. On avait aussi cherché à répandre des doutes sur les succès du docteur Franklin; on refusait d'employer des sujets choisis parmi les meilleures troupes de France qu'il avait adressés au Congrès; on attendait même fort peu du commerce de la France, soit à cause des inexpériences passées

passées de l'administration dans cette partie, ou par d'autres raisons ; car dans un pays dont le commerce est la vie, & qui tient au premier rang parmi les citoyens, ceux qui le font avec succès, la franchise & la droiture sont la base des négociations, au lieu que dans les pays où le commerce ne fixe pas principalement l'attention publique, le marchand est nécessairement rusé ; s'il vend un tonneau d'huile, il triple la quantité du plâtre qui ne devrait servir qu'à empêcher le coulage, si c'est une barrique de vin il double l'épaisseur du jable ; enfin il réduit en coupons les toiles & les draps qu'il doit vendre à la pièce. Ce n'est point le tarif de la consommation, ce n'est point la valeur primitive, ni la conséquence des retards & des frais qui fixent le prix des objets, c'est le besoin pressant de ceux qui achètent. Le commerce des monarchies se propage difficilement dans l'univers, qui au contraire s'est plû dans tous les temps à se voir tributaire des républiques, & même de celles à qui la

ANNÉE 1778.

ANNÉE 1778.

nature de leur sol n'offrait presque rien qu'elles pussent échanger.

Troisieme départ précipité des commissaires de la cour de Londres.

CEPENDANT la Cour d'Angleterre se hâtait de faire partir des commissaires avec des pouvoirs étendus pour offrir la paix à l'Amérique, & rétablir l'union telle qu'elle existait en 1763. Le traité avec la France avait été conclu le 6 Février, les bills conciliatoires ne furent arrêtés au parlement que le 17 du même mois : mais on espérait qu'en faisant partir les commissaires sur le champ, ils arriveraient assez tôt pour faire dans les esprits une heureuse diversion, & empêcher que le Congrès ne ratifiât le traité fait à Paris avec ses députés. Le lord Carlile, homme d'un esprit doux & adroit, le gouverneur Johnstone, ci-devant gouverneur de la Floride, qui s'était fait aimer en Amérique par sa franchise, ses lumières & son humanité, & William Eden, sous-secrétaire d'Etat, auparavant gouverneur du Maryland, furent chargés de cette mission délicate.

Opinions de quelques An-

PLUSIEURS Anglais se persuadaient que le Congrès avait usurpé l'autorité qu'il

exerçait ſur les peuples ; ils ſavaient que la décla ation d'indépendance n'avait pas été réſolue unanimement, & penſaient qu'il ſerait facile de gagner un aſſez grand nombre des membres de cette aſſemblée pour entraîner la pluralité.

ANNÉE 1778. glais ſur l'autorité du Congres.

LA cour avait envoyé à Paris des négociateurs ſecrets pour tâcher de traiter avec le docteur Franklin, de le tromper ou de le compromettre. Il n'était plus temps. Silas Deane avait quitté Paris pour aller s'embarquer à Toulon ſur la flotte du comte d'Eſtaing. M. Gerard partait ſur la même flotte, en qualité de miniſtre plenipotentiaire auprès du Congrès.

Départ d'un Ambaſſadeur de France auprès des Etats-Unis.

LE lord Abingdon avait proteſté avec raiſon contre les bills conciliatoires. La Cour de Londres n'ayant point rappellé ſes armées, ayant au contraire continué les pouvoirs des freres Howe pour agir de concert avec les trois commiſſaires, qui n'étaient par conſéquent que leurs adjoints, il y a lieu de croire que le Roi ni ſes miniſtres n'avaient pas l'intention ſérieuſe de traiter de bonne foi avec les Américains,

Raiſons qui devaient empêcher le ſuccès des bills conciliatoires.

ANNÉE 1778.

mais ſeulement de les engager à rompre le traité qu'ils avaient conclu avec la France, de gagner, s'il était poſſible, une partie des membres du Congrès & les préſidens des provinces. On ſe propoſait de profiter du moment où ils auraient perdu leurs alliés pour les réduire au plus dur eſclavage.

Moyens de corruption employés inutilement en Amérique.

TOUTES les vertus ſemblaient anéanties à la cour d'Angleterre, & ſur-tout la bonne foi; les commiſſaires firent tous leurs efforts pour ſéduire pluſieurs membres du Congrès, & enſuite pour ſuſciter des diviſions entr'eux, en les faiſant ſoupçonner de corruption. Le gouverneur Johnſtone, qui avait été l'ami du célebre Hume, & à qui ce philoſophe avait recommandé en expirant de défendre dans le parlement la cauſe des Américains; le gouverneur Johnſtone qui s'était diſtingué dans le parti de l'oppoſition, parut lui-même avoir changé de caractère auſſi-tôt qu'il fut employé par le gouvernement. Mais n'attribuons pas ſans examen ce changement rapide aux vices de ſon cœur; il

écrivait à des amis reſpectables, qu'il ne pouvait s'empêcher de devenir l'ennemi des Américains; du moment où ils s'alliaient avec la France, une haîne patriotique & héréditaire lui faiſait oublier ſes amis, & la recommandation d'un grand homme. Il diſait que le traité avec la France lui paraiſſait être un cas imprévu, & qui devait briſer tous ſes premiers liens. Ainſi raiſonnait ſon patriotiſme, car les vertus elles-mêmes ont auſſi leurs égaremens. Celui de Johnſtone fut ſi grand qu'il devint le plus zélé des corrupteurs, & qu'il ſe compromit par des lettres particulieres, dans leſquelles il abaiſſait ſon caractère juſqu'à employer la ſéduction & la flatterie, & qui en lui faiſant perdre l'eſtime de ſes amis, enleverent à ſa miſſion tous les avantages qu'il aurait pu retirer de la conſidération dont il jouiſſait, & du poids de ſon nom. Il oublia ce qu'il devait à lui-même & à l'amitié d'un ſage, juſqu'à employer les intrigues d'une femme, pour faire propoſer à un des principaux membres du

ANNÉE 1778.

ANNÉE 1778.

Congrès cent mille écus & les graces du Roi.

Quoique dans de telles circonſtances les opinions fuſſent partagées, l'arrivée prochaine d'une flotte puiſſante & d'un miniſtre plénipotentiaire auprès du Congrès, devait fixer tous les eſprits.

Le ſentiment public de l'Europe ſur les propoſitions conciliatoires du lord North était qu'elles ne réuſſiraient point en Amérique, & que la miſſion des commiſſaires ſerait inutile. En effet, Henry Laurens, préſident du Congrès, interrompit la lecture de la commiſſion pour le rétabliſſement de la paix, parce qu'elle contenait des termes injurieux à la couronne de France. On l'accuſait d'une *interpoſition inſidieuſe, & d'avoir fait des offres aux Américains ſur la connoiſſance des projets d'accommodement concertés en Angleterre.* Accuſation bien fauſſe puiſque ce n'avait été que le 15 Février que les miniſtres avaient communiqué au Parlement quelques projets de réconciliation, & que dès le 6 du même

mois le traité de l'Amérique ſeptentrionale avec la France était effectué. La lecture de la commiſſion ne fut point achevée ce jour-là, & ſi dans les ſéances poſtérieures elle fut priſe en conſidération, le Congrès déclara par un arrêté que ce n'était dans aucune autre vue que d'épargner, s'il était poſſible, l'effuſion du ſang. Cette aſſemblée ne voulut donner aucune diſcuſſion publique aux propoſitions de la cour de Londres; mais aucun de ſes membres ne ſe laiſſa tromper. Informés du peu de conſidération dont les repréſentans de l'Ecoſſe jouiſſent au Parlement, chacun prévoyait avec raiſon que les repréſentans américains y joueraient un rôle trop petit pour que leur pays pût retirer quelques avantages de cette repréſentation, & les agens que le Parlement ſe réſervait d'envoyer aux aſſemblées continentales auraient été des ſurveillans dangereux. On n'offrait à l'Amérique qu'un commerce limité, & il était de l'intérêt de toutes les provinces que leur commerce fût illimité. D'ailleurs, de quelque choſe que le Congrès & les

Année 1778.

ANNÉE 1778.

commiſſaires fuſſent convenus, cette convention ne devait avoir aucun effet jusqu'à ce que le Parlement l'eût confirmée. C'était donner trop d'avantage à la métropole, en ce qu'elle aurait ſçu ce qu'aurait fait le Congrès, & trop de déſavantage au Congrès, puiſqu'il ne pouvait pas ſavoir ce que le Parlement confirmerait : cette inégalité mettait un obſtacle inſurmontable à l'accommodement. D'ailleurs, l'Amérique ſeptentrionale, trop grande pour ne pas conſtituer par elle-même un empire, ayant une fois joui de la liberté, aurait cherché ſans ceſſe à en jouir de nouveau. Après avoir agrandi ſon pouvoir par les armes, elle n'aurait fait que croître en forces & & en moyens tendans à l'indépendance. Si d'un côté ſes ſuccès lui avaient inſpiré plus de confiance & plus de deſir d'être indépendante; d'un autre côté, l'expérience l'aurait rendue ſoupçonneuſe ſur les intentions de la Grande-Bretagne; ainſi le plus petit évènement aurait rompu avant peu d'années, le faible fil par lequel on ſe ſerait propoſé de tenir l'Amérique ſous la domination

anglaiſe. Qui pourrait ne pas s'appercevoir, diſait Samuel Adams, que la cour d'Angleterre offrant aux Américains de leur accorder tout, excepté l'aveu de leur indépendance, une domination auſſi vague ne paroîtrait pas (ſi cette offre était ſincere) aſſez importante pour que le refus qui en ſerait fait, exigeât la continuation de la guerre & des dépenſes qu'elle entraîne ?

ANNÉE 1778.

Les commiſſaires ne tarderent pas à recevoir une réponſe définitive, & le Congrès leur déclara qu'il ne pouvait écouter aucune propoſition avant le rappel des forces de terre & de mer, & la reconnaiſſance de la ſouveraineté des Etats-Unis ?

L'alliance avec la France étant déjà publique, le général Washington prévoyait que les Anglais ne tarderaient pas à évacuer Philadelphie; il était campé à Walley-Forge. Comme il était important dans une telle occurrence de veiller ſur les démarches des ennemis, il détacha de ſon camp le général la Fayette avec deux mille hommes d'infanterie, cinquante dragons & quelques Sauvages pour paſſer le

ANNÉE 1778.

Skuylkill, & prendre poſte ſur une hauteur appellée Baren-Hill, à quatre lieues de Philadelphie; cette poſition était dangereuſe, & trois chemins pouvaient y conduire. Le marquis ne confia qu'à lui-même la garde du chemin le plus direct, le ſecond fut ſurveillé par un corps de milices, & le troiſième qui était le plus détourné, était éclairé par des patrouilles. Le général Howe crut alors avoir trouvé une occaſion facile de ſurprendre le jeune guerrier, & d'entourer ſa faible armée. Il ſortit de Philadelphie avec toutes ſes troupes, & les diviſa en trois colonnes. Il prit le commandement de la première, le général Grey conduiſait la ſeconde, & le général Grant commandait la troiſième. La première côtoyant le Skuylkill marchait droit à Baren-Hill; la ſeconde prit le grand chemin de Germanton, & devait ſe porter ſur le flanc gauche du détachement de la Fayette; la troiſième prenant le chemin de Francfort, & tournant enſuite ſur Oxford, était deſtinée à s'emparer du ſeul gué que les Américains puſſent traverſer dans leur fuite,

& à leur ôter tout eſpoir de retraite. La perte du marquis de la Fayette paraiſſait aſſurée, & les colonnes anglaiſes parties de grand matin étaient avancées dans leurs marches reſpectives, lorſque deux officiers partis du camp pour ſe rendre dans les Jerſeys, ayant rencontré ſucceſſivement deux colonnes ennemies, prirent le parti de revenir promptement ſur leurs pas, en traverſant les bois : à peine avaient-ils prévenu le général américain du danger qui le menaçait, que déjà la colonne de Howe attaquait les poſtes avancés. La Fayette vit dès-lors qu'il était tourné, & conſervant une prudence dont bien des anciens généraux ſe trouveraient dépourvus en pareil cas, il jugea que la colonne qui marchait à lui ne l'attaquerait pas la première, & qu'elle attendrait que l'autre fût arrivée. En conſéquence il fit ſur le champ un changement de front, & ſaiſit la meilleure poſition qu'il put trouver vis-à-vis de la ſeconde colonne, ayant devant lui l'égliſe de Baren-Hill, & derrière lui le débouché qui devait lui ſervir de retraite,

ANNÉE 1778.

ANNÉE 1778.

mais à peine eut-il occupé cette nouvelle position, qu'il apprit que le général Grant marchait vers le gué du Skuylkill, & qu'il en était déjà plus près que lui. Il fallait donc se retirer, mais le seul chemin qu'on pouvait suivre rapprochait de la colonne du général Grant, & exposait à être attaqué en tête par cette colonne, tandis que celles de Grey & de Howe attaqueraient la queue : à cette nouvelle son sang froid ne l'abandonna point, il marcha dans un ordre si tranquille & si régulier qu'il trompa le général Grant, & lui fit croire qu'il était soutenu par toute l'armée de Washington. Six coups de canon d'allarme qu'il avait fait tirer à l'armée, sur la première nouvelle de cette attaque, confirmèrent le général Anglais dans cette erreur, & servirent à lui persuader que toute l'armée américaine avait marché. D'un autre côté Howe arrivant sur la hauteur de Baren-Hill, avait pris le change à la première manœuvre du marquis de la Fayette, ne rencontrant point son ennemi à l'endroit où il se croyait sûr de le trouver,

il crut que c'était le général Grey qui s'était emparé de cette poſition, & perdit les inſtans à envoyer le reconnaître, le général Grey en perdit auſſi à attendre les colonnes de droite & de gauche : le marquis de la Fayette profitant de toutes ces mépriſes ſe retira, *& paſſa la rivière avec ſon artillerie ſans avoir perdu un ſeul homme.* Je n'ai rien embelli, j'ai raconté les faits; c'eſt d'après eux ſeuls que l'avenir jugera ſi le marquis de la Fayette à vingt-quatre ans était digne de ſa réputation. Mais, après avoir ſervi nos alliés, que de devoirs il lui reſte à remplir! quelle dette immenſe il a contractée envers ſa patrie! quand on eſt homme de guerre dans l'âge, où les jeunes gens ſavent à peine réfléchir, il faut égaler Turenne à quarante ans. *

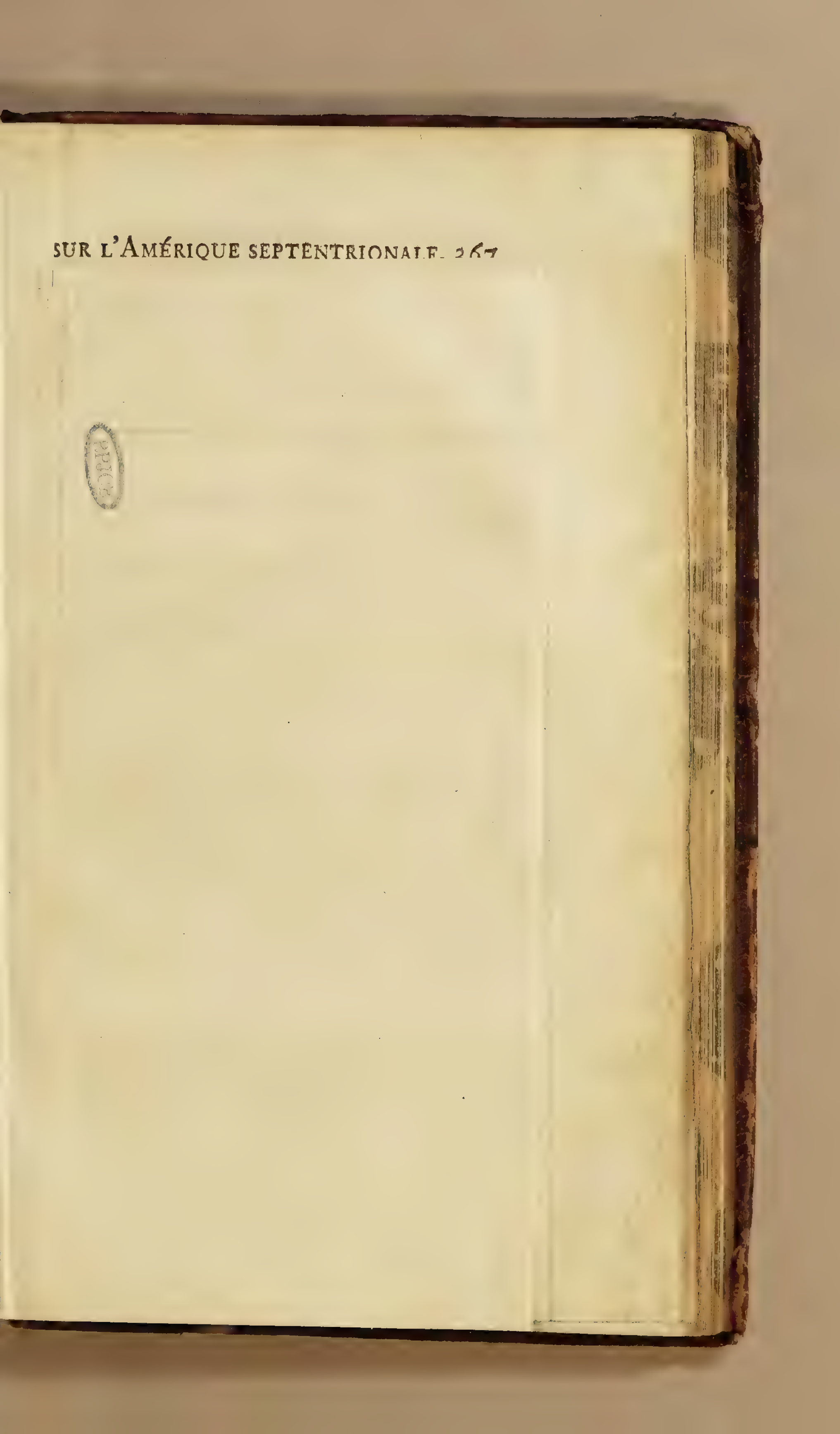
* Le Chevalier de Chalellux, dans le journal qu'il a fait de ſon voyage en Penſilvanie, dans la Nouvelle-York & dans le Nouveau-Jerſey, raconte cette affaire d'une maniere agréable & plaiſante. Il prétend que le général Howe croyant tenir le Marquis de la Fayette, avait invité des dames pour le lendemain, mais ſes préparatifs ne ſervirent

ANNÉE 1778.

Evacuation de Philadelphie ; bataille de Montmouth-Court-House.

LE général Howe partit pour Londres peu de jours après l'attaque de Baren-Hill, & le chevalier Clinton le remplaça. Washington attentif aux mouvemens que celui-ci pouvait projetter pour sortir de Philadelphie, résolut de lui livrer bataille, & d'empêcher sa retraite. L'armée anglaise apprenant la prochaine arrivée de la flotte française aux ordres du comte d'Estaing, sortit de Philadelphie le 18 Juin, & dès le lendemain les Américains étaient en marche : les milices du Jersey reçurent ordre de s'opposer au passage de l'ennemi, de détruire les ponts & d'encombrer les routes. Arrivé à la hauteur de Princetown le 23, il envoya un nouveau détachement sous les ordres du Marquis de la Fayette pour harceler l'ennemi dans sa marche, mais ce détachement étant trop faible, & ne pouvant entreprendre que de légères escar-

à rien. « Après avoir fait, dit-il, *buisson creux*, il revint à » Philadelphie accablé de fatigue & honteux de n'avoir » rien pris ; les dames ne virent pas M. de la Fayette, & » M. Howe arriva lui-même trop tard pour souper. »



PLAN de la Bataille de Montmouth où le G.l Washington Commandait l'Armée Américaine Et le G.l Clinton l'Armée Anglaise, le 28 Juin 1778.



Explication des Chifres

a. Position que les Anglais occupaient la veille de l'affaire.

1. Colonne Anglaise se déployant par sa gauche et d'où il a été détaché des dragons pour se porter sur la droite des colonnes Américaines qui débouchaient du bois.

2. Premiere batterie des Anglais qui faisait feu pendant qu'ils se déployaient.

3. Débouchement de la 1.ere brigade du détachement du G.l Lée qui s'est retirée dans le bois où le reste du détachement débouchait sur 4 Colonnes.

4. Débouchement des 4 Colonnes.

5. Seconde batterie des Anglais.

6 et 7. Premiere et Seconde batterie des Americains.

8. Troupes formées à la droite des batteries 6 et 7 qui ont eu ordre de se retirer sans avoir fait feu.

9. Village de Mont-mouth où est Court-house.

10. Troupes formées en avant de Mont-mouth qui se sont retirées sans attendre l'ennemi.

11. Premiere position occupée par toutes les troupes aux ordres du G.l Lée, où l'on na pas attendu l'attaque, et d'où l'on s'est jetté dans le bois sur la gauche.

12. Attaque très vive des Anglais sur les troupes jettées dans le bois, pendant la retraite de la position 11.

13. Seconde position occupée par le reste des troupes et d'où elles se sont retirées étant chargées par les dragons Anglais, qui ont ensuite été dispersés par le Colonel Stuart.

14. Point où a débouché un corps d'Anglais qui a fait feu sur le reste des troupes qui occupaient encore la position 13.

15. Position que les troupes prirent en se retirant du point 13. et d'où le général Washington les fit passer en arrière de la ligne qu'il venait de former au point 16.

16. Position que le G.l Washington a fait occuper par les troupes qui arrivaient pour soutenir le détachement du Général Lée.

17. Colonne Anglaise qui s'avance pour attaquer la gauche et qui se retire après l'avoir reconnuë.

18. Batterie de 6 pieces commandée par le Chev.er du Plessis-Mauduit et soutenuë par 500 hommes.

19. Position occupée par les troupes Anglaises qui s'étaient retirées des point 14 et 17. et d'où elles ont été repoussées avec grande perte.

20. Terrein occupé par les Anglais après avoir été repoussés du point 19.

21. Nouvelle position prise par les Anglais lors que Washington les a fait attaquer et d'où ils ont été également repoussés.

22. Derniere position des Anglais et où ils ont passé la nuit.

mouches, il fit partir un renfort considérable. Le marquis de la Fayette devait conserver le commandement de ces troupes réunies, qui étaient destinées à suivre les Anglais dans la marche qu'ils comptaient faire pour se rendre à Amboy, & à les arrêter jusqu'à ce que le général Washington fût arrivé lui-même avec le gros de l'armée ; mais Charles Lée délivré depuis peu de sa prison, avait rejoint le camp, &, faisant valoir son ancienneté, réclama le droit qu'il avait au commandement. Au lieu de tourner l'armée anglaise afin de lui couper le passage, il se borna à faire un faible mouvement, pour se porter en avant de l'ennemi vers un petit bois situé un peu au dessous du village de Montmouth-Court-House, où l'armée anglaise avait passé la nuit du 27 au 28 Juin. Alors la colonne des Anglais se déployant par sa gauche, détacha un parti de dragons pour se porter sur la droite des Américains, qui débouchaient hors du bois, & fit feu de deux batteries de canon qu'elle avait placées avantageusement ; aussi-tôt les troupes

Année 1778.

ANNÉE 1778.

américaines commencerent à se retirer, & à s'enfoncer dans le bois, d'où ils déboucherent ensuite sur quatre colonnes, à douze cens pas au-dessus de leur premiere position. Ils établirent deux batteries à trois cens pas de celles de l'ennemi : deux corps de troupes se formerent à la droite de ces batteries; mais des ordres timides les obligerent de se retirer avant de faire feu. Les autres brigades qui s'étaient portées en avant du village, se retirerent presqu'aussi-tôt, sans attendre l'ennemi, & s'arrêterent à trois cens pas plus loin, entre deux bois, dans une position qu'elles abandonnerent bientôt pour se jetter dans le bois sur la gauche. Elles y furent attaquées vivement par les Anglais, & se retirerent plus loin encore; laissant derriere elles une position avantageuse, où les Anglais n'auraient pu les forcer sans traverser un ravin profond, dont deux pieces de canon suffisaient pour défendre le passage. On ne sait à quoi attribuer tant de retraites successives, tant de fautes multipliées. Une terreur panique semblait s'être emparée de tout le

détachement

détachement du général Lée, ou plutôt de ce général lui-même : enfin Washington parut, & le courage commença de renaître. Les troupes ſe rallièrent dans une poſition moins bonne que la plupart de celles qu'elles avaient abandonnées, y ſoutinrent une décharge de l'infanterie anglaiſe, & le colonel Stuard, avec deux pièces de canon, diſperſa les dragons qui venaient les charger. ANNÉE 1778.

Qu'on ſe repréſente le courroux de Washinton en apprenant le déſordre qui avait précédé ſon arrivée. Etonné de tant de retraites précipitées, il ſe hâta de faire paſſer les troupes qui formaient le détachement du général Lée derrière les deux lignes qu'il venait de former ſur une éminence voiſine. Voyant que l'infanterie anglaiſe ſe préparait à l'attaquer vers ſa gauche, commandée par le lord Stirling, il y fit placer une batterie qui tirait avec tant d'avantage, que l'ennemi fut obligé de ſe rallier à ſon tour. Le général Green conduiſait la droite; une batterie de ſix pièces de canon, commandée par le chevalier du Pleſſis-Mauduit, s'établit à cinq cens pas en avant ſur la

ANNÉE 1778.

droite, & prenant les Anglais en flanc, les força, après deux heures de feu continuel, de rétrograder une seconde fois, tandis que des corps détachés par le général Washington, les attaquaient de front avec le plus grand succès. Trois fois ils se rallièrent, trois fois ils furent repoussés; enfin ils furent obligés de quitter le combat & de repasser en fuyant ce même ravin que le général Lée n'avait pas pu garder. Ils s'arrêtèrent à quelque distance, & présentèrent encore le front; Washington les poursuivait en bon ordre; il commanda à deux brigades d'avancer sur chacun de leurs flancs: cette dernière attaque réussit comme les précédentes, mais la nuit survint & interrompit la victoire. Clinton profita de l'obscurité, & n'attendit pas les hasards du lendemain; il précipita sa marche vers la route d'Amboy, laissant les Américains maîtres du champ de bataille, couvert de morts & de blessés. Les Allemands avaient été tellement excédés par la fatigue & la chaleur, que plusieurs de ceux qui furent trouvés morts

n'avaient reçu aucune bleſſure. Le colonel Monkton fut tué. On dit que dans ſa fuite Sir Henry Clinton laiſſa tomber un ſac, dans lequel on trouva une lettre adreſſée au général Washington, pour recommander les bleſſés à ſon humanité. Le nombre des Anglais morts dans le combat s'élevait à trois cens, & cette perte était d'autant plus importante, que Clinton avait fait commencer ſes attaques par ſes grenadiers vétérans & ſon infanterie légere; mais loin que les projets de Washington fuſſent accomplis, ſa victoire était incertaine. Il voulait empêcher Clinton de paſſer au-delà de Monmouth, & de ſe rembarquer; ſes deſſeins étaient avortés, & quoique victorieux, il ne retirait aucun fruit de ſes travaux; au lieu que Clinton, vaincu & fugitif, rempliſſait tout ce qu'il avait pu ſe promettre. Washington avait fait tout ce que l'on devait attendre de ſa valeur & de ſon habileté; mais le ſort de cette journée avait été compromis avant qu'il pût arriver ſur le champ de bataille. De grands murmures s'élèverent contre le général

Année 1778.

ANNÉE 1778.

Lée ; on l'accuſait même d'avoir contracté des liaiſons avec les Anglais pendant qu'il était leur priſonnier ; ſa conduite fut examinée par un conſeil de guerre, dont la déciſion, confirmée depuis par un acte du Congrès, le réduiſit à quitter le ſervice.

Succès des Américains. Eloge de Washington.

LES Américains étaient enfin parvenus à anéantir peu-à-peu ce grand armement, devant lequel les Miniſtres de Londres avaient annoncé que toutes les troupes de l'Amérique jetteraient bas les armes. Washington avait ſu ſe tenir pendant trois ans en face d'ennemis redoutables & perſuadés que rien ne pouvait leur réſiſter, ſans ſe laiſſer engager une ſeule fois dans une affaire déciſive. Souvent vaincu, quelquefois vainqueur, mais toujours ſupérieur aux évènemens, habile à réparer les pertes, & ſachant profiter de tous les avantages que lui donnaient la connoiſſance du terrein & le caractère, l'agilité, l'adreſſe de ſes guerriers ; il avait tenu une conduite capable de déconcerter les plus grands généraux de l'Europe. Les quartiers qu'il avait

choiſis à Moriſtown & à Midle-Brook, les camps de Walley-Forge & de White-Marsh, atteſtent ſa ſupériorité dans l'art de juger les poſitions militaires. Autant que la prudence eſt préférable à la colère, autant une valeur diſcrette & prévoyante ſurpaſſe un courage téméraire & farouche. Il a fait voir utilement à tous les guerriers, que ſi les mouvemens compliqués de la tactique moderne peuvent augmenter les moyens de celui qui attaque, celui qui défend ſes propres foyers, peut s'en écarter quelquefois, & n'en eſt que plus à craindre.

ANNÉE 1778.

Avantages que la France peut retirer de ſon alliance avec l'Amérique.

LES hoſtilités commençaient alors entre la France & l'Angleterre. L'homme ſage aime ſans doute à contempler les révolutions qui augmentent le bonheur de ſes ſemblables, & leur font eſpérer enfin un aſyle pour la juſtice & la liberté, mais il redoute les guerres & les adverſités qu'elles entrainent : la politique ſe meut par d'autres conſidérations. En hâtant la ſéparation des colonies anglaiſes d'avec leur métropole, la France mettait pour toujours la marine

ANNÉE 1778. anglaiſe dans la dépendance des autres peuples pour ſes armemens. Cette ſéparation entraînera la chûte rapide des manufactures de clincaillerie établies en Angleterre, les forges de ce Royaume ne pouvant fournir la matière première, le fer, à un aſſez bas prix. Ces avantages doivent indiquer les précautions que la France doit prendre dans la guerre, & diriger utilement ſes efforts.

Elle peut eſpérer de rétablir ſes pêcheries, au moyen de ſon traité. Les productions de l'Amérique ſeptentrionale, en matières crues qui ſont néceſſaires aux manufactures & au commerce de l'Europe, en grains & en proviſions, augmenteront pendant long-tems encore dans la même progreſſion qui a eu lieu juſqu'ici. On peut croire que les productions de l'Amérique ſuivront dans leur accroiſſement la meſure de la population, & qu'elles doubleront en vingt années de paix. Les charmes de la vie agricole & paſtorale éloigneront encore long-temps les Américains des occupations ſédentaires, & concourront à leur faire tirer du dehors toutes les marchandiſes

manufacturées. Ils ne feront pas par eux-mêmes un grand commerce avant cinquante ans, parce que tout commerce étendu suppose la perfection des manufactures & de la navigation, & ils en sont encore éloignés. Le seul commerce actif qui leur convienne quant à présent, c'est l'importation des objets de consommation première, des grains, des salaisons, du bois à bâtir, dans les Antilles ou sur les côtes méridionales de l'Amérique. Ce commerce, loin de nuire à nos isles à sucre, les mettrait à portée d'augmenter leurs cultures ; il est possible qu'il produise un effet différent dans les colonies espagnoles ; mais quoiqu'il en soit, la France ne doit pas perdre de vue que les besoins des Anglo-Américains en marchandises d'Europe, montent plus haut que la valeur locale des objets qu'ils peuvent donner en échange. Ces besoins résultent des dépenses actuelles de la guerre qu'ils soutiennent, de l'augmentation de leur culture, de leur population & de leurs établissemens ; par conséquent il est nécessaire de leur faire un long crédit sur une

ANNÉE 1778.

partie des marchandiſes qu'ils conſomment; mais l'on doit obſerver que le bénéfice qui ſe fait ſur le retour des objets qu'ils livrent en payement à un prix très-modéré, compenſe une partie de ce crédit. Les avances qu'on peut leur faire ſont d'ailleurs hypothéquées ſur le travail d'un grand nombre d'hommes, & ſur des propriétés fertiles, ſuſceptibles d'accroiſſement dans leurs produits. Ils peuvent donner encore en payement une partie des métaux qui proviennent de leur commerce avec les colonies étrangères. Il faut auſſi remarquer que quelques provinces peuvent fournir en exportations au-delà de ce qu'elles tireraient d'Europe, & que cet excédent pourrait ſe repartir ſur les provinces moins abondantes, au moyen de la circulation établie entre tous les Etats, tant pour les dépenſes communes du gouvernement & de la guerre, que pour leur commerce intérieur. Les importations de la Virginie & du Maryland doivent balancer les importations dont ces deux provinces ont beſoin. Celles des deux Carolines excèdent de pluſieurs millions la

consommation qui se fait dans ces provinces. Le tabac, les munitions navales, les grains, denrées & autres marchandises que l'on peut exporter des treize Etats-Unis, n'excédaient pas en 1776, d'après le mémoire dressé par ordre du Congrès, pour servir au projet d'alliance avec les puissances européennes, la somme de quatre-vingt-deux millions tournois ; mais ce commerce offre des bénéfices réels, peut employer un grand nombre de vaisseaux, & fait espérer un accroissement considérable.

ANNÉE 1778.

Ce que la France aurait pu faire aussi-tôt après le traité, & ce que son gouvernement doit se proposer pour la suite.

IL serait par conséquent bien malheureux qu'au moment même d'un traité d'alliance & de commerce, la France laissât les denrées de ses alliés s'accumuler dans leurs magasins, & leur donnât des privations à supporter. On aurait pu instruire & encourager les négocians de nos ports au moment même du traité, mais la crainte & les approches de la guerre augmentaient la difficulté des armemens, & obligeaient le ministère à refuser des matelots dans le temps même où il aurait fallu donner aux

Année 1778.

armateurs de grands encouragemens ; il ne s'eſt point fait d'expéditions proportionnées aux beſoins preſſans de l'Amérique. Il ſerait à déſirer que cette négligence fût enfin réparée, & que la France montrât à ces peuples ſon pouvoir & ſa proſpérité. Elle doit s'appliquer à augmenter ſa navigation ; car en conſervant ces nouveaux comptoirs, elle trouve l'occaſion d'augmenter par de nouvelles branches de commerce le nombre de ſes matelots, & c'eſt du nombre des navigateurs que dépend abſolument la puiſſance maritime. Si le gouvernement fait profiter du commerce qui lui eſt ouvert avec l'Amérique ſeptentrionale, ce commerce doit occuper pendant pluſieurs générations un plus grand nombre de navires & de mariniers français qu'il n'en peut être employé par les puiſſances maritimes de l'Europe, dans tout autre commerce, ou dans telle autre liaiſon qu'elles puiſſent former. Ce ferait ſur-tout pendant la guerre que ce commerce prendrait des racines profondes.

Erreurs & préjugés

Ces aſſertions paraîtront ſans doute bien

extraordinaires à ceux que les préjugés & l'habitude entraînent. Comment, diront-ils, fournir des matelots à ce commerce peu lucratif, tandis que nous ne pouvons pas même en accorder aux corſaires qui ſont armés dans nos ports, que nous en refuſons aux navires en chargement pour les Antilles, lorſqu'ils n'emportent pas dans ces iſles des vivres ou des munitions pour le compte du Roi, & qu'enfin le commerce de ces riches colonies, qui intèreſſe tant de maiſons du royaume, eſt languiſſant par le défaut de protection & de matelots ?

Année 1778. des Français.

Cessez d'enchaîner l'activité des particuliers par la ſervitude des claſſes, laiſſez ſubſiſter cet établiſſement à l'égard des matelots actuellement claſſés, & juſqu'à la fin de la guerre ſeulement, mais conſervez la liberté aux nouveaux mariniers qui s'embarqueront pour le commerce de l'Amérique ſeptentrionale, & accordez par chaque armement un ancien matelot claſſé ſur dix novices. Donnez à chaque armateur le droit de patronage ſur ſes matelots,

Idées de l'Auteur.

ANNÉE 1778.

à la charge d'en fournir le dénombrement chaque année ; obligez tout matelot d'avoir un patron, à peine de rester engagé sans terme pour le service du Roi. Demandez ensuite à chaque armateur le cinquième des matelots qui seront sous son patronage. Annoblissez tout négociant qui sera dix ans de suite patron de mille matelots, mais à condition de continuer son commerce. Laissez ensuite faire au peuple : il connaît mieux ses intèrêts que vous. Vous aurez bientôt une marine formidable, & qui vous sera garantie par les plus riches particuliers du royaume ; ils sauront indemniser leurs matelots par un service lucratif de celui qu'ils auront été obligés de faire pour l'Etat ; ils feront servir chaque matelot à son tour. Après une campagne de deux ans, le même sujet ne sera pas forcé de se rembarquer pour une nouvelle campagne. Vous ne remplirez vos vaisseaux que d'hommes robustes & sains. Accordez une protection spéciale à tout fils ou petit-fils de négociant annobli qui entrera dans la marine

royale. Loin que ſon origine lui cauſe une mauvaiſe honte, qu'il en tire un ſujet de gloire & d'illuſtration; avec quelle ardeur les matelots n'obéiront-ils pas à ceux dont les pères les auront nourris toute leur vie? Votre marine ſera bientôt remplie d'hommes valeureux qui défendront juſqu'à l'extrémité la plus héroïque, les fortunes de leurs parens & de leurs amis. — Eh! que deviendra l'ancienne nobleſſe? & bien elle ſe mêlera comme elle fait avec la nouvelle, mais d'une manière dont elle n'aura point à rougir, & tous les ſujets n'auront qu'un point de ralliement & une ſeule ambition: l'utilité réciproque, la force de l'Etat. Alors quelques puiſſent être les évènemens politiques, la France conſervera toujours la place qui lui eſt dûe parmi les puiſſances de l'univers, en raiſon de la ſituation de ſes côtes, de la fertilité de ſon ſol, de la variété & de l'excellence de ſes productions, de ſa grandeur territoriale, de la bravoure & de l'urbanité de ſes habitans. Alors ces derniers acquéreraient bientôt les choſes qui leur manquent, la connaiſſance

ANNÉE 1778.

de leurs forces, la confiance dans la patrie; l'énergie, la liberté, les sentimens d'une véritable grandeur, enfin la prospérité qui serait la récompense de leurs vertus. Les vieillards béniraient auprès de leurs foyers l'heureuse révolution dont ils auraient été témoins, ils apprendraient à leurs enfans à jouir de leur bonheur, on n'entendrait plus les gémissemens s'élever de la cabane du pauvre, & accuser les cieux impuissans aux approches du collecteur. On ne verrait plus le courage & le génie réunis à la misère. Déjà les lumières pénètrent de toutes parts: un Roi juste saisit tous les moyens de réparer les anciennes playes du gouvernement, & une douce expérience nous avertit chaque jour que nous pouvons tout espérer de ses soins & de ses bienfaits.

Ce que la déclaration d'indépendance des colonies de l'Amérique fait perdre à l'Angleterre.

LES Anglais tiraient leurs munitions navales de l'Amérique septentrionale, leur fer, vingt-cinq millions de potain, le riz, une grande partie de leur biscuit pour les équipages, la moitié de leurs salaisons. L'Angleterre n'a plus d'objets d'exporta-

tion, il ne lui reſte que quelques iſles à ſucre qui ſoutiendront difficilement la concurrence des Colonies françaiſes.

Année 1778.

Réflexions ſur tout ce qui précède.

TELLES ſont les viciſſitudes de la gloire, de la puiſſance & des richeſſes. Il eſt poſſible que l'Angleterre périſſe & qu'elle perde ſa liberté. Rome, Lacédémone & Carthage ont bien péri; &, s'il en faut croire les prédictions du préſident de Monteſquieu, cet empire eſt près de ſa ruine. « Il périra, dit-il, lorſque la puiſſance lé» giſlative ſera plus corrompue que l'exé» cutrice. * » Mais il reſte à l'Angleterre des hommes éclairés & braves, un gouvernement à la vérité corrompu, mais à qui le malheur eſt utile, & dont l'excellente conſtitution peut régénérer toutes les parties en peu de temps; ils poſſédaient encore dans l'Amérique en 1778, au nord: le Canada, l'Iſle Royale, Terre-Neuve & la Nouvelle-Ecoſſe; au ſud: les deux Florides; un établiſſement, qui pouvait devenir conſidérables près de l'embouchure du Miſſiſſipi;

* Eſp. des L. liv. II. chap. 6.

ANNÉE 1778.

plusieurs isles à sucre dans les Petites-Antilles; celles de la Grenade & de Tabago, qui leur ouvraient un commerce d'une grande ressource sur la côte espagnole, dans le golfe de Paria, & à l'embouchure de l'Orénoque; la riche colonie de la Jamaïque; une vaste étendue de pays à la côte des Mosquites, sur laquelle ils prétendent faire de grands établissemens. Ils avaient un commerce florissant dans l'Inde; le Bengale était pour eux une source intarissable de richesses; les directeurs de leur compagnie orientale donnaient des ordres à treize gouvernemens, & ils possédaient Gibraltar & Minorque, Jersey & Guernesey; ils avaient une navigation soutenue au Levant, dans la Baltique & dans tous les ports de l'Europe; enfin des flottes puissantes qui ont balancé jusqu'au moment où j'écris, les forces réunies, les armemens combinés de la France & de l'Espagne, & contenu les vaisseaux neutres de toutes les nations dans le respect & l'asservissement.

Les

Les récits & les faits que j'ai recueillis dans cette hiſtoire prouvent eux-mêmes combien il reſte de grandeur & d'activité dans cette nation : la vigueur & la force des Colonies qu'elle-même a formées ajoutent à ſa gloire, en même temps qu'elles font haïr les conſeillers. de George III, mépriſer de mauvais miniſtres, & de jeunes lords corrompus par ſeize années de paix avec la France. C'eſt ainſi que les jeunes patriciens de Rome changèrent leur courage & leur fermeté pour le luxe & la molleſſe aſiatiques. Nous avons affaibli nos ennemis par la contagion de nos plaiſirs & de nos goûts, puiſſions-nous dans l'avenir les étonner par nos grands travaux & la ſupériorité de nos mœurs !

Étonnante énergie des ſujets britanniques ; leur éloquence politique.

Nous révoquons en doute la plupart des harangues que les hiſtoriens de Rome & de la Grece ont placées dans la bouche de leurs héros ; nous les attribuons à l'éloquence des écrivains & au deſir qu'ils avaient de faire briller leurs talens ; il n'en eſt pas ainſi dans cette hiſtoire. Les mêmes diſ-

ANNÉE 1778.

cours que j'ai tranſcrits * ont été tenus par les Généraux à leurs ſoldats, dans les circonſtances difficiles, faits dans le Congrès, ou prononcés au parlement de Londres : tels étaient les hommes en Angleterre à l'époque que j'ai voulu célébrer. La bravoure, les ſciences & les talens étaient au plus haut degré dans cet empire ; mais la corruption était extrême, & avec elle les peuples perdent bientôt le ſouvenir du mérite & de la vertu. William Pitt paſſera peut-être un jour en Angleterre pour le héros fabuleux des écrivains politiques.

Traits de valeur.

L'ANGLETERRE était remplie d'hommes courageux. J'ai loué l'héroiſme du capitaine Morris à l'attaque de Sullivan ; plus récemment un autre officier de marine a mieux aimé périr que de ſe rendre après un combat de quatre heures, à ce brave du Couedic, qui n'a pas recueilli les fruits de ſa victoire, & qui eſt mort au milieu des éloges & des regrets de la France.

* Tous ces diſcours ne peuvent qu'avoir perdu de leur mérite dans mes traductions.

Année. 1778.

Patriotisme américain.

Les Américains, moins puissans sur les mers, donnaient les mêmes exemples de fermeté, & sans parler de la bonne conduite d'Hopkins, des prodiges de valeur & d'habileté de Paul Jones, de Cunningham & de tant d'autres, ils ont fourni encore des leçons de ce désespoir patriotique plus rare aujourd'hui parmi les hommes que la bravoure. Le capitaine Anderson voyant qu'il ne pouvait échapper au vaisseau le Roëbuck & à deux frégates qui le poursuivaient dans la rade de Lewistown, s'était fait sauter avec son vaisseau, après avoir envoyé à terre une malle dont il était chargé pour le Congrès général, & l'avoir confiée au jeune Armand, Marquis de la Rouërie, qui se trouvait passager sur son bord. Allez, lui dit-il, vous pouvez être utile à mon pays, ne demeurez pas témoin du dernier service que je puisse lui rendre.

Grands hommes en Amérique.

Des hommes d'un grand mérite s'étaient élevés parmi eux dans les conseils : Samuel & John Adams, Peyton Randolph, le Docteur Franklin, Henri Drayton, Henri

ANNÉE 1778.

Laurens, John Ruttlege, président de la Caroline, & un grand nombre d'autres. Dans la chaire, le sage Cooper & l'honnête Duché. * Dans l'armée, Washington, Mongommery, Gates, Putnam, Miflin & le général Sullivan.

Fermeté patriotique.

UN des commissaires de la cour de Londres voulait engager un des plus riches habitans de Pensilvanie à se servir de son crédit pour lui procurer des liaisons dans le pays; les promesses & les flatteries ne pouvant rien obtenir, il employa les menaces, & lui dit que le général Clinton enverrait le lendemain un détachement d'Allemands & de Sauvages pour incendier ses habitations, enlever ses troupeaux, & que son fils unique, alors prisonnier des Anglais, serait envoyé en Angleterre pour y être jetté dans un cachot. Le ciel, lui répondit ce ferme républicain, peut permettre qu'une force supérieure détruise

* C'est ce dernier qui a prononcé devant le Congrès, dont il était le Chapelain, l'oraison funebre de Mongommery.

nos villes, dévaste nos compagnes, que des barbares me privent de ma femme & de mon fils; mais ces violences n'efface-ront jamais de mon cœur les sentimens que la nature elle-même y a gravés, l'amour de la liberté & le desir de la vengeance.

ANNÉE 1778.

CES preuves de constance, de vertu, d'unanimité parmi les habitans de l'Amérique septentrionale, sont pour les Philosophes un grand sujet de réflexion, car les Anglo-Américains ne forment point un peuple, ni une nation, c'est un mélange de tous les peuples, qui ont même conservé jusqu'à leur langage originaire. Les écoles, les églises, les temples, sont les points de réunion où les enfans d'une même nation, les sectaires du même culte se rencontrent & se distinguent de ceux qui different, soit par leur origine, ou par leurs erreurs religieuses.

La population de l'Amérique septentrionale s'est formée aux dépens de toutes les nations.

BEAUCOUP de personnes pensent encore que l'indépendance de ces peuples n'est pas assurée, & que la révolution ne pourra pas être regardée comme finie, tant que l'Angleterre persistera à y envoyer des

L'indépendance est assurée. Grande vérité politique.

ANNÉE 1778.

troupes & à ne point reconnaître ces nouveaux gouvernemens. Pour moi je regarde l'indépendance des Américains comme assurée, & sans vouloir m'arrêter à ce qui peut résulter des secours que la France donne aux Etats-Unis, ni contester les moyens qui restent à une puissance dont je connais les ressources; je me fonde sur la grandeur du pays, sa fertilité, sa population, sa défense naturelle par les montagnes & les rivieres, la situation des villes, l'épaisseur des forêts; sur la forme des gouvernemens, qui n'attribuant à l'état militaire aucun pouvoir dans l'ordre civil, ne donne à l'effort des armes aucun effet dont puisse résulter la soumission du pays, & qui assure l'indépendance des peuples, tant qu'ils pourront conserver leurs loix. Or les loix ne sont point sujettes aux vicissitudes de la force ou de la faiblesse, elles ne dépendent que de l'opinion des hommes, & tant qu'ils les conservent, les guerres ne sont que des maladies politiques, qui ne changent rien à la liberté des peuples, ni à la nature du gouvernement.

ANNÉE 1778.

Quel peut être l'état futur de l'Amérique septentrionale.

LES efforts des Anglo-Américains feront lents, il s'écoulera cent ans peut-être avant qu'ils soient comptés parmi les nations puissantes; mais leur gouvernement sera durable, & leur constitution vigoureuse, parce qu'il n'est point d'homme, de quelque nation & de quelque caractère qu'il soit, qui n'adore en secret la liberté, & que les pouvoirs y sont en général trop divisés & les élections trop fréquentes, pour que les entreprises de la corruption ou de l'ambition ayent un grand effet parmi eux. Les passions qui engendrent la corruption dans les Etats, y feront peu de progrès, parce qu'il n'y a point d'hommes qui ne soient employés. Le plus grand nombre cultive les terres, les autres s'occupent à des métiers, à la navigation & au commerce. Rien n'est plus rare qu'un homme oisif. La nature libérale attend & provoque à tout instant la main de l'ouvrier. Ils n'ont point encore de temps à donner à l'oisiveté, à cette inutilité qui rend attentif à des différences insensibles pour les hommes laborieux, qui introduit & maintient les

ANNÉE 1778.

diſtinctions frivoles. On n'y voit point comme dans les villes de l'Europe, des hommes curieux, qui vont chercher des nouvelles dans les places publiques, ou s'amuſent à contempler les étrangers qui arrivent ſur le port. Tandis que les hommes & les jeunes gens ſe livrent à la culture, ou chargent & conduiſent les vaiſſeaux, les femmes ne ceſſent point de filer les laines ou le lin, & de ſe livrer aux ſoins de leur ménage.

Si l'on doit compter ſur la durée de l'alliance des Américains avec la France & l'Eſpagne.

JE ne penſe pas que leurs alliés aient lieu d'attendre dans la ſuite des ſervices bien actifs, de la part de ces peuples, qui ont trop de beſoins pour eux-mêmes. D'ailleurs, on préſume qu'il s'élevera entr'eux, dans leurs conſeils, beaucoup de diſcuſſions ſur l'objet de leurs alliances & de leur commerce, lorſqu'ils ne feront plus occupés de la grande affaire de la liberté générale. Quand même les aſſemblées provinciales & le Congrès général auraient des idées différentes de celles du peuple, il faudrait un grand nombre d'années pour faire paſſer ces idées parmi le

commun des hommes ; car ils n'ont abhorré le regne de George III qu'à caufe des abus qu'ils fe croyent en droit de nous reprocher. On dit enfin qu'il ferait difficile & fans exemple qu'il fubfiftât une longue alliance entre des gouvernemens dont les principes différent entiérement. Un des hommes les plus célèbres a, dit-on, laiffé pour maxime, que les républiques & les monarchies ne pouvaient former qu'une alliance monftrueufe & deftructive de chaque côté. Cependant cette maxime, fans doute trop générale, peut être combattue par l'expérience & par le raifonnement ; & l'alliance ancienne & durable de la France avec les ligues Suiffes ferait du moins une exception glorieufe.

S'il eft à croire que les Anglo-Américains fe feront la guerre entr'eux.

ON aurait tort de prédire que les hommes en fe multipliant dans ces climats, s'armeront bientôt les uns contre les autres. Tout fait efpérer la paix. Quand la nature du gouvernement s'oppofe au fanatifme, à l'ambition & à la tyrannie, il n'y a point d'occafions de prendre les armes. La terre ne fe laffe jamais de difpenfer fes

ANNÉE 1778. biens à ceux qui la cultivent ; son sein fécond ne peut s'épuiser ; plus il y a d'hommes dans une contrée, plus elle devient abondante & heureuse, s'ils sont laborieux. S'ils ne laissent point languir le soc dans une oisiveté qui le rouille, quels sujets de discorde & de jalousie pourraient s'élever entr'eux ?

Cependant un Français très-renommé vient d'assurer à toute l'Europe, dans un livre fameux, que les provinces de l'Amérique septentrionale ne formeront jamais des Etats puissans, & que leur population ne s'élevera jamais à plus de sept ou huit millions d'hommes. « La population, dit-il, est proportionnée à la fertilité, & les terres de l'Amérique septentrionale ne tarderont pas à s'épuiser ; on remarque déjà de la diminution dans les récoltes. — Plusieurs marchands de Londres m'ont tenu de semblables discours. Ils trouvaient une espece de consolation à se tromper eux-mêmes. En décriant les possessions que l'Angleterre avait perdue, il leur semblait voir diminuer l'importance de cette perte ;

mais M. Raynal devait-il accorder une croyance aveugle à leurs assertions? Il n'ignore pas que la plupart des moyens connus & pratiqués en Europe pour entretenir la fécondité des champs, n'ont pas encore été employés en Amérique; lui-même nous apprend que les terres de ces nouveaux climats produisent sans engrais. Il y a lieu de prévoir que ces terres dépouillées des grands arbres dont les feuillages formaient en se pourrissant leur engrais naturel, & restant à découvert, se dessécheront avec le temps, & que les bitumes se détruiront à force de fermenter & de produire; mais lorsque les cultivateurs s'appercevront de cette altération des sols primitifs, les travaux de l'agriculture se perfectionneront, & les récoltes redeviendront abondantes. La charrue sera plus difficile à conduire, les bestiaux seront renfermés la nuit dans d'étroites clôtures, & les fumiers entassés s'éléveront jusqu'au toît des étables; mais la population n'en sera que plus nombreuse & plus active. Telle est la destinée des

ANNÉE 1778.
hommes dans presque toutes les contrées de l'univers, que les champs qui les nourrissent ne sont jamais plus féconds que quand ils sont arrosés de sueurs.

Aussi-tôt que la ratification du traité par le Congrès général fut connue en Angleterre, & que le retour des commissaires eut constaté que l'Amérique ne voulait admettre aucun traité dans lequel la France ne serait point comprise, la plus grande unanimité régna dans le Parlement. Les membres de l'opposition devinrent eux-mêmes les partisans de la guerre. Nous avons été, disaient-ils, les amis des Américains, tant qu'ils ont combattu pour la défense de leurs libertés, mais du moment qu'ils agissent offensivement & s'allient avec la France, nous devenons leurs ennemis. S'ils peuvent oublier leur sang, leurs anciennes amitiés, la terre dont ils sont sortis, leur vieille & juste anthipathie contre les Français, s'ils peuvent se réjouir un jour dans le massacre des guerriers, parmi lesquels ils ont combattu, & dont les freres ont plaidé leur cause : alors, disait un orateur

du parlement, alors si je me trouvais sur le champ de bataille, vis-à-vis d'un Américain & d'un Français, c'est l'Américain que je frapperais de préférence.

ANNÉE 1778.

Si le destin, disaient des citoyens de toutes les classes, a fixé à cette époque la ruine de l'Angleterre, il vaut encore mieux qu'elle périsse par l'épée que par la plume. Consentir en ce moment à aucun traité, ce serait rendre la Grande-Bretagne un objet de pitié aux yeux de cette France qu'elle a autrefois conquise. Nous sommes malheureux dans nos négociations, même quand nous avons la victoire pour nous. La paix ne peut que nous abaisser, la guerre nous donne de l'espérance. Dès que la nation réunie sortira de son assoupissement, elle sera victorieuse, & l'Amérique recevra avec joie l'amitié qu'elle méprise aujourd'hui. Si le jour est arrivé où le soleil de l'Angleterre doit cesser d'éclairer l'horison, qu'il se couche du moins dans toute sa splendeur.

C'est par de telles pensées, c'est par de tels discours, que l'orgueil national exci-

ANNÉE 1778.

tait le peuple aux combats, & ranimait l'ardeur patriotique qui lui devenait plus que jamais néceſſaire. Il s'était fait un changement inattendu dans le ſyſtême politique de l'Europe. La France, en réuniſſant ſes efforts à ceux des Américains, ſemblait vouloir relever avec ſplendeur le commerce & l'activité de ſes peuples. Un miniſtre laborieux dans tous les temps, capable dans toutes les affaires, & qui, dans tous les emplois, avait eu le talent ſi rare de réunir l'eſtime & l'affection du public aux faveurs de la Cour, donnait aux ports & aux arſenaux de ce royaume une ſplendeur & une puiſſance juſqu'alors inconnues. Tous les regards étaient tournés vers la marine, mere du commerce & de l'aiſance, amie de la liberté. Cet art tour-à-tour bienfaiſant & terrible devenait l'objet principal de toutes les ſpéculations, mais combien de préjugés, de fauſſes épargnes, d'abus enracinés ne s'oppoſaient-ils pas à ſes progrès ?

Campagne du comte

CEPENDANT le comte d'Eſtaing commençait cette campagne mémorable, où ſouvent

malheureux & toujours infatigable, il força la fortune à le couvrir de gloire. La même énergie s'était communiquée d'un bout de l'univers à l'autre. Cinquante flibustiers * soutenus de quelques troupes sous les ordres du gouverneur de la Martinique, s'emparaient par un coup de main aussi hardi que bien concerté des fortifications de la Dominique, entrepôt des Anglais dans les isles du Vent, & dont l'importance avait déterminé la chambre des communes à octroyer, peu d'années auparavant, cent mille livres sterling pour la fortifier & y faire des routes. Le comte d'Estaing rendait au royaume une possession que nous avions trop peu regrettée, & dont la perte portait le coup le plus fatal à la richesse & au commerce des Anglais dans les Antilles. C'était à lui qu'il était réservé comme général de conquérir la Grenade, & comme

ANNÉE 1778. d'Estaing. Prise de la Dominique & de la Grenade.

* Ils avaient à leur tête ce brave *Vence*, qui s'est distingué depuis à la prise de la Grenade & à Savanah. L'audace de ces aventuriers si précieux dans la guerre, & par terre & par mer, est capable de tout entreprendre, il faut savoir les employer & les récompenser.

ANNÉE 1778

amiral d'empêcher qu'elle ne fût reprise. La Grenade, la plus fertile & l'une des plus petites des Antilles, & qui, depuis le moment de sa découverte, a été sans cesse le théâtre de toutes les injustices & de toutes les révolutions que peut causer la cupidité; l'une des isles les plus riches par ses productions, & la plus importante peut-être, tant par sa communication facile avec la côte Espagnole de l'Amérique méridionale que par le commerce interlope, mais intarissable & sûr qu'elle ouvre avec cette partie.

Je termine ici cette histoire, qui est celle de la révolution de l'Amérique septentrionale, devenue libre & indépendante; j'écrirai dans la suite l'histoire de la guerre des alliés. Mais les entraves qui s'opposent aux travaux de tout historien contemporain m'arrêteront encore long-temps. J'attendrai pour ordonner qu'on la publie, que quelques hommes ne soient plus, & l'instant où je serai près de mourir moi-même.

Faisons en ce moment des vœux ardens pour le retour de la paix. Victime de la guerre, je sais par une malheureuse expérience

rience combien elle cauſe de maux particuliers. Les longues guerres entraînent après elles de terribles déſordres & de grandes détreſſes. De quoi ſert-il à un peuple que ſon Roi ſoit victorieux, s'il eſt beaucoup d'infortunés ſous ſon règne ? « Lorſque la » guerre met tout en feu, les loix, l'agri- » culture, les arts languiſſent, a dit un » grand homme, * on tolère la licence, » & les méchans ſont employés. On a beſoin » de récompenſer dans le tumulte des ar- » mes l'audace des ſcélérats qu'on punirait » pendant la paix. »

ANNÉE 1778.

* Fénelon.



Année 1775.

TRADUCTION

LITTÉRALE.

Extrait des Actes du Congrès, le 15 Juin 1775.

LE Rapport du Comité ayant été lu & confidéré : RÉSOLU qu'il fera nommé un Général pour commander toutes les forces continentales préfentement fur pied, ou qui feront levées dans la fuite pour la défenfe de la liberté américaine.

Alors le Congrès a procédé au choix du Général par fcrutin, & GEORGES WASHINGTON, Ecuyer, a été élu unanimement.

Le 16 Juin.

En conféquence de l'ajournement ;

Le Préfident a informé le Colonel Washington que hier le Congrès a fait unanimement choix de lui pour être Général & Commandant en chef des forces américaines, & l'a requis de déclarer s'il

ANNÉE 1775.

voulait accepter cet emploi. A quoi le Colonel Washington ſe tenant debout à ſa place *, a répondu.

« Monſieur le Préſident,

« Je ſuis vraiment ſenſible au grand honneur qui m'eſt fait par cette commiſſion, encore que j'éprouve une grande peine de la perſuaſion intérieure où je ſuis que mon habileté & mon expérience militaire ne répondent pas ſuffiſamment à une confiance auſſi importante & auſſi étendue; mais puiſque le Congrès le deſire, je remplirai le devoir du moment, & j'emploierai tout ce qui eſt en mon pouvoir à ſon ſervice, & pour ſoutenir la cauſe glorieuſe de la liberté : je le ſupplie d'agréer mes ſinceres remercimens du témoignage diſtingué qu'il me donne de ſon approbation. »

« Mais s'il arrive quelqu'évènement malheureux & défavorable à ma réputation, je prie chacun des membres de cette aſſem-

* Il était alors membre du Congrès.

blée de se ressouvenir qu'aujourd'hui je déclare avec la plus grande sincérité, que je ne crois point avoir des qualités égales à celles qu'exige le commandement dont je suis honoré. »

Année 1777.

« Quant au payement, Monsieur, permettez moi d'assurer au Congrès qu'aucune considération pécuniaire ne pourrait me déterminer à accepter cet emploi difficile, & que je n'ai pas l'intention d'en appliquer le revenu à mon aisance & à mes jouissances domestiques, je ne veux en retirer aucun profit. Je tiendrai un compte exact de mes dépenses, je ne doute pas qu'elles ne soient remboursées, & c'est tout ce que je désire. »



ANNÉE 1775.

HONNEURS PUBLICS

Rendus à la mémoire des Généraux qui ſont morts à la tête des armées, en combattant pour l'indépendance de l'Amérique.

EPITAPHE DE WARREN,

Gravée ſur ſon tombeau, dans la ville de Boſton.

In honour of
JOSEPH WARREN,
major general of Maſſachuſett's-Bay.
He devoted his life to the liberties
of his country,
And, in bravely defending them, fell
an Early victim,
In the battle of Bunkers'hill,
June 17, 1775.
The Congreſs of the United-States,
as an Acknouledgement of his ſervices,
and diſtinguished merit,
Have Erected this monument
to his memory.

Année 1776.

A l'honneur de
JOSEPH WARREN,
Major général de Maſſachuſett's-Bay.
Il a dévoué ſa vie aux libertés
De ſon pays,
Et en les défendant bravement il eſt tombé
Victime prématurée
Dans la bataille de Bunkershill,
Le 17 Juin 1775.
Le Congrès des Etats-Unis,
En reconnaiſſance de ſes ſervices,
Et de ſon mérite diſtingué,
A érigé ce monument
A ſa mémoire.

RICHARD MONGOMMERY.

Acte du Congrès du 25 Janvier 1776.

« C'est non-ſeulement un juſte tribut de la » reconnoiſſance publique envers ceux qui ſe ſont » ſignalés dans la défenſe glorieuſe de la liberté, » que de perpétuer leurs noms par des monumens » durables érigés en leur honneur, mais encore il » eſt grandement utile d'inſpirer à la poſtérité le » déſir d'égaler leurs actions. »

ANNÉE 1776.

A LA MÉMOIRE

DE RICHARD MONGOMMERY.

« POUR exprimer le ſouvenir que les Etats-Unis » entretiennent des ſervices importans & ſignalés » de ce brave général, qui, après une ſuite de » ſuccès obtenus malgré les obſtacles les plus diffi- » ciles à ſurmonter, a ſuccombé à l'aſſaut de Québec, » capitale du Canada ; & pour tranſmettre aux » âges futurs ſon patriotiſme, ſa conduite, la har- » dieſſe de ſes entrepriſes, ſon incomparable per- » ſévérance & ſon mépris des dangers & de la » mort, comme des exemples vraiment dignes d'être » imités, le Congrès a ordonné que ce monument » ſerait érigé. » *

* Le tombeau de Mongommery a été fait à Paris, & tranſporté en Amérique par les ordres & aux frais des Etats-Unis, & ſous la direction du docteur Benjamin Franklin; la décoration en eſt ſimple & noble; il en a été fait une eſtampe, gravée par Saint-Aubin, graveur de la bibliothèque du Roi.



ANNÉE 1777.

EPITAPHE

DU GÉNÉRAL MERCER,

Gravée ſur ſon tombeau, à Fredericksburg en Virginie, en exécution de l'acte du Congrès, du 8 Avril 1777.

SACRED to memory of
HUGH MERCER,
Brigadier général in the army of
The United-States.
He died on the 12 of January 1777, of the
Woundshe received on the 3 d. of the ſame month
Near Princetown in New-Jerſey,
Bravely defending the liberties of
America.
The Congreſſ of the United-States,
In teſtimony of his virtues, and their gratitude,
Have cauſed this monument to be erected.

CONSACRÉ à la mémoire de
HUGUES MERCER,
Brigadier général dans les armées
des Etats-Unis.
Il eſt mort le 12 Janvier 1777 des

ANNÉE 1776. Bleſſures qu'il avait reçues le 3 du même mois
Auprès de Princetown, dans le Nouveau Jerſey,
Et défendant bravement les libertés
De l'Amérique.
Le Congrès des Etats-Unis,
En témoignage de ſes vertus & de leur reconnaiſſance,
A ordonné que ce monument ſerait érigé.

EPITAPHE
DU GÉNÉRAL WOOSTER,

Gravée ſur ſon tombeau conformément à l'acte du Congrès du 17 Juin 1777.

IN honour of
DAVID WOOSTER,
Brigadier général in the army of
The United-States.
In defending the liberties of America,
And Bravely repelling an inroad,
Of the british forces to Dambury,
In Connecticut.
He received a mortal wound,
On the 27 th day of April, 1777;
And died
On the 2 d day of May following.
The Congreſſ of the United-States,
As an ack nouledgement of his merit and ſervices,
Have cauſed this monument to te erected.

Année 1777.

En l'honneur de
DAVID WOOSTER,
Brigadier général dans l'armée
Des Etats-Unis.
En défendant les libertés de l'Amérique,
Et repoussant bravement une invasion
Des forces britanniques à Dambury,
Dans le Connecticut.
Il a reçu une blessure mortelle,
Le 27 d'Avril 1777;
Et est mort
Le 2 de Mai suivant.
Le Congrès des Etats-Unis,
En reconnaissance de son mérite & de ses services,
A ordonné que ce monument serait érigé.

EPITAPHE DU GÉNÉRAL NASH,

Gravée sur son tombeau dans la Caroline du sud, conformément à l'acte du Congrès du 4 Novembre 1775.

In honour of
The memory of brigadier général
FRANCIS NASH, who fell in the battle

ANNÉE 1777.

Of Germantown
On the 4 th of October 1777,
Bravely contending
For the independance of his country.

EN l'honneur de
La mémoire du brigadier général
FRANÇOIS NASH, qui est tombé à la bataille
De Germantown le 4 Octobre 1777,
En combattant bravement
Pour l'indépendance de son pays.



LISTE
DES OFFICIERS FRANÇAIS

Qui ont servi dans les armées américaines avec commission du Congrès, avant les traités faits entre la France & les treize Etats-Unis de l'Amérique.

27 Février 1776.

MESSIEURS,

.... DUGAN, reçoit une gratification pour ses services dans la campagne du Canada, & est recommandé aux généraux de l'armée continentale pour être employé selon sa capacité.

19 Mars.

.... ARUNDEL, appointé capitaine d'artillerie sous les ordres du général Lée.

21 Mars.

LE CHEV. DE SAINT-AULAIRE, employé capitaine d'une compagnie indépendante pour servir en Canada.

26 Juin.

ANTOINE-FELIX VIEBERT, recommandé au général Washington, pour éprouver sa capacité comme ingénieur.

26 Juin.

LOUIS DUBOIS, ... nommé colonel d'un bataillon nouvellement levé pour l'armée du Canada.

16 Juillet.

LE CHEVAL. DE KERMORVAN, nommé ingénieur au service du Continent, avec soixante dollars ou piastres fortes d'appointemens par mois, & le rang de lieutenant-colonel, retiré avec rang de colonel le 5 Mars 1778, après avoir servi à l'armée de Gates, dans le corps des Rifflemen, commandé par Morgan.

20 Juillet.

JACQ.-ANT. DE FRANCHESSEN, chevalier de Saint-Louis, volontaire avec rang de lieutenant-colonel.

23 Juillet.

.... SAINT-MARTIN, nommé ingénieur avec rang de lieutenant-colonel.

29 Juillet.

JEAN-ARTHUR DE VERMONET, breveté capitaine, & le 18 Septembre suivant, breveté major en considération de ses services & de sa capacité, & sur la demande du général Washington.

29 Juillet.

FIDELE DORRÉ......., volontaire recommandé par le Congrès au général Washington, pour l'employer ſelon ſa capacité.

Le même jour.

CHRISTOPHE PELLISSIER, nommé ingénieur, avec rang de lieutenant-colonel.

18 Septembre.

JACQUES-PAUL GOVERT, breveté capitaine-lieutenant d'artillerie.

19 Septembre.

MARQUIS DE MALMADY, breveté major.

Même jour.

CHEV. DU PLESSIS MAUDUIT, breveté capitaine d'artillerie, s'eſt ſignalé à Germantown & à Redbank, nommé lieutenant-colonel le 20 Novembre 1777, ſur la demande de Washington; rentré au ſervice de France en 1779.

JEAN-LOUIS IMBERT, employé ingénieur avec rang de capitaine.

CHRÉTIEN DE COLERUS, employé avec rang de major.

JEAN-LOUIS DE VIRNEJOUX, employé avec rang de capitaine.

7 Octobre.

PIERRE-FRANÇOIS DE BOYS, breveté major à la ſuite de l'armée.

5 Novembre.

MAT.-AL. DE LA ROCHEFERMOY, appointé brigadier général des armées continentales, a donné sa démission le 31 Janvier. Mort retiré du service.

21 Mars 1777.

LE COMTE DE MONTFORT, envoyé à Washington pour être employé lieutenant.

DE LA NEUVILLE...., breveté colonel, nommé depuis brigadier général en considération de ses services. Retiré le 4 Décembre 1778.

24 Mars.

..........DE FANEUIL, volontaire avec rang de colonel sans appointemens ni rations.

ARM. MARQ. DE LA ROUERIE, breveté colonel d'un corps indépendant.

12 Mai.

LOUIS FLEURY......., nommé ingénieur, avec rang de colonel; le Congrès lui fait présent d'un cheval, pour récompense de sa conduite à Brandiwine, le 11 Septembre 1777, breveté lieutenant-colonel le 26 Novembre même année.

13 Mai.

THOMAS CONWAY..., chevalier de Saint-Louis, appointé brigadier général,

ral, a commandé une division à Brandiwine & à Germantown; retiré major géneral en 1779.

26 Mai.

MOTTIN DE LA BALME, breveté lieutenant-colonel de cavalerie, avec appointemens, à compter du mois de Janvier précédent; le 18 Juillet suivant, nommé inspecteur de la cavalerie avec rang de colonel, a donné sa démission le 12 Octobre.

Même jour.

COPPIN DE LA GARDE, recommandé pour quelqu'emploi dans la division du général Sullivan.

16 Juillet.

MARQUIS DE LA FAYETTE, nommé major-général, nommé au commandement d'une division de l'armée continentale le 1er Décembre. Le Congrès lui fait faire des remercimens publics le 21 Octobre 1778, & lui fait présenter une épée, au nom des Etats-Unis, à son arrivée en France.

28 Juillet.

.... DE VALLENAYS, breveté capitaine de cavalerie avec appointemens.

Même jour.

LE CHEVALIER DU PORTAIL, nommé ingénieur en chef avec rang de colonel; nommé brigadier général le 17 Novembre, élu depuis major-général & chef du corps des ingénieurs des armées continentales.

.... DE LA RADIERE, nommé ingénieur avec rang de lieut. colonel; nommé colonel le 17 Novembre. Eſt mort au ſervice.

.... DE GOUVION, ingénieur avec rang de major, breveté lieutenant-colonel le 17 Novembre.

29 Juillet.

BARON DE HOLZENDORF, breveté lieutenant-colonel avec appointemens depuis le 17 Novembre précédent. A donné ſa démiſſion le 31 Janvier 1778.

PRUDHOMME DE BORRE, élu brigadier général. A donné ſa démiſſion le 14 Septembre 1777.

11 Août.

TRONSON DU COUDRAI, nommé inſpecteur général des manufactures militaires, avec rang de major-général; demande à joindre l'armée comme volontaire, avec le ſimple

brevet de capitaine, le 16 du même mois. Se noye dans le Skigkill, le 17 Septembre. Le Congrès a fait inhumer son corps aux frais publics.

11 Août.

CHEVALIER DU FAILLY, breveté lieutenant-colonel, avec appointemens depuis le 1er Décembre 1776.

Même jour.

.... DES EPINIERES, neveu de M. Caron de Beaumarchais, breveté capitaine, nommé depuis major, parti pour revenir en France le 4 Décembre 1778, mort à Paris en 1782.

15 Septembre.

LE COMTE DE PULASKI, Polonais ayant servi en France, & depuis un an dans l'armée continentale, appointé commandant en chef de la cavalerie, avec rang de brigadier général. Tué à Savanah.

Même jour.

NICOLAS ROGER....., aide-de-camp du général du Coudray, breveté ma-

jor, fait lieutenant-colonel le 10 Décembre 1778.

Même jour.

.... DE BEDAUX, breveté capitaine avec appointemens, depuis le 10 Mai précédent. Nommé lieutenant-colonel de la légion de Paulaski le 10 Décembre 1778. Mort.

Même jour.

...... BARON DE KALB, élu major général des armées continentales.

.... DE VRIGNY, capitaine, a donné sa démission le 21 Octobre 1778.

4 Octobre.

CHEVALIER DU BUISSON, breveté major, retiré en 1781.

16 Novembre.

CHEVALIER DE LA COLOMBE, aide-de-camp de M. de la Fayette, breveté capitaine.

17 Novembre.

CHEVALIER DORSET, lieutenant dans les volontaires passés en Amérique à la suite de Tronson du Coudray. Le Congrès lui accorde une gratification pour s'en retourner.

17 Novembre.

DE LAUMOI, ... breveté colonel en considération de ses services comme ingénieur.

Même jour.

DE GIMAT, ... aide-de-camp de M. de la Fayette, obtient le rang de lieutenant-colonel en considération de ses services; promu l'année suivante au rang de colonel, obtient le commandement d'un régiment de Rifflemen.

1er *Janvier* 1778.

CHEVAL. DE VILLEFRANCHE, ingénieur avec rang de major sous les ordres du général du Portail.

2 Janvier.

DENIS DU BONCHET, est breveté major en considération de ses services dans l'armée du nord, & le Congrès lui accorde une gratification pour retourner en France à cause de sa santé.

11 Janvier.

FERDINAND DE BRAHM, ayant servi comme ingénieur dans la Caroline du

ſud, eſt breveté ingénieur avec rang de major au ſervice des Etats-Unis.

18 Février.

.......DE PONTHIERE, breveté capitaine de cavalerie.

Même jour.

........DE PONCEAUX, breveté capitaine.

16 Avril.

Capitaine breveté ingénieur à compter du 1er Décembre 1776, breveté major le 5 Novembre.

13 Juin.

..........DU CAMBRAY, attaché au corps des ingénieurs commandés par le général du Portail avec le rang de lieutenant-colonel.

15 Juin.

MARQUIS DE VIENNE, major dans les troupes de France, breveté colonel après avoir ſervi comme volontaire pendant une campagne, prend congé le 27 Octobre pour revenir en France.

18 Septembre.

BECHET DE ROCHEFONTAINE, breveté ingénieur avec rang de capitaine.

23 Octobre.

.... DE L'ECLISE, employé dans l'armée du nord avec rang de lieutenant-colonel.

27 Octobre.

.... TOUZAR, capitaine d'artillerie au régiment de la Fere, & servant comme volontaire en Amérique, ayant eu le bras emporté en démontant une batterie & en enlevant un canon des ennemis. Le Congrès lui donne le rang de colonel & une pension viagère de 30 dollars par mois.

Le même jour.

.... BRICE, aide-de-camp de M. de la Fayette, breveté lieutenant-colonel.

Le même jour.

.... DE NEVILLE, aide-de-camp de M. de la Fayette, breveté lieutenant-colonel.



5 Novembre.

.... DE POUGIBEAN, volontaire, reçoit une gratification pour son retour en France.

7 Novembre.

CHEVALIER DE CREMIS, breveté lieutenant-colonel, retiré en 1779.



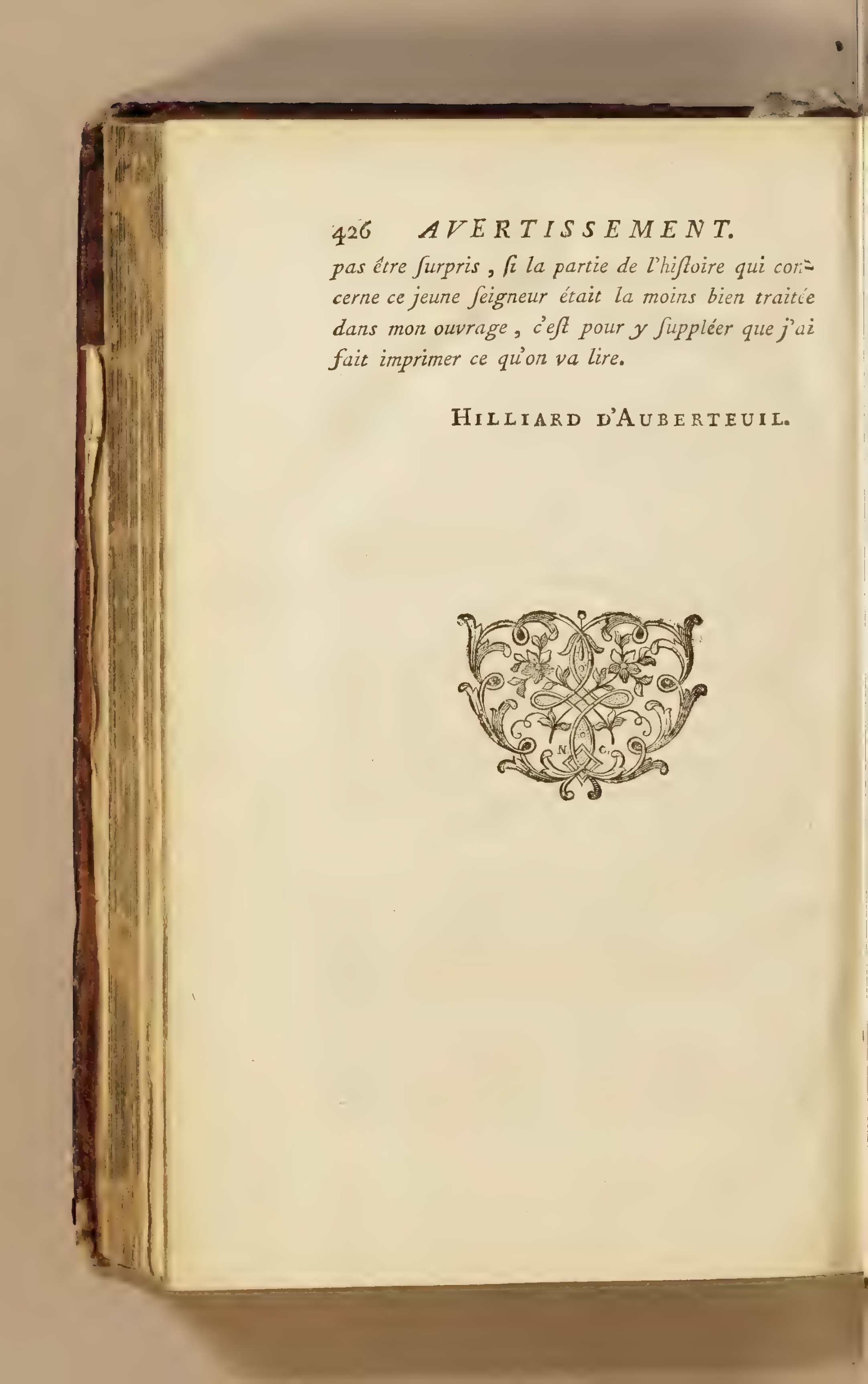
AVERTISSEMENT.

Beaucoup d'officiers français ou américains qui ont ſervi avec M. le marquis de la Fayette, m'ont envoyé des mémoires qui prouvent la reconnaiſſance des uns & l'eſtime des autres pour ce jeune général. Parmi ceux qui ſont relatifs à ſon premier voyage en Amérique, j'ai trouvé toujours des preuves de ſon courage & de ſon ſavoir militaire, & ſur-tout de cette conduite étonnante & profonde qui le rendra remarquable à la poſtérité. Mais preſque tous ces mémoires manquent de préciſion, & contiennent des détails partiels, qui font bien voir que les officiers particuliers ne ſont pas toujours à portée de ſaiſir l'enſemble des évènemens auxquels ils aſſiſtent. Je n'ai trouvé que celui-ci qui fût digne du public par la clarté, la brièveté & la facilité du ſtyle.

M. de la Fayette ayant accordé ſa bienveillance à mon ouvrage, j'ai eu quelquefois l'occaſion de lui parler des combats ou des affaires politiques, où il s'était diſtingué, mais l'excès de ſa modeſtie m'a privé de tout éclairciſſement de ſa part ſur les actions qui lui étaient perſonnelles ; il m'a toujours parlé avec plaiſir du mérite des autres, en gardant un ſilence obſtiné ſur le ſien. Il ne faudrait donc

pas être ſurpris, ſi la partie de l'hiſtoire qui concerne ce jeune ſeigneur était la moins bien traitée dans mon ouvrage, c'eſt pour y ſuppléer que j'ai fait imprimer ce qu'on va lire.

HILLIARD D'AUBERTEUIL.



PRÉCIS HISTORIQUE

Du premier voyage de M. le Marquis DE LA FAYETTE, *à l'Amérique ſeptentrionale.*

Les efforts des Américains pour leur liberté étaient à peine connus en Europe, lorſque M. de la Fayette * éprouva le

* M. de la Fayette, né le 6 Septembre 1757, eſt aujourd'hui le dernier d'un nom depuis long-temps redoutable aux Anglais.

En 1421, Gilbert de la Fayette ayant joint le corps qu'il commandait à un corps d'Ecoſſais, à la tête duquel était le comte de Bukan, réſolut de lever le ſiége d'Angers que faiſait le duc de Clarence, frere de Henri IV, roi d'Angleterre.

Il s'avança juſqu'à Beaugé, entre la Loire & le Loir, où ſe donna une bataille, dans laquelle les Français comme les Anglais firent des prodiges de valeur.

2500 hommes des ennemis reſtèrent ſur le champ de bataille. Le duc de Clarence fut tué de la main même du comte de Bukan. Le ſiège d'Angers fut levé. La Fayette

defir de partager leur fortune ; il communiqua fes difpofitions aux agens que cette nouvelle république venait d'envoyer en France, & tout fe prépara dans le filence pour le voyage qu'il projettait.

Dans cet intervalle on apprit les défaftres de la campagne de 1776. Le général Howe fe trouvait à la tête de 27000 hommes. Washington fuyait avec 2000, & comme un autre Atlas, femblait foutenir feul le nouveau monde ; les Américains ne trouvaient plus en Europe ni crédit, ni protection : il devint impoffible d'avoir

---

& Bukan entrèrent en Normandie, inveftirent Alençon, & furent au-devant de Salifbury, qui accourait au fecours de la place, & le forcèrent de fe retirer.

Le fuccès de la bataille de Beaugé prépara l'expulfion des Anglais du royaume de France : cette expulfion fut définitive en 1450 & 1458.

Le comte de Bukan reçut en 1421 l'épée de connétable, & la Fayette fut élevé à la dignité de maréchal de France. C'étoit alors le quarante-huitième.

Le maréchal de la Fayette avait époufé Jeanne de Joyeufe. Il continua de fervir le roi dans fes armées & dans fes confeils. Il fut appellé à la fameufe conférence tenue à Arras en 1435. Il eft mort en 1463.

un bâtiment pour tranſporter les officiers qu'envoyaient les agens du Congrès.

Une cauſe plus floriſſante eût moins excité l'enthouſiaſme de M. de la Fayette; il acheta un vaiſſeau à ſes dépens, & relevant par-là le crédit des Américains, il ſe chargea ſeul des frais de l'entrepriſe.

Il eſt inutile de répéter & les obſtacles ſans nombre qu'il eut à combattre, & les hazards heureux qui ſoutinrent ſon ſecret.

Les efforts du gouvernement français n'empêcherent pas qu'il ne partît, & le grand nombre des vaiſſaux anglais qui croiſaient devant tous les ports américains, n'empêcherent pas que par le plus grand bonheur, il n'arrivât au mois d'Avril 1777 dans le port de Charles-Town, d'où il partit ſur le champ pour Philadelphie.

Arrivé au Congrès, il ne demanda que deux graces, l'une de commencer à ſervir en la ſimple qualité de volontaire, l'autre de ne recevoir aucuns appointemens; il reçut le brevet de major-général, & joignit la grande armée quelques ſemaines avant l'affaire de Brandiwine.

Il n'eſt pas inutile d'obſerver que dès le premier jour M. de la Fayette fut accueilli par le général Washington avec cette politeſſe franche & affectueuſe qui caractériſe ce grand homme ; il y répondit avec la même candeur, & depuis cet inſtant il regarda le quartier général comme ſa propre maiſon. C'eſt là que ſe formèrent cette union tendre, cette confiance ſans bornes, qui pendant cette révolution ont attaché ces deux amis, qui les ont ſi étroitement unis pendant toutes les viciſſitudes particulières & publiques.

A la bataille de Brandiwine, M. de la Fayette fut bleſſé en ralliant une partie des troupes & les ramenant à la charge ; il arrêta les fuyards au pont de *Cheſter*, & à l'arrivée du général Washington, il ſe laiſſa tranſporter à Philadelphie, d'où il fut bientôt forcé de partir pour un lieu plus ſûr, dans les montagnes.

Après ſix ſemaines de repos forcé par la bleſſure qu'il avait reçue, M. de la Fayette s'empreſſa de retourner au quartier général : la playe était encore ouverte ;

mais ayant defiré de fuivre le général Green dans un commandement qu'il eut dans le Jerfey, il trouva l'occafion favorable pour attaquer un pofte du lord Cornwallis, à nombre inégal ; il eut le bonheur de le battre, & le fuccès de cette heureufe témérité fut d'autant mieux reçu, que pendant cette campagne l'armée du général Washington n'était pas accoutumée aux triomphes.

En rendant compte au Congrès de cette affaire, le général Washington lui mande qu'il va donner au Marquis le commandement d'une divifion. C'eft à la tête de cette divifion qu'il attendit les ennemis à Wite-Marsh, & qu'il fuivit l'armée dans fon camp de Valley-Forge.

Cet hiver eft peut-être l'époque la plus dangereufe où fe foient trouvés les Américains ; elle l'était d'autant plus qu'eux-mêmes ignoraient leur mal, & qu'il eût été ruineux de les en avertir. Dans ce moment auffi le Congrès a été divifé par des cabales ; il s'était formé un parti contre le général Washington, c'eft alors que ce général, aidé de quelques amis, foit

dans l'armée, ſoit dans le Congrès, dût réunir aux talens de la guerre, ceux des négociations.

Les généraux Green & Knox, M. de la Fayette, le colonel Hamilton, ſon aide-de-camp, & dans le Congrès le préſident Laurens & quelques autres, avaient ſa plus intime confiance. L'inſtant d'une criſe approchait, lorſque M. de la Fayette ſe rendit à York-Town, pour recevoir des inſtructions relatives à l'expédition du Canada.

Il faut avoir été dans les ſecrets du Congrès & des principaux de l'armée, pour rendre compte de tout ce qui s'eſt paſſé à cette époque : il ſuffira de dire que le peuple en général n'a pas un inſtant ceſſé d'être attaché à Washington, & que s'il l'eût perdu, la déſolation, quoique trop tardive, aurait été générale ; mais peu de perſonnes avaient aſſez de force pour s'oppoſer à l'intrigue, & aſſez d'adreſſe pour frapper dans le vif ſans ébranler les fondemens de la révolution.

L'expédition de M. de la Fayette en Canada

Canada, ayant été peu connue, nous en donnerons ici les détails. Elle consistait à passer sur les glaces du lac Champlain, à s'emparer de Saint-Jean, de l'isle aux Noix & de Montréal; mais comme il n'arrive que trop souvent, on s'était occupé du plan sans trop songer aux moyens. A son arrivée à Albany, M. de la Fayette ne trouva ni le nombre d'hommes, ni la quantité de vaisseaux & de munitions qu'on lui avait annoncé. Le temps pressait, & le dégel alloit arriver dans quelques semaines: il prit le parti d'abandonner le projet, & le Congrès reconnut depuis que ce parti pouvait seul lui éviter le funeste sort du général Burgoyne.

Il est impossible de ne pas arrêter un instant son idée sur la position présente où les Américains se trouvaient alors; les frontieres du Canada & l'immense département du nord, défendu par huit ou neuf mille hommes, obligés de se multiplier pour en imposer aux troupes réglées & aux milices des ennemis, ainsi qu'aux incursions toujours renaissantes des sauvages, & d'un au-

tre côté le général Washington à la tête de quatre mille hommes, dont la moitié avait la petite vérole, faisant face à dix-huit mille hommes de troupes réglées qu'il confine dans Philadelphie, & auxquelles il ôte jusqu'à l'idée de marcher à Valley-Forge.

Vers la fin de l'hiver les recrues arriverent à l'armée, & vers le mois de Mai elle fut en état de se présenter à l'ennemi. M. de la Fayette étant revenu de la grande armée fut chargé d'un corps séparé, sur la rive gauche du Schuylkill. L'inexactitude des milices placées sur la gauche, le fit entourer par toute l'armée anglaise commandée par les généraux Howe, Clinton & Grant; il avait avec lui la fleur de l'armée américaine, dont la perte eût entraîné une ruine générale : il se retira du milieu des ennemis sans avoir perdu un seul homme.

Quelques temps après les ennemis évacuerent Philadelphie, & se retirerent à New-York à travers les Jerseys.

Tout le monde connaît les détails de la

bataille de Montmouth, gagnée par les Américains. M. de la Fayette y commanda successivement l'avant-garde en second, sous le général Lée, ensuite les troupes ralliées par le général Washington, & placées pour arrêter l'effort de l'armée anglaise, enfin lorsque celle des Américains fut en bataille, le général Washington en donna la seconde ligne à M. de la Fayette.

L'armée victorieuse s'étant portée à Whiteplains, devant New-York, on en détacha deux mille hommes pour coopérer avec M. d'Estaing dans l'expédition de Rhod-Island; M. de la Fayette en eut le commandement, & vint se mettre sous les ordres du général Sullivan, qui commandait dans cette partie. Il revint en France après cette expédition. Le Congrès consigna dans ses actes le témoignage des services qu'il avait reçus de ce jeune Seigneur, & lui fit présenter, en reconnaissance, par le docteur Franklin, son ambassadeur à Paris, une épée magnifiquement travaillée.

Son second voyage en Amérique n'est



qu'une ſuite de travaux & de ſuccès encore plus importans que les premiers ; & il va ſe dérober une troiſieme fois à l'empreſſement de ſes amis , & aux louanges de ſes compatriotes , pour braver de nouveaux dangers.





